مكتبة من الأصل

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 215 DERNIÈRE ÉDITION JEUDI 19 FÉVRIER 1981

Détente en Pologne

Vers le règlement du conflit des universités

LIRE PAGE 5

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,15 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 8 kr ; Espagne, 60 pes ; E.-U. 35 c. ; Grèce 40 dr. ; Iran, 125 rls ; Liban, 55 p. ; Italie, 800 L. ; Libye, 225 m. ; Luxembourg, 20 L. ; Norvège, 4,25 kr ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 280 CFA ; Suède, 4 kr. ; Suisse, 1,30 fr. ; U.-R.-S. 80 cents ; Yougoslavie, 30 din.

Tarif des abonnements page 24

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09 C.C.P. 4767 - 23 PARIS Télex Paris n° 65572 Tél : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

L'offensive nippone et les atermoiements européens

Inquiétude et temporisation : telle est la position prise à propos du Japon par le conseil des ministres des Dix. L'inquiétude va de soi. Les Japonais invités à modérer leurs ventes à la C.E.E. ne veulent rien savoir. Leurs réponses aux émissaires de Bruxelles sont d'autant plus dilatoires qu'ils savent les Dix désunis.

Les chiffres sont spectaculaires : les exportations japonaises vers la Communauté ont progressé en 1980 d'environ 30 %. Comme les ventes communautaires ont peu augmenté, le déficit des échanges de la C.E.E. avec le Japon a bondi de 7 milliards de dollar. en 1979, à environ 10 milliards.

L'offensive nippone s'opère de manière sectorielle. On connaît les branches les plus touchées : voitures, camions légers et motocyclettes, téléviseurs en couleurs et tubes, magnétoscopes, montres électriques et électroniques... De nouveaux créneaux commencent à être concernés de manière préoccupante : pneus pour camions, machines-outils à commande électronique, robots, caméras de télévision, vidéoscopes. Aucun répit n'est en vue.

Les pays membres de la C.E.E. ont été longtemps hésitants sur l'opportunité d'une réponse commune. Chacun d'entre eux, surtout parmi les « grands », croyait pouvoir mieux tirer son épingle du jeu par des tractations bilatérales. Cette repugnance à agir ensemble est amplifiée par les divergences sur la nature et l'ampleur de la riposte à déclencher, et par le manque d'enthousiasme de certains gouvernements à l'idée de confier à Bruxelles un vrai pouvoir de négociation.

La résolution adoptée le 17 février reflète ces atermoiements. Seuls éléments nouveaux : les Dix attirent l'attention sur l'intérêt particulier que suscite le déferlement des voitures japonaises dans le Benelux, et prennent acte de la décision de la Commission de placer trois secteurs-clés (voitures, téléviseurs en couleurs, machines-outils) sous surveillance statistique. Réaction insignifiante qui reflète la faiblesse de la Communauté.

Certains signes peuvent toutefois faire penser que cette impuissance n'est pas définitive. Il faut noter l'irritation croissante des Néerlandais et aussi des Belges, traditionnellement libre-échangistes, devant l'indifférence de Tokyo. En outre, la position française, jusqu'à présent peu favorable à une approche communautaire, est en train d'évoluer.

Cette inquiétude face aux abus perpétrés par ses partenaires les plus puissants, la Communauté pourrait essayer également de la manifester lorsqu'il s'agit des Etats-Unis. Les ministres des Dix ont pris acte avec satisfaction de la décision de l'administration Reagan de libérer le prix du pétrole. Si tout se passe bien — rien n'est moins sûr — les producteurs américains de fibres synthétiques ne bénéficieront plus bientôt d'une matière première subventionnée, et la concurrence qu'ils exercent sur les entreprises de la C.E.E. s'en trouvera allégée. Encore faudrait-il que le rétablissement de conditions normales de concurrence par les Etats-Unis touche aussi le gaz.

Momentanément du moins, l'attention des Européens, dans le secteur si sensible des textiles, se déporte vers leurs exportations d'habillement outre-Atlantique. Les douanes américaines, jouant sur les classifications, appliquent des droits parfaitement discutés sur ces exportations, qui ont fortement chuté. Invitée par les Dix à refuser cette décision « arbitraire » des Etats - Unis, la Commission de Bruxelles, si elle veut devenir l'acteur principal de la politique commerciale européenne, doit montrer ce dont elle est capable lorsqu'elle est ainsi sollicitée.

Remous en Espagne

La fronde de la police aggrave dangereusement la crise politique

La fronde *do* la police espagnole aggrave dangereusement la crise politique à Madrid, alors que M. Calvo Sotelo, désigné par le roi Juan Carlos pour succéder à M. Suarez à la présidence du gouvernement, devait présenter son programme ce mercredi 18 février devant le Congrès des *députés*.

M. Roson, ministre *do* l'intérieur, a précisé mardi soir que cinq hauts fonctionnaires *da* la police seulement avaient démissionné pour protester contre les attaques dont cette institution a été l'objet après la mort sous la torture, à Madrid, d'un militant de l'ETA militaire. Des informations antérieures faisaient état *da* la démission de plusieurs centaines *de* policiers *dans* tout le pays.

De notre correspondant

Madrid. — Le scandale déclenché par la mort, sous la torture, à la prison de Carabanchel, d'un militant de l'ETA militaire, a éclaté, mardi 17 février, dans toute son ampleur et pourrait être lourd de conséquences pour la fragile démocratie espagnole.

Alors que le ministre de l'intérieur, M. Juan José Roson, s'expliquait difficilement au Congrès des députés sur les circonstances de la mort de José Arregui, les agences de presse espagnoles annonçaient dans la soirée une vague de démissions dans les hautes sphères de la police. L'ampleur de cette fronde policière visant, selon certains fonctionnaires, à « sauvegarder la dignité de la corporation » et à « protester contre les attaques » dont elle a fait l'objet à la suite de la mort de J. Arregui, reste difficile à préciser.

Selon les agences de presse espagnoles, les démissions au sommet auraient entraîné les chefs de la police de Madrid, de Barcelone, de Séville et de Valladolid à se solidariser avec le mouvement, et quelque deux cents inspecteurs de la direction de l'information, le service responsable de l'interrogatoire de José Arregui, auraient demandé leur mutation. Des avis invitant les policiers à démissionner auraient été affichés dans divers postes de police.

Le ministère de l'intérieur a démenti ces informations en publiant une mise au point en fin de soirée. Cette note confirme les démissions du directeur général de la police, M. José Manuel Blanco Benitez, du secrétaire général de la police, M. José Luis Fernandez Dopico, et du commissaire général à l'information, M. Manuel Ballesteros.

(intérim.)

(Lire la suite page 5.)

Entretiens franco-tunisiens

Il faut rééquilibrer notre coopération

nous déclare le premier ministre, M. Mzali

Le premier ministre tunisien, M. Mohamed Mzali, entreprend, ce mercredi 18 février, une visite officielle de trois jours à Paris, qui sera pour lui l'occasion de poursuivre les entretiens qu'il avait eus à Tunis à la fin du mois d'octobre dernier avec M. Raymond Barre. Le chef du gouvernement tunisien sera reçu vendredi à l'Elysée. Il prolongera son séjour à titre privé jusqu'à dimanche, afin de prendre contact avec la colonie tunisienne.

Cette visite doit confirmer la « nouvelle dimension » que les deux gouvernements entendent donner à leur coopération déjà considérée comme « exemplaire et privilégiée ». Depuis le voyage à Tunis de M. Barre, les contacts se sont multipliés en vue de traduire dans les faits cette volonté. Les formules d'échange et d'assistance envisagées ont été précisées, des accords concrétisés telle la libération des avoirs français bloqués en Tunisie, qui a débuté voici un mois, des projets réalisés, dont le dernier est la création d'une société mixte Elf-Aquitaine-Tunisie-O.P.A.E.P., chargée de répertorier les ressources gazières off-shore tunisiennes.

Dans une interview accordée à notre correspondant à Tunis, M. Mzali souhaite notamment que soit rééquilibrée la coopération franco-tunisienne entre les secteurs économique et culturel.

« La France est le premier pays occidental où nous nous rendez officiellement depuis votre nomination en tant que premier ministre. Quelle signification donnez-vous à ce choix et qu'attendez-vous de cette visite ?

— En effet, la France est le premier pays européen où je me rends. Ce n'est évidemment pas un simple fait du hasard. Je dois dire que nos relations avec les pays européens sont bonnes et, comme toute, satisfaisantes, l'ambition des Tunisiens étant justement, dans un esprit réellement non aligné, d'avoir une diplomatie ouverte aux rapports cordiaux avec tous les pays voisins ou amis. Mais entre Tunis et Paris il y a beaucoup plus encore. Entre nous et depuis les temps les plus reculés, il y a toujours eu des contacts permanents, des échanges, des rapports économiques, culturels ou plus simplement humains. Vous savez que les premiers échanges diplomatiques entre les deux pays remontent déjà à l'époque des Aghlabites (1), et de Charlemagne. Certes, il y a eu le parenthèse du protectorat, mais nous célébrerons dans quelques jours le vingt-cinquième anniversaire de la proclamation de l'indépendance... et dans nos rapports quotidiens, dans notre vision politique, dans nos échanges, je crois que l'esprit dont le président Bourguiba, et aussi des hommes tels que M. Mendès France ont imprégné notre génération, ne sera pas rogné par les générations à venir (2).

Propos recueillis par
M. MICHEL DEURÉ.

(Lire la suite page 4.)

(1) Dynastie arabe d'Afrique du Nord (800-909).

(2) En 1954, M. Mendès France, président du conseil, a signé les accords qui ont fait accéder la Tunisie à l'autonomie interne, qui devait, moins de deux ans plus tard, déboucher sur l'indépendance (N.D.L.R.).

POINT

L'essai Chirac

Plus contestataire qu'opposant le 10 février, M. Chirac s'est montré plus opposant que contestataire le 17.

Après sa conférence de presse, les « giscardiens » l'avaient considéré comme un allié objectif du président sortant et comme un rallié potentiel à sa réélection. A l'occasion du « Grand débat » de TF1, il a voulu détromper ceux qui s'apprêtaient à l'étreindre pour mieux l'étouffer.

Soulignant ses divergences à l'égard de la politique conduite par M. Giscard d'Estaing dans au moins deux domaines à ces yeux essentiels, la politique économique et sociale et l'action diplomatique, M. Chirac ne se reproche pas pour autant des sociologues, du moins tant que ceux-ci ne rompront pas définitivement avec les communistes.

Mais en ne refusant pas de les associer éventuellement à un « effort général de redressement » du pays, après, naturellement, son propre succès à l'élection présidentielle, il reprend à son compte à la fois la notion de « gouvernement de salut » chère à M. Debré et l'idée d'élargissement de la majorité parlementaire caressée, un temps, par M. Giscard d'Estaing.

Le « nouveau » Chirac a confirmé sa présence dans la campagne présidentielle en offrant une politique de rechange dont le « crédibilité » pourrait aller croissant dans la mesure où elle ast nourrie de propositions concrètes et chiffrées. Préconisant une « troisième voie », celle du « bon sens », entre le candidat de la gauche et celui du « conservatisme », M. Chirac, se référant au gaullisme mais sans trop insister, ne doute pas que l'« ambition » et le « destin » qu'il décrit correspondent à l'attente des Français, auxquels il ne fait tort, dans les aux mois qui suivront son élection, de redonner « confiance et espoir ».

Ayant levé certaines ambiguïtés qui entouraient sa candidature, en distinguant plus nettement de tous ses concurrents, la maire de Paris a créé un « effet Chirac ». Il lui reste à transformer l'« essai Chirac ».

(Lire page 8.)

« Liberté 81 »

Vingt-quatre mille sept cent trente-sept lecteurs de notre journal ont répondu à notre questionnaire « Liberté 81 », publié dans notre supplément « le Monde Dimanche » du 9 novembre 1980. Cette participation massive est à la fois une démarche intellectuelle et un acte politique. La liberté, les libertés sont en question. Et le moment nous paraît particulièrement bien venu de relancer ce débat.

Nous le ferons dans les deux prochains numéros du « Monde Dimanche » (22 février et 1er mars), en publiant l'analyse détaillée des réponses de nos lecteurs et le résultat d'un sondage national comparatif réalisé au mois de janvier.

AU JOUR LE JOUR

Injustice ?

Il fut un temps où l'on entendait souvent M. Barre parler doctement, à la manière de Roger Gicquel — à moins que ce ne fût le contraire, — mais il ne parlait et plus il perdait des points dans les sondages.

Et puis voilà que, à l'orée de la campagne électorale, M. Barre se fait plus petit qu'avec sourire et presque aussi muet qu'une carpe. Mais son silence et son effacement n'y changent rien, sa cote continue à baisser.

Est-ce injuste ? Peut-être. Mais le métier d'homme politique ne consiste-t-il pas toujours à se dévouer pour le bien public tout en sachant que le public nous veut rarement du bien ?

MICHEL CASTE.

La montée du chômage

I. — Un intense brassage de population

par ALAIN COTTA (*)

La France se présentait en 1954 comme l'exception heureuse des pays occidentaux : elle ne comptait que deux cent mille chômeurs. Dix ans plus tard commence la hausse brutale et rapide, qui porte, en ce début d'année, le nombre des chômeurs à plus de un million six cent mille, soit 7,5 % de la population active. Un individu sur quatorze demande, aujourd'hui, un emploi qu'on lui refuse.

Cette montée était si aisément prévisible qu'elle fut prévue de la plupart des économistes, dont la carence intéresse sans doute davantage que la lucidité. Il est vrai que leur prévision allait, souvent, sans remède opportun ou crédible. Mais la raison de la relative indifférence des pouvoirs politiques était autrement fondée. Elle procédait du sentiment de l'inévitable, du nécessaire aussi, et surtout du refus de l'illusion statistique : le chômage d'aujourd'hui n'est plus ce qu'il était. Le demandeur d'emploi des sociétés riches ne saurait être à l'origine de ces troubles sociaux qui seuls révèlent la gravité des situations et forcent à l'action curative. Jusqu'ici les optimistes ont eu raison. La France occupe une place médiane parmi les pays occidentaux sans que le rue ait bougé. Mais en sera-t-il toujours ainsi ? Les statistiques actuelles peuvent-elles être reçues avec la même placidité que celles d'hier, ou faut-il, au contraire, tenir la montée continue du chômage pour la cause essentielle des mutations sociales de la fin du siècle ?

Comme en tout domaine des sciences sociales, la disparité est grande entre les débats des spécialistes et le jugement commun. Les scrupules des statisticiens sont d'abord de définition avant que de s'étendre aux mesures. L'existence d'un accord international, plus ou moins appliqué en pratique, permet de considérer comme chômeur tout demandeur d'emploi en tant soit peu volontaire. La permanence et l'exhaustivité des enquêtes fournissent toutes les décompositions souhaitables (sexe, âge, secteur...) du phénomène à échéances rapprochées et répétées. Nous n'en vivons pas moins avec une image sociale du chômage contemporain faite de quelques contours sociaux (les femmes et les jeunes constituent plus de la moitié) qui ne suffisent pas à réduire un flou propice à toutes les généralisations abusives et partiales.

(Lire la suite page 32.)

(*) Professeur de sciences économiques à l'université Paris-Dauphine.

LES OPTIONS ÉCONOMIQUES ET DIPLOMATIQUES DE M. RONALD REAGAN

(Lire page 3.)

« RAGING BULL », UN FILM DE MARTIN SCORSESE

Les prodiges de Robert de Niro

Le film du cinéaste américain Martin Scorsese « Raging Bull », inspiré de l'autobiographie de l'ancien champion de boxe Jake La Motta et interprété par Robert de Niro, sort sur les écrans français le 25 février.

C'est Robert de Niro qui s'est intéressé le premier au livre. C'est lui qui a choisi une débutante, Catherine Moriarty, pour être la seconde femme de Jake La Motta, de même qu'il a découvert dans le jeune Joe Pesci, semi-amateur reconverti dans la restauration, pour incarner Joey, le frère de Jake.

Robert de Niro a suivi l'entraînement des boxeurs professionnels, puis s'est transformé pour le rôle : il a grossi de 30 kilos. Il est devenu Jake Pesci, semi-amateur reconverti dans la restauration, pour incarner Joey, le frère de Jake.

Robert de Niro a suivi l'entraînement des boxeurs professionnels, puis s'est transformé pour le rôle : il a grossi de 30 kilos. Il est devenu Jake La Motta, homme engagé dans une lutte obscure, dans un combat mythique, dont la boxe est la partie apparente et dont les péripéties — matchs truqués, poursuite du succès et de l'échec comme un autochâtiment absurde — forment une sorte d'initiation.

Le travail de Robert de Niro dépasse la performance d'acteur. Avec « Raging Bull », il retrouve le metteur en scène qui lui a donné son premier grand rôle en 1973 dans « Mean Streets » (avant son oscar pour le « Parrain II »), à qui il revient régulièrement (« Taxi Driver », « New-York, New-York »), tout en ayant tourné avec Bernardo Bertolucci (« 1900 »), Elia Kazan (« le Dernier Nabab »), Michael Cimino (« Voyage au bout de l'enfer »). Sans Robert de Niro, le film « Raging Bull » n'aurait pas existé. A travers le destin de Jake La Motta, c'est lui-même que Martin Scorsese interroge.

(Lire, page 15, les entretiens avec Robert de Niro et Martin Scorsese, par Yvonne BABY et Louis MARCORELLES.)

Le Monde idées

LES GAULLISTES ET LA PRÉSIDENTIELLE

Légitimistes ou opportunistes

par JACQUES DE MONTALAIS (*)

Les gaullistes affrontent la bataille électorale en ordre dispersé. L'amiral Flohic expose les raisons de son ralliement à M. Jacques Chirac, qui était mardi soir l'invité du « Grand Débat » de TF1. Jean-Louis Beaumont dit pourquoi il soutient M. Michel Debré, à l'égard duquel J. Dauer ne cache pas ses réserves. Jacques de Montalais, quant à lui, dénonce le légitimisme présidentiel de certains gaullistes, où il voit plutôt de l'opportunisme, et le général Binoche estime que, de toute manière, il n'y a pas de vrai candidat gaulliste.

ON entendit à la télévision, il y a quelques mois, un de ces messieurs qui font du e marketing politique e, comme ils disent. Comprenez un de ces maîtres à danser d'autrefois qui donnent aujourd'hui des leçons de maintien à la classe politique. Il assura que, gaulliste de toujours, paraît-il, mais gaulliste « légitimiste », il était fondé désormais derrière le président. Cela signifiait, et j'ai bien compris, que l'homme élu au suffrage universel porterait une auréole d'intouchabilité en quelque sorte *ipso facto*.

Mais comme on put apprendre, toujours de sa bouche, que le monsieur avait proposé ses services à de Gaulle en 1965, que le général l'ayant éconduit, le monsieur avait tout aussitôt fait la campagne de M. Lecanuet, grâce à quoi le général fut mis en ballottage ; que cela ne l'avait pas empêché de vendre ses services à l'U.D.R. un peu plus tard, avant de saisir le bon côté du manche et de se déclarer maintenant e pour le président e, il est permis de se dire que ce genre de gaullisme « légitimiste » s'accompagne, du moins chez ce monsieur-là, d'un sacré parfum d'opportunisme.

Il est plus troublant de constater la même confusion chez des personnes de bon aloi. « *Ah !* », soupirai-je-elles au fur et à mesure que l'on découvrait les lacunes, les faiblesses et les ambiguïtés du responsable actuel. « *Je n'aime ni les manières ni la politique de ce président-là. Mais, enfin, les Français l'ont élu, n'est-ce pas ? Son pouvoir est légitime. Alors...* »

Certes, pendant le septennat, il y avait un problème pour bien des gaullistes : la Constitution de 1958 et l'élection du président par le peuple avaient, en effet, mis un terme au régime d'Assemblée, d'irresponsabilité et d'instabilité de la IVe République.

⁂

Mais quand un septennat touche à sa fin ? Quand un homme, visiblement incertain, a déçu ? Quand on transforme subrepticement une république en monarchie ? Quand le libéralisme joue au détriment des faibles sans que les privilégiés en souffrent ? Quand on précipise la « détente », parce que la force impressionne, au point d'être devenu un mouvement le complice, à la limite, d'un expansionnisme qui menace l'Occident tout entier ? Quand, pour la même raison, on cesse de mettre en cause, comme le fit de Gaulle, ce dollar scandaleusement inconvertible grâce auquel les Etats-Unis exercent impunément un véritable impérialisme économique ?

Il paraît — je l'ai lu quelque part — que « *aux yeux du monde, le drapeau du général flotte sur notre puissance* » et que « *le vent qui l'animait lui prête encore son souffle* ». Eh bien, que l'on demande donc à Mme Thatcher et à la Commission de Bruxelles si elles eurent l'impression d'avoir affaire aux mânes de de Gaulle en 1980 ! Et encore : « *Si le président est réélu, un ancien ministre du général gouvernera toujours la France.* » Quelle audace lorsqu'il s'agit d'un ministre qui le fit sciemment battre en lui répondant « *non* » !

En vérité, quand une gauche désunie ne risque plus de changer radicalement notre type de société, ce genre d'argument ne s'explique que par la peur de faire des vagues en un moment difficile. Car c'est l'esprit munichois qui rôde, flanqué de l'autre crainte : celle de réformes qui pourraient porter atteinte à trop de privilèges petits ou grands, patents ou déguisés, et à trop de rentes de situation. Cella des notaires, par exemple, qu'un économiste aussi rigoureux que Jacques Rueff dénonçait déjà il y a quelque vingt ans. Et ce gouvernement de salut public préconisé par Michel Debré où l'on verrait unies la gauche et la droite, que ferait-il au juste ? Avec l'homme d'aujourd'hui on sait au moins à quoi s'en tenir.

⁂

Alors, que certains conservateurs qui se veulent gaullistes — les deux termes, en matière politique, furent toujours antinomiques, et c'était le drame secret du général, — ne jouent pas sur les mots. Le prestige atout du président, s'il se représente, sera bien, avec la pédagogie de l'illusion qu'il pratique, la peur d'un souffle nouveau pourtant indispensable.

En réalité, le monde de verra poindre une véritable paix que le jour où l'Occident, la France en tête, aura le courage lucide des ouvriers polonais ; où le Kremlin, devant trop de pressions conjuguées, s'interrogera sur la validité de son régime et sur la politique de force qui vise à le perpétuer ; où le monde misérable enfin sera intelligemment soutenu par le monde riche de l'industrie... et du pétrole.

Bref, quand il y a grand jeu, il est préférable, au sommet, de ne pas ignorer totalement ses atouts, les rudiments de la géopolitique, les exigences de la justice sociale, et, dans le pays, de ne pas persévérer dans l'erreur sous prétexte d'une continuité à laquelle 1981 peut mettre un terme.

(*) Ancien rédacteur en chef de la *Nation*.

Une personnalité dont la France a besoin

par le vice-amiral FLOHIC (C. R.) (*)

FRANÇAIS libre de la première heure, je ne suis pas encore complètement remis du traumatisme de l'élection présidentielle de 1974. Non seulement la France élisait pour président une personnalité qui, en d'opposant dès 1967 au général de Gaulle alors qu'elle avait fait partie des gouvernements successifs de Michel Debré et de Georges Pompidou, et en appelant la première à voter non au référendum de 1969, était responsable du départ du général, mais encore ce président était élu avec le concours actif de Jacques Chirac et de quarante-trois parlementaires gaullistes.

J'ai vécu ces jours sombres à Londres (1) sans bien connaître les raisons de chacun. Le seule évidence était que l'affaire avait été mal engagée par les gaullistes, le candidat issu de leurs rangs ayant été dévalué dans l'opinion par une campagne lui enlevant toutes chances de succès.

Les déclarations du nouveau président, sur la France se trouvant devant une page blanche et soubaitant être gouvernée au centre, montraient qu'il entendait rompre avec le passé gaulliste de la Ve République même s'il en conservait les institutions.

L'avenir était bouché pour le mouvement gaulliste, d'autant plus qu'il n'était question que du rééquilibrage de la majorité. C'est probablement l'inclatence et même l'acharnement mis à réaliser cet objectif qui sauvèrent les forces gaullistes de la débandade. Elles, qui avaient conscience d'avoir si longuement et si bien servi la patrie — ne serait-ce qu'en la ramenant victorieuse dans le camp des alliés — ressentaient fortement la manière dont elles étaient traitées. Le rééquilibrage, quasi automatique si on laisse jouer les institutions, ne se fit pas. Cependant, la dynamique de ces mêmes institutions à la puissance de Jacques Chirac à la tête du gouvernement ne manquaient pas de placer les gaullistes dans une position difficile en les faisant bénéficier d'une politique fort éloignée de leurs principes.

⁂

La démission volontaire de Jacques Chirac de sa fonction de premier ministre en 1976 allait changer radicalement la situation. Le mouvement gaulliste cessait d'être un otage, d'autant qu'en démissionnant Jacques Chirac marquait d'une manière éclatante son refus de la politique que l'on voulait lui faire suivre et qui a conduit aux résultats que l'on sait.

Le mouvement gaulliste tout entier s'en trouvait réconforté, sinon ragaillardi. Jacques Chirac, avec la manière qui lui est propre, par son dynamisme et son esprit de décision, le transformait en Rassemblement pour la République dans lequel tous les gaullistes, qu'ils fussent historiques, barons, ou de plus ou moins longue date, se retrouvaient et militaient activement.

De Londres, où j'étais toujours, je continuais mes observations, n'ayant pas à prendre parti. Toutefois mes préventions à l'encontre du chef du nouveau mouvement n'étaient pas levées, ignorant que j'étais alors des raisons profondes de sa conduite apparente.

Mon retour à Paris à l'automne 1977 marque la fin de me carrière militaire. L'instant était venu de me faire une opinion plus approfondie sur celui qui déclarait hautement reprendre le flambeau du gaullisme au service de la France.

Un ami m'y aida en m'entraînant au congrès de l'Action ouvrière professionnelle (A.O.P.) de la porte de Vincennes en décembre. J'y découvris une personnalité d'un grand tempérament et d'un grand dynamisme qui reprenait à son compte, et avec talent, l'un des aspects essentiels de la politique du général de Gaulle, celui qu'il avait proposé à la France dans un référendum malheureux de 1969 : le transformation de la société industrielle par la participation à tous les niveaux. Puis, ce fut la grandiose manifestation du R.P.R. à la halle aux boeufs de la porte de La Villette, dans le cadre de la campagne des législatives de 1978. J'y allai enfin, plus d'une heure durant, le discours de chef d'Etat gaulliste, de Jacques Chirac. Ces deux prestations emportèrent ma décision quant au fond : peu m'importait le cheminement de Jacques Chirac pour parvenir au gaullisme, il en était maintenant le champion avoué ; il serait désormais dans l'obligation de l'assumer ce via durant.

⁂

Il me restait à apprécier son caractère et ses aptitudes sur le terrain. La campagne des législatives fut une bonne épreuve. Il est reconnu que son dynamisme entraîna la victoire de la majorité qui n'y croyait guère.

Certes, le président du R.P.R. avait une manière tout à lui d'emporter les obstacles, mais cela était loin de me déplaire. Certes, il n'était pas issu des premières Phalanges du gaullisme, mais pouvait-on lui en tenir rigueur à lui qui était trop jeune pour avoir pu participer à l'épopée, qui avait été tenu dans la politique eu cabinet de Georges Pompidou et ensuite au gouvernement ?

Aujourd'hui, je vois en Jacques Chirac et de nombreux Français avec moi, une très forte personnalité dont le France a besoin au sommet de l'Etat. Son grand tempérament et son action qu'il place dans la philosophie gaulliste de la nation en font un homme d'avenir, capable d'assumer la charge de la France dans un monde difficile.

En ce qui me concerne, mon soutien lui est acquis sans contrepartie puisqu'il me donne la satisfaction profonde de savoir que ce que nous avons commencé en juin 1940 se poursuivra, sous d'autres formes, certes, mais dans le même esprit, au service de la France éternelle.

Parce que je le sais, j'en témoigne ici, c'était aussi le souci du général dans sa retraite irlandaise, de trouver cet homme de caractère et de grand talent, animé d'un sentiment national, suffisamment jeune pour assumer la France dans le long terme. Quant à moi, je suis heureux : Jacques Chirac est pour moi cet homme. Il est mon champion puisqu'il est mon espoir pour la France.

(*) Ancien aide de camp du général de Gaulle.

(1) Le vice-amiral Flohic était alors attaché naval à l'ambassade de France à Londres (S.D.E.C.E.).

Le cœur n'y est pas

par JACQUES DAUER (*)

MICHEL DEBRÉ brigue la plus haute charge de l'Etat, c'est son droit et à ses yeux son devoir, mais qu'il s'estime le rassembleur des gaullistes, la fourmi n'est pas seulement exagérée, elle est fausse.

Nous savons bien que, sous une apparente froideur, l'ancien premier ministre cache un tempérament extraordinairement émotif, mais il est grave qu'aujourd'hui encore il ne domine pas ses sentiments et se laisse aller aux foucades. Il a posé qu'il brigue, cela peut devenir dangereux.

Nous ne voulons pas écrire à son égard un texte de circonstance mais reprendre quelques lignes d'un livre, *les Orphelins du gaullisme*, paru chez Juillard, il y a vingt ans (pages 97 sqq).

Une audience de plus d'une heure le vendredi 16 septembre 1960 nous confirma dans notre opinion sur Michel Debré et nous écrivions alors :

« *Malgré une certaine sympathie de part et d'autre, les positions étaient nettes : nous avions de l'estime pour l'homme, mais nous étions opposés à ses conceptions, ses méthodes et ses amitiés par trop compromettantes...*

« *Michel Debré est un homme d'Etat, le second qu'il fallait à de Gaulle. Il sait ce qu'il veut, et sait dire non. Il est, parmi les hommes issus du gaullisme, un des très rares à avoir assez de personnalité et de caractère pour rester lui-même tout en demeurant attaché à de Gaulle.*

« *En tout premier lieu, il faut reconnaître que Michel Debré a répandu, défendu les thèses du général de Gaulle pendant les longues années de l'opposition. Il l'a fait comme d'autres, certes, mais avec une grande chaleur, une grande autorité et, parmi les personnalités du gaullisme, sans compromis.*

« *Timide et carrant, généreux et mesquin, travailleur sans poésie et chantre de l'Etat, Michel Debré a l'abord de l'homme qui craint son semblable, et pourtant il n'est pas malveillant. Son manque évident de chaleur humaine est dû à toutes ces contradictions. Mais l'homme est intelligent, orgueilleux sans vanité, ambitieux sans excès, son unifité est indéfectible ; malheureusement ses amis ne sont pas sûrs et beaucoup de ses adversaires auraient dû être ses amis. Il a la conscience de l'Etat, de la grandeur de la nation...*

» *Toutes les qualités, toutes les bonnes intentions manifestées par Michel Debré, à son arrivée à la tête des affaires, ont été annulées par la volonté de tout faire soi-même, par l'inertie d'un entourage souvent brillant, mais mal adapté à sa tâche et, plus encore, opposé à la politique officielle de la France. En se laissant mal servir, on sert mal son pays.* »

Nous n'avons rien à retrancher de ces propos anciens. Aujourd'hui, il ne s'agissait que de témoigner, les gaullistes de gauche pourraient, peut-être, lui apporter leur contribution et leur soutien, mais il s'agit de gagner et ensuite de diriger, cela devient plus que de la réticence.

Michel Debré veut nous faire accroire que les mousquetaires l'ont rejoint et le soutiennent. Que ne s'aperçoit-il pas que ce sont les gardes du cardinal ?

(*) Ancien secrétaire général de l'Union travailliste. Co-auteur avec Michel Rodet des *Orphelins du gaullisme*. Juillard, octobre 1962.

De toute manière...

par le général BINOCHE (*)

J'AI mis du temps à réaliser cette évidence, mais je sais aujourd'hui que, dorénavant, le gaullisme ne peut plus être, en France, qu'une forme éclairée, à la fois généreuse et réaliste, de notre patriotisme.

Il n'est plus dans la politique puisque, depuis dix ans, il est entré dans l'Histoire.

C'est pourquoi tous les partis, et la plupart des hommes politiques, s'y réfèrent pour étayer leurs intentions ou justifier leurs actes.

Je pense que c'est fort bien et qu'ainsi, pour la plus grande satisfaction de ses compagnons de toujours, le souvenir de l'action du général se maintiendra dans le cœur et l'esprit des générations à venir, toutes opinions confondues.

C'est pourquoi, mon vieux, au moment où commence une année électorale importante pour le pays, c'est que, par respect pour lui, aucun candidat n'ait le front de se prétendre son héritier, son successeur ou même, en quelque manière, son continuateur.

Le chef de l'Etat dont l'esprit d'analyse cernait au plus près la vérité et la réalité des choses de ce monde par rapport à la survie de notre patrie et à l'identité de notre peuple, cet homme n'est plus là pour se gausser de tous ceux qui cherchent, avec des arrière-pensées partisanes ou personnelles, à ériger en système ce qui n'était que son génie particulier de prévision, d'adaptation et de continuité.

Lorsqu'il refusa, en 1945, de se rendre à Alger sur convocation du président américain, pour entériner au nom de la France les accords de partage du monde de Yalta, à l'origine de la division et de la déchéance de l'Europe, quel est l'homme politique français qui ne s'est cru obligé de critiquer cette attitude « inamicale » vis-à-vis du plus grand de nos alliés ?

Lorsqu'il fit admettre par la France, en 1962, la réalité des choses en Algérie, réalité due à nos erreurs passées, mais aussi et surtout au contexte mondial de l'après-guerre et à l'avènement irréversible des nationalismes dans les empires coloniaux forgés dans les siècles précédents, quel est le premier ministre l'ayant si peu compris qu'il dut céder la place !

Lorsqu'il s'écria « Vive le Québec libre » à l'adresse des Français de l'autre côté de l'Atlantique, pas toujours conventionnellement traités par les descendants des « Plaines d'Abraham », ne cherchons pas un homme politique qui ait approuvé, à l'époque, les « retrouvailles » du Québec !

Son propre ministre des affaires étrangères n'était-il pas « horrifié » par cette « diplomatie fracassante » ?

On pourrait multiplier les exemples !

Quelle commune mesure pourrait-il y avoir entre de Gaulle et tous ceux qui, et parfois au nom d'un passé auquel, en son temps, ils n'ont pas compris grand-chose, brigueraient aujourd'hui l'honneur de le remplacer ?

Souvenons-nous, nous qui avons soutenu l'action du général parce que, tout simplement, nous lui faisions confiance au nom de cette légitimité acquise depuis son appel du 18 juin 1940.

Nous allons bientôt voter et élire un président. Eh bien ! que nous votions à droite, à gauche ou au centre : que nous votions pour Pierre ou Paul comme c'est notre droit et même notre devoir : de toutes manières nous ne voterons pas gaulliste. Plus jamais ! Il faut en prendre notre parti.

(*) Compagnon de la Libération, président d'honneur de l'Union des gaullistes de progrès.

Celui qui a fait ses preuves

par JEAN-LOUIS BEAUMONT (*)

APRES l'accalmie incertaine qui a suivi la dernière guerre mondiale, la violence a repris sa marche dans le monde. Tout autour de nous, de plus en plus près de nous, la subversion puis la guerre ouverte détruisent les Etats, défigurent les nations, écrasent les espoirs des hommes et des femmes, de leurs familles, de leurs peuples. Chez nous, en ce moment même, ralentissent des appels à la haine raciale, se développent des actions de force qui bafouent nos lois et défient notre gouvernement.

Dans cette situation, pour continuer notre route dans le monde. Il n'y a pour nous, Français, qu'un chemin : celui de la France. Rassembler les Français pour la France, remettre en ordre les affaires de la France, retrouver ses lois pour que puissent s'engager les immenses capacités de résistance et d'adaptation, de recherche et d'invention, d'amour et de dévouement des Français. Avec ces millions d'hommes et de femmes de toutes origines, de toutes races, de toutes confessions, donner aux peuples du monde le message d'espoir qu'ils attendent. Voilà ce que veut Michel Debré et c'est pourquoi je me suis engagé à ses côtés.

La France est le pays des droits de l'homme. Michel Debré en est le champion intraitable. Il a refusé les accords d'Helsinki. Il a combattu sans faiblir le lui hors le loi qui organise la destruction de l'homme à son commencement, dans le cœur même de sa mère.

La France est le champion du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Michel Debré refuse de reconnaître le partage du monde conclu à Yalta en 1945, entre les deux superpuissances. Il dit non à tous les actes d'oppression des peuples, de destruction des nations, d'annexion des Etats que ces accords ont parmis aux entreprises hégémoniques des Soviétiques.

La France vient du fond des âges, elle oublie et ne rejette aucun de ses fils ; aucun de ceux qui l'ont conduite au cours des siècles ; aucun de ceux qui l'ont servie dans les tâches les plus humbles comme les plus glorieuses ; dans les victoires comme dans les défaites. C'est cette France que sert Michel Debré.

Voilà pourquoi je soutiens Michel Debré, candidat à la présidence de la République. Il a raison quand il dit : « Entre la satisfaction officielle, l'illusion socialiste, l'imposture communiste, il y a une voie qui conduit au salut. »

Michel Debré a fait ses preuves. Il a le courage et la générosité, l'honnêteté et le capacité, l'intelligence et le cœur qu'il faudra à notre prochain président de la République pour nous conduire, avec la France, sur les routes du monde.

(*) Député du Val-de-Marne.

Hiérarchique. Les barrières hiérarchiques sont en contradiction avec l'objet même de l'informatique : traiter l'information et en favoriser la circulation.

OU

Fonctionnel. Pour permettre l'accès de tous à toutes les informations nécessaires, nous voulons promouvoir un outil vivant et transparent.

Une échelle, pas des barreaux.

NIXDORF COMPUTER

Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

LES OPTIONS ÉCONOMIQUES ET DIPLOMATIQUES DU GOUVERNEMENT DE M. REAGAN

Washington appliquera l'accord avec Téhéran et maintiendra l'embargo sur les céréales destinées à l'U.R.S.S.

De notre correspondant

Washington. — Au lieu d'annoncer directement ses décisions, la nouvelle administration américaine préfère multiplier les fuites et les ballons d'essai. Elle avait déjà évoqué à demi-mot l'acceptation de l'accord do 30 janvier, conclu par M. Carter avec l'Iran pour la libération des otages. Elle avait laissé entendre aussi à plusieurs reprises, que l'embargo sur les céréales à destination de l'U.R.S.S. pourrait être maintenu Mais le flou subsistait. Ce n'est que mardi 17 février que ces deux mesures ont été rendues publiques

Dès le lendemain de son entrée en fonctions, M. Reagan laissait planer une menace sur l'accord d'Alger. Il déclarait : « *n'être pas engagé* » par la signature de son prédécesseur. Un « *examen minutieux* » du texte était jugé nécessaire pour voir s'il ne contenait rien de contraire « *aux lois américaines et internationales* ».

Cette attitude ambiguë encouragea plusieurs sociétés à se tourner vers les tribunaux pour bloquer la restitution des biens iraniens — biens dont elles se servent comme garantie pour être dédommagées. Il s'est trouvé au moins un juge fédéral (au Texas) pour donner tort à M. Carter, portant ainsi l'affaire devant la Cour constitutionnelle. De leur côté, plusieurs familles d'otages engageaient des actions en justice contre le gouvernement de Téhéran.

Il a fallu quatre semaines à M. Reagan pour découvrir que l'« accord d'Alger du 20 janvier était conforme aux lois. En fait, les jeux étaient faits dès le premier jour. Le président ne pouvait se permettre d'infliger un tel camouflet à son prédécesseur et aux Algériens, en se brouillant définitivement avec l'Iran. Mettre en cause un accord dûment signé aurait laissé croire que les États-Unis n'ont pas de parole. Et compromettre des négociations futures avec d'autres gouvernements ou des groupes terroristes. M. Reagan n'avait d'ailleurs aucun intérêt à rouvrir un dossier aussi épineux. Mieux valait dire oui, après avoir attendu que se calme l'indignation des Américains, quitte à négocier ensuite, point par point, chaque fois qu'une difficulté se présenterait.

C'est M. Charles Percy, président de la commission des affaires étrangères du Sénat, qui a été chargé d'annoncer la nouvelle, en ouvrant une série d'audition sur l'affaire des otages. « *Il est dans le meilleur intérêt des États-Unis d'honorer les accords* », a dit cet influent parlementaire républicain, après un entretien avec le secrétaire d'État. A une exception près, tous les membres de la commission ont été de cet avis, persuadés que « *l'Amérique est sortie plus forte et l'Iran plus faible de cette négociation* », selon le mot de M. Edmund Muskie, ancien secrétaire d'État.

Une monnaie d'échange

Pour l'embargo, M. Reagan n'avait en principe rien à dire. Son prédécesseur avait « puni » l'Union soviétique le 4 janvier 1980, après l'invasion de l'Afghanistan, interdisant de lui vendre 17 millions de tonnes de céréales. La mesure fut prorogée en janvier 1981. Elle est valable jusqu'au 30 septembre prochain, date d'expiration d'un accord bilatéral entre les deux pays.

Mais pendant la campagne électorale, M. Reagan n'avait cessé de dire pis que pendre de l'embargo. Selon lui, cette mesure n'avait aucun effet, sinon de pénaliser les agriculteurs américains. Il s'était donc engagé à la lever en entrant à la Maison Blanche.

Quatre semaines d'atermoiements... « *Le président a décidé de maintenir l'embargo* », ont déclaré mardi 17 plusieurs parlementaires, approuvés par M. Busch, le vice-président.

Deux raisons ont poussé le président à rabrouer son secteur rural du Middle-West. D'abord, l'embargo s'est révélé plus efficace qu'on ne le croyait, malgré son caractère partiel (car les Soviétiques sont toujours autorisés à acheter 8 millions de tonnes par an selon l'accord bilatéral de 1976) et malgré la coopération discutable des alliés. Victime de deux mauvaises récoltes, l'U.R.S.S. a dû faire appel à d'autres fournisseurs, plus chers, donc à perdu de précieuses devises. L'embargo lui aurait coûté un milliard de dollars l'an dernier.

Quant aux agriculteurs américains, ils ont bénéficié de diverses mesures gouvernementales. Non seulement leurs prix ne se sont pas effrondés, mais ils ont progressé de manière appréciable. Où s'aperçoit que les exportations de céréales ont atteint 40 milliards de dollars en 1980, contre 33 milliards l'année précédente, et la progression serait du même ordre en 1981 selon les prévisions.

La deuxième raison de maintenir l'embargo a été plus déterminante. Washington s'est aperçu qu'il ne pouvait, d'une part, accuser l'Union soviétique de porter atteinte à la sécurité mondiale et, d'autre part, supprimer la seule punition sérieuse prise à son encontre. Le faire en pleine crise polonaise laisserait croire que le « business » continue comme à l'ordinaire et même que Moscou est encouragé à aller de l'avant. M. Reagan reprochait à l'embargo de « *n'être qu'un geste* ». Mais en le levant, il faisait un geste en sens contraire de ses propres positions.

Pourquoi prendrions-nous une mesure unilatérale ? lui avait dit le général Haig, son secrétaire d'État. Maintenons l'embargo et faisons-en une monnaie d'échange. Argument déterminant, à la grande déception de M. Block, le secrétaire à l'agriculture, auteur de propos imprudents sur la levée imminente de l'embargo.

Il faudra bien toutefois offrir quelque chose au Middle-West. Et surtout adopter une politique de rétorsion plus cohérente, car les producteurs de céréales n'ont toujours pas compris pourquoi de grandes sociétés américaines continuaient de livrer de la haute technologie à l'Union soviétique.

ROBERT SOLÉ.

Le président annule une augmentation de salaires prévue pour trente-cinq mille hauts fonctionnaires

La veille de son discours télévisé sur son programme économique, M. Reagan a pris le risque de méconnaître beaucoup de monde à Washington, en annulant une augmentation de salaires de 16,8 % pour quelque trente-cinq mille personnes : hauts fonctionnaires, juges fédéraux et membres du Congrès. La situation économique ne permet pas, a-t-il dit, de tenir cet engagement pris le 7 janvier — avec son accord — par M. Carter. La plupart des bénéficiaires s'estiment pas été augmentés depuis plusieurs années.

Cette mesure sera comprise des parlementaires et ne gênera pas beaucoup les membres du gouvernement, parmi lesquels on compte trente millionnaires (en dollars). Mais elle sera vivement ressentie par de nombreux fonctionnaires, victimes de l'inflation, dont les salaires enregistrent un écart croissant avec ceux du secteur privé. La décision de M. Reagan permettra d'économiser 183 millions de dollars la première année. Elle s'ajoute au gel de l'embauche dans la fonction publique qui, par le jeu des départs en retraite, supprime environ cinq cents emplois chaque jour.

Washington. — Avant même d'être publié, le plan de M. Reagan a suscité d'innombrables commentaires et polémiques, au point de rompre la trêve de quelques mois que les parlementaires démocrates avaient accordée au président, dans un climat d'unité inhabituel entre la Maison Blanche et le Congrès. « *Nous n'allons pas aller au-devant de tout ce qu'il réclame* », a déclaré le 17 février le speaker de la Chambre des représentants, M. O'Neill. Ne cherche-t-on pas à démolir « *de manière très simpliste* » des programmes sociaux qui ont demandé des années d'élaboration ?, a interrogé le chef de la minorité démocrate au Sénat, M. Byrd, pas beaucoup plus tendre.

M. Reagan doit affronter le Congrès, mais aussi les syndicats et des dizaines de groupes de pression légalement organisés. Ces derniers se battent aussi bien pour de grands privilèges que pour des avantages comme les bons alimentaires, les aides médicales, les allocations de chômage et les prêts aux étudiants. Des programmes susceptibles, avec plusieurs autres, de faire les frais des réductions budgétaires envisagées.

Le discours télévisé de mercredi soir est en tout cas présenté comme un événement historique, comparable à l'annonce du New Deal. Ne dit-on pas, dans les milieux républicains, que M. Reagan est à la télévision ce que Roosevelt était à la radio ? Un communicateur-né, capable d'emporter l'adhésion du public et de lui faire changer de direction.

A en croire les sondages, trois Américains sur quatre approuvent la manière dont le président a commencé son mandat, ce qui n'a rien de surprenant. Les grandes lignes de M. Reagan — réduire les dépenses publiques, diminuer les impôts et supprimer les réglementations administratives — ne peuvent qu'être largement approuvées. Les difficultés commencent à partir du moment où l'on entre dans le détail. Chaque Américain tiendra avec insistance que l'État fasse des économies, à condition de ne pas en subir lui-même les conséquences.

De nombreux chiffres étaient cités mercredi matin 18 février à Washington avant la discours de M. Reagan. On parlait d'une réduction des dépenses publiques de 6 milliards de dollars pendant l'année budgétaire en cours et de 44 milliards dans le budget présenté pour 1982. Un seul chapitre était en augmentation : la défense. Toutefois, M. Reagan, précisait-on, a renoncé à réduire sept programmes sociaux dont l'aide médicale pour le troisième âge, l'assistance aux handicapés, les retraites des anciens combattants et les emplois d'été pour les jeunes. Mis à part la défense et les sept programmes intouchables, il ne resterait plus que 360 milliards pour répartir les coupes, ce qui reviendrait à supprimer 1 dollar sur 7 ou 8.

Pour le diminution des taxes, les indiscrétions étaient plus précises. Le président tiendrait sa promesse de réduire la progression des impôts sur le revenu de 10 % chaque année pendant trois ans pour toutes les tranches. Mais cette mesure n'entrerait en vigueur que le 1er juillet, alors que les allégements fiscaux pour l'industrie seraient rétroactifs au 1er janvier. L'État perdrait ainsi 6,4 milliards de dollars de recettes en 1981 et 44,2 milliards en 1982.

Quant aux déréglementations administratives, un échantillon en a été donné mardi. Il ne sera plus obligatoire de surveiller le thermomètre dans les bâtiments administratifs pour économiser l'énergie. D'une manière générale, toutes les agences gouvernementales sont invitées désormais à choisir les réglementations les moins coûteuses. — R. S.

● *Le prix plafonné (Trigger Price) fixé par le gouvernement américain* pour déterminer le niveau maximum des prix des aciers d'importation va être relevé de 4,4 % au 1er mars 1981. Il avait déjà été relevé de 0,9 % au 1er janvier 1981, mais cette augmentation avait été jugée trop faible par les sidérurgistes américains, qui ont augmenté leurs prix intérieurs de 6,5 % au début de l'année. La « *compensation* » accordée par le service du président Reagan leur permettra donc de contenir les importations, et semble signifier que le nouveau gouvernement se montrera plus soucieux de protéger la sidérurgie nationale que ne l'avait fait le président Carter.

La visite en Europe de l'émissaire du général Haig

M. Eagleburger demande à la Commission européenne d'ajourner l'envoi d'une aide humanitaire au Salvador

Il se confirme que la tournée en Europe occidentale de M. Eagleburger, envoyé du général Haig, porte essentiellement sur la situation au Salvador. L'exposé qu'il a fait, mardi, à Bruxelles, au conseil de l'OTAN, a été consacré exclusivement à cette question, a indiqué un porte-parole de l'OTAN. Tandis que les « Izvestia » dénoncent cette « intervention grossière dans les affaires du Salvador », l'agence Tass relève « l'attitude négative de nombreux alliés occidentaux des États-Unis à l'égard de l'accentuation du soutien américain aux régimes les plus réactionnaires de l'Amérique latine ».

L'agence soviétique note encore que la France est « préoccupée par la situation dans cette partie du monde » et « souhaite un règlement politique au Salvador ». On sait que Paris, comme l'a indiqué mardi un porte-parole du Quai d'Orsay, attend que les informations apportées par M. Eagleburger soient « confirmées » pour condamner les ingérences des pays communistes.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Le général Haig, secrétaire d'État américain, a adressé une lettre à M. Thorn, président de la Commission européenne, lui demandant de ne pas mettre à exécution le programme d'aide d'urgence en faveur des populations du Salvador que la Commission vient de décider. Le comité des représentants permanents des Dix délibérera ce mercredi de l'attitude à adopter par la Communauté dans cette affaire. Les ministres des affaires étrangères des Dix, réunis mardi à Bruxelles, ont rapidement évoqué la situation au Salvador pour constater qu'ils n'étaient pas en mesure d'harmoniser une position tant que la visite de M. Eagleburger, assistant du secrétaire d'État chargé des affaires européennes, ne serait pas achevée. M. Eagleburger s'est entretenu avec M. Thorn, mardi, et devait rencontrer ce mercredi M. Nothomb, ministre belge des affaires étrangères.

La démarche américaine a de quoi embarrasser la Commission. Lundi, elle a décidé d'accorder une aide d'urgence de 400 000 ECU (2 400 000 francs) en faveur des populations victimes de la guerre civile au Salvador. Cette aide, qui répond à l'appel pressant des organisations humanitaires opérant sur le terrain, doit être distribuée par leur intermédiaire sous forme de vivres, de médicaments et d'autres produits de première nécessité. La Commission a, bien sûr, le souci que l'assistance européenne atteigne les victimes et les réfugiés là où ils sont, c'est-à-dire très fortement dans des régions contrôlées par la junte.

C'est précisément ce qui préoccupe les autorités de Washington. Celles-ci seraient, certes, tout à fait d'accord pour que la C.E.E. octroie une aide au gouvernement en place, mais elles redoutent que, compte tenu des modalités de distribution prévues, l'aide européenne ne contribue à soulager la pression qui s'exerce sur les forces de gauche. C'est la Commission qui, en matière d'aide d'urgence, est compétente pour décider, ce qu'elle a fait lundi. Il n'est donc pas question qu'elle va revenir sur sa décision ou bien en différer l'exécution, bref si elle va s'incliner devant les arguments avancés par Washington.

En outre, la Commission a proposé lundi aux Dix (en l'occurrence il revient aux États membres de décider) de compléter l'aide financière par une aide alimentaire d'urgence. Elle suggère de livrer 2 000 tonnes de céréales, 9 000 tonnes de poudre de lait et 200 tonnes d'autres produits laitiers, par l'intermédiaire des organisations non gouvernementales « *présentant les garanties requises quant à la bonne exécution des opérations* ». En décembre, la Commission avait autorisé une aide d'urgence aux Salvadoriens réfugiés au Honduras dont le nombre est estimé à 30 000.

Les ministres des affaires étrangères ont confirmé mardi qu'une session au niveau ministériel du dialogue euro-arabe aura lieu en juin ou en juillet prochains. Aux Anglais, qui s'interrogeaient sur les fréquences possibles du dialogue avec l'« initiative » diplomatique européenne et l'ensemble du processus de négociation au Proche-Orient, il a été répondu, en particulier par M. Bernard-Reymond, le secrétaire d'État français aux affaires étrangères, que les engagements pris en novembre par la Communauté à l'égard des Arabes devaient être tenus. Un groupe de fonctionnaires européens et arabes se réunit le 24 février à La Haye afin de délibérer de la date, du lieu, de l'organisation et surtout de l'ordre du jour de cette session ministérielle.

PHILIPPE LEMAITRE.

Guatemala

Amnesty International accuse le président Lucas Garcia de diriger « un programme de meurtre et de torture »

Londres (*A.F.P.*). — Amnesty International affirme qu'« *un programme gouvernemental de meurtre et de torture au Guatemala, établi depuis longtemps, est dirigé depuis une annexe du palais national, sous le contrôle direct du président Roméo Lucas Garcia* ».

Dans un rapport publié mercredi 18 février à Londres, et intitulé « Guatemala : un programme gouvernemental de meurtre politique », l'organisation humanitaire rapporte que « *quelque trois mille personnes ont été assassinées après avoir été arrêtées ou sous les dix premiers mois de 1980, et que des centaines d'autres ont disparu* ».

Selon le gouvernement guatémaltèque, ces assassinats sont le fait de groupes incontrôlés, tels que l'Escadron de la mort et l'Armée secrète anticommuniste, mais Amnesty International affirme qu'aucune preuve de l'existence de ces groupes n'a été apportée. L'organisation publie, dans son rapport, « *les preuves détaillées que les meurtres sont perpétrés par l'armée et la police* », notamment les témoignages d'un prisonnier « *qui a assisté, en onze jours de détention, au meurtre de trois détenus et a vu les corps de six autres* », et le récit d'un ancien soldat guatémaltèque.

Selon Amnesty International, « *le programme de meurtre est dirigé depuis des bureaux situés dans les bâtiments du palais par une agence présidentielle fondée en 1966, connue jusqu'à il y a peu sous le nom de Centre de télécommunications régionales et qui a ou d'autres dénominations auparavant* ».

En 1978, on a « *estimait qu'environ vingt mille personnes avaient été assassinées ou avaient disparu après avoir été détenues au cours des dix années précédentes* ». L'organisation estime « *à près de cinq mille le nombre de Guatémaltèques arrêtés et tués depuis que le général Lucas Garcia est devenu président en 1978* ».

Les victimes, indique enfin le rapport, « *ont été arrêtées comme critiques, réels ou suspectés, de la politique du gouvernement, et proviennent de toutes les couches de la société guatémaltèque : paysans, travailleurs urbains, clergé, enseignants, étudiants, avocats, médecins, journalistes, travailleurs sociaux* ».

● *Un nouveau charnier* contenant treize cadavres a été découvert dans la ville de Chimaltenango, dans l'ouest du Guatemala, a-t-on appris mardi 17 février dans la capitale guatémaltèque. Les corps étaient tous mutilés et portaient de nombreuses traces de torture. Il s'agit du quatrième charnier découvert dans plusieurs régions du pays, renfermant un total de cinquante-deux cadavres, pour la plupart de paysans. Les autorités n'ont encore fourni aucune explication sur leur origine. — (*A.F.P.*)

Chili

● ACCUSATIONS D'ESPIONNAGE. — Cinq Argentins ont été arrêtés récemment dans le sud du Chili. Quatre d'entre eux sont toujours détenus, et font l'objet d'une accusation d'espionnage, a-t-on appris mardi 17 février. Trois Chiliens, contre lesquels, M. Reagan, précisait-on, a renoncé à réduire sept programmes sociaux dont l'aide médicale pour le troisième âge, l'assistance aux handicapés, les retraites des anciens combattants et les emplois d'été pour les jeunes. Mis à part la défense et les sept programmes intouchables, il ne resterait plus que 360 milliards pour répartir les coupes, ce qui reviendrait à supprimer 1 dollar sur 7 ou 8.

Pour le diminution des taxes, les indiscrétions étaient plus précises. Le président tiendrait sa promesse de réduire la progression des impôts sur le revenu de 10 % chaque année pendant trois ans pour toutes les tranches. Mais cette mesure n'entrerait en vigueur que le 1er juillet, alors que les allégements fiscaux pour l'industrie seraient rétroactifs au 1er janvier. L'État perdrait ainsi 6,4 milliards de dollars de recettes en 1981 et 44,2 milliards en 1982.

Quant aux déréglementations administratives, un échantillon en a été donné mardi. Il ne sera plus obligatoire de surveiller le thermomètre dans les bâtiments administratifs pour économiser l'énergie. D'une manière générale, toutes les agences gouvernementales sont invitées désormais à choisir les réglementations les moins coûteuses. — R. S.

● *Le prix plafonné (Trigger Price) fixé par le gouvernement américain* pour déterminer le niveau maximum des prix des aciers d'importation va être relevé de 4,4 % au 1er mars 1981. Il avait déjà été relevé de 0,9 % au 1er janvier 1981, mais cette augmentation avait été jugée trop faible par les sidérurgistes américains, qui ont augmenté leurs prix intérieurs de 6,5 % au début de l'année. La « *compensation* » accordée par le service du président Reagan leur permettra donc de contenir les importations, et semble signifier que le nouveau gouvernement se montrera plus soucieux de protéger la sidérurgie nationale que ne l'avait fait le président Carter.

Le Monde
publiera demain
● IDÉES : Le P.C. et sa forteresse, par André Fontaine.
● ENTRETIEN avec Bertrand Renouvin.
● « LE MONDE DES LIVRES » : L'après-Sartre ; Henri Calet, ce méconnu considérable.

CARDINAL
MARTY
Chronique vécue de l'Eglise de France
Entretiens avec Jean Bourdarias
LE CENTURION

DIPLOMATIE

APRÈS DEUX INCIDENTS

Les missions militaires française à Prague et tchécoslovaque à Paris sont réduites au minimum

« *Le gouvernement français s'élève contre l'occucation d'espionnage portée par l'agence C.T.K. à l'encontre de diplomates français en poste à Prague*, a déclaré, mardi 17 février, le porte-parole du Quai d'Orsay. *A la suite d'incidents dont ont été victimes ces diplomates, et pour éviter leur répétition, il a décidé de réduire les effectifs de la mission militaire française à Prague, et d'appliquer une mesure symétrique à l'ambassade tchécoslovaque à Paris. En conséquence, le rappel de deux diplomates tchécoslovaques en poste à Paris a été demandé par la France.* »

Les incidents dont ont été victimes deux des trois attachés militaires français à Prague ont donné lieu à une certaine confusion, volontairement entretenue d'ailleurs par les Tchécoslovaques (*le Monde* du 17 février).

Les deux incidents ont eu lieu dans la région de Mlada-Boleslav, en Bohême, les 3 et 9 décembre et les 28 et 29 janvier. Dans le premier cas, le commandant Hudelist, attaché militaire adjoint pour les forces terrestres, et un adjudant qui l'accompagnait ont été contraints de quitter leur voiture, fouillés et détenus plusieurs heures. Dans le second cas, le lieutenant-colonel Huet, attaché des forces armées, a été pris à partie par des civils alors qu'il circulait dans la région. Il est resté toute une nuit enfermé dans sa voiture jusqu'à ce qu'un autre membre de la mission militaire française, accompagné d'un membre du protocole tchécoslovaque, vienne le délivrer.

Le gouvernement français a alors décidé de « réduire » sa mission militaire à Prague, en rappelant les « *numéros un et deux* », le lieutenant-colonel Huet et le lieutenant-colonel Videlo, attaché des forces terrestres, mais non le « *numéro trois* », le commandant Hudelist, impliqué dans l'incident. Il a fait également rentrer en France l'adjudant qui accompagnait ce dernier et qui n'avait pas de statut diplomatique. Il a demandé « *symétriquement* » le départ des « *numéros un et deux* » de la mission militaire tchécoslovaque en France et d'un employé « non diplomate » de l'ambassade.

Le gouvernement de La Haye réexamine ses liens avec les Antilles néerlandaises

De notre correspondant

Amsterdam. — Une conférence sur l'avenir politique des Antilles néerlandaises, qui font toujours partie du royaume des Pays-Bas, s'est ouverte le lundi 16 février à La Haye. Le ministre néerlandais responsable des Antilles, M. Fons Van Der Stee, a cependant affirmé récemment que la question de l'indépendance n'y serait pas abordée.

Environ deux cent cinquante mille personnes habitent les îles Curaçao, siège du gouvernement central, Aruba et Bonaire (Iles sous-le-Vent) et, à environ 900 kilomètres au nord-est de celles-ci, Saint-Martin, dont la France occupe la moitié, Saba et Saint-Eustache.

Un mouvement indépendantiste, le Mouvement électoral du peuple, existe dans l'île d'Aruba (63 000 habitants), dirigé par M. Betico Crous. Fort des installations pétrolières d'Aruba, il revendique pour le moins « un statut à part » pour l'île, où la prédominance de Curaçao est mal acceptée. Assez ambigu quant à ses projets, il réclame tantôt l'indépendance pour Aruba, tantôt le droit de nouer des liens étroits avec le Venezuela tout proche, et dont une partie du pétrole est raffinée à Aruba.

Les autres îles ne connaissent pas d'importants mouvements indépendantistes, mais leurs dirigeants politiques ne sont pas d'accord sur la forme que devraient prendre les relations futures avec les Pays-Bas. Curaçao préfère, dans un avenir indéterminé, un Etat fédéré comprenant les six îles. Saint-Martin, Saint-Eustache et Saba, étant donnée la grande distance qui les sépare des Iles sous-le-Vent, souhaiteraient, pour leur part, conserver les liens actuels avec les Pays-Bas, qui sont définis dans le statut du royaume de 1954.

Un « groupe de travail » néerlandais, dirigé par l'ancien premier ministre, M. Barend Biesheuvel, a conclu, après de nombreuses visites aux Antilles, qu'une période « transitoire » d'environ dix ans serait nécessaire avant qu'une indépendance puisse être envisagée. Après celle de La Haye, une autre conférence est prévue fin mars aux Antilles.

RENÉ TER STEEGE.

M. BREJNEV A RÉPONDU AU MESSAGE DE M. GISCARD D'ESTAING PROPOSANT UNE CONFÉRENCE SUR L'AFGHANISTAN

M. Giscard d'Estaing a reçu, le 3 février, la réponse de M. Brejnev au message qu'il lui avait adressé, le 24 janvier (« le Monde » du 27 janvier), a annoncé l'Elysée mardi 17 février. Il ne semble pas que le retard de cette annonce ait une signification particulière.

Aucune indication n'est donnée à Paris ni à Moscou sur le contenu du message de M. Brejnev — dont l'envoi n'a d'ailleurs pas encore été annoncé dans la capitale soviétique. Le président de la République avait en revanche précisé, dans son entretien télévisé du 27 janvier, qu'il avait proposé au chef de l'Etat soviétique la convocation d'une conférence internationale, sans la participation des Afghans, visant à interdire toute ingérence extérieure en Afghanistan. Rien n'indique depuis que le Kremlin, dont tous les efforts tendent à faire reconnaître le gouvernement de Kaboul comme un interlocuteur valable, ait modifié sa politique. M. Giscard d'Estaing rappelait aussi à M. Brejnev que toute ingérence en Pologne entraînerait « de très graves conséquences » et faisait appel à la « retenue » de l'U.R.S.S. en Afrique.

● *M. Karmal Babrak à Moscou.* — Le chef de l'Etat afghan a quitté Kaboul ce mercredi 18 février pour l'U.R.S.S., a annoncé Radio-Kaboul. Il s'agit de la seconde visite en Union soviétique du numéro un afghan depuis son arrivée au pouvoir en décembre 1979. M. Karmal Babrak, qui est à la tête de la délégation du parti démocratique populaire (communiste) au 26e congrès du P.C.U.S., est accompagné de deux membres du bureau politique de son parti, MM. Saleh Mohammad Zeray et Noor Ahmad Noor, ainsi que du ministre de la défense, M. Mohammad Rafiee. — (*A.F.P.*)

M. JACQUES SENARD EST NOMMÉ AMBASSADEUR A ROME

Le *Journal officiel* de ce mercredi 18 février publie la nomination de M. Jacques Senard comme ambassadeur à Rome en remplacement de M. François Puaux, qui prend sa retraite.

[Né en 1919, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Jacques Senard est entré aux affaires étrangères en 1947. Il a été au poste au service de presse, à la direction d'Europe (par deux fois), à l'OTAN, au Caire comme premier conseiller et au secrétariat général. Chef du protocole en 1968, il fut ensuite ambassadeur à La Haye (1972), où il fut victime d'une prise d'otages, et au Caire (1976). Il était depuis 1979 inspecteur général des affaires étrangères.]

AFRIQUE

Zambie

M. Mundia devient premier ministre en remplacement de M. Lusilo

Lusaka (*Reuter*). — M. Kenneth Kaunda, chef de l'État zambien, a nommé, mercredi 18 février, M. Nalumino Mundia premier ministre en remplacement de M. Daniel Lusilo, qui occupait ces fonctions depuis 1978. Ce dernier est nommé président de la sous-commission sociale et culturelle du comité central du parti de l'Union nationale pour l'indépendance. M. Lusilo conserve ainsi sa place au comité central.

D'autre part, M. Humphrey Mulemba, membre du comité central du parti et ancien ministre, a été nommé secrétaire général en remplacement de M. Mainza Chona, nommé ambassadeur « *dans un pays socialiste ami* », a annoncé le président Kaunda. M. Chona a occupé les fonctions de secrétaire général depuis 1977 et était le « *numéro deux* » dans la hiérarchie, après le chef de l'Etat. Ce dernier n'a pas précisé le pays où M. Chona était nommé. Il a néanmoins annoncé que, dans le cadre d'un important remaniement du parti et du gouvernement, l'ambassadeur de Zambie en Union soviétique avait été rappelé pour être nommé à un poste politique régional.

Le président Kaunda a en outre annoncé trois autres changements de portefeuilles, à la jeunesse et aux sports, à la santé et aux transports, à l'énergie et aux communications.

[M. Nalumino Mundia est né en 1927 à Munyama. Après des études à l'université de Delhi, en Inde, et à celle d'Atlanta, en Georgie, il fut d'abord enseignant dans une école privée dans la région de Bulawayo. Militant au sein du parti de l'Union nationale pour l'indépendance (UNIP) dès 1960, il fut plusieurs fois ministre de 1964 à 1966. Ayant rompu avec le parti gouvernemental en 1967, il fut arrêté et assigné à résidence en 1968 et 1969. Elu député sur la liste du Congrès national africain (A.N.C.), mouvement proscrit en 1972, il fut détenu pendant quelques mois en 1973, regagne les rangs de l'UNIP l'année suivante, où il fut réélu au Parlement. En 1974, il fut nommé ministre de la province du Nord-Ouest. Il est membre du comité central de l'UNIP depuis 1978.]

LES ÉTATS DE LA « LIGNE DE FRONT » LANCENT UN AVERTISSEMENT A PRETORIA

A l'issue d'un sommet des pays de la « ligne de front » réuni à Lusaka *mardi 17 février*, les présidents du Botswana, du Mozambique, de la Tanzanie et de la Zambie, ainsi que le premier ministre du Zimbabwe, ont condamné les « *agressions répétées* » de l'Afrique du Sud contre ses voisins et ont rejeté sur Pretoria la responsabilité de l'échec de la conférence de paix sur la Namibie tenue à Genève en janvier. Un représentant du président Dos Santos (Angola), le président Nujoma de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) et un émissaire nigérian ont assisté à ce sommet.

Le même jour, devant le Parlement du Cap, le général Malan, ministre sud-africain de la défense, a accusé les « communistes » de vouloir ouvrir un front contre l'Afrique du Sud en armant les pays voisins, notamment le Mozambique et l'Angola. Selon le général Malan, Moscou aurait livré 300 chars à Maputo et 250 à Luanda.

Mauritanie

● Me ROLAND DUMAS ASSURERA LA DEFENSE DE M. AHMED BABA MISKE. — Me Roland Dumas, avocat au barreau de Paris, va assurer la défense de M. Ahmed Baba Miske, actuellement en résidence surveillée à Akjoujt. Me Dumas a entrepris les démarches nécessaires auprès du ministère français des affaires étrangères pour pouvoir plaider la cause de M. Miske, ancien ambassadeur de Mauritanie à l'ONU et ancien porte-parole du Front Polisario, arrêté à Nouakchott en décembre dernier avec d'autres personnalités accusées d'avoir préparé un complot contre le gouvernement avec la complicité de l'ambassade de Libye.

A ALGER

Le problème tchadien dominera la réunion des États sahariens

De notre correspondant

Alger. — M. Benyahia a ouvert mardi 17 février à Alger une conférence des ministres des affaires étrangères des Etats sahariens, à laquelle participent, outre l'Algérie, la Libye, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad. Cette réunion découle des décisions prises par les chefs d'Etat de ces mêmes pays lors de leur rencontre en mars 1980 à Bamako.

Sans aller, comme le souhaitait alors le Mali, jusqu'à signer un traité de bon voisinage assorti d'un pacte de non-agression et à se doter de structures permanentes, ils étaient alors convenus de tenir un sommet tous les deux ans et de convoquer dans l'intervalle un conseil des ministres. C'est sur l'insistance de l'Algérie que celui-ci a pu être réuni, l'action du colonel Kadhafi au Tchad ayant sérieusement compromis la sérénité des rapports entre les différentes capitales et ayant suscité une vive inquiétude au Mali et surtout au Niger.

Officiellement, les ministres des affaires étrangères vont faire le point de leur action en matière de coopération. Le bilan sera vite établi. Le sommet de Bamako avait créé en ce domaine cinq commissions spécialisées. Deux d'entre elles se sont réunies, la première à Nouakchott, la seconde à Alger. Elles ont proposé la création d'un centre de recherche saharienne qui pourrait être implanté à Djanet au sud-est de l'Algérie, non loin de la frontière avec la Libye, et la constitution d'un « comité scientifique saharien ». Elles ont mis en place des groupes d'experts.

La réunion d'Alger sera largement consacrée au problème tchadien. Les représentants de Tripoli et de N'Djamena tiennent là une occasion de rassurer dans des rencontres informelles leurs collègues maliens et nigériens. Les Algériens jouent la carte de la légalité. Le gouvernement de M. Goukouni Oueddei est une réalité et il convient donc pour eux de le renforcer, de l'aider dans sa tâche et d'appuyer les efforts de l'O.U.A. pour normaliser la situation. N'Djamena pourra ainsi, pense-t-on à Alger, plus facilement prendre ses distances avec Tripoli et faire respecter sa souveraineté.

Dans son discours d'ouverture, M. Benyahia a donc lancé un appel « *à redoubler d'efforts pour assurer à notre ensemble avec plus de détermination un climat de paix et de compréhension* ».

DANIEL JUNQUA.

Tunisie

Les entretiens franco-tunisiens

(*Suite de la première page.*)

» C'est dans cet esprit, justement, que nous maintenons des rapports étroits, des relations que l'on a pu qualifier de privilégiées. C'est dans cet esprit que nos deux pays se sont rencontrés, et c'est dans cet esprit enfin que les présidents Bourguiba et Giscard d'Estaing ont pu avoir de nombreux contacts. Enfin, en septembre, M. Barre a été le premier homme d'Etat européen de son niveau à visiter la Tunisie depuis la constitution du nouveau gouvernement. Et c'est ce qui fait que nous avons des positions généralement proches, que ce soit dans la définition des conditions d'une saine coopération ou dans l'appréciation de certains aspects des questions internationales ou des problèmes économiques mondiaux.

— *Pendant ces quatre derniers mois, les experts des deux pays ont poursuivi leurs discussions sur la création d'une banque tuniso-française d'investissement avec la participation de capitaux arabes, à laquelle M. Barre avait donné son aval. Où en est aujourd'hui le projet ? Quels pays arabes y seront associés ?*

— Les discussions entre experts ont permis de définir les contours du projet et d'établir un projet de convention qui sera, je l'espère, paraphé à Paris à l'occasion de ce voyage par les banques françaises qui ont accepté d'y adhérer et qui sont parmi les plus importantes et les plus représentatives (3). Par ailleurs, les discussions avec les partenaires arabes se poursuivent normalement, tant avec l'Irak qu'avec les Emirats, et l'on prévoit la signature définitive de la convention par les trois partenaires à ce « *trilogue* » au cours du mois prochain vraisemblablement.

Une « utilisation électoraliste de l'immigration »

— *Etes-vous préoccupé par le problème des travailleurs tunisiens émigrés en Europe et particulièrement en France ? Quelle a été votre réaction devant les prises de position du parti communiste français sur l'émigration et les récents incidents qui se sont produits, comme par exemple à Vitry et à Montigny-lès-Cormeilles ?*

— Ce n'est certainement pas d'aujourd'hui que date la préoccupation du gouvernement tunisien face au problème de l'émigration. Dès le départ, l'émigration a été conçue comme solution essentiellement provisoire. Et toute notre politique, tous nos plans de développement visent justement à maîtriser l'emploi afin de marginaliser le plus rapidement possible chômage et émigration. Evidemment, l'émigration existe en France et en Europe. Il y a quelques années, l'Europe avait un besoin vital des émigrés parce que les jeunes Européens répugnaient à occuper certains emplois contraignants et mal rémunérés. Aujourd'hui, avec la crise économique, les difficultés des entreprises un peu partout dans le monde, la concurrence et la nécessité de nouvelles stratégies, nous savons que de plus en plus de jeunes Européens ou de moins jeunes éprouvent des difficultés à trouver ou à retrouver un emploi, d'où cette tentation maintenant de renier les « *étrangers* », Africains, Maghrébins, Turcs..., même si la présence de ces émigrés est justement utile à la sauvegarde de l'économie et donc de l'emploi, force est de constater qu'il y a désir d'une utilisation démagogique ou électoraliste de ce phénomène, que ce soit à l'extrême gauche ou à l'extrême droite. Nous ne pouvons que le regretter.

» Mais je crois qu'il ne faudrait pas généraliser, et le peuple français dans son ensemble sait se montrer un hôte patient et [illegible] catégorie spéciale d'invités que sont les émigrés. Je suis satisfait de voir que de nombreuses personnalités politiques du gouvernement, de la majorité et de l'opposition ont su œuvrer pour atténuer ce désaccord et éviter qu'il ne dégénère en conflit de nature raciste. En ceci, je dois dire que le gouvernement tunisien a apprécié à leur juste valeur les propos de M. Raymond Barre affirmant la volonté du gouvernement français de mener malgré les retombées de la crise une politique favorable à l'épanouissement moral et social des immigrés en France.

— *A moins d'un an de l'entrée en application de votre VIe Plan de développement, quelle aide attendez-vous de la France ?*

— Plus qu'une « aide », nous attendons de la France une coopération rénovée, élargie, approfondie et diversifiée concernant tant les domaines économique et financier que les domaines social et culturel. Le VIe Plan met l'accent sur une industrialisation avancée dépassant le stade de l'industrie de substitution intégrant une plus grande valeur ajoutée tunisienne, appelant un transfert de technologies plus prononcé et requérant une échelle plus large et de longues séries.

» L'approfondissement de notre coopération passe par la création du plus grand nombre possible de projets communs où nous partagerons les risques et les responsabilités de la gestion technique, commerciale et financière. Ces projets communs peuvent être élargis à d'autres partenaires, notamment maghrébins, arabes ou africains. La Tunisie a atteint un stade de développement lui permettant de servir de catalyseur et de point de rencontre pour cette catégorie de projet. Elle s'en donne les moyens, puisque, outre la Banque d'investissements qu'on vient d'évoquer, et la Banque de développement économique de la [illegible] autres grandes institutions, la Banque tuniso-koweïtienne de développement et la Société tuniso-saoudienne d'investissement déjà instituées, chacune au capital de 250 millions de dollars, constitueront le support financier de cette industrialisation de grande envergure à laquelle nous souhaitons associer pleinement la France, l'industrie et la technologie françaises. La France et la culture française sont présentes en Tunisie au niveau que nous connaissons tous et dont nous nous félicitons. Par contre, l'industrie et la technologie françaises sont encore des « vendeurs » pour la Tunisie et non pas des « *entrepreneurs* » et des « *associés* » assurant la vraie coopération ayant quelque lien avec l'industrie française. Un rééquilibrage de notre coopération entre le culturel et l'industriel s'impose pour que l'ensemble puisse continuer à imprimer à notre coopération le caractère privilégié qui la définit.

— *Pouvez-vous préciser la nature mais aussi les limites du « choix politique » que fait votre gouvernement en décidant d'encourager les investissements arabes ?*

— Ce choix politique est dans la nature des choses. Ce qui ne serait pas naturel, c'est de ne pas avoir avec les pays frères du monde arabe une coopération au moins aussi large, aussi étendue et aussi approfondie que celle que nous avons, et que nous voulons sauvegarder et amplifier avec les pays amis d'Europe et d'Amérique, et notamment avec la France. Cette coopération avec le monde arabe a une nature politique, économique, financière, mais aussi culturelle et de civilisation, étant donnée la communauté de langue et de religion qui nous lie à la communauté arabe. Elle n'a de limite que le respect de notre souveraineté, de nos options et de nos intérêts.

— *La Tunisie a suivi avec attention les derniers développements survenus au Tchad. Quelle est votre opinion ? La récente visite à Tunis du secrétaire libyen aux affaires étrangères a-t-elle dissipé les réserves, sinon les inquiétudes, qu'ils avaient fait naître ? Comment avez-vous accueilli la position française sur le problème ?*

— Si la Tunisie a suivi avec attention ce qui s'est passé au Tchad, c'est tout simplement parce que, en tant que pays arabe et africain, elle se sent évidemment concernée par tout ce qui se passe dans la région. Cela dit, le drame tchadien, la tragédie de cette population condamnée à des troubles, à des remous et à une guerre civile, durent depuis trop longtemps. Et le fait que le Tchad, comme la Tunisie soit membre de l'O.U.A. n'est pas étranger à nos préoccupations. A cet égard, nous avons exprimé ces préoccupations bien avant les derniers développements et nous n'avons pas manqué de nous en ouvrir à nos frères libyens, qui nous ont affirmé notamment que la volonté du peuple tchadien de s'exprimer librement et de choisir en toute indépendance sera respectée.

Quant à la position française, nous profiterons de cette visite pour échanger nos points de vue à ce sujet. »

Propos recueillis par
MICHEL DEURÉ.

(3) Il s'agit de la B.N.P., de la Banque de Paris et des Pays-Bas, du Crédit agricole et probablement aussi du Crédit commercial français.

PROCHE-ORIENT

EN PRÉSENCE DU CHANCELIER KREISKY

Le président Sadate déclare que M. Arafat n'est pas apte à assumer la direction du mouvement palestinien

De notre correspondant

Le Caire. — « *Yasser Arafat n'est plus en mesure d'assumer la direction de la résistance palestinienne (...). C'est un dirigeant compromis, incapable de prendre une décision et soumis aux injonctions soviétiques et syriennes (...). L'Organisation de libération de la Palestine doit se trouver un chef (...) qui ne renie pas ce qu'il a décidé la veille.* » Le président Sadate a tenu ces propos lors d'une conférence de presse tenue conjointement au Caire le mardi 17 février avec M. Kreisky. Le chancelier d'Autriche, qui achevait une visite officielle en Egypte et qui fut naguère le premier dirigeant européen à recevoir dans sa capitale M. Arafat, a paru quelque peu embarrassé. Toutefois, il s'est borné à déclarer : « *Mes points de vue actuels ne sont pas forcément ceux du président égyptien, mais je peux comprendre sa motivation.* »

On ne peut nier que la conciliation fasse partie du tempérament de M. Arafat, même s'il n'a pu jusqu'à présent donner vraiment libre cours à cette qualité.

Nombre d'Arabes continuent d'estimer (et souvent de souhaiter) que tôt ou tard M. Arafat pourrait être l'homme d'un compromis avec Israël. Dès lors, pourquoi ces violentes attaques du président Sadate, précédées de ragots de la presse cairote tendant à présenter M. Arafat comme perdu par la *dolce vita* alors que son austérité de mœurs est proverbiale ?

Deux hypothèses au moins sont évoquées ici. Soit que M. Sadete est arrivé à la conclusion, après les conversations que M. Arafat a eues récemment à Beyrouth avec une personnalité égyptienne indépendante, M. Abderrahmane Cherkaoui, que les positions du chef de l'O.L.P. à l'égard de sa politique se sont irrémédiablement durcies, et il veut alors, par dépit, masquer bruyamment l'échec de la tentative égyptienne de reprendre langue avec les Palestiniens. Soit que le raïs est persuadé que l'O.L.P. est affaiblie, à cause du conflit irako-iranien et de la dépendance politico-militaire de plus en plus grande des Palestiniens à l'égard de Damas et de Moscou, et il a voulu faire comprendre à M. Arafat que s'il prenait ses distances avec ses protecteurs actuels, il pourrait de nouveau trouver de l'aide en Egypte. M. Sadate a, en effet, proposé que l'éventuel gouvernement palestinien en exil, dont il a préconisé à plusieurs reprises la formation depuis huit ans, et ce mois-ci lors de son passage à Paris, s'installe au Caire. Il faut noter, cependant, que le président Sadate ne pense pas à cette éventualité pour l'immédiat. D'après lui, le cabinet palestinien en exil « *ne serait appelé à exercer ses responsabilités qu'en 1985, en admettant qu'un accord (égypto-israélien) sur l'autonomie en Cisjordanie et à Gaza ait pu être trouvé avant la fin de cette année* ».

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

Barnett
Chemisier Habilleur
19, AV. VICTOR-HUGO 16e
SOLDES ANNUELS
DERNIERS JOURS

EUROPE

Pologne

L'Union indépendante des étudiants est officiellement enregistrée

Les autorités polonaises, recherchant un retour au calme, ont fait enregistrer, mardi 17 février, tard dans la soirée, l'Union indépendante des étudiants (N.Z.S.) par le ministre de l'enseignement supérieur. Cette mesure devrait rapidement mettre fin aux grèves des étudiants. Un accord sur les autres revendications estudiantines devait, en principe, être signé ce mercredi après-midi à Lodz, où le mouvement avait commencé il y a quatre semaines.

L'accalmie renforce la « main » du chef du parti, M. Kania, qui s'est rendu mardi 17 février à Berlin-Est, à l'égard de ses alliés les plus critiques. En R.D.A., comme à Prague et à Moscou, seuls les membres du KOR sont désormais attaqués dans la presse. Ce mercredi, la « Literatournaya Gazeta » de Moscou affirme que MM. Michnik et Kuron et leur comité d'autodéfense sociale sont financés par les « services spéciaux occidentaux » pour mener « leur activité de sape ».

M. Kania renforcé vis-à-vis de ses alliés du camp socialiste

De notre correspondant

Varsovie. — La visite à Berlin-Est de M. Kania, mardi 17 février, venant après celle faite à Prague dimanche dernier, renforce la position de la direction polonaise vis-à-vis de ses alliés du camp socialiste.

Lors des deux voyages qu'il avait dû faire à Moscou, les 30 octobre et 5 décembre, le premier secrétaire du POUP était dans la situation désagréable d'un suspect (de laxisme) répondant à une convocation pour enquête. Depuis, la crise polonaise n'a fait que s'approfondir avec la radicalisation continue de l'ensemble de la société et l'entrée en lice des paysans et des étudiants. Mais une accalmie (consacrée mardi par l'enregistrement de l'association indépendante des étudiants) est apparue ces derniers jours, même si la trêve de trois mois demandée par le général Jeruzelski paraît encore incertaine. Cette pause redonne toutefois une crédibilité à la direction polonaise, dans la mesure où elle fait suite à la fermeté affichée par le dernier plénum et au soutien de l'armée qu'apporte implicitement à M. Kania, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, la formation du nouveau gouvernement.

En apparence au moins — ce qui n'est pas négligeable — le contexte s'est modifié. C'est donc dans une position de force relative que M. Kania a pu décider de se rendre impromptu à leur invitation, dit-on officiellement, chez MM. Husak et Honecker. On saura peut-être un jour ce qu'a été réellement l'atmosphère de ces discussions, mais les communiqués les qualifient d'« amicales » (Berlin) ou de « crédibles » (Prague). Contrairement à ceux de Moscou, ces communiqués ne sont aucunement centrés sur les moyens de juguler la crise polonaise : ils font état banalement d'échanges réciproques d'informations sur la situation des pays concernés, d'un tour d'horizon international et d'une « identité de vues sur tous les problèmes de base ».

Il y a une restriction dans ces deux derniers mots, mais cela ne suffit pas à ternir le succès qu'a su remporter M. Kania en se faisant recevoir, fort de ses atouts du moment, dans les deux capitales d'où avaient été lancées, depuis août, les critiques les plus virulentes contre le cours des événements de Pologne. Il est peu probable maintenant que de nouvelles attaques contre Varsovie soient lancées à court terme, de Prague et de Berlin-Est, et la délégation polonaise devrait pouvoir envisager avec moins d'appréhension sa participation au vingt-sixième congrès du parti soviétique qui s'ouvre, lundi 23 février, à Moscou. Dernier avantage de ces initiatives, elles ont été bien reçues dans l'opinion publique, qui déplorait que les autorités soient, jusqu'à maintenant, restées passives face à ce qu'il faut bien appeler les ingérences des pays frères dans les affaires intérieures polonaises. Pendant que le premier secrétaire se trouvait à Berlin, le premier ministre a, quant à lui, reçu l'ambassadeur soviétique puis, ensemble, ceux des autres pays membres du pacte de Varsovie.

Pro... avec les paysans

Loin du bruit et de la fureur, de règle jusqu'à maintenant, cette semaine est d'autant plus importante qu'on saura, d'ici à dimanche, si des compromis prennent forme sur les problèmes les plus difficiles de l'heure. Les conversations ouvertes lundi soir avec les paysans en grève de Rzeszow semblent porter des fruits. Malgré des difficultés sur la garantie constitutionnelle de la propriété de la terre, le mode de désignation des maires des villages (actuellement nommés par l'administration) et les constructions d'églises, un accord pourrait être conclu. Afin de ne pas aviver, pour l'instant, le conflit sur les syndicats agricoles, il serait envisagé que le comité de grève signe le protocole en tant que « représentant des comités de fondation des associations paysannes ».

Le projet de loi syndicale, dont l'élaboration achoppe sur la réglementation du droit de grève et sur les organisations agricoles, sera l'objet, samedi, d'une nouvelle réunion entre les syndicats et le gouvernement. Les dirigeants de Solidarité, qui font preuve à ce sujet d'un certain optimisme, sont, en revanche, nettement plus sceptiques quant au geste que pourrait faire le pouvoir, lors de la réunion commune de jeudi prochain, dans les domaines de la censure et de l'accès syndical aux médias.

Il est vrai que ce sont là des sujets particulièrement délicats et qu'au cours des quatre journées de tractations ininterrompues qui ont permis d'arriver mardi soir à la reconnaissance du N.Z.S., l'union indépendante dont se sont dotés les étudiants, les syndicalistes ont constaté que la volonté du général Jeruzelski d'écarter les tensions inutiles n'était pas partagée par tous au sein du pouvoir. Force de l'habitude ou volonté politique délibérée, le ministre de l'enseignement supérieur s'est ingénié, jusqu'au dernier moment, à multiplier les difficultés — malgré les recommandations précises qui lui avaient été faites en haut lieu. Outre l'enregistrement du N.Z.S., l'accord qui devait être signé ce mercredi après-midi à Lodz rend facultatifs les cours de russe et de sciences politiques.

BERNARD GUETTA.

● *Le Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés* organise, le lundi 23 février, à la Mutualité (grande salle), une soirée d'hommage à la Pologne : « Six heures pour la Pologne », de 18 h. 15 à 0 h. 15.

Participation aux frais : 40 F ; participation de soutien : 150 F pour le fonds de Solidarité-Pologne.

Remous en Espagne

(Suite de la première page.)

Sous ses ordres se trouvaient le chef de la brigade régionale d'information de Madrid, limogé samedi dernier, et les cinq inspecteurs directement responsables de l'interrogatoire de J. Arregui, qui ont été écroués mardi. Quatre autres commissaires généraux à la tête de la sous-direction de la police ont également demandé à être relevés de leurs fonctions, de même que deux chefs de service, indique le ministère.

M. Roson a déclaré qu'il lui faudrait accepter ces démissions et a montré son inquiétude en indiquant que la police courrait un grave danger si cette vague de démissions n'était pas stoppée.

L'opposition a vivement réagi, et M. Santiago Carrillo, secrétaire général du parti communiste, a déclaré que les policiers formés sous le franquisme « montraient moins d'intérêt à lutter contre le terrorisme qu'à déstabiliser la démocratie ». M. Gregorio Peces Barba, porte-parole du parti socialiste ouvrier, a dénoncé les pressions que ces démissions pourraient exercer sur le Parlement.

M. Peces Barba s'est d'autre part déclaré peu satisfait des explications données par M. Roson et a indiqué que son parti comptait déposer une motion sur l'affaire Arregui au Parlement.

M. Roson, au cours du débat, a indiqué que si des traces de violences avaient été relevées sur le cadavre du militant de l'ETA, il n'était pas établi « où, quand et comment ces violences s'étaient produites ». Cependant, les soupçons pèsent sur les auteurs de l'arrestation et de l'interrogatoire de J. Arregui pendant ses neuf jours de garde à vue et « la justice s'abattra sur eux de tout son poids » si ces soupçons se vérifient. Le ministre de l'intérieur a rappelé que, selon la police, J. Arregui avait été blessé en opposant une vive résistance lors de son arrestation. Le rapport d'autopsie indique qu'il est mort de broncho-pneumonie et que le cadavre présentait des lésions diverses dont des brûlures aux deux pieds « ni anciennes ni récentes ». On indique d'autre part, que le compagnon de J. Arregui, M. Echave, a subi lundi soir une opération pour lui extraire de l'épaule une balle reçue lors de leur arrestation à Madrid, il y a quatorze jours.

C'est dans cette atmosphère tendue et incertaine que devait s'ouvrir, ce mercredi, le débat d'investiture de M. Leopoldo Calvo Sotelo, désigné par le roi pour succéder à la tête du gouvernement à M. Adolfo Suarez. L'affaire Arregui, en empoisonnant l'atmosphère, a probablement coûté à M. Calvo Sotelo le soutien des députés du parti nationaliste basque (P.N.V.).

Si l'Union du centre démocratique (U.C.D.) semble avoir, momentanément au moins, surmonté ses divisions pour soutenir son candidat, il manquera néanmoins 11 voix à M. Sotelo pour être assuré de la majorité absolue. Il pourrait les trouver avec l'appui de quelques députés isolés chez les neuf nationalistes catalans qui ne se sont pas encore prononcés, ou à droite chez les neuf députés de l'Alliance populaire qui refusent cependant de lui donner un chèque en blanc. Faute de majorité absolue, M. Sotelo pourrait être investi à la majorité simple, quarante-huit heures après le premier vote. Cela augurerait mal de ses chances de former un gouvernement stable jusqu'aux élections de 1983 et renforcerait la possibilité d'élections générales anticipées dans lesquelles l'U.C.D. aurait tout à perdre.

(Intérim.)

ASIE

LE VOYAGE DU PAPE AUX PHILIPPINES

Jean-Paul II met les pauvres en garde contre la tentation des idéologies « qui ne proposent que des valeurs matérielles »

Manille. — *L'événement marquant du voyage de Jean-Paul II aux Philippines, ce mercredi 18 février, devait être la cérémonie de béatification, au cours de l'après-midi, des seize martyrs de la mission dominicaine qui périrent à Nagasaki, au Japon, entre 1633 et 1637. Il s'agit de neuf Japonais, de quatre Espagnols, d'un Italien, d'un Français et d'un Philippin. Ce dernier, un laïc marié père de trois enfants, Lorenzo Ruiz, est le premier martyr philippin. Le Français, Guillaume Courtet, était un prêtre dominicain de Sérignan, près de Montpellier. Une délégation française est arrivée à Manille pour assister aux cérémonies (1).*

Auparavant, le matin, Jean-Paul II avait rencontré les étudiants de l'université catholique de Saint-Thomas où il a prononcé un discours destiné à la jeunesse philippine. En soulignant le rôle important qui revient aux jeunes universitaires pour la construction du pays, le pape a déclaré : « Les mots de catholicité et d'université sont presque synonymes. Ni l'Eglise ni l'Université ne reconnaissent de frontières. »

Ensuite, en fin de matinée, le pape a « visité » le bidonville de Tondo.

De notre envoyé spécial

La « visite » de Jean-Paul II au bidonville de Tondo avait été préparée à la perfection, jusqu'aux chants en polonais qu'on avait appris aux enfants, tel celui cher au cœur du pape : « *Marie, reine de Pologne, tu es toujours avec moi* ». Comme on l'avait supposé, le pape n'a rien vu du véritable bidonville. Il est resté sur l'estrade dressée devant la nouvelle église de Notre-Dame de la Paix et du Bon Voyage, sans pénétrer, faute de temps, dans deux maisons préparées spécialement pour le recevoir.

La partie de Tondo où est située cette nouvelle église a été rénovée grâce à un prêt de la Banque mondiale. Comme l'annonçait avec beaucoup d'optimisme une pancarte brandie devant le pape : « *Welcome to Tondo ! A slum before, now a beautiful land we own* » (Bienvenue à Tondo ! Auparavant un bidonville, aujourd'hui une belle terre qui nous appartient). Un fier slogan quelque peu contredit par les faits...

Dans son homélie aux habitants de Tondo, Jean-Paul II a rappelé que son prédécesseur, Paul VI, avait béni la première pierre de l'église, dix ans auparavant. « *On me dit que beaucoup de choses ont changé depuis lors,* » a ajouté le pape, *et que le peuple de Tondo a réalisé de grandes choses par la constitution d'organisations propres pour le développement spirituel, pastoral, social et économique.* » Discrète allusion à la bataille menée par la population du bidonville contre son éviction ?

Après un long développement sur le pauvre, image du Christ, et une explication de la première béatitude : « *Bienheureux les pauvres en esprit* » — « *message que je prêche à tous, qu'ils soient riches ou pauvres* » — le pape a ajouté : « *Si l'Eglise a une prédilection pour les pauvres, cela ne veut pas dire qu'elle ne s'intéresse qu'à une seule classe ou catégorie de la société.* » Et il a terminé par une mise en garde adressée aux déshérités contre la tentation des « *idéologies qui ne proposent que des valeurs matérielles ou des idéaux temporels, et qui séparent le développement politique, social et économique des choses de l'esprit, et cherchent le bonheur en dehors du Christ. La voie vers votre libération totale n'est pas celle de la violence, de la lutte des classes ou de la haine ; c'est la voie de l'amour, de la fraternité, de la solidarité pacifique* ».

Le départ précipité du pape de Tondo, sans même entrer dans la nouvelle église, où une foule l'attendait, a déçu, d'autant plus que, la veille, il avait passé deux heures au palais Malacanang pour la visite officielle au président Marcos et à son épouse, le tout retransmis en direct par la télévision : événement inconnu lors des voyages précédents. En réponse au discours de M. Marcos, Jean-Paul II s'est adressé au président et à la nation philippine. Il a rappelé les valeurs à respecter : « *La femme au foyer, l'importance de la famille, l'indissolubilité du mariage, le droit des enfants à naître.* »

Dans le domaine politique, il y eut une référence voilée à la situation tendue et peut-être à la loi martiale. « *Même dans des circonstances exceptionnelles,* » a dit le pape, *on ne peut jamais justifier une violation de la dignité fondamentale de la personne humaine ou des droits fondamentaux qui la sauvegardent* ». Mais il y eut aussi une phrase malencontreuse, qualifiant le président et ses ministres d'« *hommes auxquels le peuple a confié le gouvernement de la nation* », alors que le régime actuel se maintient en place par la force et l'illégalité...

Jean-Paul II avait terminé sa première journée bien chargée par une rencontre avec les évêques philippins, auxquels il a parlé notamment du « *rôle sacerdotal des prêtres* », de la « *responsabilité des laïcs* » et surtout de la « *vocation spécifiquement missionnaire de l'Eglise des Philippines* », qui doit porter la bonne nouvelle aux peuples d'Asie.

ALAIN WOODROW.

(1) Menée par M. François Delmas, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'environnement et du cadre de vie, la délégation française comprend Mgr Louis Boffet, évêque de Montpellier, le chanoine Estournet, curé de Sérignan, et des descendants de la famille de Guillaume Courtet. Le chanoine Estournet, qui a apporté du vin de son pays pour la messe de béatification, a été associé de près à la cause de béatification. D'autre part, le Père Vincent de Couesnongle, maître général des dominicains, est venu de Rome pour la cérémonie.

Derrière les palissades

De notre envoyé spécial

Manille. — *La majeure partie du bidonville de Tondo « visité » par le pape avait été dissimulée par une palissade. Derrière celle-ci on aperçoit des cabanes en bois à perte de vue : entassées, superposées, telles des cages à lapins. Chacune abrite plusieurs familles. Cette ville sur pilotis s'étale autour de la baie de Manille et s'accroît régulièrement. Pour gagner un peu de terrain précieux, des cabanes ont été construites au-dessus de l'eau. Sous le soleil brûlant, les bruits, les odeurs, la promiscuité, sont insupportables. Lorsqu'il pleut, c'est une mer de boue. Lorsqu'il y a un typhon — plusieurs fois par an — tout est dévasté. Les habitants des bidonvilles sont entassés dans les maisons ; devant les portes, les enfants, nus et sales, jouent dans la fange, avec les animaux domestiques : chiens, chats, voire cochons. Pour 90 %, la population est au chômage, et les hommes font subsister leur famille comme ils le peuvent — artisanat, vente de menus objets, pêche dans la baie, déjà très polluée, aussi bien par les détritus des bidonvilles, dépourvus de toute installation sanitaire, que par la pollution industrielle, qui résulte de l'implantation d'usines dans le port. Les enfants peuvent gagner quelques centavos en récupérant des boîtes de conserve dans les décharges publiques pour les vendre à des usines de retraitement.*

Il n'y a pas d'eau courante, et les bidons apportés par la municipalité sont revendus par la suite aux particuliers. Le manque d'hygiène est la première cause du taux de mortalité élevé, dont les enfants sont surtout les victimes. On voit des cercueils d'enfants exposés dans les maisons et veillés par les familles pendant plusieurs jours, faute d'avoir réussi à trouver les pesos nécessaires à l'enterrement... — A. W.

A TRAVERS LE MONDE

Cuba

● LA PRISE D'OTAGES DE L'AMBASSADE DE L'EQUATEUR. — Les autorités cubaines ont exigé, mardi 17 février, la reddition inconditionnelle des vingt-neuf Cubains qui détiennent depuis samedi des diplomates en otages dans les locaux de l'ambassade de l'Equateur à La Havane. Elles ont toutefois confirmé que l'armée ne donnerait l'assaut au bâtiment qu'avec l'accord du gouvernement de Quito, dont la mission de négociation (*le Monde* du 18 février) a été longuement reçue mardi par les dirigeants cubains. — *(A.F.P.)*

Malte

● LES RELATIONS AVEC TRIPOLI. — Malte ne pourra plus exporter de marchandises en direction de la Libye, à la suite d'une récente décision du gouvernement de Tripoli, a-t-on appris mardi 17 février à La Valette. Les autorités libyennes justifient leur décision par « *la situation du marché intérieur* » ; mais leur refus apparaît surtout comme une conséquence du différend maltO-libyen à propos de l'exploitation de certains gisements pétroliers sous-marins. La Libye avait été, pendant des années, le principal débouché commercial africain de Malte, qui y exportait environ 170 millions de francs de biens de consommation par an. — *(A.P.)*

Mexique

● SIX DES SEPT PERSONNES RETENUES EN OTAGES au rectorat de l'université de Mexico par un groupe d'étudiants armés ont été libérées dans la nuit du mardi 17 au mercredi 18 février. Les occupants, qui avaient fait irruption dans les locaux universitaires mardi matin, avaient averti que toute tentative d'expulsion par la force se solderait par la mort des otages. La personne restant entre leurs mains est M. Leopoldo Silva, secrétaire particulier du recteur de l'université. — *(A.F.P.)*

● LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE A PARIS. — M. de Oteiza, ministre mexicain de l'industrie et du patrimoine, est arrivé mardi soir 17 février à Paris où il était invité par son homologue français M. André Giraud. Au cours de son séjour, qui doit se terminer samedi, M. de Oteiza doit être reçu au Quai-d'Orsay par M. François-Poncet jeudi, et, vendredi par M. Giscard d'Estaing à l'Elysée. — *(A.F.P.)*

Portugal

● LE GENERAL EGIDIO, NOUVEAU CHEF D'ETAT-MAJOR GENERAL. — Il a été désigné, mardi 17 février, par le général Eanes pour lui succéder à la tête de l'état-major général des forces armées. Agé de cinquante-huit ans, il est le troisième chef d'état-major général des forces armées portugaises depuis la révolution du 25 avril 1974, mais le premier à ne pas cumuler de telles fonctions avec celles de président de la République. — *(A.F.P.)*

République fédérale d'Allemagne

● M. FRANÇOIS-PONCET A DUSSELDORF. — Le ministre des affaires étrangères français s'est rendu à Düsseldorf, mardi 17 février, à l'occasion du cent vingt-cinquième anniversaire de la mort de Heinrich Heine (le poète était né en 1797 dans *cette ville*). *De nombreuses* personnalités ouest-allemandes, dont le président Carstens, ont pris part à cette célébration. M. François-Poncet a présenté Heine comme un homme « *qui a combattu toute sa vie pour la cause franco-allemande* ». — *(Corresp.)*

● INFORMATION JUDICIAIRE CONTRE M. ERTL. — Le parquet de Wiesbaden doit ouvrir très prochainement une information judiciaire contre M. Ertl, a-t-on appris mardi 17 février. L'instruction devra établir si le ministre de l'agriculture ouest-allemand a utilisé à des fins personnelles une somme de 9 000 deutschemarks (environ 21 000 francs) qui lui avait été versée en 1978 par la société Tetra-Pak, spécialisée dans le conditionnement du lait, et qui fait elle-même l'objet d'une information. M. Ertl a confirmé avoir reçu cette somme, mais a assuré l'avoir utilisée pour promouvoir la consommation de lait dans les écoles, conformément aux intentions du donateur. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● MORT DU MINISTRE SOVIETIQUE DE L'INDUSTRIE AERONAUTIQUE. — M. Vassili Kazakov, qui occupait ce poste depuis 1977, est mort le mardi 17 février à l'âge de soixante-cinq ans. Le même jour on annonçait à Moscou le décès, à l'âge de soixante-dix ans, de M. Ivan Serbine, qui dirigeait depuis vingt-trois ans le département du comité central contrôlant toutes les industries militaires et les programmes spatiaux. — *(A.F.P.)*

26 %
DE MOINS SUR
VOTRE APPARTEMENT
CHAMONIX SUD
Délia
Pour tout savoir sur la nouvelle propriété, renvoyez ce bon à Pierre et Vacances - 54, av. Marceau - 75008 Paris - Tél. 720.70.87
Nom ______ Profession ______
Adresse ______
Tél. ______ Tél. bur. ______
PIERRE et VACANCES
CMOm1

ASIE

La controverse entre Tokyo et Washington sur les exportations d'automobiles et la défense pèse sur l'organisation de la visite aux États-Unis de M. Suzuki

De notre correspondant

Tokyo. — L'acuité du mécontentement américain envers les politiques japonaises d'exportation d'automobiles et de défense (l'une étant jugée immodérée et l'autre excessivement modeste) hypothèque l'organisation de la première visite que doit effectuer à Washington le chef du gouvernement japonais. La diplomatie de Tokyo s'est efforcée de faire avancer au plus tôt le voyage de M. Suzuki, initialement envisagé l'été prochain. Le ministère des affaires étrangères s'attache à minimiser l'affaire.

Il n'en reste pas moins que les Américains donnent l'impression de vouloir monnayer leur accord contre un assouplissement de Tokyo en matière d'exportation et de défense. Faute d'un compromis, la rencontre au sommet, dont le but principal est de confirmer, rituellement, le caractère harmonieux de l'alliance entre les deux pays, risquerait de tourner à l'aigre. Il est aujourd'hui question d'une visite préalable du ministre japonais du commerce international à Washington, pour tenter de déblayer le terrain. Mais, comme c'est le cas entre le Japon et l'Europe pour des raisons similaires, les divergences d'intérêt restent de taille et menacent de dégénérer en crise politique.

Depuis l'installation de la nouvelle administration américaine, les pressions se sont accrues en faveur de mesures protectionnistes. Faute d'un engagement formel de la part des autorités et des constructeurs japonais — ce qu'ils ont cherché à tout prix à éviter jusqu'à présent — leur mise en place paraît inévitable. En effet, les Japonais occupent désormais près du quart du marché automobile américain. En 1980, alors que l'industrie américaine licenciait plus de deux cent mille ouvriers, sur un total de sept cent mille, les constructeurs nippons vendaient 2,4 millions d'autos et de camions aux États-Unis, soit 86 % du total des importations.

Tout récemment, le secrétaire américain aux transports, M. Lewis, a révélé que l'administration envisageait des « *restrictions significatives* » aux importations de véhicules japonais ; certains hommes politiques et dirigeants syndicaux cherchent à obtenir l'adoption d'une législation pour les limiter à un niveau acceptable. Le problème risque d'être d'autant plus difficile à résoudre, ici comme sur les marchés européens, que les fabricants japonais, confrontés à une saturation du marché intérieur, poussent leurs exportations et cherchent à retarder l'ouverture de négociations qui, inévitablement, les limiteraient.

L'autre grand point de friction, celui qui porte sur l'effort de défense du gouvernement nippon, a également fait l'objet de vives critiques, tant de la part des Américains que de celle des milieux japonais favorables à un accroissement substantiel du budget militaire (*le Monde* du 8 février).

La dérobade des Japonais

Pour l'année budgétaire 1981-1982, le gouvernement libéral-démocrate a prévu une augmentation des crédits de défense de 7,61 %. Cela reste inférieur au « seuil psychologique » de 10 % du budget et nettement en-dessous des 9,70 % d'augmentation que les États-Unis considéraient comme un minimum absolu de la part de leur allié asiatique au moment où ils exhortent leurs partenaires de l'OTAN à augmenter leurs dépenses militaires.

Le 14 février M. Suzuki affirmait devant les députés qu'il ne faillait pas s'attendre à voir le Japon assumer un rôle militaire dans les relations internationales et qu'il restait attaché à sa politique antimilitariste et antinucléaire (en matière de défense). « *J'ai l'intention*, ajoutait-il, *de dire franchement au président Reagan que le Japon, nation pacifique, contribuera à la promotion de la paix internationale par des mesures d'aide économique et technologique.* » Mais de tels propos peuvent-ils convaincre alors que l'aide japonaise au développement demeure, bien qu'elle ait été récemment doublée, très en deçà du niveau fixé par l'O.C.D.E. ?

Malgré ces sérieux points de friction, l'alliance avec les États-Unis demeure la pierre angulaire de la politique étrangère de Tokyo, tant particulièrement à un moment où les relations entre le Japon et l'U.R.S.S. apparaissent franchement mauvaises (*le Monde* du 10 février). On se montre satisfait, dans les milieux officiels, de l'arrivée au pouvoir du « tandem fort Reagan-Haig ». On y discerne déjà pour les alliés de l'Amérique la garantie d'une phase « *moins inconsistante et plus réaliste* » que celle qui avait caractérisé, vu d'ici, la présence de M. Carter. Non pas que les relations nippo - américaines se soient détériorées de 1976 à 1980, mais on n'avait guère apprécié certaines déclarons jugées irréalistes et émotionnelles.

Les Japonais ne croient pas que M. Reagan ait l'intention de bouleverser ici ou là l'équilibre des forces, ni de pratiquer une politique extrémiste à l'égard de la Chine ou du Proche-Orient. Il est, bien entendu, dans leur intérêt de l'espérer. Ils veulent voir, dans le maintien ici de l'ambassadeur Mansfield, démocrate libéral, un gage d'amitié de la part du nouveau président (les dirigeants nippons souhaitaient voir M. Mansfield conserver son poste) et une preuve de pragmatisme politique de bon augure.

R.-P. PARINGAUX.

Le Monde
PUBLIE
CHAQUE LUNDI
(numéro daté mardi)
UN SUPPLÉMENT
ÉCONOMIQUE

Cambodge

L'UNIFICATION DE LA RÉSISTANCE ANTIVIETNAMIENNE

« J'exige des garanties pour une coopération avec les Khmers rouges » nous déclare le prince Sihanouk

Nous publions ci-dessous le premier article de Manuel Lucbert, qui remplace à Pékin comme correspondant du « Monde » Alain Jacob.

De notre correspondant

Pékin. — « *La Chine n'a pas encore pris contact avec moi depuis mes déclarations du 8 février favorables à la formation d'un Front uni des patriotes cambodgiens contre le Vietnam. Les dirigeants chinois veulent sans doute se laisser le temps de la réflexion et de la concertation avec leurs amis Khmers rouges. Nous sommes entre renards, il faut jouer sur plus rusé.* » C'est ce que nous a déclaré, le mardi 17 février, de Pyongyang, où il réside, le prince Sihanouk dans un entretien téléphonique.

D'excellente humeur, riant à plusieurs reprises aux éclats, l'ancien chef de l'État cambodgien ne nous a pas caché, au cours de la conversation, l'inimitié profonde qu'il ressent envers ceux qu'il appelle toujours, malgré l'offre de négociation qu'il leur a lancée, les « *méchants Khmers rouges* ». Aussi bien ne s'est-il pas montré très optimiste quant aux chances de succès de sa prochaine rencontre dans le capitale nord-coréenne avec M. Khieu Samphan, le chef du gouvernement du Kampuchéa démocratique. Ces discussions pourraient commencer, selon lui, autour du 25 février, à Pyongyang, et reprendre vers la fin de l'année, par exemple en novembre, en France, dans sa propriété de Mougins.

Un seul interlocuteur ?

M. Khieu Samphan sera-t-il le seul interlocuteur du prince à Pyongyang ? « *J'envoie aujourd'hui même des télégrammes à M. Penn Nouth, mon ancien premier ministre, qui vit à Paris, et à M. Son Sann, le chef du Front national de libération du peuple khmer (F.N.L.P.K.) pour leur demander de participer aux discussions. Les nationalistes, eux qui vivent dans leurs demeures luxueuses de Paris ou d'ailleurs, ne rêvent que plaies et bosses. Mais M. Son Sann craint l'impopularité s'il s'allie aux Khmers rouges.*

« *Personnellement, je n'ai aucune sympathie pour les Khmers rouges. Ils ont tué plusieurs membres de ma famille. Je veux que toute la vérité soit dite là-dessus. Mais je ne peux concevoir une lutte contre les Vietnamiens sans eux. Les Khmers rouges, à mes yeux, sont un instrument de la lutte antivietnamienne. Je sais que mon peuple va me maudire du fait que j'accepte de leur parler après toutes les souffrances qu'ils lui ont fait endurer. C'est pourquoi j'exige des garanties. Si elles ne me sont pas accordées, je ne marcherai pas. Après tout ce n'est pas moi qui suis demandeur dans cette histoire.* »

La Chine va-t-elle accepter de s'engager à fond dans cette partie, où toutes les cartes d'emblée semblent biaisées, où les partenaires se détestent, mais où ils doivent agir comme s'ils étaient animés les uns envers les autres des meilleures intentions ? La formation d'un front uni des différents mouvements de la résistance antivietnamienne, si elle intervenait, couronnerait les efforts que Pékin déploie en ce sens depuis des mois. Tant pour continuer à maintenir le Vietnam sur la pied de guerre — ce qui a pour ce pays des conséquences désastreuses — que pour exercer son influence en Asie du Sud-Est, la Chine a tout intérêt à exploiter militairement et diplomatiquement l'affaire cambodgienne.

L'expectative intéressée de la Chine

Dans cette optique, le revirement du prince Sihanouk, personnage de notoriété internationale, acceptable par bien des parties, ne peut que satisfaire Pékin. Sa présence à la tête d'un front uni antivietnamien redorerait le prestige de la résistance cambodgienne et pourrait préserver pour quelque temps encore le siège du Kampuchéa démocratique aux Nations unies. A cet égard, les réactions positives des pays de l'ASEAN (Association des Nations d'Asie du Sud-Est), Thaïlande comprise, aux nouvelles propositions de l'ancien chef d'État cambodgien sont significatives. Les choses risquent toutefois de se compliquer sensiblement le jour où le prince Sihanouk exigera, comme il le déclare actuellement, d'être armé par les Chinois et de recevoir d'eux une aide financière et matérielle analogue à celle qu'ils accordent aux Khmers rouges. La Chine peut-elle courir le danger de se lancer dans une aventure militaire à l'issue pour le moins incertaine ? Quelles troupes peut aligner le prince Sihanouk face aux divisions vietnamiennes ?

Autre élément qui pèse beaucoup ces temps-ci à Pékin : la tendance actuellement dans le capitale chinoise est aux économies, voire à l'austérité. Le moment ne se prête donc pas à un alourdissement de l'aide militaire extérieure, alors que l'armée chinoise, depuis la guerre sino-vietnamienne, a subi des réductions budgétaires. On peut, par conséquent, penser que, tout en exprimant une satisfaction de principe devant la nouvelle attitude du prince Sihanouk et en encourageant en sous-main les Khmers rouges à se rapprocher de lui, la Chine devrait rester pendant quelque temps encore dans une expectative intéressée, dans l'attente que la situation se décante et que se précisent les positions des uns et des autres.

MANUEL LUCBERT.

PUBLICITÉ

LA FRANCE EN PANNE.

Une France indécise
L'indécision caractérise aujourd'hui la politique internationale de la France. Notre Pays risque de compromettre son rang dans le monde.
Cette France-là, les Français ne la reconnaissent plus !

Une économie sans ressort
Le fléau du chômage s'étend. L'inflation rançonne les familles. Une fiscalité inadaptée aggrave, sans discernement, les injustices.
Dette intérieure et déficit extérieur se conjuguent.
Cette France-là, les Français ne la comprennent plus !

Une société sans cœur
La société française se recroqueville dans le carcan d'une réglementation toujours plus contraignante. Le fossé s'élargit entre ceux qui profitent et ceux qui se sentent abandonnés.
Cette France-là, les Français ne la supportent plus !

Une démocratie qui s'étiole
Peu à peu, la technocratie remplace la volonté populaire et stérilise l'initiative. Le référendum a été abandonné. Faute d'autorité, la démocratie est menacée : la sécurité des personnes et des biens n'est plus assurée.
Cette France-là, les Français ne la respectent plus !

Des idées à bout de souffle
Faute de volonté, la France s'affaiblit. N'espérons pas la voir réveillée par la répétition d'idées usées, conservatrices ou collectivistes.
Les projets des partis n'offrent le choix qu'entre la résignation ou l'aventure.
Mais cette France-là, les Français n'en veulent plus !

هكذا من الأصل

هكذا من الاجل

La Corée du Nord au-delà du décor

III. — De l'isolement à l'ouverture

Après avoir traité de la situation politique et économique en Corée du Nord (« le Monde » des 17 et 18 février), notre envoyé spécial à Pyongyang analyse la politique étrangère du président Kim Il-sung, qui, poursuivant un jeu d'équilibre entre Pékin et Moscou, se présente en champion du non-alignement.

De notre envoyé spécial PHILIPPE PONS

Pyongyang. — A quelques kilomètres de distance, de part et d'autre du Yalou, qui sépare la Chine de la Corée du Nord, se dressent deux gigantesques statues de bronze qui s'ignorent. Du côté chinois, celle de Mao Zedong regarde vers Pékin, tandis que, sur l'autre rive, au beau milieu de la place de la ville frontalière de Sinuiju, celle de Kim Il-sung est orientée vers la Corée. C'est un peu là le symbole du nationalisme ombrageux et de la voie indépendante qu'a adoptés la Corée populaire. Non seulement à l'égard de la Chine, malgré une parenté culturelle plusieurs fois millénaire, mais aussi de l'U.R.S.S.

La République populaire démocratique de Corée (R.P.D.C.) est dans une situation géopolitique sans équivalent au monde, et pour le moins inconfortable, avec à ses frontières les trois super-puissances : au nord-ouest la Chine, au nord-est l'U.R.S.S. et au sud les Etats-Unis, qui entretiennent trente-huit mille hommes en deçà du 38e parallèle. Le risque d'être broyé — en devenant le théâtre de la rivalité entre Pékin et Moscou et, à terme, le satellite de l'un d'eux — est la préoccupation constante de Pyongyang. Celle-ci n'est d'ailleurs sans doute pas étrangère au caractère, quelque peu extravagant vu de l'extérieur, du régime de M. Kim Il-sung : la cristallisation d'un nationalisme non exempt de xénophobie sur la personne du « leader », la « vénération » qu'on lui porte et le façonnement du pays en une citadelle idéologique sont peut-être autant des mécanismes de pouvoir qu'un antidote au « dominationisme » — néologisme que les Coréens préfèrent à « hégémonisme » trop « chinois ». « *Nous avions besoin d'un pôle, d'un noyau autour duquel rassembler un pays sortant de la féodalité et soumis à des pressions extérieures extraordinaires* », nous dit une personnalité qui représente la R.P.D.C. auprès d'une organisation internationale. « *Aujourd'hui, avec des bases économiques et idéologiques solides, nous pouvons entamer des évolutions tant sur le plan intérieur qu'extérieur.* »

Liberté de manœuvre

L'exaspération de l'antagonisme sino-soviétique au début des années 60 n'a fait que confirmer les Coréens du Nord dans la politique d'autosuffisance et d'indépendance qu'ils engageaient alors. Une « ligne », dont on crédite M. Kim Il-sung de l'avoir fait triompher. L'opposition de « lignes », au lendemain de la guerre, entre les partisans d'une politique donnant la priorité à l'amélioration des conditions de vie et ceux qui préconisaient, au préalable, la création d'une ossature économique solide basée sur l'industrie lourde a recouvert, partiellement, les luttes pour le pouvoir internes au parti qui opposaient les factions dites prosoviétique et pro-chinoise à celle de M. Kim Il-sung.

Sur le plan extérieur, le choix de la voie austère a porté ses fruits, notent les Coréens, non sans une certaine fierté. La politique d'équidistance entre Pékin et Moscou a d'abord eu quelques difficultés à trouver son point d'équilibre. Au début des années 60, cherchant à éviter un assujettissement à l'U.R.S.S., Pyongyang a adopté des positions proches de celles de Pékin, mais la révolution culturelle gelant les contacts entre les partis, le pendule s'est lancé dans l'autre sens et la R.P.D.C. a renoué ses relations avec Moscou, qui s'étaient fortement réchauffées après la chute de Khrouchtchev. Un phénomène analogue va se produire avec la Chine avec la fin de la révolution culturelle (1).

Aujourd'hui, Pyongyang trouve sa liberté de manœuvre. Certes, tout en évitant de suivre Pékin dans la dénonciation de l'hégémonisme (notamment lors de la visite de M. Kim Il-sung en Chine en 1975), la R.P.D.C. n'en a pas moins tendu, ces dernières années, à se rapprocher des Chinois : d'une manière significative, Pyongyang a condamné l'intervention vietnamienne au Cambodge comme un acte de « *dominationisme* » mais s'est abstenu de toute critique de l'« *action punitive* » chinoise au Vietnam.

Du côté chinois, on peut noter que c'est en Corée du Nord que M. Hua Guo-feng fit sa première visite officielle. Les récentes ouvertures de Pyongyang en direction des Etats-Unis et les projets d'échanges culturels entre les deux pays qui ont été évoqués au moment de la visite à Pyongyang, en juin 1980, d'un membre du *Congrès américain*, M. Solarz — auxquels les Coréens nous affirment vouloir donner suite — laissent penser que la R.P.D.C. s'oriente sur une voie parallèle à celle de la Chine. Cette tendance a cependant ses limites : Pyongyang n'a pas directement commenté les événements d'Afghanistan, même si certains diplomates laissent entendre que leur pays est hostile à toute intervention étrangère (2). Mais les Coréens *font* remarquer qu'ils ne tiennent pas à se prononcer publiquement sur les problèmes qui divisent le monde communiste. Pyongyang semble avoir choisi le silence à la fois pour éviter de s'aliéner l'un ou l'autre de ses voisins et pour renforcer sa position dans *le mouvement des non-alignés.*

La « première dynastie communiste »

La politique d'indépendance vis-à-vis de Pékin et de Moscou est délicate car elle prive la R.P.D.C d'un soutien inconditionnel. C'est pourquoi celle-ci a un besoin impérieux d'ancrage diplomatique, recherché aujourd'hui dans le Mouvement des non-alignés. Depuis le début des années 70, la R.P.D.C. a abandonné sa politique de soutien aux insurrections révolutionnaires dans le monde, — une stratégie au demeurant préconisée par Lin Piao en 1965, — pour chercher davantage une légitimité internationale.

Cette politique d'« *invitations et de visites* » s'est accentuée en 1979, en particulier auprès des pays non alignés : renforcer sa position dans ce mouvement, voire en être une force d'impulsion est, surtout depuis la mort du président Tito, la clé de voûte de la politique extérieure de la R.P.D.C. Une politique d'ouverture qui est primordiale pour accélérer le développement économique de la R.P.D.C., mais aussi afin de promouvoir le point de vue de Pyongyang sur la réunification du pays. Tant Pékin que Moscou soutiennent officiellement la politique nord-coréenne en ce domaine, mais il n'est pas dit, et les Nord-Coréens en sont parfaitement conscients, qu'ils ne veulent pas en réalité le maintien du *statu quo*.

La seconde raison à la nouvelle politique d'ouverture diplomatique de Pyongyang est d'ordre économique. Le développement autarcique poursuivi jusqu'à présent a atteint ses limites, et, apparemment, la R.P.D.C. est prête à s'engager sur une voie analogue à celle de la Chine depuis la mort de Mao, celle des quatre modernisations, mais avec beaucoup plus de prudence. Il est clair notamment que Pékin peut aller beaucoup plus vite et plus loin dans ses relations avec les Etats-Unis et le Japon que la R.P.D.C., dont l'adversaire, la Corée du Sud, est un allié des premiers et un partenaire commercial important du second. Mais il n'est pas moins évident, à entendre des responsables nord-coréens, qu'ils cherchent à sortir du cadre des seules relations avec les pays communistes. Le problème pour la R.P.D.C. dans ce domaine est de restaurer son image, quelque peu endommagée par sa réputation de « *mauvais payeur* ».

La Corée du Nord a conclu des accords de consolidation de sa dette avec le Japon, son plus gros créditeur (400 millions de dollars) et avec la France (3).

Bien que les Coréens affirment se suffire à eux-mêmes dans le domaine technologique, il paraît clair, en fait, qu'ils ont un besoin impérieux d'échanges avec l'Ouest pour moderniser leur économie. Cette évolution suppose des choix et comporte des inconnues. On est particulièrement attentif, à Pyongyang, à l'évolution de la Chine, perçue, en fait, comme un contre-modèle : la démobilisation provoquée par la démaoïsation, les bouleversements sociaux que peut introduire le renoncement brutal à certains principes d'autosuffisance doivent absolument être évités, pensent les Coréens, qui entendent donc être extrê*mement prudents et sélectifs dans* leur coopération avec l'étranger.

Leur système a fonctionné jusqu'à présent grâce à l'isolement du pays ; il est frappant de constater à quel point les habitants de la R.P.D.C., à l'exception de ceux triés sur le volet qui se sont rendus à l'étranger, n'ont aucun point de comparaison avec ce qui existe ailleurs. L'effort militaire, d'autre part, a pesé sur l'amélioration des conditions de vie et la consommation. Remédier à cette situation est un objectif du plan actuel. Mais si on veut maintenir le discours, nécessaire à la cohésion sociale, faisant de la R.P.D.C un « paradis socialiste », le pays doit rester, jusqu'à un certain degré, fermé.

Vis-à-vis de l'extérieur, en outre, il s'agit de maintenir un pouvoir fort. C'est dans cette perspective que doit se situer le problème de la succession de M. Kim Il-sung par son fils. En établissant une continuité dans le pouvoir par un transfert, déjà commencé, de la « vénération » du père sur le fils, les dirigeants de la R.P.D.C. espèrent éviter, lors de la disparition du « grand leader », une période de flottement, voire de lutte pour la succession, qui offrirait une opportunité à des interventions étrangères.

Le principe de l'instauration de la « première dynastie communiste » ne s'est pas fait sans difficultés et résistances, notamment dans l'armée. Mais il semble aujourd'hui qu'il soit admis par la plupart des dirigeants comme la solution comportant le moins de risques. Contrôlant derrière son père l'appareil du parti et étant troisième dans la hiérarchie de l'armée (4), M. Kim Jong-il est en place. Reste à savoir s'il aura le charisme de son père. La succession de Staline et celle de Mao ne se sont pas faites sans surprises. Malgré les précautions prises en sera-t-il de même en Corée populaire ?

FIN

(1) Pyongyang a adopté des positions proches de Pékin au début des années 60, notamment dans le conflit frontalier sino-indien et la crise des missiles à Cuba. En publiant en 1964 un éloge de Staline, M. Kim Il-sung, se sentant apparemment menacé par la campagne de déstalinisation et cherchant à prévenir toute conséquence à l'intérieur du Parti du travail, coupe pratiquement les liens avec Moscou, dont l'aide va brutalement être restreinte. Les relations s'amélioreront après la chute de Khrouchtchev. Les gardes rouges chinois s'en prenant à M. Kim Il-sung, qualifié d'« *élément bourgeois milliardaire* », les relations avec la Chine connaissent une phase de tension jusqu'à la fin de la révolution culturelle et la visite de M. Zhou Enlai, à Pyongyang, en 1970.

(2) Ce thème est développé d'ailleurs dans le rapport du comité central sur le renforcement du non-alignement publié le 11 juin 1980.

(3) En 1976, la France était le troisième créancier de la R.P.D.C. avec 859 millions de francs de crédits (221 millions d'impayés et 638 millions d'échéances à venir). Une négociation s'est déroulée à Paris en avril 1980 qui a abouti à un accord de remboursement sur six ans, à partir de 1982, du principal et des intérêts dus au 31 mars 1980, plus un intérêt de retard de 7,5 % par an.

(4) M. Kim Jong-il a, depuis le VIe congrès, les fonctions suivantes : il est membre du présidium du bureau politique (en quatrième position). Il est, en outre, le premier sur la liste des membres du secrétariat général. Dans la commission militaire du comité central, il est en troisième position derrière son père et le ministre de la défense.

LA FRANCE EN MARCHE.

Rendre aux Français la fierté d'être Français

Pour retrouver son rang dans le monde, il faut que la France revienne à la politique claire, exemplaire, inattaquable, d'indépendance et de fermeté vis-à-vis de tous les impérialismes, qui lui avait acquis le respect des nations. Qu'elle retrouve la droiture envers ses alliés et tienne ses engagements envers ses amis, notamment en Afrique. Qu'elle renforce et modernise sa capacité de Défense. Que rayonnent à nouveau sa langue et sa culture.

C'est cette France puissante qu'attendent les Français!

Vaincre le chômage par tous les moyens

Bientôt, deux millions de chômeurs, si rien ne change! Ce qu'il faut changer, ce sont les priorités de l'économie. Le chômage peut être vaincu, si nous le voulons, si nous osons une politique de confiance. Du même coup, l'inflation sera combattue. A ce prix, une nouvelle croissance est possible. Il y va de la dignité de l'homme, le seul enjeu qui vaille.

C'est cette France volontaire qu'attendent les Français!

Ressouder la communauté nationale

Pour faire face, rassemblée, aux agressions d'un monde dur, la France doit être solidaire. Une France sans cœur est condamnée; aucun Français ne doit être laissé-pour-compte. La justice fiscale sera le premier atout de cette réconciliation; une véritable politique de la famille en sera le ciment. Pour retrouver l'indispensable unité sociale, une vraie participation sera proposée à tous les travailleurs.

C'est cette France généreuse qu'attendent les Français!

Insuffler un air neuf à notre démocratie

Il nous faut retourner aux sources républicaines et populaires de nos Institutions, qui ont la confiance du Peuple Français. Il nous faut rétablir l'équilibre des pouvoirs qui, seul, légitime la nécessaire autorité de l'Etat et garantit au citoyen la sécurité comme la liberté. Il nous faut nous libérer du corset bureaucratique et recréer une démocratie quotidienne qui ait la volonté de s'appuyer sur les forces vives de notre Peuple.

C'est cette France libérée qu'attendent les Français!

JACQUES CHIRAC
UN ESPOIR POUR LES FRANCAIS.

COMITÉ NATIONAL DE SOUTIEN A LA CANDIDATURE DE JACQUES CHIRAC, 7 RUE DE TILSITT (PLACE DU GÉNÉRAL-DE-GAULLE) 75017 PARIS. TÉLÉPHONE 755.97.15

LA PRÉPARATION

M. JACQUES CHIRAC AU « GRAND DÉBAT » DE TF 1

« Je suis candidat pour être gagnant au deuxième tour »

Une semaine exactement après sa conférence de presse du 10 février, M. Jacques Chirac a tenu, mardi, dans l'émission « Le grand débat » de TF 1, à faire passer directement aux électeurs son message de candidat. Il a su imposer les développements qu'il avait choisi de présenter, il a pu, sans peine, répondre aux objections, faire taire les interrupteurs et éluder, avec habileté ou sur le mode plaisant, les questions qui se voulaient embarrassantes.

Il n'y a ainsi pas eu à proprement parler « débat », M. Chirac ayant très vite semblé peu disposé à se laisser enfermer dans les polémiques « politiciennes » ou entraîner sur quelque terrain aventureux. Comme il y a huit jours, le candidat gaulliste a voulu privilégier les problèmes économiques et il y a consacré les deux premiers tiers des quatre-vingts minutes de l'émission.

Le maire de Paris tenait, en effet, à préciser certains points de son programme qui avaient prêté à controverse, comme le montant des économies de 30 milliards annuels qu'il propose, les exonérations fiscales qu'il demande, la réduction progressive du recrutement des fonctionnaires et ses recettes pour résorber le chômage. Faute de contestataires compétents, M. Chirac a pu énoncer « ses » vérités sur un ton de grande conviction et avec des arguments chiffrés. Il a ajouté à ses démonstrations de nombreux exemples simples, concrets et imagés.

Le maire de Paris, tenant compte de l'offensive de séduction que les « giscardiens » ont développée pour réduire sa candidature à celle d'un supplétif peu dangereux pour M. Giscard d'Estaing, a souligné avec une insistance plus grande ses distances à l'égard de l'actuel chef de l'Etat et son opposition envers certains aspects de la politique suivie depuis cinq ans, c'est-à-dire depuis sa démission de l'hôtel Matignon.

Plus nettement qu'il ne l'avait encore fait, il a réfuté les mesures prises par le pouvoir — en matière économique, sociale et diplomatique notamment — et l'esprit qui les inspire. Il a ainsi affirmé sans ambages : « La politique que je propose est très exactement à l'opposé de celle que conduit le gouvernement. » Il a même assuré : « Nous sommes sur la voie de la faillite dramatique », et est allé jusqu'à juger « lâche » et « décourageante » l'attitude du gouvernement attribuant à l'étranger la responsabilité de la crise économique.

M. Chirac se rapproche-t-il pour autant des socialistes ? Il concède pour la première fois qu'il accepterait de « les associer à l'effort général de redressement », mais seulement s'ils « disaient clairement que c'est terminé avec les communistes ». Est-ce là un nouveau petit pas vers eux, l'esquisse d'une convergence ? La condition posée par M. Chirac relève, selon lui, de la « politique-fiction » et ne pourrait être envisagée, d'après sa dialectique, qu'après le second tour de l'élection présidentielle.

En posant en postulat qu'il est « candidat pour gagner au deuxième tour », le député de la Corrèze refuse, par définition, d'envisager son attitude entre le 26 avril et le 10 mai. Il se situe désormais sans ambiguïté à égale distance du candidat socialiste et de celui qu'il qualifie, feignant d'hésiter, comme le représentant du « conservatisme, comment l'appelez-vous ? libéré ou libéral, éclairé ».

Sévère pour le « manque de fermeté total » de la politique étrangère du chef de l'Etat, M. Chirac n'a accepté de répondre à des questions strictement électorales que pour adresser à M. Debré un hommage à la fois déférent et amical qui avait le sens d'un appel implicite et qui contrastait avec les reproches souvent véhéments que les amis du maire d'Amboise font à celui de Paris.

ANDRÉ PASSERON.

M. Jacques Chirac a notamment déclaré : « *Indécise quelque peu sur le plan international, affaiblie, minée, sur le plan intérieur, par le chômage, la hausse des prix, le déficit de ses finances extérieures, l'insécurité qui y règne, la France n'est pas conforme à sa vocation, n'a pas confiance en elle, et il faut lui redonner l'enthousiasme sans lequel son histoire prouve qu'elle n'a jamais fait grand-chose ; et, pour cela, il faut lui redonner confiance.*

» *J'ai plusieurs adversaires. Ils s'appellent le chômage, la hausse des prix, le déficit extérieur, l'insécurité, bref, l'affaiblissement de la France.* »

Abordant les affaires économiques il précise : « *Trente milliards d'économies, cela représentent 4,8 % des dépenses de l'Etat. C'est exactement comme si je demandais à quelqu'un qui aurait un salaire de 5 000 francs de faire de l'ordre de 240 francs d'économies. C'est difficile, mais ce n'est pas impossible si on le veut et si la situation l'exige.* »

A propos du train de vie de l'Etat, des dépenses de fonctionnement, il indique : « *La création, jour après jour, de fonctions administratives nouvelles est une source permanente de dépenses.* »

» *Depuis cinq ans, les dépenses de fonctionnement de l'Etat ont augmenté de 60,6 %, c'est-à-dire de 18 % de plus que le produit intérieur brut, pendant que les dépenses d'équipement, qui permettent de préparer l'avenir de notre pays, n'ont augmenté que de 33,4 %. C'est cela que je dénonce en disant que l'on peut faire des économies.*

» *Je propose que, chaque année, on ne recrute qu'un nombre de fonctionnaires supplémentaires égal à la moitié du nombre de ceux qui prennent leur retraite.* » Il cite également l'usage fait des forces de l'ordre, en disant : « *On ferait mieux d'assurer la sécurité dans les grandes villes ou dans les campagnes et de laisser tranquille ce malheureux automobiliste qui est le support d'une industrie qui par ailleurs va mal, et que l'on aurait bien raison d'encourager.* »

Après avoir rappelé ses propositions fiscales concernant la suppression de l'impôt sur le revenu pour les petits contribuables, la suppression de la taxation des plus-values et l'aménagement de la T.V.A. à la place de la taxe professionnelle, M. Chirac ajoute : « *La politique que je propose est très exactement à l'opposé de celle qui est conduite par le gouvernement. C'est d'ailleurs cette divergence de conception qui m'avait conduit en 1976 à prendre la décision de démissionner. Le gouvernement, appliquant la politique que le chef de l'Etat lui demandait d'appliquer, n'a pas compris que l'origine de l'inflation aujourd'hui c'était le chômage ; il est resté enfermé dans de vieilles conceptions économiques, dans de vieilles théories économiques, aux termes desquelles le chômage permettait de diminuer la demande et donc était un élément de régulation de l'économie. Eh bien, c'est faux depuis que le chômage est indemnisé.* »

» *Comment pouvez-vous sérieusement imaginer que l'on puisse longtemps maintenir une société dans laquelle sept cent mille jeunes de moins de vingt-cinq ans, c'est-à-dire pratiquement une classe d'âge complète, se trouvent avec comme seule perspective pour entrer dans cette société d'être au chômage ! Tous ces jeunes, y compris ceux qui, de façon que je ne peux que condamner, ont manifesté hier soir dans les studios de la télévision, exprimaient en réalité, au-delà d'une manifestation politique, cette extraordinaire angoisse qui peut être celle d'un jeune qui sait qu'il ne trouvera pas d'emploi, un sur six aujourd'hui.*

» *Autrement dit, nous sommes sur la voie de la faillite, et de la faillite dramatique parce que dans le désespoir. Il est donc capital de comprendre aujourd'hui qu'à la fois pour des raisons nécessaires de lutte contre l'inflation, mais aussi pour redonner l'espoir et la confiance à notre pays, il faut d'abord et avant tout lutter contre le chômage.* »

Une économie ultra-dirigiste et sans direction

M. Chirac poursuit : « *A force d'entendre dire que tout va bien en France ou le moins mal possible, je crains que nous n'ayons demain des réveils extraordinairement difficiles. Quand j'entends depuis quelques années répéter inlassablement que tous les maux qui touchent notre pays viennent de la hausse du prix du pétrole, je suis consterné. D'abord parce que c'est à l'évidence faux, c'est un élément, certes, mais parmi bien d'autres ; et ensuite parce que c'est extraordinairement lâche et décourageant que de vouloir faire croire à un peuple que, lorsqu'il a des difficultés, il ne peut pas faire autrement que ce que l'on fait, parce qu'elles trouvent leur origine à l'extérieur, chez les autres, que c'est la faute des autres ; ce n'est pas vrai. Quand on a des difficultés, c'est de notre faute, c'est parce que nous avons été incapables de les surmonter, c'est ça, le bilan réel, que je dénonce actuellement, de notre situation.*

» *Nous sommes dans une économie ultra-dirigiste et sans direction. Le pire de tout ! Je suis pour un retour à une planification non pas bureaucratique, naturellement, mais définissant les objectifs et les cheminements destinés à y parvenir.* »

Interrogé sur sa candidature, M. Chirac répond : « *Il y a fort peu de chances pour que les Français aient l'intention spontanément, de gaieté de cœur, de renouveler pour sept ans encore le mandat d'un président dont le bilan, c'est le moins qu'on puisse en dire, n'est pas enthousiasmant.*

» *Par ailleurs, l'autre branche de l'alternative, M. François Mitterrand, se présente à eux avec le même programme, avec les mêmes alliances, qu'en 1974, date à laquelle l'opinion publique n'avait pas cru devoir lui donner les fonctions suprêmes de l'Etat.*

» *J'en ai tiré la conviction que, aujourd'hui, il fallait proposer aux Françaises et aux Français une autre voie, une autre ambition, un autre dessein, de façon à tenter de régler ensemble nos problèmes. Je suis persuadé que c'est ce qu'ils attendent. C'est pour ça que je suis candidat. Je le suis donc pour être, à l'évidence présent au second tour et surtout gagnant au deuxième tour.* »

A propos du parti socialiste, il indique : « *Je n'imagine pas que M. Mitterrand, ancien premier secrétaire du parti socialiste, et que la direction actuelle de ce parti puissent couper les ponts avec le parti communiste, pour une raison simple, c'est que cette stratégie de l'union de la gauche correspond à la fois, certainement, à une conviction profonde chez un grand nombre de socialistes, peut-être pas tous, mais également à un intérêt électoral évident. Et c'est, naturellement, la divergence capitale qui nous sépare, et qui est au moins aussi importante que ce qui nous sépare du conservatisme... comment l'appelez-vous, libéré ou libéral... éclairé.*

» *Si d'aventure, les socialistes tiraient la conclusion du comportement des communistes, et disaient clairement qu'entre eux c'est terminé, alors, il est certain qu'il faudrait, d'une façon ou d'une autre et, notamment, pour maîtriser les difficultés que connaît aujourd'hui notre pays, discuter avec eux et les associer à l'effort général de redressement. Et si nous avons des divergences sur le plan économique, qui ne sont pas minimes, en particulier notre hostilité à toute nationalisation, il y a aussi un certain nombre d'éléments pour lesquels nous pourrions parfaitement trouver des points communs. Mais, je vous le répète, c'est de la politique-fiction...* »

Politique extérieure : affaiblissement et dégradation

Abordant enfin la politique étrangère, le candidat souligne l' « affaiblissement » et la « dégradation » de la position de la France dans le monde. Il indique : « *En moins de dix-huit mois, nous avons appris par un communiqué au sommet franco-allemand que dans la conjoncture actuelle, compte tenu du comportement soviétique, il fallait resserrer les liens de solidarité entre les pays occidentaux. Quelques semaines après, nous apprenions par un communiqué au sommet diffusé à New-Delhi, entre le chef de l'Etat français et le chef du gouvernement indien, que la France et l'Inde étaient — je vous le donne en mille — à la tête des non-alignés. Quelque temps après, hélas ! l'Afghanistan est envahi. Nous ne disons rien, puis nous condamnons, et puis nous nous précipitons à Varsovie sans avoir, bien sûr, la moindre chance d'obtenir un résultat quelconque, mais par là même, en quelque sorte, cautionnant pour la première fois, et le premier des Occidentaux, celui qui avait fait cet acte inacceptable de l'invasion de l'Afghanistan. Quelques semaines après, je lisais un communiqué, au sommet toujours, publié à Pékin entre le chef de l'Etat français et le chef du gouvernement chinois, indiquant, ce qui d'ailleurs a été contredit le lendemain même par les autorités chinoises, qu'il n'y avait entre la France et la Chine aucun sujet de divergence sur le plan des affaires internationales, avec la Chine, dont chacun sait les sentiments qu'elle porte à l'Union soviétique. Je pourrais multiplier les exemples.*

» *Nous devons avoir une politique beaucoup plus ferme. Et qui soit surtout fondée sur une véritable idée de ce que nous sommes, et affirmée à tous, quels qu'ils soient, dans les mêmes termes.* »

Evoquant la situation en Pologne, M. Chirac déclare : « *J'ai été un peu choqué d'entendre la France indiquer que les Polonais seraient bien inspirés de modérer leurs ardeurs et leurs revendications, car sinon cela pourrait justifier — ce ne sont pas les mots, peut-être, mais c'était l'esprit, — l'intervention soviétique (1). Est-ce vraiment à la France de tenir un tel langage ? Non. Rien ne pourrait justifier une intervention soviétique si ce n'est les intérêts naturellement de l'Union soviétique. Et cela comporterait, selon moi, — je ne me fais pas beaucoup d'illusion dans l'état actuel des choses, encore qu'avec la nouvelle administration américaine cela va peut-être changer, je le souhaite, — une réaction immédiate, non pas militaire naturellement, mais qui consisterait à stopper toute espèce d'exportation de technique ou de technologie en direction de l'Union soviétique.* »

(1) M. Chirac évoque ainsi les propos tenus le 27 janvier à Antenne 2 par M. Giscard d'Estaing lors de la septième émission « Une heure avec le président de la République ». A cette occasion, le chef de l'Etat avait affirmé : « *La Pologne est à l'intérieur du bloc soviétique et les communications du bloc soviétique passent au travers de la Pologne. Ce qui ignorerait ces données géographiques et stratégiques n'a aucune chance d'être acceptable pour l'Union soviétique. (...)*

» *Les réformes économiques telles qu'elles peuvent être envisagées en Pologne doivent être, à mon avis, acceptables pour l'Union soviétique, parce que, en dehors de l'acceptation de ces réformes, il n'y a que le retour à une situation dans laquelle la Pologne sera incapable d'assurer son développement économique et sa subsistance. Quel est le degré de ces réformes ? C'est aux Polonais d'en débattre...* »

(*Le Monde* du 29 janvier.)

● *M. Jean Lecanuet*, président de l'U.D.F., a déclaré, mercredi matin 18 février, au micro d'Europe 1 : « *Le propos de M. Chirac n'est pas du niveau présidentiel mais du niveau d'un arrondissement, c'est-à-dire du niveau d'un candidat qui s'efforce de séduire, par le plus facile, l'opinion publique.* » Il a jugé « *mal équilibré et dangereux* » le programme du candidat gaulliste, et a ajouté : « *M. Chirac promet de supprimer des impôts qu'il a lui même créés lorsqu'il était chef du gouvernement, et essaie de faire oublier que, lorsqu'un impôt disparaît, il est souvent remplacé par un autre.* »

● *M. Louis Mexandeau*, député (P.S.) du Calvados, a affirmé mardi 17 février à Tulle (Corrèze), que « *M. Chirac n'a pas le droit de se poser en donneur de leçons ou de jouer au redresseur de torts* ». Il a ajouté : « *M. Chirac, qui est tout le contraire de l'homme de fidélité, de conviction et de continuité dont il cultive les apparences, propose un plan économique ultra-libéral à l'opposé de ce que firent en leur temps le général de Gaulle et le gouvernement issu de la Résistance. (...) Une fois de plus, chez M. Chirac, la politique et l'opportunisme l'emportent sur la conviction et la lucidité, mais en France il ne suffit pas pour séduire d'emprunter les idées simplistes et le dentier de M. Reagan.* »

Au fond de la classe

Souvenez-vous du « Grand Débat » nouvelle formule qui opposait il y a quinze jours Georges Marchais à Jean-Marie Cavada et ses confrères de TF 1. Rappelez-vous cette impertinence de ton tout à fait inhabituelle à l'écran, cette leçon de remettre à sa place le secrétaire général du P.C., de l'inciter à plus de brièveté, à plus de clarté. Et lui, tassé sur sa chaise, surpris d'abord par la violence de l'attaque, de se redresser, de se rebiffer, de trouver dans cette résistance un tremplin à sa gouaille et à son sens du spectacle.

Nous, devant nos carreaux, on était enchanté, on comptait les points. Restait à savoir si Cavada et son équipe adopteraient la même attitude avec les autres candidats à l'Elysée, et à plus forte raison avec le président de la République en personne.

C'est tout vu. La réponse est non. Ils ont bien essayé, lundi soir, de chahuter un peu le cours magistral de Jacques Chirac. Ils se sont cassé le nez. Chacune de leurs interruptions était accueillie par : « Un instant, M. Mourousi » péremptoire, ou un « Permettez que je termine, M. Lefèvre », assenée avec une autorité telle qu'on avait l'impression de les voir baisser, tout penauds, un bras levé au fond de la classe pour réclamer la parole.

Visiblement mal préparés, ils se sont laissé déborder par un exposé d'économie politique truffé de chiffres et de pourcentages assené sans pense-bête, sans autre papier qu'une feuille blanche probablement destinée à noter les questions de ses interlocuteurs. On était soufflés, nous aussi.

Quand, après ça, on est passé à la cuisine électorale et à la possibilité d'un désistement au deuxième tour, Jean-Marie Cavada a failli recevoir deux heures de colle pour inattention en croyant malin de prétendre n'avoir pas entendu la réponse. Ses consignes de vote, le leader, pardon l'ex-leader du R.P.R., les donnerait au lendemain du 26 avril... Il croyait pourtant avoir été assez clair !

Ni potiches, ni paillasses, nos journalistes de l'audiovisuel devraient quand même finir par trouver, face aux politiciens, le « la » d'un débat d'égal à égal, d'un dialogue à l'anglo-saxonne.

CLAUDE SARRAUTE.

vente annuelle
après inventaire,
390
TAPIS D'ORIENT
avec certificat d'expertise, démarqués de 50 % jusqu'à fin mars
aux particuliers
Atighetchi
4, RUE DE PENTHIÈVRE - Métro : Miromesnil - Tél. 265.90.43 + du lundi au samedi de 10 h à 19 heures
prolongation de notre remise de caisse de 20 % consentie sur des milliers de tapis persans, turcs, caucasiens, etc., sauf ceux marqués d'un carré rouge

ELEMENTS EN VRAI BOIS
Avec nos ensembles (en latté) toutes les combinaisons sont possibles : rangement, armoires-lits, bibliothèques droites ou décalées, secrétaires, alcôves. Style ou contemporain, toutes essences.
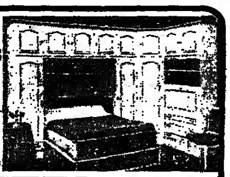
CAPÉLOU DISTRIBUTEUR
37, AV. DE LA RÉPUBLIQUE ■ PARIS XI
Métro Parmentier ■ Parking assuré
TEL. 357.46.35

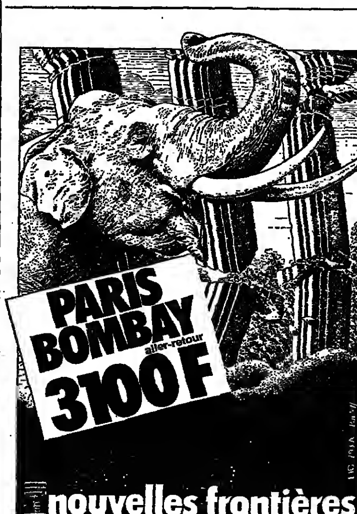

nouvelles frontières
nous luttons pour le droit au voyage
37, rue Violet 75015 PARIS 578.65.40
18, av. du Général-Leclerc 54000 NANCY 336.76.27

هكذا من الاصل

DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

M. LECANUET : la reconstitution de l'unité de la majorité au second tour doit être une première nécessité

M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., était, mardi 17 février, l'invité de l'Association de la presse étrangère. Il a, à cette occasion, lancé un appel aux formations de la majorité : « *Il faut, à tout prix*, a-t-il dit, *que pendant toute la campagne avant le premier tour de l'élection présidentielle nous ayons présent à l'esprit la nécessité de reconstituer, lors du second tour, une unité au-dessus des rivalités.* » Il a ajouté : « *L'U.D.F. s'abstient de toute attaque. La sauvegarde de l'unité doit apparaître comme une première nécessité (...) car cette unité doit permettre le maintien du même choix de société.* »

M. Lecanuet s'est aussi déclaré personnellement favorable au maintien de la durée de sept ans pour le mandat présidentiel. Il a noté : « *Le septennat permet le chevauchement du mandat législatif et du mandat présidentiel, donc, le plus souvent, l'alternance des élections législatives et présidentielle. Il est préférable qu'on ne vote pas en même temps pour élire le chef de l'État et pour élire les députés.* »

Le président de l'U.D.F. a encore estimé qu'un mandat de cinq ans reviendrait en fait « *à un exercice de quatre ans de la fonction présidentielle, car la campagne commence près d'un an avant l'élection.* » « *Notre pays*, a-t-il affirmé, *a besoin de stabilité et la stabilité, c'est la force de ses institutions.* » M. Lecanuet a toutefois rappelé que sa position sur le septennat n'est pas nécessairement celle de tous les dirigeants de l'U.D.F. et que parmi ceux-ci on compte des partisans de la réduction du mandat.

M. Lecanuet, qui est aussi président de la commission des affaires étrangères du Sénat, s'est enfin déclaré persuadé que les questions de politique étrangère « *ne pèseront pas dans la campagne électorale d'un poids aussi lourd que les problèmes de l'emploi, de la sécurité et du pouvoir d'achat* ».

La campagne des écologistes

MM. BRICE LALONDE ET RENÉ DUMONT DÉNONCENT « LE PILLAGE DU TIERS-MONDE »

M. Brice Lalonde, candidat écologiste à la présidence de la République, a présenté, mardi 17 février, à la presse, en compagnie de M. René Dumont, président de son comité de soutien, les positions qu'il défendra, au cours de sa campagne électorale, en ce qui concerne les relations des pays développés avec ceux du tiers-monde.

Dénonçant « *le pillage du tiers-monde et la marginalisation de sa population* », MM. Lalonde et Dumont préconisent notamment la réduction, en France, du gaspillage, l'arrêt des ventes d'armes, un soutien officiel aux organismes de lutte contre les différentes formes de répression, la sanction par voie diplomatique des États répressifs, une plus juste répartition des dépenses de santé et du partage du savoir.

Pour favoriser « *l'auto-développement* » des pays pauvres et contribuer en particulier « *au développement d'une agriculture vivrière et non d'une agriculture industrielle qui ne profite qu'aux multinationales* », ils proposent la suspension totale des importations de viande et la création, dans l'immédiat, d'une taxe à l'importation des produits agricoles du tiers-monde. Cette taxe pourrait alimenter un fonds mondial de solidarité.

DEUX SONDAGES CONTRADICTOIRES

« Figaro »-SOFRES : M. Mitterrand l'emporterait avec 52 %
« Paris-Match »-Public S.A. : M. Giscard d'Estaing serait réélu avec 51 %

Le Figaro du mercredi 18 février publie un sondage réalisé par la SOFRES entre le 6 et le 12 février, selon la méthode des quotas, auprès d'un échantillon national représentatif de mille personnes âgées de dix-huit ans et plus. Selon cette enquête, M. François Mitterrand l'emporterait au second tour de l'élection présidentielle avec 52 % contre 48 % à M. Valéry Giscard d'Estaing. Par rapport au précédent sondage *Figaro*-SOFRES de janvier (*le Monde* du 22 janvier), le candidat socialiste gagne trois points et l'actuel chef de l'État en perd trois. Pour ce cinquième sondage SOFRES sur l'élection présidentielle, c'est la première fois que M. Mitterrand devance M. Giscard d'Estaing.

Au premier tour, le président de la République recueille 28 % des intentions de vote (contre 31 % en janvier), M. Mitterrand 25 % (contre 23 %), M. Marchais 17 % (contre 16 %), M. Chirac 13 % (contre 11 %), M. Debré 4 % (contre 5,5 %), M. Lalonde 3,5 % (contre 3 %), Mme Garaud 3 % (contre 2,5 %), M. Crépeau 1,5 % (contre 2 %), Mlle Laguiller 1 % (contre 2 %) et M. Krivine 1 % (contre 0,5 %). Les scores de MM. Garandy (1 %), Jobert (1 %), Le Pen (0,5 %) et de Mme Bouchardeau (0,5 %) sont identiques à ceux enregistrés en janvier.

Dans l'hypothèse où Coluche est candidat, il est crédité de 7 % des intentions de vote comme en janvier. Cette candidature fait perdre deux points à MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand, un à MM. Chirac et Marchais, et un demi-point à MM. Krivine et Lalonde.

Selon un sondage publié par *Paris-Match*, daté du 27 février, et réalisé par Public S.A., les 11 et 12 février, auprès d'un échantillon national représentatif de 1 000 personnes, âgées de dix-huit ans et plus, selon la méthode des quotas, M. Giscard d'Estaing serait réélu au second tour avec 51 % contre 49 % à M. Mitterrand. Dans son précédent baromètre, Public S.A. plaçait les deux candidats à égalité.

Les intentions de vote du premier tour restent stables pour M. Giscard d'Estaing (31 %), ainsi que pour M. Crépeau (1 %). M. Chirac avec 12 % gagne deux points par rapport à la précédente enquête. M. Mitterrand avec 26 % en gagne un et demi, M. Debré avec 2,5 %, un demi, et « *un candidat d'extrême droite* » avec 1 %, un demi. En revanche, M. Marchais perd deux points (15 % au lieu de 17 %), « *un candidat écologiste* », un point (6 % au lieu de 7 %), « *un candidat d'extrême gauche* », un point (1 % au lieu de 2 %) et Mme Garaud, un demi-point (4 % au lieu de 4,5 %).

M. ROGER ASCOT (« Tribune sioniste ») : nous voterons pour François Mitterrand.

M. Roger Ascot, éditorialiste du bimensuel *la Terre retrouvée - Tribune sioniste*, appelle à voter « Pour Mitterrand » (titre de l'éditorial) dans la dernière livraison de ce périodique.

« *Le candidat François Mitterrand*, écrit-il notamment, *est de ceux qui ne se sont jamais déjugés. Souvenons-nous : il fut l'un des rares, avec Pierre Mendès France, à ne pas se rallier au mythe commode du sauveur, à ne pas vouloir courir le risque de brader, peu ou prou, la démocratie au profit d'un homme, aussi illustre soit-il, à ne pas céder, presque seul contre tous, devant l'émeute des factions, le terrorisme des factieux. Il fut le seul à ne pas tenir un double langage : à parler des droits d'Israël (pas seulement à l'existence mais aux moyens de son existence) en terre arabe comme il parla, en Israël, des droits des Arabes à exister aux côtés d'Israël, mais non pas contre lui... François Mitterrand est non seulement une chance pour Israël et, au demeurant, pour le monde arabe et tous les hommes de bonne volonté.* »

En Alsace

M. Georges Marchais souligne les « prétextes » avancés par le P.S. pour refuser de gouverner avec le P.C.

De nos correspondants

Mulhouse. — M. Georges Marchais a commencé mardi 17 février son voyage en Alsace en prenant la parole à la mairie communiste de Staffelfelden (Haut-Rhin). Il a rappelé les propositions de son parti pour sauver les mines de potasse d'Alsace (M.D.P.A.).

« *La potasse doit vivre, voilà notre exigence* », a proclamé le secrétaire général du parti communiste en dénonçant le « *complot* » mené contre les mines de potasse, que ce soit par de soi-disant écologistes hollandais, par les saliniers lorrains ou *encore par un groupe de parlementaires européens*. Le recours des Hollandais devant le tribunal administratif de Strasbourg, pour obliger la France à tenir ses engagements en diminuant les rejets dans le Rhin, n'est, selon lui, à l'évidence pas la dernière opération menée pour la liquidation des mines.

M. Marchais a rappelé le constat d'échec fait par M. Mitterrand, qui a récemment déclaré en Alsace même : « *Nous avons perdu la bataille des M.D.P.A.* » Et M. Marchais a ajouté : « *Une bataille que le P.S. n'a pas réellement perdue (...), pour la bonne raison qu'il ne l'a jamais menée.* » Il en veut pour preuve l'attitude à la Commission de Bruxelles de M. Claude Cheysson, « *l'un des deux représentants du pouvoir giscardien, qui est en même temps, et de longue date, un membre influent du P.S. (...), aujourd'hui l'un des conseillers de François Mitterrand pour l'élection présidentielle (...) et l'ancien patron de choc, parisien des M.D.P.A.* » « *C'est sous son règne*, a-t-il poursuivi à l'intention des mineurs, *que vous avez dû mener la grève la plus longue pour défendre vos intérêts et faire respecter vos droits.* »

En définissant les thèmes de sa campagne devant quelque deux mille cinq cents militants venus de toute l'Alsace, M. Marchais a réitéré, mardi soir, au palais des fêtes de Strasbourg, ses vives attaques contre le parti socialiste, accusé de faire le jeu de la droite.

Dans son discours, qui a duré près de deux heures, M. Marchais s'est référé au problème de la drogue pour lancer un nouveau grief à l'adresse des socialistes : celui de se servir de la polémique née sur ce sujet pour justifier leur refus de la participation de ministres communistes dans un gouvernement après une victoire de la gauche.

Il a déclaré : « *Ils utilisent la position que nous avons prise sur le problème de la drogue. Je le dis comme je le pense, ce n'est pas sérieux... Je pose la question : « Qu'est-ce qui, dans cette position qui est la nôtre, peut être utilisé pour fonder l'exclusive lancée contre nous par le parti socialiste ? » Honnêtement, il n'y a rien qui puisse justifier ce tapage qui fait que, malheureusement, le parti socialiste se retrouve aux côtés des ministres giscardiens et de toutes les forces de droite contre le parti communiste... Il s'agit bien d'une opération politicienne destinée à trouver un prétexte au refus du parti socialiste de gouvernement dans l'union avec nous.* »

● *M. Pierre Mauroy*, porte-parole du candidat socialiste, a exprimé, mardi 17 février à Nantes, sa « *confiance chaque jour plus grande* » dans la victoire de M. Mitterrand, et a affirmé que « *les socialistes, eux, veulent gouverner* ».

Interrogé sur l'éventuelle entrée de ministres communistes dans un gouvernement de gauche où M. Mitterrand l'emporterait, M. Mauroy a répondu : « *Il existe un juge-arbitre : les électeurs de gauche. S'il doit y avoir un gouvernement de gauche et si ces électeurs donnent l'avantage au parti socialiste, ce sera le programme socialiste qui sera appliqué sur la base d'un contrat avec les communistes et les autres partis de gauche.* »

« LE COURRIER DE LA RÉPUBLIQUE » REPARAIT

MM. Pierre Marcilhacy, conseiller général de Charente, ancien sénateur (non-inscrit), et Roger Chatelain, ancien député radical mendésiste des Deux-Sèvres (1956-1958), viennent de constituer une société qui se propose de faire reparaître *le Courrier de la République*, mensuel créé en 1956, sous forme d'annexe aux anciens *Cahiers de la République*, par M. Mendès France.

L'ancien président du conseil ne participe pas personnellement à cette initiative mais il a donné l'autorisation aux deux anciens parlementaires de ressusciter ce titre qui avait disparu depuis 1963.

★ *Courrier de la République*, 33, rue de la Roussille, 79000 Niort. Abonnement annuel : 70 F.

● *M. Jacques Chaban-Delmas*, président de l'Assemblée nationale, a confirmé, mardi 17 février, son soutien à la candidature de M. Michel Debré. « *Je ne suis pas un homme qui varie. Je suis comme tous les imbéciles, je ne varie pas* » a-t-il déclaré aux journalistes à l'issue d'un entretien avec le premier ministre à l'hôtel Matignon.

● *M. Jean-Pierre Chevènement*, membre du secrétariat national du parti socialiste, a très vivement critiqué, mardi soir 17 février à Limoges, la politique menée par le président de la République. Après avoir estimé que la réélection de M. Giscard d'Estaing serait « *un immense malheur pour la France* », M. Chevènement a notamment déclaré : « *M. Giscard d'Estaing, qui se présente en défenseur des Français, met leur destin en péril en faisant monter le chômage, en limitant leurs libertés et en couvrant la corruption. Nous pouvons et nous devons le battre. Ce ne sera pas seulement un changement d'homme, mais un changement de politique.* »

DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS

● *Au cabinet du ministre de l'agriculture, M. Pierre Méhaignerie :* M. Christian Cardon, conseiller référendaire à la Cour des comptes, directeur adjoint, est nommé directeur. M. Claude Bernet, administrateur civil, le remplace comme directeur adjoint. Mme Marion Guillou, ingénieur du génie rural, est nommée conseiller technique.

● *M. François Mitterrand* a déclaré, mardi 17 février, qu'il transmettrait à M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, les éléments d'information qu'il détient à la suite de ses entretiens avec les dirigeants chinois, « *s'ils lui apparaissent comme nécessaires à la France* ». Le candidat socialiste à l'élection présidentielle, qui était interrogé par Antenne 2 à son retour de Chine, répondait à la question de savoir s'il aurait l'occasion de parler de ce voyage au président de la République. « *Je ne me suis pas déplacé en Chine afin de me substituer au gouvernement de la France* », a-t-il ajouté.

IGS LANGUES
ANGLAIS D'AFFAIRES
ALLEMAND-ESPAGNOL
SESSION DE PRINTEMPS
766-23-80
INSTITUT DE GESTION SOCIALE
Etablissem. privé d'enseignement
11, rue Viète - 75017 PARIS

Autant en efface le sable.

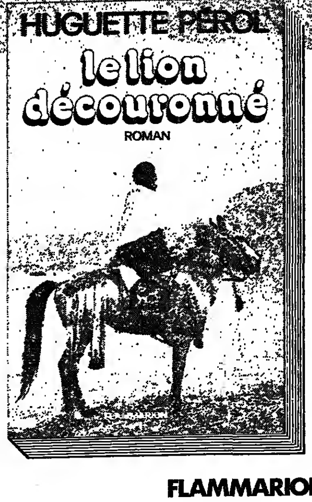

1973. En Ethiopie, le Ras Mikaël, conseiller du vieil empereur Hailé Sélassié, marie sa fille aînée avec pompe.
Mais la province gronde, l'ordre craque, la famine sévit.
Un élan révolutionnaire va bouleverser une société féodale figée.
C'est la fin d'une époque, l'histoire aussi d'un amour : celui de Tsédalé la fille cadette du Ras Mikaël et d'Amlak le fils d'un cheminot.
Une Ethiopie nouvelle née dans le tumulte et la douleur.
Roman. 304 pages.

FLAMMARION

Synergie. K.E.

A Saint-Étienne

Les élus ex-M.R.G. du conseil municipal assurent le maire (P.C) de leur attachement aux engagements de la gauche

De notre correspondant

Saint-Etienne. — La liste d'union de la gauche, victorieuse aux élections municipales de 1977 à Saint-Etienne était composée de trois P.S.U., de cinq M.R.G. (dont l'un est décédé depuis lors), de quinze P.S. et de vingt-deux communistes. Ces derniers n'étaient donc pas majoritaires. Ils l'étaient, en fait, et même avant qu'un élu ait quitté le P.S. pour le P.C., grâce aux radicaux de gauche qui assuraient l'appoint de voix nécessaire.

C'est si vrai que lorsque les élus du M.R.G. avaient suivi M. Robert Fabre, quand celui-ci s'était éloigné de son parti, le maire communiste, M. Sanguedolce, avait repoussé la demande des socialistes, qui réclamaient le retrait de leurs délégations.

Dans une lettre datée du 3 février, le maire avait demandé à M. Michel Grossmann, adjoint responsable du groupe radical au conseil municipal, de dire clairement dans quel camp lui-même et ses trois collègues, exclus du M.R.G. en 1978, entendaient se situer, et avait souhaité le rencontrer. Une clarification s'imposait d'autant plus que, le 28 janvier, les conseillers communistes, socialistes et P.S.U. avaient fait chorus pour critiquer la participation d'élus radicaux à des réunions politiques, comme celle tenue à la mi-janvier à Lyon en compagnie de représentants de la majorité gouvernementale, *tels que le premier ministre* et M. Michel Durafour.

Près de quinze jours après la mise en demeure épistolaire de M. Sanguedolce, c'est par écrit que, mardi 17 février, M. Grossmann a répondu. Après s'être déclaré « *surpris par ces interrogations* [du maire], *qui ressemblent fort à un procès d'intention* », il affirme que les radicaux stéphanois n'ont cessé de proclamer leur attachement aux orientations et engagements de la gauche qui avaient uni sur la base d'un programme commun les quatre composantes du conseil. Le chef de file des radicaux ajoute notamment : « *Le programme commun a volé en éclats en 1978 (...). Par votre faute ? Par la faute des socialistes ? Par la nôtre ? A vrai dire, les trois partis sentaient probablement que, malgré ce qui les unissait, subsistaient des divergences profondes qui excluaient la possibilité de gouverner ensemble le pays. Les uns et les autres sauront-ils dans l'avenir surmonter ces divergences ? Nous ne pouvons en faire le pronostic. Mais, en tout état de cause, la question que vous nous posez quant aux engagements de la gauche qui nous avaient unis, nous pourrions vous la retourner. Vous pourriez, nous pourrions aussi, la poser à nos collègues socialistes.* »

Les ex-M.R.G. stéphanois se veulent « *une opposition de dialogue* ». Le refuser, « *c'est, selon eux, faire du sectarisme* ». M. Grossmann et ses trois amis politiques croient finalement que ce sont leurs positions et leurs actions dans l'affaire Manufrance « *qui gênent certaines formations politiques* », et celui qui est encore le troisième adjoint de Saint-Etienne conclut ainsi : « *Nous n'avons pas changé. Mais vous, n'avez-vous pas changé ?* »

PAUL CHAPPEL.

le journal mensuel de documentation politique
après-demain
(non vendu dans les kiosques)
offre un dossier complet sur :
OU EN EST LA DROITE EN FRANCE ?
Envoyer 25 francs (timbres à 1 F ou chèque) à APRÈS-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 80 F pour abonnement annuel (60 % d'économie) qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro.

Le Monde

société

LES INCIDENTS AU COURS DE L'ÉMISSION SUR LES JEUNES ET LA CAMPAGNE DU P.C.F. SUR LA DROGUE

M. Marchais : la collusion Europe 1 - Antenne 2

Dans une lettre adressée, mardi 17 février, au président de la République, M. Georges Marchais estime que « l'arrangement » conclu entre Antenne 2 et Europe 1 pour la campagne en vue de l'élection présidentielle est une « *tentative du patronat d'accentuer son contrôle sur la télévision* ». Le candidat communiste à l'élection présidentielle s'élève « *contre la collusion entre la société nationale de télévision Antenne 2 et le groupe privé propriétaire d'Europe 1* ». Selon lui, « *cette intrusion de plain-pied dans une société nationale bouscule la légalité française (...), met en cause le statut public de la télévision (...), aggrave les atteintes à la liberté d'expression liées depuis sept ans au caractère de plus en plus personnalisé du régime* ».

« *Les résultats de cette collusion*, ajoute M. Marchais, *ne se sont pas fait attendre (...). Hier, Antenne 2 et Europe 1 ont censuré la C.G.T. puis interrompu une émission à seule fin d'empêcher ce syndicat de s'exprimer.* »

Avant de participer, mardi soir, à un meeting à Strasbourg, M. Marchais, répondant aux questions des journalistes, à Staffelfelden (Haut-Rhin), a précisé que « *les jeunes de la C.G.T. ont exprimé légitimement leur mécontentement parce que les organisateurs du débat n'avaient pas invité de représentant de la première centrale syndicale française* ».

CONTROVERSES SUR LES CINQ MINUTES DE LA C.G.T.

« *Ce n'est pas nous qui avons interrompu le débat ; ce sont les réalisateurs, les animateurs de la télévision et M. Elkabbach qui, après avoir proposé au porte-parole du Centre confédéral de la jeunesse de disposer de quatre ou cinq minutes à la fin du débat, ce que notre camarade a aussitôt accepté, a levé la séance alors qu'il suffisait de prendre acte de son accord ; tout rentrait dans l'ordre et l'émission se déroulait normalement* », a déclaré M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., dans une interview à France-Inter, mercredi 17 février. Interrogé sur ce point, M. Elkabbach a confirmé qu'il a proposé d'accorder cinq minutes d'antenne en fin d'émission à condition que le calme revienne rapidement, ce qui n'a pas été le cas.

M. G. Séguy a également donné une version différente de celle que *le Monde* a publiée — et que nous maintenons — sur les cartes d'invitation :

« *Certains jeunes étaient invités ; nos camarades ne l'étaient pas mais des jeunes se sont désistés en leur faveur pour leur remettre leur carte d'invitation par solidarité avec la C.G.T.* »

● *La C.G.C.* : « *du totalitarisme* ». — « Cette étrange conception de la liberté d'expression, digne du plus strict totalitarisme, risque de laisser une mauvaise image de marque à tous ceux, jeunes en particulier, qui attendaient de ce débat au moins un début de réponse à leur interrogations.

» La Confédération générale des cadres s'en indigne et condamne tous ceux qui détournent le syndicalisme de sa vocation. »

● *Le Parlement d'Oslo* a donné, mardi 17 février, son accord à la création d'un poste de médiateur officiel des enfants, chargé de défendre les intérêts des plus jeunes éléments de la société (*le Monde* du 23 août). Ce médiateur aura pour mission d'enquêter sur les plaintes qui lui seront remises, dans le cas, notamment, de mauvais traitements.

LA C.F.D.T. : autant d'autorité et de représentativité que toute autre organisation.

« *La commission exécutive de la C.F.D.T. souligne qu'elle conserve son libre arbitre pour juger du bien-fondé de sa présence aux émissions auxquelles elle est invitée. La C.F.D.T. a au moins autant d'autorité et de représentativité pour parler au nom du syndicalisme que toute autre organisation.*

» *Elle n'a pas besoin pour ce faire de l'« autorisation » de la C.G.T.*

» *La C.F.D.T. s'est toujours élevée contre une conception totalitaire de l'information.*

» *Elle refuse pour sa part soit de monopoliser la parole au cours des débats, soit de s'engager en commando pour faire taire des jeunes pour lesquels une occasion de s'exprimer était donnée sur les graves problèmes qu'ils rencontrent.*

» *L'indépendance de la C.F.D.T. face aux pouvoirs et aux partis politiques, son action pour la défense des libertés partout où elles sont menacées en France et dans le monde, la fondent à juste titre à représenter la tradition de liberté et d'internationalisme du syndicalisme, ce qui n'est pas le cas de ceux qui, aujourd'hui, alimentent l'intolérance et les réflexes d'hostilité aux travailleurs immigrés.*

» *Pour sa part la C.F.D.T. n'a nullement l'intention de troubler l'intervention de Georges Séguy à TF 1 le 18 février bien qu'il soit le seul intervenant syndical...* »

« LA LETTRE DE LA NATION » : on a donné des prétextes au parti communiste.

Citant M. Henri Caillavet, sénateur (non-inscrit) du Lot-et-Garonne, qui avait déclaré qu'Antenne 2 et Europe 1 auraient dû diffuser l'émission sur les jeunes en différé, Pierre Charpy écrit mercredi 18 février dans *la Lettre de la Nation* : « *Je suis, pour une fois, totalement d'accord avec Henri Caillavet. Il suffisait d'enregistrer cette émission, comme mille autres, en différé pour prévenir tous les risques. Mais il y avait une autre façon de se prémunir contre l'opération P.C.-C.G.T. C'était d'assurer la présence de leurs représentants sur le plateau. Pourquoi n'y en avait-il pas ? Je ne comprends pas cette façon stupide de donner des prétextes au parti communiste pour faire n'importe quoi. Le dossier du maire giscardien de Saint-Maur était-il si clair dans l'affaire des Maliens transférés bon gré mal gré à Vitry ? N'y a-t-il pas un trafic de drogues douces et dures dans les cités-dortoirs comme celle de Montigny ou de Villeurbanne ?* »

L'AFFAIRE DE MONTIGNY-LES-CORMEILLES

L'immigré marocain accusé par le parti communiste a déposé deux plaintes

M. Mohammed K., le travailleur immigré marocain de Montigny, dénoncé par le parti communiste comme trafiquant de drogue, a déposé, mardi 17 février, auprès du premier juge d'instruction de Pontoise, deux plaintes : l'une en diffamation l'autre pour dénonciation calomnieuse. De son côté, Mᵉ Régis de Castelnau, l'avocat de Mme Ben Achour, la personne qui avait écrit une lettre de dénonciation contre la famille K. et qui a porté plainte pour « incitation à l'usage de drogue », a déclaré que sa cliente a fait l'objet de pressions de la police pour abandonner « *son attitude courageuse* ». Le S.R.P.J. de Versailles, interrogé sur ce point, n'a fait aucune déclaration.

La section locale du P.C. de Mantes-la-Jolie (Yvelines) proteste contre le fait qu'un trafiquant de drogue marocain expulsé n'ait pu rejoindre son pays : « *Le gouvernement marocain injurie les communistes, alors qu'il refuse de laisser revenir dans son pays un de ses ressortissants connu comme trafiquant, le laissant libre de continuer sa sale besogne.* »

L'Humanité publie, mercredi 18 février, une pleine page, sous forme d'affiche, sous le titre « Guerre à la drogue ». Ce texte, qui s'adresse « *aux Françaises et aux Français* », affirme que, depuis 1974, le trafic de drogue a plus que triplé.

En France, le nombre de morts par surdose est passé de treize, en 1974, à cent soixante-douze en 1980. *L'Humanité* met en cause le « *pouvoir giscardien* » qui « *consacre la police et la justice à réprimer les travailleurs, au lieu de mettre les bandits hors d'état de nuire* ».

« *Dans cette situation*, s'interrogent les auteurs de l'« appel », *faut-il se taire, démissionner et laisser s'aggraver le drame ?* » Ils demandent aux jeunes, auxquels ils s'adressent en priorité, aux parents, aux enseignants et aux médecins de les aider à combattre les trafiquants : « *Ne vous laissez pas piéger par le faux débat sur les drogues, dures et douces* », conseillent-ils aux jeunes. « *Brisez le cercle de la peur* », disent-ils aux parents. « *Organisez la riposte au trafic* » lancent-ils aux enseignants. Quant aux médecins, ils leur demandent de combattre « *le laisser-faire organisé pour obtenir les structures et les moyens dont les malades ont besoin* ». Enfin, s'adressant aux travailleuses et aux travailleurs, ils rappellent qu' « *un travailleur qui se drogue est un travailleur soumis : tel est le rêve des patrons, avoir des moutons, non des lutteurs* ».

M. Georges Marchais, dans un discours à Strasbourg, mardi 17 février, s'en est à nouveau pris, nous indique notre correspondant, aux élus socialistes qui, selon lui, se servent de la polémique sur la drogue pour justifier leur refus de la participation de ministres communistes au gouvernement si la gauche l'emporte à l'élection présidentielle.

M. Pierre Bérégovoy, membre du secrétariat national du P.S., qui était venu apporter, le 17 février, à Montigny-les-Cormeilles, son soutien aux élus socialistes de la municipalité, a jugé « scandaleux » de traiter le problème de la drogue « *dans un climat d'injustice et de violence* ». Il a également critiqué l'attitude du gouvernement « *de MM. Giscard d'Estaing et Stoléru, qui osent aujourd'hui se présenter comme les défenseurs des travailleurs immigrés injustement attaqués par le P.C., alors que de la loi Bonnet aux circulaires Stoléru s'est instaurée de la part des pouvoirs publics une discrimination qui attise la violence et la haine* ». « *Il ne faut pas se tromper ni de combat ni d'échéance* », a dit M. Bérégovoy.

Selon un sondage publié par « Paris-Match »

UNE MAJORITÉ DE FRANÇAIS DÉSAPPROUVENT LES ÉLUS COMMUNISTES

Selon un sondage Public S.A. que publie « Paris-Match » dans son numéro daté 27 février, 42 % des personnes interrogées contre 15 % désapprouvent l'initiative des élus communistes de Montigny-lès-Cormeilles (Val-d'Oise), 23 % n'ont pas d'opinion et 20 % n'ont jamais entendu parler de cette affaire. L'enquête réalisée les 11 et 12 février auprès de mille personnes fait également ressortir que, parmi celles qui se disent communistes, 42 % approuvent l'initiative des élus communistes de Montigny et 19 % sont contre.

La part du spectacle

La capacité du parti communiste de lancer des actions politiques d'envergure nationale n'a d'égale que la virulence des réactions généralement provoquées par ces initiatives. On le constate, une fois de plus, avec les polémiques sur l'implantation des travailleurs immigrés, l'usage de la drogue et le droit d'expression à la télévision.

Dans le cours d'une campagne électorale morne, et peu mobilisatrice, le P.C. a trouvé les moyens, ou plutôt les thèmes pour la relancer à son avantage si l'on considère l'effet obtenu du point de vue publicitaire sinon du point de vue électoral (on verra plus tard). Il a créé l'événement à trois reprises et occupé, depuis, le premier plan de l'actualité. Bien sûr, il est critiqué, voire insulté, mais la situation de forteresse assiégée, qu'il a souvent connue dans le passé, lui convient. C'est la meilleure qu'il puisse créer dans une phase d'isolement. Le pire danger pour lui, comme du reste pour le R.P.R., serait de laisser le débat électoral se polariser sur le deuxième tour de l'élection présidentielle et sur un nouveau duel entre MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand, comme le souhaitent les giscardiens.

Le P.C. a donc trouvé de nouveaux chevaux de bataille, et il les utilise jusqu'à épuisement. Il faut bien voir que sa technique du coup d'éclat n'a de succès que si elle trouve un écho dans la sensibilité populaire. Dans les trois cas considérés, les communistes savent qu'ils vont au devant de préoccupations largement répandues. Au moins dans les couches de la population auxquelles ils s'adressent et qui, aujourd'hui, dans une phase de repliement, constituent ses bases inexpugnables. Ce sont les plus mal lotis d'une société qui leur impose, plus qu'à d'autres des ghettos de travailleurs étrangers aussi démunis qu'eux, qui leur inocule ses tares et qui ne leur donne pas la parole. Peu importe alors les moyens utilisés et les dégâts causés : l'indifférence de cette partie de l'opinion au débat politique classique est d'autant plus secouée que les autres, tous les autres, crient au scandale.

Le P.C. ne lésine pas et son organe quotidien, l'Humanité, *n'est plus en panne de manchettes,* d'éditoriaux *et de témoignages. Le numéro du 18 février illustre l'exploitation tous azimuts des actions engagées : la première page met en valeur les suites des incidents survenus à l'émission d'Antenne 2 et Europe 1 sur les problèmes de la jeunesse. L'éditorialiste René Andrieu demande :* « De quel côté est la violence ? » *et le chroniqueur André Wurmser prête au recteur de la mosquée de Paris (qui a condamné l'attitude du P.C. vis-à-vis des travailleurs immigrés) un discours en forme d'apologie du colonialisme.*

La troisième page du journal contient un appel du P.C. « Guerre à la drogue » *destiné à l'affichage. La page suivante rend compte du voyage en Alsace de M. Marchais au cours duquel le secrétaire général du P.C. a souligné les « prétextes » — parmi lesquels la position communiste sur la lutte contre la toxicomanie — dont le P.S. se servirait pour refuser de gouverner avec ses anciens alliés de gauche. La septième page et une partie de la huitième sont entièrement consacrées aux polémiques sur l'interruption de l'émission sur les jeunes et la dernière fait une grande place à diverses informations sur le trafic de la drogue et le racisme.*

On retrouve dans ce foisonnement les traditions d'un journal essentiellement militant et qui exploite, d'abord, « son » actualité. Les autres organes de presse lui emboîtent souvent le pas, mais pas pour suivre le même chemin. L'éditorialiste du Matin *déplore* « un climat d'hystérie » *qui ne lui paraît imputable qu'à* « l'escalade démagogique du P.C.F. » *et s'inquiète de l'existence d'un* « fascisme aux couleurs de la France » *selon une expression de Bernard-Henri Lévy. Dans* le Figaro, *Max Clos s'interroge sur le mystère du P.C., qui est passé du socialisme à visage humain au* « recours à la force et à l'invective », *mais déplore qu'un sujet aussi grave que le chômage des jeunes soit traité comme une opération de show business. Dans* le Quotidien de Paris, *Philippe Tesson estime que* « le P.C. a manqué au plus élémentaire respect du dialogue démocratique », *mais note* « le caractère à certains égards faisandé » *du dialogue proposé par la télévision.* Libération *regrette que l'émission ait été écourtée car* « le direct c'est formidable » *mais juge disproportionnée la pluie de réactions qui a suivi.*

Passés le premier émoi et les commentaires stéréotypés, on juge, aussi, la part du spectacle. Un spectacle qui continue.

ANDRÉ LAURENS.

Le Monde dossiers et documents

Numéro de février

LA C.F.D.T.

DE LA RHODÉSIE AU ZIMBABWE

Le numéro : 4 F

Abonnement un an (dix numéros) : 40 F

LANCEL CONSEIL

Listes de Mariage

PLACE DE L'OPÉRA - PARIS - TÉL. 742.37.29.

AUX ASSISES DU VAL-DE-MARNE

Le procès d'Yves Maupetit et de Jeanine Terriel

Pendant une semaine à compter de ce mercredi 18 février, la cour d'assises du Val-de-Marne va avoir à juger à Créteil un couple de criminels qui, par l'horreur des crimes qu'il a commis, a soulevé l'indignation et a mobilisé toutes les forces de police au début de l'année 1978. Une chasse à l'homme avait en effet été organisée en France pour retrouver Yves Maupetit, âgé de trente et un ans, et sa compagne Jeanine Terriel, quarante-neuf ans. Cette dernière fut arrêtée le 16 janvier, et son ami le 31 janvier. Ainsi s'achevait une équipée meurtrière au cours de laquelle trois personnes furent assassinées, une quatrième laissée pour morte, une femme violée, d'autres prises en otage... et des policiers grièvement blessés.

Ces événements survenaient au moment même où le baron Edouard-Jean Empain était enlevé le 23 janvier 1978, ce qui provoqua la mise en place en région parisienne de vastes opérations de contrôle et l'émoi du gouvernement. M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, lança, le 25 janvier 1978, un appel public à la « délation », car, précisait-il, « la délation des criminels fait partie du peuple ».

Trois ans plus tard, Yves Maupetit et Jeanine Terriel doivent répondre de leurs crimes. Le premier est inculpé d'homicides volontaires et de complicité, de vols qualifiés, de viol, d'attentat à la pudeur, de violences et voies de fait à agents de la force publique, et de détention et séquestration. Sa complice est poursuivie pour homicides volontaires, vols qualifiés et coups et blessures volontaires. Leur procès s'ouvre au moment même où six condamnés à mort attendent l'examen, par la Cour de cassation, de leur pourvoi. Une nouvelle fois la peine de mort sera au centre des débats présidés par M. Pierre Servat.

Le 29 novembre 1977, Yves Maupetit, qui purgeait, à la prison de Liancourt (Oise), plusieurs peines d'emprisonnement pour vols, s'évade de l'hôpital de la Pitié à Paris, où il avait été transféré pour y subir des examens médicaux. Ce malfaiteur sans envergure, mais dont le casier judiciaire est lourdement chargé (onze condamnations : dix pour vols ou tentatives de vol et une pour coups et blessures volontaires, soit au total près de dix années d'emprisonnement), va alors devenir en l'espace de deux mois un criminel redoutable. Il rejoint tout d'abord son amie et ancienne protégée, Jeanine Terriel, une prostituée qu'il avait connue en 1974, déjà condamnée à six reprises dont deux fois pour coups et blessures volontaires avec armes.

Une sanglante équipée va commencer par de nombreux vols en Bretagne et dans l'Est de la France et débute véritablement à Corbas (Rhône), le 28 décembre 1977, où résidait un ancien concubin de Jeanine Terriel, M. Henri Fargier, agent de la S.N.C.F. Celui-ci, refusant de donner son argent, est attaqué par Yves Maupetit, qui lui porte plusieurs coups de serpette au visage et tente de l'étrangler avec une serviette. M. Henri Fargier perd connaissance et, quand il revient à lui, constate que son logement a été entièrement fouillé et qu'une somme de 500 F lui a été volée. Ses agresseurs déclarèrent plus tard qu'en quittant l'appartement ils avaient cru que l'employé de la S.N.C.F., qui gisait sous son matelas, était mort.

Quelques jours plus tard, le 10 janvier 1978, de nouveau à court d'argent, le couple se rend à Treigny (Yonne), un village que connaît bien Yves Maupetit puisque sa mère et son beau-père y habitent. Cette fois, il décide de s'en prendre au voisin de ses parents, un retraité agricole, âgé de soixante-cinq ans, M. André Boulmier. D'un naturel méfiant, le vieillard n'ouvre pas sa porte facilement. Yves Maupetit le sait. Il dira même, selon son amie : *« Il faudra le tirer pour lui voler son argent. »*

Tous deux usent donc d'un subterfuge. Yves Maupetit s'embusque au coin de la maison avec un fusil de chasse, et Jeanine Terriel, se faisant passer pour une camarade de travail de la mère de Maupetit, demande à M. Boulmier de lui rendre un service, en l'occurrence de venir débloquer un robinet. D'abord réticent, M. Boulmier finit par ouvrir et fait quelques pas dehors. Une décharge de plombs tirée à quelques mètres l'atteint dans le dos. Avant de traîner le corps vers un hangar, Yves Maupetit lui assène sur la tête un coup de crosse si violent que cette dernière se brise.

Les deux meurtriers pénètrent ensuite dans la maison, se restaurent et s'emparent d'une somme de 200 F, d'un fusil de chasse et d'une cartouchière.

Yves Maupetit a toujours contesté être l'auteur de ce meurtre, déclarant que M. Boulmier avait été tué par sa compagne alors qu'il était allé faire des courses à Saint-Fargeau. Mais sa version des faits souffre de nombreuses invraisemblances et a été démentie sur de nombreux points par l'enquête.

Toujours à la recherche d'argent, les deux accusés se rendent alors dans le Val-de-Marne, un département où a vécu Yves Maupetit. C'est ainsi qu'il a repéré depuis longtemps, à Sucy-en-Brie, une villa occupée par des commerçants et où il pense trouver de l'argent. C'est le dimanche 15 janvier. Il est 20 h. 30. M. Yves Theureau, quarante-deux ans, qui gère à Paris une entreprise familiale de peinture, et ses enfants, deux garçons âgés de treize et onze ans, regardent la télévision. Sa femme, Michèle, quarante ans, vaque à ses occupations. Yves Maupetit et Jeanine Terriel, qui ont déjà passablement bu, pénètrent dans la maison par le garage. Le premier dit à sa compagne : *« Si quelqu'un bouge, tu tires ! »*

Tous deux armés de fusil de chasse, ils font irruption dans la salle de séjour. *« Regarde, je vais tuer ton mari »*, dit Jeanine Terriel à Mme Theureau qui tentait de s'échapper. M. Theureau n'a pas le temps d'esquisser un geste. Le coup de feu l'atteint à la tête, devant toute sa famille. *« C'est le premier homme que je tue »*, s'exclame alors Jeanine Terriel, selon Olivier, l'aîné des enfants. Puis un second coup de feu retentit. Olivier est touché à la cuisse gauche. Le garçon déclarera plus tard qu'il a aussi reçu un coup de crosse. Jeanine Terriel a ensuite soutenu que le deuxième coup de feu était parti accidentellement, en voulant extraire la cartouche. Les experts, eux, ont affirmé, après l'examen de l'arme et de la douille, que ce n'était pas possible, car la douille ne présentait pas de griffures.

Entre les deux yeux

Puis, alors que Jeanine Terriel surveille les enfants, son ami, en compagnie de Mme Theureau, fouille toutes les pièces, se fait remettre 4 000 francs et s'empare d'un costume, d'une paire de chaussures, de victuailles et d'une somme de 120 000 francs. Après avoir ligoté les enfants, augmenté le volume du poste de télévision, le couple prend la fuite, en emmenant Mme Theureau dans sa voiture.

Michèle Theureau sera retrouvée à 700 mètres de son domicile au bord d'un chemin, tuée d'un coup de feu entre les deux yeux. Yves Maupetit et Jeanine Terriel se sont toujours rejetés mutuellement la responsabilité de cet assassinat. Un assassinat car il ne semble guère faire de doute, selon l'accusation, qu'il y ait eu préméditation. Jeanine Terriel a même rapporté que la jeune femme suppliait pour qu'on ne la tue pas. *« Tu te rends compte ! lui dira Maupetit sur la route de Paris, on ne pouvait tout de même pas laisser traîner un témoin »*, a précisé Jeanine Terriel.

Ce double crime donne le signal d'une véritable chasse à l'homme. Quatorze mille policiers sont mobilisés. Des barrages sont installés pour tenter d'arrêter ces piètres Bonnie and Clyde. Le couple est d'abord intercepté à Saint-Mandé, puis à Joinville-le-Pont (Val-de-Marne), mais réussit à prendre la fuite. Lors de cette deuxième tentative, Yves Maupetit fonce sur un gardien de la paix, M. Dominique le Sénéchal, qui sera grièvement blessé. La voiture des fuyards repérée à Champigny-sur-Marne, puis prise en chasse, s'engage dans une impasse. C'est là qu'est arrêtée Jeanine Terriel tandis que son ami parvient à s'échapper. De nouveau repéré sur les bords de la Marne, ce dernier s'enfuit une nouvelle fois après avoir tiré sur deux policiers, MM. André Lebeaume et Guy Sonzogny. Tous deux sont touchés à la poitrine. Le premier est atteint d'une incapacité permanente partielle de 5 à 6 % et le second de 15 %.

Yves Maupetit continue alors pendant quinze jours son tour de France du crime. Il va dans le Morbihan, puis à Nantes, et le 20 janvier s'introduit dans la maison de retraite des P.T.T., à Jouarre (Seine-et-Marne). Celui qui ne s'annonçait plus que par *« Je suis le tueur de Sucy-en-Brie »* — ce qu'il conteste — vole 400 francs à M. Yves Jacquemin, le ligote, et emmène son épouse Ghislaine, vingt-six ans, qu'il viole dans sa voiture volée à Auray (Morbihan). Après un périple dans la région de Meaux, il revient à la maison de retraite pour s'emparer du contenu du coffre-fort après que sa victime lui eut indiqué où se trouvait la clé. Puis Maupetit quitta Jouarre avec 23 000 francs et son otage qu'il emmène dans un hôtel du douzième arrondissement à Paris. De nouveau, il lui fait subir des violences sexuelles. Mme Jacquemin est libérée le lendemain dans les couloirs du R.E.R., gare de Lyon.

Après un voyage à Marseille et à Nice, Yves Maupetit revient à Paris, le 25 janvier, où il commet une nouvelle agression dans un établissement du vingtième arrondissement, l'hôtel Temaris. Là, il s'empare de 43 480 francs, ligote quatre personnes et repart pour Marseille et Nice. Il sera arrêté à Valence, le 31 janvier 1978, alors qu'il vient d'entrer en contact avec un ami pour fuir en Espagne. Quand les policiers, qui surveillent cet ami depuis quinze jours, s'emparent d'Yves Maupetit dans le bar le « Méditerranée », celui-ci n'a pas le temps d'esquisser un geste de défense. Son fusil de chasse, la crosse et le canon sciés, se trouve dans un attaché-case, à ses pieds. Il décline son identité mais plus tard refusera de répondre aux questions. S'étant allongé sur les bancs du commissariat, il s'endort. Ainsi s'achève la longue traque de ce criminel meurtrier de sang-froid à propos duquel Jeanine Terriel disait en le présentant à un ami : *« C'est un dur ! »*...

MICHEL BOLE-RICHARD.

AUX ASSISES DU VAUCLUSE

Les trois légionnaires, meurtriers de « sales nègres »

De notre envoyé spécial

Carpentras. — Comment ne pas penser à André Gide, le Gide des années 20 du *Voyage au Congo* : *« Moins le Blanc est intelligent, plus le Noir lui paraît bête »* ? Ce procès devant la cour d'assises du Vaucluse, ce lamentable fait divers qui devrait tout de même faire réfléchir les conducteurs de bulldozers et les comptables de quotas, ce serait donc cela : la bêtise avec un grand B, comme Blanc, la bêtise du Klu-Klux-Klan ou des ratonnades, la vraie, la féroce imbécillité qui fait les chasses à l'homme et organise les bûchers.

Mardi 17 février, à Carpentras, un expert psychiatre, un peu empêtré dans cet art toujours délicat qui consiste à prouver la *« responsabilité atténuée »* en *« réfutant l'irresponsabilité »*, dira de trois des quatre accusés : *« Ce sont des débiles légers dont la tendance à s'agglutiner explique l'acte. »*

Si donc les trois frères De Buyzer, Jean-Claude, trente-quatre ans, Bernard, trente ans, et Jackie, vingt-six ans, et l'ami, René Woetz, vingt-sept ans, se sont « agglutinés » le 25 mai 1979 à Orange, ce fut pour s'offrir le plus dément des actes printaniers : mettre le feu à un hôtel où les Sénégalais logeaient en large majorité. Bilan : deux Africains brûlés vifs, quatre autres blessés gravement.

« Débiles » avant ce 25 mai 1979 les trois frères, les célèbres « Chtimis » d'Oran, par égard à leur origine lilloise, et René Woetz ne le sont pas officiellement. Du moins ne saurait-on aujourd'hui le supposer puisque trois d'entre eux, entre les oscillations d'une vie scolaire à peu près nulle et d'une vie professionnelle mouvementée, ont tout de même réussi à s'engager — on ose dire à s'agglutiner — dans la Légion étrangère.

Jackie, d'ailleurs sous le coup d'une condamnation par contumace à une peine de dix ans de réclusion pour avoir blessé grièvement un jeune homme dans une bagarre, et Jean-Claude De Buyzer pour changer de milieu, et René Woetz pour voir du pays, y sont restés cinq ans. Tous ne s'y plurent pas, car, dira Jean-Claude : *« J'ai fait une erreur en m'engageant, je voulais sortir de mon milieu, et en fait on a de mauvaises fréquentations. On boit à la légion. Quelqu'un qui ne boit pas est considéré comme... » « Une petite nature »*, suggère le président de Mortillet. *« C'est ça, comme une petite nature, monsieur le président. »*

Légion ou pas, les trois « Chtimis » ne sont pas de petites natures, donc ils boivent. Et même, ce 25 mai, Fête du printemps à Orange — parce que, aussi, ils tirent bien — ils boiront beaucoup. Jackie raconte : *« Au tir forain, on a visé des bouteilles on les a gagnées. On a bu du vin pris de la bière. C'était une erreur, ce n'est pas bon de mélanger, monsieur le président. »*

Ce n'est pas bon, en effet, surtout pour ceux qui ont la malchance de croiser leur chemin. A minuit, les trois frères entrent dans un bar, Le France. Là, deux Sénégalais, des vendeurs-camelots de statuettes et de petits bijoux se trouvent au comptoir avec deux clients français. Scénario classique : Jean-Claude, plus « échauffé » que ses frères, se pose en expert d'art africain, insulte les Sénégalais, bref cherche la bagarre. Le propriétaire de l'établissement, précautionneux, sort tout le monde. Quelques instants plus tard, Jean-Claude agresse un des Sénégalais revenu sur les lieux pour chercher un objet et... se fait corriger. *« A moi, la Légion ! »*, le visage en sang il rameute la garde, ses deux frères et René Woetz arrivé entre-temps. Les quatre hommes se lancent derrière les vendeurs sénégalais qui, pour éviter l'affrontement, décident de regagner leur hôtel, Le Niçois.

Poursuivis et insultés par les quatre hommes, les Sénégalais se réfugient au premier étage après avoir poussé l'entrée de l'hôtel. *« Sales nègres, on va vous enculer, si vous êtes des hommes sortez. On va vous massacrer, on va vous tuer... »* Le commando hurle en bas, frappe sur la porte. Puis décide d'employer les grands moyens : *« J'ai pensé qu'un peu de fumée les inciterait à sortir »*, dira Jean-Claude.

Le commando, en opération de brousse ou de nettoyage, car c'en est devenu une, s'organise. A coups de pierres ou avec une manivelle d'automobile dont René Woetz s'est muni depuis le bar du France, le compteur électrique est brisé.

Est-ce simplement la torche confectionnée avec un morceau de carton ou de papiers qui provoqua l'incendie, comme le maintient Jean-Claude ? A dire vrai...

L'hôtel est en feu. Les Sénégalais sont effectivement incités à « sortir » : quatre d'entre eux sautent par une fenêtre et se blessent grièvement. Deux, bloqués ou surpris dans une chambre du troisième étage, meurent asphyxiés ou brûlés vifs. Lorsque les pompiers arriverons à bout du sinistre une demi-heure plus tard, ils vont trouver entre deux lits les cadavres calcinés de Cheik Guye, trente-cinq ans, et de Papa M'Bengue, vingt-cinq ans. Leurs quatre agresseurs sont, eux, déjà dans leur lit ; on les arrêtera le lendemain.

Voilà l'affaire. En son temps elle fit quelque bruit, entraînant même une intervention du président de la République pour la *« déplorer »* et demander à la justice *« de faire diligence »* (*Le Monde* du 1er juin 1979).

La justice a fait diligence. Dans ce prétoire, entre quatre accusés copie conforme, demi-solde, minables même dans leurs regrets, maladroits surtout dans leurs mensonges, entre des avocats qui bataillent ferme pour en arriver presque à démontrer que tout cela fut une malheureuse affaire, un tragique accident d'après-bagarre, la faute à pas-de-chance, un incendie volontaire, en somme involontaire, face à un témoin lieutenant de pompiers qui n'a guère qu'une certitude, c'est qu'il y a eu le feu, devant un président qui s'attache moins aux paroles (*« sales nègres »*, qu'aux faits, et grâce à un avocat général qui aimerait bien savoir enfin, qui a percé le compteur, il n'y a pas de place pour l'instant pour le vrai procès de fond, celui du racisme rampant, quotidien. La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), qui entendait se constituer partie civile, a vu ses conclusions normalement rejetées par le tribunal parce que, en droit, elle n'y avait pas droit à la parole.

Et les Sénégalais survivants savent d'avance tout cela, qui ne sont même pas venus témoigner. Gide avait raison.

PIERRE GEORGES.

APRÈS LA CONDAMNATION D'UGO BRUNINI

Une lettre de Me Martine Malimbaum

Après la publication, dans le Monde *du 19 décembre 1980, d'une lettre de M. Louis Hazan, nous avons reçu au titre du droit de réponse une lettre de Me Martine Malimbaum. Me Malimbaum avait défendu Ugo Brunini qui avait été condamné, le 19 novembre 1980, par les assises de Paris, à quinze ans de réclusion criminelle après l'enlèvement de M. Hazan.*

M. Hazan se permet de critiquer le *« mode de défense »* de celui qu'il ne nomme pas mais qui est aisément identifiable *« puisé à la commedia dell'arte napolitaine »* et d'apprécier la décision du jury de la cour d'assises.

Première remarque : il n'y a pas de mode de défense, il n'y a que la vérité d'un accusé qui s'est battu pour la faire connaître.

Deuxième remarque : le verdict n'a pas à être « jugé » par celui qui a la position de victime. Le lecteur, lui-même averti par le journaliste que les réquisitions étaient celles de la réclusion criminelle à perpétuité, analysera selon ses convictions le verdict de quinze années de réclusion.

Une erreur de M. Hazan est à rectifier : celui qu'il surnomme le « Cerveau » n'était inculpé ni d'escroquerie ni de faux ou usage de faux, mais aux termes de l'arrêt de la chambre d'accusation, d'une part, du 13 décembre 1979, et de l'arrêt de la cour d'assises du 19 novembre 1980, d'autre part, de recel.

Après ces remarques préliminaires, il est intéressant de découvrir de nouveaux éléments qui ne figuraient ni au dossier et qui n'ont pas été énoncés par la victime au cours des débats, qui avait pourtant la faculté de s'exprimer aussi souvent qu'elle en manifestait le désir.

« ... Que j'ai été presque constamment enchaîné, que la pièce où se trouvait le réduit était verrouillée. » Faux, la pièce où se trouvait M. Hazan n'était pas verrouillée, elle était fermée par un panneau de bois amovible, ce fait n'avait jamais été contesté.

« Dans la maison se trouvaient : des hommes armés », fait contesté à l'audience et en tout cas jamais démontré.

En toute hypothèse, M. Hazan qui n'a jamais vu ses gardiens, n'aurait jamais pu voir les armes, si elles ont existé.

« La malle où elles [les armes] *étaient, est donc restée quelques minutes. »* Faux, il a été établi à l'unanimité et reconnu aux débats par M. Hazan que les armes avaient été déposées dans la panière et qu'elles y sont restées en même temps que M. Hazan pendant une grande partie du trajet qui, a-t-il précisé, s'est détaché de ses liens.

Pourquoi donc ces changements soudains ? La victime, dans le procès, n'est-elle pas satisfaite de ses dépositions à l'audience ? Elle l'est pourtant, à la lire, du verdict ?

N'est-ce pas suffisant pour la laver de tous soupçons ? A-t-elle encore besoin d'écrire ?

Bangkok à Paris 0F

Avant de choisir New York plutôt que Bangkok ou Lima, faites connaissance sans quitter Paris – et Rouen –, sans qu'il vous en coûte autre chose qu'une heure de votre temps. A deux pas de la rue de Rennes à Paris, ou au cœur de Rouen, faites-vous montrer par ceux qui vous ont précédé, Colombo, Athènes et Rio en diapositives et en Super 8 dans nos locaux (on a envie de dire "dans nos salons"). Flânez dans notre librairie et repartez avec les deux ou trois livres qui vous permettront de savoir dans quel ordre tomber amoureux de Singapour, de Marrakech, et de Bombay.

Un programme illimité de vacances en Europe, Amérique, Asie Afrique.

Forum Voyages

PARIS Tél.: (1) 544.38.61 — ROUEN tél.: (35) 98.32.59

Bangkok à Bangkok 2850F A/R Départ Paris

Pour ce prix, on vous pose à l'aller, on vous cueille au retour, et entre-temps vous vivez votre vie. Si vous êtes plus exigeant mais toujours aventureux, nous vous suggérons quelques "extra": une réservation dans un hôtel sympa, un tortillard folklorique, une location de voiture ou un avion-relais vers plus loin. Et si vous êtes du genre carrément organisé, nous vous proposons du jamais vu, dans le style "clé en main". Quel genre ou plutôt quels genres ? Il y a trop à dire pour en parler ici. Venez ou découpez !

Bon pour une documentation gratuite.
Nom
Prénom
Adresse
Ville
Code Postal
Destination choisie

Forum Voyages

PARIS - 1, rue Cassette 75006 Paris - Tél.: (1) 544.38.61
ROUEN - 72, rue Jeanne-d'Arc 76000 Rouen - Tél.: (35) 98.32.59

MÉDECINE

A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

Le maintien de la qualité du système de santé dépend de la priorité donnée à la recherche médicale et de l'effort de prévention

soulignе M. Giscard d'Estaing

Le président de la République a consacré au système de santé des Français deux discours importants durant son septennat.

Le premier, prononcé le 28 septembre 1977, lors des Entretiens de Bichat, était largement centré sur les médecins praticiens et leur formation universitaire ou post-universitaire.

Le second, destiné à ouvrir mardi 17 février, devant l'Académie nationale de médecine, les cérémonies du bicentenaire de Laennec, revêt la forme d'un bilan général de l'action conduite et dont le résultat est tenu par le chef de l'État pour l'« un des plus positifs » de son mandat.

L'attachement au système original actuel, essentiellement pluraliste, par lequel la France arrive, non sans mal, à concilier l'exercice libéral de la médecine et la socialisation de son coût, est réaffirmé avec force pour un avenir marqué par de nouveaux progrès dont les Français bénéficieront pleinement, selon M. Giscard d'Estaing, à trois conditions : le maintien de la priorité conférée à la recherche médicale, la dimension nouvelle accordée à la prévention et la préservation de la qualité de notre système de soins.

Voici les principaux extraits du discours du président de la République :

« *Dans une société de caractère libéral comme la nôtre, largement axée sur la satisfaction des aspirations individuelles et l'épanouissement de la personne, la politique de la santé doit se préoccuper en permanence des conditions qui permettent aux médecins de faire bénéficier leurs patients du plus grand progrès possible.* »

Les Français pourront bénéficier pleinement de ces progrès, estime le président de la République, à trois conditions :

● MAINTENIR LA PRIORITE CONFEREE A LA RECHERCHE MEDICALE

La recherche médicale « *a retrouvé en France une place de tout premier plan* », et M. Giscard d'Estaing souhaite qu'elle soit orientée de manière « *éminemment responsable* ». Réaffirmant le caractère primordial de la recherche fondamentale, il souhaite néanmoins que soient amplifiées la recherche épidémiologique et la lutte contre les quatre grands fléaux que sont les maladies cardio-vasculaires, le cancer, les affections ostéo-articulaires et les maladies mentales.

» *Les responsables de la recherche médicale française se doivent* d'*orienter les moyens disponibles vers les secteurs dans lesquels la science est le plus à même de progresser avec des chances réelles de succès* », et, à cette fin, « *de créer de vastes courants* d'*échange entre les différentes disciplines, les différentes approches et les différentes structures* ». Le président rappelle que l'Institut de recherche sur le développement de l'enfant dont le gouvernement vient de décider la création constitue un exemple de cette orientation.

Il rappelle aussi, et *surtout*, qu'il a donné à cette recherche biomédicale une priorité budgétaire consacrant l'importance de son rôle et que « *les moyens dont elle disposera cette année sont en progression de 19 %* par *rapport à l'année dernière* ». « *Je voudrais*, a-t-il ajouté, *préciser et confirmer l'objectif... nous pouvons retenir comme réaliste de porter le niveau de la recherche médicale française au premier rang dans le monde.* »

● LA PREVENTION

La deuxième condition du développement du progrès de la santé est, pour M. Giscard d'Estaing, la politique de prévention. Son avenir « *repose sur le développement de la recherche épidémiologique et la mise en place d'observatoires régionaux de santé qui constituent l'une des priorités du VIII*[e] *Plan* ». Mais, « *plus que par le passé, l'efficacité de la politique de prévention dépendra de la participation des individus eux-mêmes à l'action collective (...). A cet égard, les médecins d'exercice libéral ont à l'avenir un rôle essentiel à jouer dans cette politique (...). La réunion de la volonté collective et de la responsabilité individuelle qui caractérise* toute *politique efficace de prévention est particulièrement nécessaire dans la lutte contre les grands fléaux sociaux : accidents, en particulier ceux du travail, tabagisme, drogue ou alcool.* »

La lutte contre ces fléaux exige « *une action en profondeur et de longue* durée », comme celle que mènera le gouvernement dans le cadre du plan décennal de lutte contre l'alcoolisme.

Aucune considération démagogique n'inspirera ce programme, précise le président de la République. « *Il ne s'agit pas comme on a tenté de le faire dans le passé, de prendre de grandes mesures spectaculaires bientôt vouées à l'échec. Ce plan veut aborder le problème de l'alcoolisme sous tous ses aspects sociaux et économiques en traitant chacun d'entre eux avec réalisme et fermeté (...). S'agissant de la toxicomanie, une action continue et vigoureuse a été menée depuis 1977 dans le domaine de la répression, de l'information, de la formation des personnels de la police et d'action sociale, de la prévention et des soins* ». Cette action, « *qui n'a pas cherché le spectaculaire, place la France en tête des pays européens dans la lutte contre la drogue* ».

Le président rappelle, en outre, que le nombre des accidents mortels du travail a baissé de 44 % de 1973 à 1979 et que deux millions de Français ont cessé de fumer depuis 1976, date des premières campagnes sur les dangers du tabac.

● LA QUALITE DU SYSTEME DES SOINS

La troisième condition du progrès de la santé est pour le président de la République « *la sauvegarde de la qualité de notre système de soins* », dont il estime que « *le niveau qu'il atteint aujourd'hui est incontestablement le plus élevé de notre histoire et l'un des meilleurs du monde* ». « *La généralisation de la Sécurité sociale, attendue depuis 1946, a été enfin achevée en 1975 et en 1978 par l'extension de la protection aux handicapés et puis aux personnes sans activité professionnelle et enfin aux Français de l'étranger.* »

Quant aux hôpitaux, « *l'effort d'amélioration qui a été mené au cours des sept dernières années est sans précédent* ». 170 000 lits en salles communes ont été humanisés, a précisé le président, « *conformément à l'engagement que j'avais pris en avril 1974* ». Plus de cent hôpitaux ont été construits ou sont en construction et, dans le même temps, le nombre des médecins hospitaliers et des infirmières a doublé.

« *Ces progrès exceptionnels ont eu inévitablement des conséquences sur l'évolution des dépenses de l'assurance maladie. De 1974 à 1978, les prestations de maladie ont progressé en volume deux fois et demie plus vite que le* produit *intérieur brut. Une telle disparité de croissances ne peut, à l'évidence, se maintenir sur une longue période, compte tenu du niveau déjà atteint par les prélèvements sociaux* ». L'effort qui devra être conduit en commun à ce titre implique, estime le président de la République, la prise de conscience d'une nouvelle dimension de la responsabilité médicale, traduite notamment par la manière dont les médecins abordent le problème essentiel de l'évaluation des soins.

Réaffirmant qu' « *il tiendra, en ce qui le concerne, les engagements qui ont été pris autrefois envers les médecins hospitaliers, lors de la réforme hospitalo-universitaire* », le président de la République a réaffirmé l'attachement des Français et celui du gouvernement au principe de l'exercice libéral de la médecine.

« *Il est essentiel de maintenir les relations d'étroite coopération qui se sont établies entre le corps médical et les organisations de Sécurité sociale et qui ont permis à la fois de préserver la qualité de l'acte médical et d'assurer un niveau de remboursement équitable. Le système conventionnel doit être sauvegardé dans un climat de confiance réciproque.* » « *Le médecin d'exercice libéral, généraliste ou spécialiste, est le médecin de demain* », affirme avec force M. Giscard d'Estaing, en ajoutant que ce secteur d'exercice libéral « *comprend également les cliniques privées, dont le rôle continuera d'être, à l'avenir, indispensable.* »

En somme, « *la France restera le pays qui, dans le pluralisme de son système de soins, réussit à concilier l'exercice libéral de la médecine et la socialisation de son coût.* »

« Je considère, a conclu le président de la République, *comme l'un des résultats les plus positifs de mon mandat d'avoir étendu à tous les Français le bénéfice de la sécurité sociale, d'avoir amélioré considérablement les équipements de soins dont ils disposent*, d'*avoir aidé à la poursuite du progrès médical par la priorité redonnée à la recherche et* d'*avoir assuré l'équilibre financier de l'assurance maladie.* »

Les moyens d'une politique

Un bilan où les lumières sont bien évidemment soulignées plus que les ombres, la promesse de progrès nouveaux pour l'amélioration de la santé des Français et l'affirmation renouvelée de la valeur et donc du maintien d'un système de soins original et pluraliste conciliant « *l'exercice libéral de la médecine et la socialisation de son coût* », tels sont les axes essentiels du discours prononcé à l'Académie nationale de médecine.

Le président de la République place, en tête des trois conditions qui, selon lui, permettront de nouveaux progrès, « *la recherche biomédicale* ». Bien qu'il salue la nécessaire « *liberté fondamentale du chercheur* », celle qui valut à l'Institut Pasteur, aujourd'hui sauvé, d'abriter, en marge ou à contre-courant d'une université trop rigide, nos plus grandes gloires scientifiques, le président a marqué néanmoins et clairement son souci de voir naître, sinon un certain dirigisme, du moins des orientations « *éminemment responsables* » et un volonté d'échanges pluridisciplinaires.

Les « axes privilégiés », récemment annoncés par le directeur de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), concrétisent cette politique nouvelle, qui marquera sans doute la fin de certains saupoudrages dispendieux, et permettra de concentrer les moyens disponibles sur les équipes les plus prometteuses ou sur les thèmes qui répondent aux besoins publics les plus aigus.

Prévention et carences scolaires

Après la recherche vient « *la prévention* », qui avait déjà fait l'objet d'un vibrant plaidoyer lors des Entretiens de Bichat, en 1977. Les propositions précises et combien nécessaires sur l'éducation sanitaire de base dès l'âge scolaire, faites à l'époque, ne sont plus évoquées... Bien que constituant le fondement même de tout effort préventif, il semble qu'elles n'aient eu qu'une portée infime, voire inexistante. La médecine scolaire est en pleine décomposition. Les accidents, évoqués par le président *de* la République, représentent la toute première cause de mortalité chez les jeunes de moins de quinze ans ; il s'agit d'accidents de la route dans la plupart des cas, et, plus précisément encore, des cyclomoteurs qu'utilisent des millions d'écoliers... sans que l'école leur ait jamais appris le code de la route (1)...

Pas plus, d'ailleurs, qu'ils n'apprennent, dans des cantines, pour le moins négligées, les moindres notions d'hygiène alimentaire qui sont, pourtant, le support privilégié des campagnes ultérieures contre l'alcoolisme, ou les maladies cardio-vasculaires.

Au-delà de l'école, le chef de l'État souhaite le développement d'une prévention plus vaste, permanente, impliquant une participation étroite des médecins et des citoyens. Encore faut-il, pour qu'elle puisse être conduite à bon escient, qu'en soient connues les données. La mise en place d' « observatoires de santé » impliquant l'essor de l'épidémiologie est, à ce titre, un préalable. Les graves déficiences françaises en la matière sont connues, dénoncées et déplorées depuis plus de quinze ans. Mais les efforts énergiques déployés par Mme Simone Veil, Alice Saunier-Seïté et par M. Barrot pour remédier à cette situation se sont heurtés à la résistance obstinée *de* facultés dont l'enseignement répond encore et trop souvent plus aux intérêts scientifiques des maîtres qu'aux besoins des élèves ou de la santé publique.

Pour que suive l'intendance

La maîtrise de certains gaspillages, que rend indispensable, en France comme dans les autres pays industrialisés, la progression rapide des dépenses de santé, implique certes, comme l'a souligné le président de la République, une nouvelle dimension de la responsabilité médicale.

Encore faudrait-il que l'intendance suive, et que l'enseignement prépare les futurs médecins à ces actions de discipline collective et d'évaluation des actes. Or, l'économie de la santé n'est toujours pas, en 1981, l'objet d'un enseignement systématique pour ceux qui devront assumer ces nouvelles responsabilités, d'autant plus importantes d'ailleurs que le niveau de protection dont bénéficient les Français est effectivement devenu l'un des plus élevé du monde.

L'énorme effort accompli pour la rénovation et l'humanisation d'un patrimoine hospitalier délabré constitue sans nul doute l'un des plus importants résultats du septennat. Les lacunes qu'il comporte n'en apparaissent que plus intolérables, et il faut espérer qu'une nouvelle décennie ne sera pas nécessaire à la réorganisation, si désespérément urgente, des hôpitaux psychiatriques, et des conceptions présidant à la prise en charge des personnes âgées.

La carte hospitalière, ou inventaire des situations et des besoins, n'est pas même commencée pour les hôpitaux pudiquement baptisés « de long séjour », les « hospices » de jadis, qui accueillent les membres les plus déshérités de la collectivité, handicapés, malades mentaux et grands vieillards mélangés.

Il n'est d'ailleurs, et au passage, pas tolérable que ceux que le malheur a conduits dans ces lieux ne puissent y rester en contact avec leur « médecin libéral ».

Ces médecins que le chef de l'État tient pour les véritables pivots sur lesquels reposera la médecine de l'avenir, mais dont il n'est pas évident que le mécontentement ou l'inquiétude qu'ils perçoivent actuellement soient atténués par l'hommage rendu à l'Académie...

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) En France, dans toute l'Europe, un blessé sur trois, un mort sur quatre après un accident de la route est un enfant ; 30 à 70 % des victimes d'accidents de cyclomoteurs sont des enfants. Les accidents constituent la première cause — et de loin — de mortalité et d'infirmités définitives pour les moins de quinze ans.

L'anglais en Angleterre
IRLANDE - U.S.A.
Pour jeunes et étudiants
Familles chaleureuses - Cours sérieux - Programme complet de loisirs - Solide encadrement
Séjours spéciaux
Anglais + Sport
O.I.S.E. 21, rue Th.-Renaudot Paris (15e) - 533-13-02
Org. Tech Voy Lic. A 568

(Publicité)
STAGE DE FORMATION PERMANENTE
Perfectionnement des travailleurs sociaux et paramédicaux
Organisé par le Département des Sciences de l'Education, ce stage se déroulera du 28 avril au 22 mai 1981 (42 heures).
Renseignements et Inscriptions : Université de Paris VIII, 2, rue de la Liberté, 93526 SAINT-DENIS CEDEX 02
Tél. : 821-63-64 ou 829-33-00
P. 1597

SCIENCES

Le nouveau statut des personnels de la recherche vise à favoriser les perspectives de carrière et de mobilité

Le secrétariat d'État à la recherche vient d'envoyer aux organisations syndicales un projet de statut des personnels autres que chercheurs — ingénieurs, techniciens et administratifs (I.T.A.) — relevant des institutions de la recherche scientifique, pour améliorer leurs perspectives de carrière. Il y a un an, il avait fait adopter par le gouvernement des textes modifiant le statut des chercheurs du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) et de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA).

Après une série de consultations des organisations syndicales, peu à peu se dessinèrent les grandes lignes du projet concernant les I.T.A. Il fallut ensuite obtenir l'aval des ministres concernés — notamment celui du budget — pour établir un texte plus précis, mais qui laisse encore place à bien des aménagements au cours de nouvelles consultations.

Le point de départ était une double constatation. Le nombre d'I.T.A. par chercheur est en France plutôt supérieur à ce qu'il est dans les pays comparables. Une croissance rapide de leur nombre n'est donc pas prioritaire. Le budget de 1981 a prévu de créer deux cent quinze postes d'I.T.A. pour quatre cent dix postes de chercheurs. Mais d'autre part, beaucoup d'I.T.A., recrutés il y a plus de dix ans dans des catégories à peu d'échelons, sont au dernier grade normalement accessible et n'ont donc plus de perspectives de carrière.

D'autre part, l'augmentation du nombre des I.T.A., si elle est moins rapide que celle des chercheurs, oblige à mieux utiliser le potentiel existant. Cela suppose un déplacement de certains personnels des laboratoires en déclin vers les laboratoires en expansion.

L'objectif du projet étudié par le secrétariat d'État est d'assurer une meilleure gestion des carrières et de faciliter les changements de laboratoire.

Sur le premier point, le projet prévoit un regroupement des très nombreuses catégories actuellement existantes, pour qu'il soit normalement possible de faire toute sa carrière par progression normale dans une seule catégorie. Les changements de catégorie devront être exceptionnels et traduire un gain de qualification, sans que celui-ci soit nécessairement sanctionné par un diplôme. Dans la situation actuelle, au contraire, le diplôme est nécessaire en pratique ; il s'ensuit une course au diplôme qui peut conduire certains techniciens, surtout s'ils sont dans un laboratoire peu actif, à se consacrer à des études extérieures et à négliger leur travail de laboratoire. Dans le nouveau statut, le changement de catégorie sera une promotion interne soumise à un contrôle, dont les modalités seront adaptées aux divers cas : ce pourra être un examen écrit ou un jugement porté par un collège d'experts. A la différence du cas des chercheurs, ces promotions n'impliqueront pas une stricte obligation de mobilité.

Pour favoriser cette dernière, les directions d'organismes de recherche devront afficher clairement l'ensemble des transferts de postes qu'elles souhaitent opérer. Les I.T.A. concernés connaîtront ainsi, suffisamment à l'avance, l'ensemble des possibilités ouvertes. Dans le statut actuel, l'administration doit faire à un agent trois propositions successives de mutations, ce qui multiplie les délais. L'idée du secrétariat d'État est qu'il vaut mieux proposer simultanément un plus grand nombre de postes, et qu'un éventail large réduira les cas où il faudra imposer une mutation.

Les autres aspects du statut actuel sont peu modifiés. Les personnels restent contractuels ; on garde aussi une unification, en ce sens que les statuts qui sont actuellement alignés sur ceux des personnels du C.N.R.S. le resteront. Et la réforme des statuts doit se traduire par une augmentation significative de la masse salariale.

Comment les organisations syndicales vont-elles réagir à ces propositions ? On n'attend pas au secrétariat d'État un accueil enthousiaste — et l'occupation dans la matinée du mardi 17 février, du siège du C.N.R.S., manifeste que le climat n'est pas bon. On estime cependant qu'à l'intérieur du cadre proposé bien des points seront négociables quand, après le délai nécessaire à l'étude des propositions, reprendront les consultations des organisations syndicales. — M. A.

DÉFENSE

LE P.C.F. RÉITÈRE SA PROPOSITION DE NATIONALISATION DES INDUSTRIES D'ARMEMENT

Le groupe communiste à l'Assemblée nationale a présenté mardi 17 février une proposition de loi « *tendant à rendre la nation maîtresse de sa production* d'*armement* ».

MM. André Lajoinie, président du groupe et député de l'Allier, et René Visse, député des Ardennes et membre de la commission de la défense nationale au Palais-Bourbon, ont déclaré que la finalité de la production d'armement doit être d'équiper les forces nucléaires et classiques françaises nécessaires à une défense « *nationale, indépendante et efficace* ».

Cette politique implique la nationalisation des entreprises privées, et de leurs filiales, occupant « *une position déterminante* » dans l'industrie d'armement. Le statut des personnels de ces entreprises, selon la proposition de loi, doit être « *semblable à celui des entreprises nationales existantes* ».

La proposition communiste exclut, d'autre part, toute fabrication d'armement « *à des fins mercantiles* ». Les ventes d'armes doivent être interdites en direction des États « *fascistes, racistes ou coloniaux* ».

ARMÉE

UNE CAMPAGNE POUR LES DROITS ET LES LIBERTÉS DANS L'INSTITUTION MILITAIRE

La Ligue des droits de l'homme et le comité Droits et Libertés dans l'institution militaire ont décidé de s'associer à une initiative de certains comités de soldats dans l'est de la France, qui demandent aux appelés d'adresser à tous les candidats à l'élection présidentielle une carte postale réclamant « *des permissions hebdomadaires rattrapables en cas de service* » et la liberté de s'exprimer librement et de faire valoir leurs droits.

Présentée à la presse, cette carte postale reproduit plusieurs articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme et, notamment, « *le droit à la liberté de réunion et d'association pacifique* », ainsi que « *le droit au repos et aux loisirs* ».

Plusieurs organisations : le P.S.U., la C.F.D.T., la Ligue communiste révolutionnaire, les Jeunesses socialistes et Information pour les droits du soldat (I.D.S.) ont décidé de contribuer à la diffusion de cette carte.

(*) Comité Droits et Libertés dans l'institution militaire (DLIM), 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris.

ÉDUCATION

M. ROBERT MAINARD EST ÉLU PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE NANCY-I

M. Robert Mainard, directeur du laboratoire *de* thermo-magnétisme de l'Unité d'enseignement et de recherche (U.E.R.) sciences de Nancy, vient d'être élu président de l'université de Nancy-I. Il succède à M. Michel Boulangé, professeur, ancien chef du service de physiologie du centre hospitalier régional.

[Né à Niort en 1930, M. Robert Mainard a fait toutes ses études à la faculté de Rennes. Il est nommé assistant à la faculté des sciences de Nancy en 1954. Maître-assistant en 1961, il passe sa thèse en 1963. Chargé de cours en 1964, il est maître de conférences en 1965, professeur sans chaire en 1969 et professeur titulaire de physique en thermodynamique énergétique en 1972. Il a également été président des deux I.U.T. de Nancy entre 1969 et 1978.]

● *Les Cercles universitaires à l'Élysée.* — Une délégation des Cercles universitaires, conduite par son président, M. Michel Prigent, a été reçue par M. Giscard d'Estaing, le mardi 17 février. « *Nous avons fait le point des réformes intervenues au cours des dernières années* », a déclaré, en sortant de l'Élysée, M. Prigent, qui a souligné l'intérêt que porte le président de la République à l'institution universitaire et au rôle des enseignants.

(Publicité)
ART - ARTISANAT - EXPRESSION
pour Adultes et Adolescents
Stages de formation et activités d'animation
Vacances de Printemps et d'Été
Ateliers des Trois-Soleils
77, rue Eugène-Pons
69004 LYON
(7) 828-34-30
Association Loi 1901 - Centre de Formation agréé

(Publicité)
PORTUGAIS DU BRESIL
Sessions de 60 heures
— Niveau 1 (initiation) : Du 17 mars au 18 juin 1981, 6 h par semaine
— Niveau 2 et niveau 3 : Du 16 mars au 15 juin 1981, 6 h par semaine
— IMMERSION TOTALE (initiation) : 10 jours du 15 au 28 juin 1981 à raison de 6 h par jour.
Renseignements et inscriptions :
SERVICE FORMATION PERMANENTE, UNIVERSITE DE PARIS-VIII
2, rue de la Liberté - 93526 Saint-Denis Cedex 02 - Tél. 829-23-00 ou 821-63-64 poste 1597

هكذا من الاصل

N'ALLEZ PLUS A NEW YORK EN RANGS SERRÉS.

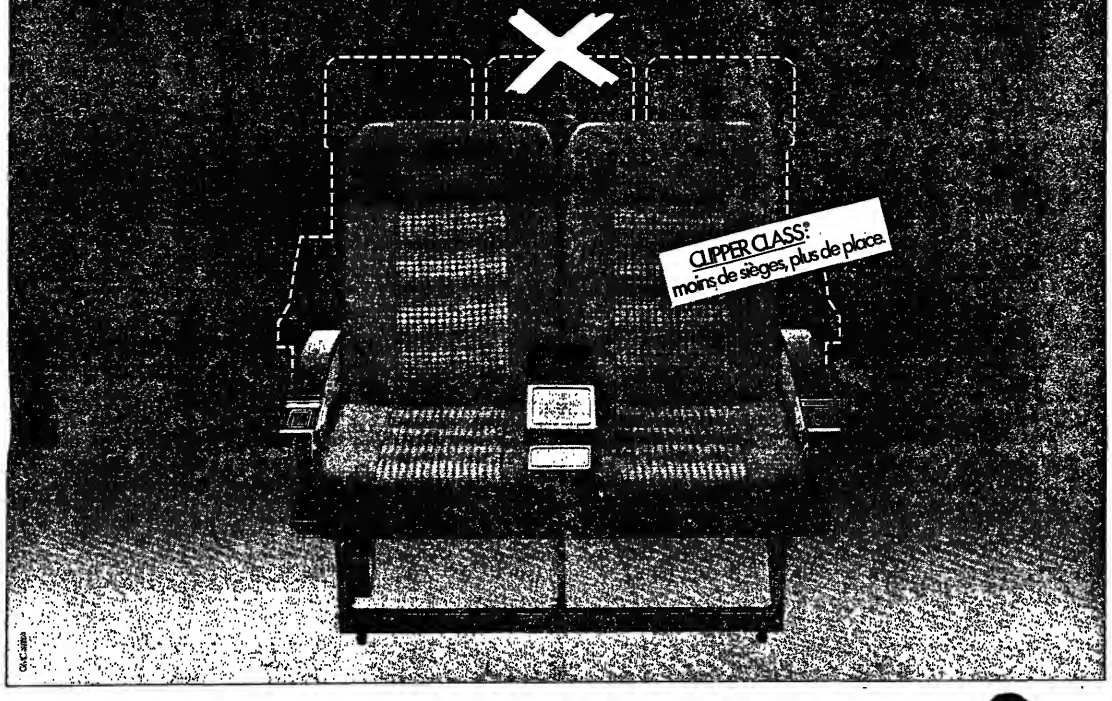

Dès le 2 avril, Pan Am inaugure son vol Paris-New York : le vol 115. Il ne s'agit pas seulement d'un vol de plus mais d'un vol d'un style nouveau. Nouveaux Tristar L1011, nouveau confort, nouvelles commodités, nouveaux avantages. Pan Am offre tous les agréments pouvant adoucir sept heures de vol.

NOUVELLE CLIPPER CLASS®
Voyager sans être gêné par son voisin. C'est le souhait des hommes d'affaires qui vont à New York. Pour sa nouvelle Clipper Class®, Pan Am a entièrement redessiné ses sièges. Ils sont plus confortables et plus larges qu'auparavant. Ils sont par rangées de 8 au lieu de 10. Ce qui supprime les sièges centraux. Ainsi on est jamais à plus d'un siège de l'allée. Autre nouveauté, Pan Am a fait de sa Clipper Class un compartiment isolé. Autre souhait des hommes d'affaires.

NOUVEAU DEPART D'ORLY
Partir d'Orly. C'est le souhait des passagers pressés venant de Paris ou des vols intérieurs français. Orly leur évite les correspondances compliquées. Le nouveau vol 115 Paris-New York part d'Orly à midi et se pose à New York à 13 h 05. De son terminal exclusif Pan Am dessert immédiatement Los Angeles ainsi que 24 autres grandes villes des U.S.A.

NOUVELLE PREMIERE CLASSE
Voyager étendu et détendu. C'est le souhait de celui qui utilise souvent l'avion. En 1re, sur le nouveau Paris-New York, on voyage étendu et détendu. Grâce au "Sleeperette", merveilleux siège dessiné par les designers de Pan Am. Il est impossible de faire Paris-New York dans de meilleures conditions. Renseignez-vous auprès de votre agent de voyages ou chez Pan Am : 266.45.45.

PAN AM

Pan Am vous ouvre les bras.

SPORTS

CYCLISME

MUTTER ET CASTAING : DES HOMMES NOUVEAUX

Stéphane Muller, un Suisse de vingt-quatre ans qui s'était classé deuxième de Paris-Nice, en 1980, derrière Duclos-Lassalle, a remporté, dimanche 15 février, le Trophée méditerranéen en cinq étapes après avoir dominé le Britannique Graham Jones Bernard Hinault et Michel Laurent contre la montre sur les pentes du mont Faron. Cette épreuve, organisée par l'ancien vainqueur du Tour de France Lucien Aimar, prend chaque année davantage d'importance non seulement en raison de sa participation, mais aussi parce que loin de constituer une simple course d'entraînement elle est convoitée par des coureurs de premier plan qui recherchent des succès immédiats. C'est le cas, semble-t-il, de Jan Rass et, surtout, de Bernard Hinault, dont on ne doute pas qu'il soit en avance dans sa préparation par rapport à l'an dernier.

Plusieurs néo-professionnels français effectuaient à cette occasion leurs véritables débuts. L'un d'eux, Francis Castaing, a confirmé des talents de sprinter exceptionnels au point qu'on le surnomme déjà « le nouveau Darrigade ». Il faudra le revoir dans d'autres circonstances et ne pas faire de lui une vedette avant qu'il soit un champion. Cela dit, il possède les qualités qui peuvent le destiner à une bonne, voire à une grande carrière. — J. A.

D'un sport à l'autre...

AEROSTATION. — *Les aérostiers américains Maxie Anderson et Don Ida, qui tentaient de réaliser le tour du monde dans un ballon gonflé à l'hélium et baptisé* Jules-Verne, *ont abandonné à quelque 150 kilomètres de New-Delhi, le 15 février, après avoir vainement tenté de franchir la chaîne de l'Himalaya. Ils envisagent de faire une nouvelle tentative en décembre prochain.*

AUTOMOBILISME. — *Des négociations devaient s'engager le 18 février entre les responsables de la Fédération internationale du sport automobile (FISA) et de l'Association des constructeurs de formule 1 (FOCA) en vue d'un accord pour que le championnat du monde de F 1 commence le 15 mars à Long-Beach aux Etats-Unis.*

CYCLISME. — *Le Grand Prix d'Antibes a été gagné le 17 février par le Belge Daniel Willems, qui s'est imposé au sprint devant le vainqueur de l'an dernier, Jean-Luc Vandenbrouke et Bossis.*

HANDBALL. — *En match de préparation pour les championnats du monde B, qui doivent se dérouler du 21 au 28 février, l'équipe de France s'est inclinée le 17 février, à Cluses, devant celle de Tchécoslovaquie par 19 à 15 après une partie très disputée.*

TENNIS. — *Après Thierry Tulasne, éliminé le 16 février par Brian Gottfried (6-4, 6-2), ce sont Pascal Portes, Christophe Freyss et Yannick Noah, qui ont été « sortis », le 17 février, au premier tour du tournoi de Palm-Spring par Brian Teltscher (6-4, 6-3), Russell Simpson (6-4, 4-6, 7-5) et Van T'Hof, un joueur venu des qualifications (7-5, 6-4). Le seul Français qui a passé le cap du premier tour est Christophe Roger-Vasselin, qui a bénéficié de l'abandon de l'Américain Vic Amaya au troisième set sur le score de 1-6, 6-3, 2-0...*

PRESSE

UN JOURNALISTE COMMUNISTE VICTIME DE VIOLENCES POLICIÈRES

L'Union nationale des syndicats de journalistes (S.N.J., C.F.D.T. et F.O.) a protesté, le mardi 17 février dans un communiqué, contre les violences dont a été victime M. François Weill, reporter-photographe à l'hebdomadaire communiste d'Ivry, *le Travailleur*, au cours d'incidents qui ont opposé, le vendredi 13 février, à l'aéroport d'Orly-Ouest, des militants de la C.G.T. manifestant contre le chômage aux forces de police.

Bien qu'il eût fait preuve de sa qualité de journaliste professionnel, M. Weill a été blessé à la tempe par un coup de matraque, précise le communiqué, qui condamne « *cette agression délibérée, commise par un gradé des C.R.S.* ». Selon le commissaire divisionnaire Lejeune, chef de la police d'Orly, après quarante minutes de discussions avec les manifestants, qui refusaient de quitter les lieux, « *la police a été dans l'obligation d'employer une force raisonnable* ». Il est « *effectivement possible que quelques bousculades se soient produites* », a ajouté M. Lejeune.

« *La mobilisation de la presse*, estime l'U.N.S.J., *qui s'est manifestée avec succès dans des affaires précédentes, doit se poursuivre et s'amplifier pour que de telles pratiques cessent définitivement.* »

● *La protection des journalistes en mission* dans les zones de conflits armés, entraînant la création d'une carte d'identité internationale de journaliste, a été évoquées à l'UNESCO au cours de la conférence qui a débuté lundi 16 février.

Les organisations de presse de caractère patronal (Fédération internationale des éditeurs de journaux), l'Institut international de la presse et les organisations de presse américaines ne participaient pas au comité préparatoire restreint. Les représentants de ces dernières (Association de la presse interaméricaine et World Press Freedom Committee) ont bataillé ferme contre le projet qui, finalement, a été abandonné. Le groupe a proposé cependant que l'UNESCO invite les organismes intéressés à une « table ronde » où seraient envisagés les moyens de protéger les journalistes dans l'exercice de leur profession.

● *M. Raoul Ergmann* vient d'être nommé président-directeur général de France - Audiovision - Presse, société de droit français, filiale de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (R.T.L.), regroupant les participations de la C.L.T. dans la presse française, notamment dans *Télé-Star*, au quotidien dijonnais *le Bien public* et dans le mensuel *Actuel*.

SIR DENIS HAMILTON DIRECTEUR NATIONAL DU GROUPE « TIMES »

Sir Denis Hamilton, ancien directeur de l'information à Times Newspapers Holdings, a été nommé le 17 février directeur national du groupe *Times* à l'issue de la réunion du conseil d'administration. Sir Edward Pickering a également été nommé directeur national. Il continuera d'occuper les fonctions de président du conseil d'administration, M. Rupert Murdoch, le nouveau propriétaire, devenant vice-président.

Par ailleurs, MM. Louis Heren et Peter Roberts, respectivement rédacteur en chef adjoint du *Times* et directeur du *Sunday Times*, ont été tous deux nommés directeurs du personnel journaliste.

Enfin, le comte de Drogheda, lord Astor of Hever, lord Catto et M. Richard Searby entrent au conseil d'administration.

● *En Suède, trois des quatre journaux* de l'après-midi n'ont pu paraître à la suite du mot d'ordre de grève lancé mardi 17 février, pour une durée indéterminée, par l'Union des journalistes suédois, qui regroupe les quelque douze mille employés de presse. Cette action a pour but d'obtenir une réduction de l'horaire hebdomadaire de quarante heures pour les journalistes travaillant dans la soirée et la nuit ou pendant les week-ends et jours de fête. Une seconde revendication concerne un meilleur contrôle des intéressés sur la revente éventuelle de leurs articles à d'autres publications.

● *Le changement de format* du *Journal* quotidien *Rhône-Alpes*, vendu à Lyon et qui abandonne le format tabloïd pour des raisons d'économies, a suscité une réaction des membres de la rédaction, qui se déclare « *mise devant le fait accompli. Le journal qu'elle s'est attachée à réaliser pendant quatre ans risque de se voir déformé. Une telle décision, prise par la seule direction générale et contre l'avis unanime des journalistes, ne saurait, en aucun cas, avoir leur aval* ».

● *Au mensuel « Modes et Travaux »*, le conseil d'administration a enregistré la démission de M. Anatole Temkine, et M. Philippe Chopin lui succède au poste de président-directeur général. Depuis septembre 1980 — et consécutivement au rachat des Editions mondiales par le groupe Révillon — M. Chopin est également directeur général de l'ancien groupe Del Duca. Rappelons que *Modes et Travaux* diffuse près de 1 600 000 exemplaires.

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 18 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 45 Avis de recherche : Jean Piat

19 h 10 Une minute pour les femmes

Les lycéens : ils ont des idées bien arrêtées sur le bon prof.

19 h 15 Tirage de la Loterie nationale

19 h 20 Emissions régionales

19 h 45 Les paris de TF 1

19 h 55 Tirage du Loto

20 h Journal

20 h 35 Série : Julien Fontanes, magistrat

Le soulier d'or, réal. François Dupont-Midy ; avec J.-M. Dupuis, R. Gérome, B. Coutteure...

Dans une prison du nord de la France, Jacky Balkowacki, qui fut une vedette du football fait une grève de la faim.

22 h Magazine : La rage de lire

De G. Buffert.

La vie quotidienne à travers les âges (première partie). Avec MM. G. d'Angelis (directeur de la collection « la Vie quotidienne »), J. Tulard (la Vie quotidienne des Français sous Napoléon), J. Soustelle (les Aztèques à la veille de la conquête espagnole), G.-E. Clancier (la Vie quotidienne au Limousin au XIXe siècle), J.-P. Crespelle (la Vie quotidienne des impressionnistes). — Les romans d'apprentissage (deuxième partie). Avec P. Moustiers (le Cœur du voyage), C. Gutman (les Réparations).

23 h 15 Journal

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres

19 h 20 Emissions régionales

19 h 45 Top club

20 h Journal

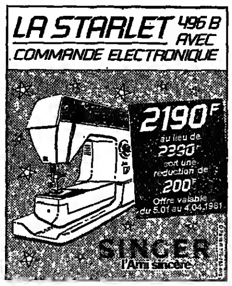

20 h 25 Sports : Football

Quelles sont les dimensions officielles d'un terrain de Football ?
Réponse dans
DICOSPORT
LE DICTIONNAIRE DES SPORTIFS
En vente en librairie

Espagne - France, en direct de Madrid.

22 h 20 Magazine : Objectif demain

Les colères de la terre, de L. Broomhead, réal. J.-P. Spiero.

En direct du studio 15 des Buttes-Chaumont et de l'Institut de physique du globe à Strasbourg, Objectif demain se met à l'écoute de la Terre. Les sismographes et les ordinateurs nous signaleront les moindres vibrations de notre sol. Jusqu'où pourrons-nous prévoir ?

23 h 20 Journal

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes

L'ours Paddington : De truc en troc.

18 h 55 Tribune libre

Les Amis de la Terre (B. Lalonde).

19 h 10 Journal

19 h 20 Emissions régionales

19 h 55 Dessin animé

Les aventures de Tintin : « le Secret de la Licorne ».

20 h Les jeux

20 h 30 Cinéma : la Rose et la Flèche

Film anglais de R. Lester (1976), avec S. Connery, A. Hepburn, R. Shaw, R. Harris, N. Williamson, D. Elliott, W. Haigh.

Robin des Bois revient en Angleterre après vingt ans de croisades et de batailles. Sa bien-aimée Marianne est entrée en religion. Leur amour renaît. Et Robin reprend la lutte dans la forêt de Sherwood. Un film chaleureux sur des héros de légende vieillis et vulnérables. Belle reconstitution historique, mise en scène qui va de l'humour à la tragédie.

22 h 15 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h 30, Entretiens avec J.-L. Barrault : Premières mises en scène.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : La non-séparabilité sur la sellette.
20 h, La musique et les hommes : Einstein.
22 h 30, Nuits magnétiques : Les désarrois du professeur R. Musil.

FRANCE-MUSIQUE

18 h 2, Six-huit : Jazz-time ; 18 h 15 (en direct du Studio 103) : « Orchestrations » création (McCarty), par l'Orchestre national de France, dir. Y. Prin, avec G. Sylvestre, percussions ; 20 h, Equivalences (non-voyants), œuvres de Bach.
20 h 30, Concert : Œuvres de Schubert, Mendelssohn, Rossini, Martini, Haendel, avec Janet Baker, alto, Geoff. Parsons, piano (Opéra de Paris 24 novembre 1980).
22 h 30, Paris reçoit... la Sudwestfunk Baden-Baden : A la source de la musique contemporaine : Donaueschingen (Boulez, Stravinski, Liebermann, Dallapiccola, Ligeti, Amy, Stockhausen, Xenakis). 0 h 5, Ouvert la nuit : Aujourd'hui... le violon (Bartok, Martinu).

Jeudi 19 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout

12 h 30 Midi première

13 h Journal

13 h 35 Emissions régionales

13 h 50 Objectif santé : Le cancer du gros intestin

18 h 30 Les quatre fantastiques

18 h 50 Croque-vacances

Inuit ; 16 h 55, Bricolage (et à 17 h 35) ; 17 h, Variétés ; 17 h 5, Isidore, le lapin ; 17 h 10, Infos-magazine ; 17 h 15, La famille ours au Far-West ; 17 h 25, Portraits d'arbres ; 17 h 30, Variétés ; 17 h 40, Les Harlem Globe-Trotters.

18 h TF 4

18 h 20 Un, rue Sésame

18 h 45 Avis de recherche : Jean Piat

19 h 10 Une minute pour les femmes

Femmes de commerçants, on pense enfin à vous.

19 h 20 Emissions régionales

19 h 45 Tribune politique : L'Assemblée nationale

20 h Journal

20 h 35 Feuilleton : Pause-café

Deuxième épisode. Réalisation S.-R. Leroy. Avec V. Jannot, J. François, G. Werler...

21 h 25 Magazine : L'Evénement

Au sommaire : la fièvre de Zurich ; Irak : un front oublié ; Maupetit ; les deux grands-mères et la justice ; le commandant Cousteau : les écologistes et l'élection présidentielle.

22 h 25 Journal

22 h 35 Cinéma : Papa les petits bateaux

Film français de Nelly Kaplan (1971), avec S. White, M. Bouquet, J. Magre, M. Lonsdale, P. Mondy, S. Chaplin.

Des truands minables enlèvent la fille d'un milliardaire pour en tirer rançon. Avec autant d'astuce que de perfidie elle les dresse les uns contre les autres.

Parodie de la série noire où passe l'expression d'une révolte féminine. Un humour cocasse et féroce.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.

12 h 5 Passez donc me voir

12 h 30 Série : La vie des autres

12 h 45 Journal

13 h 35 Emissions régionales

13 h 50 Face à vous

14 h Aujourd'hui madame

L'insécurité sociale des personnes âgées.

15 h Série : Le Saint

16 h L'invité du jeudi : François Reichenbach

17 h 20 Fenêtre sur... Quoi, ça existe encore ?

Pénitents et charitables.

Enquête sur des confréries dont l'origine remonte au Moyen Age.

17 h 50 Récré A 2

Emilie ; Discipline ; Sido Rémi ; La bande à Bédé.

18 h 30 C'est la vie

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres

19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.)

Enceintes acoustiques.

19 h 20 Emissions régionales

19 h 45 Top club

20 h Journal

20 h 35 Jeudi cinéma

(Et à 22 h 30)

20 h 45 Cinéma : Cet obscur objet du désir

Film français de L. Bunuel (1977), avec F. Rey, C. Bouquet, A. Molina, J. Bertheau, A. Weber, Muni, M. Asquerino, Piéral.

Dans un compartiment de chemin de fer, un quinquagénaire raconte à ses compagnons de voyage les tourments que lui a fait subir une fille qu'il désire ardemment et qui s'est toujours refusée à lui au moment de lui céder.

Variations personnelles de Bunuel sur un roman de Pierre Louÿs, la Femme et le Pantin. Une aventure picaresque relevée d'humour noir, de gags surréalistes. Et aussi un pamphlet social.

23 h 30 Journal

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes

L'ours Paddington : Les mules de l'air.

18 h 55 Tribune libre

Club 18 (O. Guichard).

19 h 10 Journal

19 h 20 Emissions régionales

19 h 55 Dessin animé

Les aventures de Tintin : le Secret de la Licorne.

20 h Les jeux

20 h 30 Cinéma (cycle M. Pagnol) : le Schpountz

Film français de M. Pagnol (1938), avec Fernandel, O. Demazis, Charpin, L. Bellières, E. Giori, R. Vattier, Maupi. (N., rediffusion.)

Un « fada » de village provençal rêve de devenir vedette de l'écran.

Peinture satirique du monde du cinéma des années 30. Etude de caractère qui a donné à Fernandel un de ses meilleurs rôles chez Pagnol.

22 h 35 Journal

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : Une histoire des malades ; 8 h 32, Le monde minéral.
8 h 50, La fontaine d'eau vive.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zig-zag : « Je porte plainte », avec R. Ikor.
11 h 2, Musiciens français contemporains : L. Roquin (et à 17 h 32, F. Bousht).
12 h 5, Agora : Richesse et misère des musées de province, avec R. Paseyro.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Renaissance des orgues de France : Portrait d'un organiste, J. Oussoulih.
14 h, Sons : Le pain et le vin.
14 h 5, Un livre, des voix : « Si par une nuit d'hiver un voyageur », d'I. Calvino.
14 h 47, Souvenirs d'égotisme : Ph. Sollers.
15 h 50, Contact.
16 h, Le magasin des nouveautés : Les nouvelles méditations.
16 h 50, Départementale : A Saint-Tropez.
18 h 30, Entretiens avec J.-L. Barrault : Rencontre avec M. Renaud.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Le rein.
20 h, « Le conscrit de 1813 », d'Erckmann-Chatrian. Adapt. : J. Bransolle.
22 h 10, Musique enregistrée.
22 h 30, Nuits magnétiques : Le magazine des choses.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien musique : Œuvres de Prokofiev, Brahms, Beethoven ; 7 h 5, Le thème de la semaine, Janacek ; 7 h 40, Actualité du disque ; 8 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, L'oreille en colimaçon : Ainsi sont les sons.
9 h 17, Le matin des musiciens : L'apogée de l'école française de luth (Mezangeau, Gallot, Gautier, Dufault, Demachy, Marais, Mouliné, Lully, Corelli, Lambert, Couperin).
12 h, Musique de table : Musique légère (Devevey, Botey, Dubois) ; 12 h 35, Jazz classique : « Memphis Blues » ; 13 h, Les musiciens ont la parole : Brigitte Hautebourg.
14 h, Musique : Panorama de la musique traditionnelle andalouse (la vie en Galilée) ; 14 h 30, Piano : Glenn Gould (Bach, Schönberg, Beethoven) ; 15 h 30, L'opéra de la semaine : « Les Voyages de M. Broucek », de Janacek, par les Chœurs du Théâtre Smetana de Prague, dir. Jankovski, et l'Orchestre du Théâtre national de Prague, dir. Neumann ; « Io the mist », de Janacek, avec J. Palenicek, piano.
18 h 2, Six-huit : Jazz-time ; 18 h 30, Concert (en direct de l'Auditorium 106) : œuvres de Machaut, di Lasso, des Prés, Monteclair, Marais, Rousseau, Jolas, par le Five Century's Ensemble ; 20 h, Concours international de guitare.
20 h 30, Concert « Musique à découvrir » : Boccherini, Jolivet, Taira, Cloëtre, Ballif, par le Trio Euterpe, O. Nelesso, D. Bouez, J.-P. Berard avec C. Herzog, soprano ; D. Megevand, harpe ; P. Sochet, flûte, et l'Ensemble-2, J.-C. et M. Tavernier, percussions.
22 h 30, Paris reçoit... la Sudwestfunk Baden-Baden : Hommage à Heinrich Strobel (Busoni, Mozart, Stravinski, Stockhausen) 0 h 5, Ouvert la nuit : Aujourd'hui, le violon, « les solistes » (Chostakovitch, Villa-Lobos, Bloch : « Suite n° 1 », par Y. Menuhin).

● Le Prix du ministère de la culture et de la communication pour les retransmissions de spectacles

Divers prix destinés à récompenser les meilleures retransmissions de spectacles à la télévision viennent d'être décernés par le ministère de la culture et de la communication où l'on indique que depuis 1974 les sociétés de programmes ont assuré la diffusion à l'écran de 213 spectacles vivants, sans compter les concerts. Parmis ces spectacles : 80 opéras, 21 ballets et 112 pièces de théâtre.

Les prix ont été attribués comme suit :

— Dans la catégorie « lyrique » à Bernard Sobel et Yvon Gerault, pour la réalisation télévisée de *Lulu*, d'Alban Berg, présenté à l'Opéra de Paris dans une mise en scène de Patrice Chéreau (diffusé le 15 avril 1979 sur Antenne 2).

— Théâtre : Peter Brook, pour *Mesure pour mesure*, de Shakespeare, d'après le spectacle du Centre international de création théâtrale présenté aux Bouffes du Nord (Fr 3, le 6 octobre 1979).

— Ballet : Dirk Sanders, pour *Carmen*, de Roland Petit (FR 3, le 2 janvier 1981).

— Concerts : Maté Rabinovsky, pour le *Requiem* de Gabriel Fauré, interprété par l'Orchestre de Paris à Notre-Dame de Paris (TF 1, le 2 novembre 1980).

Deux mentions ont, en outre, été décernées à deux retransmissions en direct :

— *La Trilogie de la villégiature*, de Goldoni, par la Comédie-Française ; mise en scène de Giorgio Strehler (réalisation de Pierre Badel programmée par Antenne 2 le 4 février 1979, depuis l'Odéon).

— *La Folle de Chaillot*, de Jean Giraudoux présentée par la Comédie-Française, dans une mise en scène de Jean Fagado (émission réalisée par Georges Paumier, diffusée de l'Odéon par TF 1 le 11 avril 1980).

● *Marcel Bezançon*, ancien directeur général de la S.S.R. (Radio-télévision Suisse romande), qui fut, dans les années 50, l'un des principaux fondateurs du réseau Eurovision, est mort le mardi 17 février, à Lausanne. Il était âgé de soixante-quatorze ans.

[Marcel Bezançon, qui avait fait ses débuts de journaliste au quotidien « 24 heures de Lausanne », fut nommé directeur de la S.S.R. en 1950. Il assura cette fonction durant vingt-deux ans et, à sa retraite en 1972, il fut nommé président d'honneur à vie de l'U.E.R. (Union européenne de radiodiffusion) dont il assurait la présidence depuis 1970. M. Bezançon a également fait partie du conseil d'administration de l'Agence télégraphique suisse (A.T.S.) de 1963 à 1973.]

● *Alain Schmidt* a été nommé rédacteur en chef adjoint responsable du service politique intérieure de FR 3 : il traitera des actualités de ce secteur aussi bien à « Soir 3 » que dans le journal « Paris - Ile-de-France ».

● *A New-York*, une chaîne de radio, destinée aux immigrants soviétiques, émet en russe depuis le dimanche 15 février avec l'autorisation du gouverneur d'Etat et du maire de la ville. Créée par le centre culturel pour les immigrants russes — qui sont au nombre de cent mille dans la région de New-York, — la W.W.C.S. (World wide communication system), est une station non commerciale qui diffuse ses émissions par câble et offre notamment à ses abonnés — pour 20 dollars par mois — une traduction simultanée des journaux du soir des principales chaînes de télévision de New-York ainsi que des programmes humoristiques ou éducatifs.

TRIBUNES ET DEBATS

MERCREDI 18 FEVRIER

— *MM. Michel d'Ornano*, ministre de l'environnement et du cadre de vie, et *Pierre Mauroy*, membre du bureau exécutif du P.S., sont les invités de l'émission « Duel » de France Inter, à 19 h. 15.

هكذا من الأصل

Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

La sortie de «Raging Bull», de Martin Scorsese

Robert de Niro Autoportrait

Depuis un mois, Robert de Niro présente *Raging Bull* un peu partout dans le monde. A Paris, dans un salon de l'hôtel Crillon, aménagé pour une conférence de presse, la calme de Robert de Niro contrastait avec la volubilité de son ami Martin Scorsese. Un calme qui est devenu concentration et force au moment de l'entretien. Pendant un peu plus d'une heure (délai imposé, convenu), Robert de Niro a repris place en lui-même. Le visage amaigri par une écharpe noire, se délassant parfois d'un sourire charmant, l'acteur est revenu vers l'homme, et il a réfléchi sur son métier, sur sa vie (1).

JE suis né à Greenwich Village, *dit Robert de Niro*, j'ai voulu être un acteur à dix ans, et à seize ans. Mes parents étaient peintres, je les trouvais bohèmes. Pour me détacher d'eux, et par rébellion, j'ai mené au début une vie assez conventionnelle. Mais, à l'heure des vrais choix, je suis allé dans une école de théâtre — je savais que seules des raisons sociales m'auraient poussé vers l'université. J'étais décidé à faire ce que je désirais : apprendre le métier d'acteur. Mes parents m'ont soutenu, *compris, ça leur plaisait* que je ne devienne pas agent d'assurances, que je ne me limite pas à une carrière trop classiquement professionnelle.

A dix ans, on rêve de spectacle, de beauté, de gloire, on ignore l'unique réalité : étudier. A l'Actor's Studio, j'ai suivi la méthode de Lee Strasberg, celle de Stella Adler — traditionnelle au sens pur, — et d'autres, plus directement influencées par les théories de Stanislavski. J'ai pris partout, de tous côtés. Et les années ont passé.

Avec *Raging Bull*, comme avec mes précédents films, j'éprouve un même sentiment : physiquement, moralement, être acteur est un métier difficile mais qui permet de toujours se perfectionner, de toujours découvrir. Devant les rushes, je vois ce qui m'a fui, ce que j'aurais pu corriger.

Un film a ses « deadline », son temps est compté, et vous soumet à des règles bien précises. Gagner du poids afin d'incarner Jake La Motta, traduire le milieu si caractéristique qui fut le sien, exprimer ses mouvements, capturer son destin, ou montrer le boxe, relèvent d'une exigence identique. J'ai observé les boxeurs, puis les acteurs qui ont interprété des rôles de boxeurs, et c'est là que je me suis dit : ce n'est pas exactement ça, je dois faire mieux. Je me suis imposé un délai de six à sept mois pour être au point.

La préparation du film, l'expérience du film ont été dures, mais ça a peut-être été pire ensuite. J'avais à perdre tout ce poids, à me racler des disciplines. Et vous êtes vraiment dans un film, le *reste du monde disparaît*. Plus d'obligations, ni de téléphone, plus de détails quotidiens, ni de trains. Soudain le tournage s'achève et le réel vous reprend, on a le temps pour soi, source de nouvelles difficultés.

Maintenant je suis à Paris avec Martin Scorsese, nous discutons du film que nous allons entreprendre ce printemps ou cet été, *The King of Comedy*. Je croyais pouvoir tourner avant un film de John Hancock, mais j'ai *préféré* y renoncer. Il y a eu la grève des acteurs à Hollywood, il y a la crise qui menace et pèse sur les studios, j'ai senti que nous n'eurions pas le bon argent. Enfin, enchaîner deux films m'est apparu comme une folie, qui risquait de compromettre le travail de Martin Scorsese pour *The King of Comedy*. J'ai expliqué à John Hancock pourquoi je reportais son projet et j'ai tenu moi-même à prévenir ceux qui y étaient associés. A Hollywood personne ne se parle, pour moi, rien n'est pire que l'*information indirecte*, et *j'essaie* d'être net. Une fois tout arrangé, je me suis aperçu que chacun s'occupait de ses propres affaires, se moquait des changements qui m'avaient donné tant de soucis. La vérité c'est qu'après *Raging Bull*, et à cause de cette décision qui m'avait poussé à ajourner le film d'Hancock, je ne savais pas quoi faire de mes huit mois. J'étais content de me détendre, mais déprimé d'attendre. Les choses, en fait, arrivent vite, et vite on aspire à se reposer des vacances.

Un film est pour l'acteur une accumulation de négatif et de positif. Parfois on se sent merveilleux, ce n'est parfois qu'une scène, et cette scène peut devenir la raison d'être du film. On a imaginé ce moment, on a eu l'angoisse de ne pas atteindre de « grands sommets dramatiques », mais en tournant c'est tout à coup simple, c'est l'instinct — à quoi nécessairement s'ajouter la technique — qui l'emporte et qui joue juste. Dans *Raging Bull*, je songe à un regard, que le spectateur ne remarquera peut-être même pas. Je suis Jake La Motta retiré de le boxe, j'ai rompu depuis longtemps avec mon frère et je l'aperçois un soir. Mon frère marche en direction d'un garage, et je marche derrière lui. Il tourne le coin, et je tourne le coin, puis il avance vers la caméra : immobile, en arrière-plan, je lui fais face, je l'appelle, mais aussitôt je me détourne, et je regarde ailleurs, en biais. Le regarder sans le regarder, c'est transmettre une émotion forte. Le regarder dans les yeux — méthode habituellement conseillée aux acteurs, — aurait diminué l'intensité de ce moment, à mon avis essentiel. De cette façon, oblique, je crois qu'on communique dans la vie. Ce regard, sur l'image tellement fugace, venait de modifier la texture du film.

Les qualités de l'acteur doivent être celles de l'écrivain, selon Faulkner : expérience, observation, imagination. Lorsque j'entre dans une pièce, je m'efforce d'attraper ce qui est saisissant, pour l'avoir en *mémoire*, pour le réinventer. Surtout dans les rues de New-York, je suis des gens particuliers, excentriques — à Paris, le nombre des femmes clocharde m'étonne, et je voulais dire que, chez vous, les clocharde sont plus charmante, ils offrent des fleurs aux passants, ils ont l'air d'être les clowns d'eux-mêmes, à Venise, j'ai croisé un touriste businessman qui prenait simplement des photos place Saint-Marc. Pourtant, son comportement m'a paru si spécial que j'en ai gardé inscrit le souvenir. Je l'emploierai dans un prochain film, *j'en suis sûr*.

Les acteurs qui m'ont marqué ne sont pas forcément des vedettes. Là, tout de suite, je pense à Montgomery Clift, James Dean, Marlon Brando, Tim Stanley, Geraldine Page, Barbara Harris. Et à Spencer Tracy. Lui, je sais qu'il est plus conventionnel, mais il me touche par son authenticité. Jadmire Walter Huston (le père de John Huston) pour se magie — rappelez-vous *le Trésor de la Sierra Madre* — et Jeanna Moreau, car quelque chose *en* elle rayonne et m'a toujours frappé.

Ce qui compte pour moi, c'est de travailler avec un cinéaste qui me réponde. Ça se passe depuis longtemps avec Martin Scorsese, ça s'est passé avec Michael Cimino pour son film *le Voyage au bout de l'enfer*. Dès que j'ai rencontré Michael Cimino, il était plein de son projet, de son sujet, je le voyais prêt et je sentais que le film devait se faire. Nous étions chacun ouvert à l'autre, disponibles, nous pouvions nous rencontrer n'importe quand, n'importe où, décider à travailler ensemble, jusqu'au bout. Comme avec John Hancock (et sans parler de Martin Scorsese), je sentais qu'il y avait dans le scénario de Michael Cimino « *something fresh, something good* ».

Tout cela pourrait aussi bien arriver avec n'importe qui. J'aimerais, par exemple, tourner avec un jeune, avec un inconnu, pour échapper à ce cercle *vicieux où nous nous* retrouvons tous, à un moment donné. L'important dans notre travail très lourd, et très lent, c'est la complicité, le solidarité, et ce minimum de « fun » qui chasse les migraines. Vous savez, si je reviens en arrière, j'ai participé à beaucoup de films (indépendants ou commerciaux, petits ou grands), avant qu'intervienne le succès, c'est-à-dire l'imprévisible. Ma chance, c'est d'être eu travail, c'est la devise qu'un acteur ne devrait jamais oublier.

J'aime le destin de Jake La Motta. Il se bat pour tout, et il *perd* tout. On avait du *mal* à le quitter, et on a tourné douze versions de la fin du film. Martin Scorsese a choisi la plus froide, il ne voulait pas de sentimentalité. Mais Jake La Motta essentiait différemment. Un jour, on lui a demandé de me remettre un prix, et il m'a dit : « Vous avez fait de *moi* un *nouveau champion.* » Il a un fils, Jake Junior, j'espère qu'il s'en occupe bien, et que pour lui aussi c'est O.K. Je lui souhaite ce qu'on peut se souhaiter à soi-même : « *A real life.* »

Propos recueillis par
YVONNE BABY.

(1) *Raging Bull* sorti aux Etats-Unis au mois de décembre (voir *le Monde* du 11 décembre 1980) sera présenté dans les salles françaises à partir du 25 février.

La rédemption mise en scène

Entretien avec le cinéaste

Martin Scorsese, avec Raging Bull, *portrait de l'ancien champion du monde poids moyens Jake La Motta, réalise enfin le film qui l'impose, à l'égal des Coppola, des Lucas, des Spielberg, des Cimino, un firmament du nouvel Hollywood.* Taxi Driver *(Palme d'or au Festival de Cannes 1976) et surtout, l'année suivante,* New-York, New-York *(dont on nous promet une version de trois heures) révélaient un tempérament.* Raging Bull, *n'a démenti les mêmes préoccupations stylistiques que les ouvrages précédents, innove, par le travail des comédiens, par la synthèse des genres cinématographiques.*

«QUAND vous me demandez si Bobby (Robert de Niro) n'est pas un peu le corréalisateur du film, *explique Martin Scorsese*, je vous répondrai qu'il faut comprendre la sens de notre collaboration. Nous ne pouvons travailler ensemble que dans la plus totale confiance. Je n'ai rien du metteur en scène qui, du haut d'une échelle, observe ce qui se passe en bas. Je ne suis pas un dictateur fasciste, ou alors un dictateur plutôt drôle, marxiste-léniniste au sens de Groucho Marx et de John Lennon.

» Ce qui comptait pour moi, ce n'était pas la boxe. *Raging Bull* n'est pas un film sur la boxe, je n'aime pas la boxe. Ce qui m'intéresse, c'est ce qui se passe dans la tête des personnages. Les séquences de boxe ne dépassent pas quinze minutes de la durée du film. Je les ai voulues très composées. Pour toutes les autres scènes, je veux m'amuser, prendre mon pied, avoir peur, tout est filtré à travers ma sensibilité. Quand Joey, le frère de Jake La Motta, dit : *« Un peu plus de baise là-haut, un peu moins de sit-in en bas »*, c'est moi, le petit bonhomme allongé par terre, qui leur indique le texte. Et quand Jake force la porte de la chambre à coucher, que Cathy lui hurle une obscénité, c'est encore moi qui pousse la comédienne jusqu'au bout d'elle-même. »

» Je ne choisis pas entre mes personnages. Prenez Joey. Nous ne savons jamais exactement ce qui arrive. Je me préoccupe seulement de ce qu'il y a dans sa tête, de sa façon d'entrer en rapport avec autrui, de se détruire lui-même et même d'utiliser les autres pour se détruire, comment il découvre que ça fait mal, les leçons qu'il en tire, comment il sort de tout ça. Voilà ce qui compte, plus que les faits extérieurs. Prenez la fille Cathy (Cathy Moriarty). Elle a dix-neuf ans, vingt ans. Elle reste cloisée à la maison avec ses deux gosses, elle ne peut pas sortir et aller prendre un verre. Dans le milieu où elle vit, c'est une faute, même si elle a raison théoriquement. Et ainsi de suite, on n'en finit pas.

» On ne dit que Joey est particulièrement sympathique. Il est toujours à s'interposer entre les gens, à se trouver là où il ne devrait pas être. Il colnce la tête de son meilleur ami Salvy dans une porte de voiture. Je crois l'avoir décrit de manière très réaliste. Il nous poursuit aujourd'hui, moi et la production, Joey, parce que nous ne le montrons pas sous le meilleur jour possible. Il nous reproche même de suggérer qu'il est à l'origine du combat truqué. Ce n'est pas vrai. Les rapports qu'il établit au café avec la bande de Nicholas Colasanto sont de simples rapports de bon voisinage. Rien à voir avec la Mafia. Un peu comme mon producteur et moi avec United Artists, qui finance le film. Nous ne verrons jamais U.A. Tout, avec Colasanto se fera autour de « drinks », au cours de cocktails-parties, dans des hôtels, d'une manière très civilisée. Il y a les pressions, une certaine manière familiale d'établir des rapports, et ce n'est vraiment pas très différent du monde du cinéma, du monde des vraies affaires.

» Paul Schrader a travaillé à organiser la matière du livre de La Motta qui sert de point de départ. Puis il m'a envoyé le télégramme suivant : *« Jake a écrit son sujet, j'ai écrit le mien, à vous d'écrire le vôtre. »* Il savait que je tenais à écrire le dialogue de Bobby. Et aussi certaines scènes avec les acteurs, par exemple dans la cuisine, quand Joe Pesci s'embarque dans une longue tirade à propos de Niro : *« Je pense, avec toi, quand tu gagnes tu perds, tu perds. »* C'est moi qui raisonne ainsi, je ne comprends pas ce qui est arrivé, pourquoi il a dû combattre Jiro.

J'ai donc écrit cette longue tirade pour comprendre moi-même. Ça me rendait fou. C'est le genre de dialogue qui crée des difficultés entre moi, Bobby et les autres. Mais Paul m'a rendu un grand service. Il m'a pris beaucoup d'écrire pour les autres, il est devenu metteur en scène. Il m'a fait ce faveur, pour une certaine somme d'argent — une bonne somme d'argent. Pendant six semaines, il a restructuré le film, il a donné plus de force aux éléments ecrnels. Mais il était davantage intéressé par les problèmes de jeux, de paris, que par la boxe. Moi, je cltals les foyers sociaux, les gens qui jouent aux cartes dans ces foyers autour d'une tasse de café.

» Un certain côté mystique que vous trouvez dans le film ne vient pas de Paul — il est calviniste, je crois. J'ai failli mourir au cours des quatre jours les plus terribles de ma vie. C'était en septembre 1974, juste après le Festival de Telluride dans le Colorado. J'ai fait un retour sur moi-même, sur les éléments essentiels de mon existence. Et l'essentiel de mon existence, ce fut la prêtrise. Une forme institutionnalisée de religion, et je n'en veux pas. Mais je cherchais quelque chose : que vais-je faire de ma vie, pour l'amour du ciel ? Tout cela doit vous paraître assez prétentieux.

Et pourtant je parlerais de rédemption, d'amour. J'ai décidé de tourner le film, de m'engager. C'est un film très personnel, c'est pourquoi je l'accompagne aujourd'hui à travers le monde. Certains spectateurs comprennent tout tout de suite, c'est merveilleux.

» J'ai dédié mon travail à mon professeur de l'université de New-York (N.Y.U.), Haig Manoogian, qui m'a poussé, à coups d'invectives, à faire du cinéma. Il est mort trois semaines avant la fin du film, sans que j'aie pu le lui projeter. Dans le texte original, j'avais terminé mon scénario sur une citation de Nicodème, le grand prêtre, qui rencontre le Christ un soir. Celui-ci lui explique qu'il doit renaître une seconde fois par l'eau et par l'Esprit pour pouvoir entrer au royaume des cieux. Et je le sens, à travers le destin de Jake, je trouvais un véhicule pour exprimer les mêmes idées. J'ai eu le sentiment qu'une seconde chance m'était accordée.

» Je suis allé voir Haig à New-York pour une rétrospective de tous mes films, la première depuis que j'avais quitté l'université. J'ai parlé avec les étudiants après la projection de *Mervish Boy*. Il y avait là Isabelle (Rossellini). Puis nous sommes allés dans son appartement, qu'il utilisait pour faire ses films, et qui avait été le mien autrefois. Et on a discuté. Il voulait me montrer des films. Je lui ai dit : « *Non, pas aujourd'hui.* » Il m'a dit : « *Moi non plus, je n'en ai pas envie.* » Pourquoi ? Et il a ajouté : la raison pour laquelle je n'aime pas les films actuels, c'est qu'ils manquent de « réalité ». Je ne sais pas ce qu'il a voulu dire. Nous devions nous revoir. Il est mort deux semaines plus tard, d'une crise cardiaque. Alors j'ai décidé de changer la citation dans mon film, j'ai pris, dans saint Jean, l'épisode de l'enfant aveugle qui y voit, qui est reconnaissant envers son bienfaiteur quel qu'il soit. C'est une légende, mais riche de sens. Vous n'avez pas à chercher d'explications. Comme dans le film. C'est quelque chose entre moi, Haig, Jak... — do moins ce que j'ai vu en Jake — et Bobby. Pour moi, c'est un film très douloureux à regarder, je l'ai vu cinq fois. C'est un lieu entre nous tous.

» Jake, à un certain niveau fondamental, est peut-être un animal, mais il est plus proche d'une vie moins compliquée, humaine. Il ne sait pas ce qu'il fait, il ne peut pas verbaliser ses actes. Voilà le côté mystique de mon film, pourquoi je l'ai tourné. Tout dans ce film reste étrange. Oshima, cinéaste que j'admire, m'a aidé à le terminer. Nous lui avons montré la scène où Jake rosse son frère. *« Après cette séquence*, m'a dit Oshima, *vous devez finir le film très rapidement.* » Absolument ! Ensuite se produit une désintégration rapide. C'est une gifle aux règles du bon ou mauvais cinématique. Les gens diront que je suis incapable de raconter une histoire. Je m'en moque. J'ai autre chose à dire. Et d'une autre façon. »

Propos recueillis par
LOUIS MARCORELLES.

Sur les scènes et

LALE ANDERSEN

Lili Marlène, la chanson

IL n'y a pas eu, au cours de la seconde guerre mondiale, une chanson aussi universellement célèbre que *Lily Marlène*, remuant tous les souvenirs et toutes les nostalgies du soldat séparé de la femme aimée. Elle venait d'Allemagne. Dans Paris occupé, Suzy Solidor, avec sa voix « ports de brumes », et Anne Chapelle, gouailleuse réaliste du pavé (elle avait pris son pseudonyme au quartier de la Chapelle où elle était née), la mirent à leur répertoire. Mais quelque part, sur le front d'Afrique semble-t-il, *Lily Marlène* franchit les lignes de combat et passa dans le camp anglo-américain. Et quand Marlène Dietrich se mit à la chanter, ce fut comme si elle lui avait toujours appartenu, à elle, pour bercer les rêves des G.I.

Et pourtant cette chanson au surprenant destin est liée à la carrière d'une interprète allemande dont bien peu de Français ont connu le nom, sinon l'existence : Lale Andersen.

Lale Andersen est née le 23 mars 1905 à Bremerhaven, le port de Brême, deuxième grande ville maritime de l'Allemagne du Nord. Après avoir tenté d'être actrice, elle devient chanteuse de cabaret littéraire, obtient son premier grand succès au « Kabarett der komiker » de Berlin, à la fin des années 20. Blonde, les cheveux drus, les pommettes anguleuses, vêtue d'un pull-over à col roulé et de pantalons de flanelle, elle détaille des chansons portuaires. Pour la voix, elle tient de Lotte Lenya mais en plus doux, avec des inflexions sensuelles, qui glissent vers l'intimisme, comme accordées à des éclairages tamisés. En 1936, Lale Andersen se produit à Munich, au « Simpl » de Schwabing. Elle fait la connaissance de Rudolf Zink, qui va composer pour elle un grand nombre de chansons. Zink met en musique un poème de Hans Leip, *Lili Marleen*, ballade, accompagnée au piano, murmurée comme une confidence, ouvrant les portes du rêve. Norbert Schultze, autre compositeur attitré de Lale Andersen, en fait, sur le même texte, une version complètement différente : accompagnement d'orchestre martial et voix mâles scandent au refrain le nom *Lili Marleen*. En 1941, l'enregistrement sur disque connaît en Allemagne un succès considérable. Et la France occupée adopte *Lily Marlène*, son sentimentalisme et son rythme de marche militaire. Mais *Lili Marleen* donne du vague à l'âme aux soldats du Grand Reich dispersés sur les champs de bataille du monde. Jugée défaitiste, la chanson est interdite. Lale Andersen est obligée de quitter la scène. Les nazis lui tiennent rigueur de ses amitiés avec des juifs émigrés à Zurich.

Le nazisme s'effondre. *Lily Marlene* version anglaise, est maintenant l'une des chansons fétiches de Marlène Dietrich. Quelques années plus tard, Lale Andersen fait un retour sensationnel en Allemagne de l'Ouest. Elle reprend *Lili Marleen* et ses chansons de marins. Ce qui n'empêchera pas les Berlinois d'acclamer Marlène Dietrich revenue, en 1960, dans son ancienne patrie avec, à son tour de chant, « sa » *Lily Marlene*... en allemand.

On peut dénicher, à Paris, dans quelque magasin spécialisé l'album de deux disques de Lale Andersen édité en R.F.A. par Emi-Electrola : les deux versions de *Lili Marleen* s'y trouvent.

Lale Andersen n'a jamais percé hors d'Allemagne. Et, en 1952, un film britannique d'Arthur Crabtree, *Lilli Marlene*, prétendit raconter l'histoire d'une jeune fille qui aurait inspiré la chanson au compositeur et se trouvait prise, en Afrique du Nord, entre les Allemands et les Anglais. Dans ce film de guerre et d'espionnage parfaitement rocambolesque, Lale Andersen n'était même pas mentionnée.

JACQUES SICLIER.

Uniformes, croix gammées à Berlin, Stuttgart, dans toutes les villes de l'Allemagne fédérale. Mais c'est du spectacle. C'est dans le dernier film de Fassbinder *Lili Marleen*, qui sort à Paris le 15 avril, dans la dernière pièce montée au début janvier à Berlin par Zadek avec Jérôme Savary, *Chacun meurt pour soi*, dans la version allemande du *Mephisto* d'Ariane Mnouchkine, dont la première a eu lieu le 6 février à Stuttgart. Trois plongées dans le banal de l'époque nazie. Ce n'est pas vraiment nouveau. Ce qui l'est, c'est que ces trois productions débordent l'habituel cadre marginal, s'installent avec de gros budgets sur des scènes très officielles, dans le circuit commercial des cinémas populaires, font salles pleines. On dirait que les intellectuels éprouvent le besoin, plus ou moins conscient, de s'adresser à leur tour et à leur manière, au public d'*Holocauste*. La presse suit, commente, polémique. Mais c'est la présentation l'été dernier de *Mephisto* par le Théâtre du Soleil aux Festivals de Berlin et de Munich qui a tout déclenché.

GRAND PEUR ET

SI Ariane Mnouchkine s'est inspirée du livre de Klaus Mann, le livre était interdit dans son pays d'origine. Il l'est toujours. Cependant, le spectacle, puis sa diffusion sous-titrée à la télévision, a eu un effet si fort que les défenses ont craqué. Le jugement d'interdiction n'a pas été cassé, et pourtant le livre vient d'être réédité, sans procès. Il est aujourd'hui tiré à deux cent cinquante mille exemplaires. La pièce va être montée à Freiburg. Elle l'a été à Bâle ; la plupart des journalistes allemands y sont allés pour voir.

Les structures fédérales ignorent le principe des droits exclusifs d'une pièce pour l'ensemble du territoire. Les salles sont riches en spectateurs et en subventions, rappelons-le. Rappelons également que les unes ne vont pas sans les autres et que toutes les grandes activités artistiques des villes sont à la charge des théâtres d'Etat. Ainsi, à Stuttgart, sous la direction d'un superintendant et de deux intendants, cohabitent les productions lyriques, chorégraphiques, dramatiques. Sept cents personnes environ, dont trente-deux comédiens, y travaillent. Si l'on ajoute que le cahier des charges impose une dizaine de créations par an, données en alternance, on voit bien que rien ne serait possible sans la fameuse organisation allemande. Elle est très contraignante et il faut s'y adapter sous peine d'être écrasé. Cette situation explique, au-delà de la qualité théâtrale, l'admiration portée là-bas au Théâtre du Soleil, symbole d'indépendance : une troupe qui se permet d'interrompre ses représentations pendant des mois, de transformer son lieu de travail à la convenance des spectacles ! Imaginent-ils, ces admirateurs, que les comédiens, dont la subvention annuelle n'atteint pas le budget d'un seul de leur spectacle, vivent des allocations-chômage tous ces mois où ils ne jouent pas, mais répètent.

Pourtant, si Hans Gunther Heime, metteur en scène de *Méphisto* à Stuttgart, envie leur liberté, ce n'est pas caprice de riche. Personne n'évoque moins la frivolité que cet homme aux traits fins d'une pâleur luthérienne. Il a volontairement balayé les méandres psychologiques des personnages vus par Ariane Mnouchkine, et la tendresse qui va avec. Son spectacle est plus ramassé, plus cinglant. Bien évidemment, la désunion de la gauche et les élections ratées de 1978 en France n'interviennent pas dans ses préoccupations et ses réflexions. Il s'interroge sur une situation qu'il a reçue, ressentie autrement. Il ne croit pas que la victoire du nazisme ait été aidée par la complicité inconsciente d'une petite bourgeoisie séduite et trompée. Il croit à un mouvement de masse s'engouffrant dans un vide. En cela il n'est pas loin de ce que dit Syberberg dans son œuvre-fleuve, *Hitler*.

Heime parle de la perte d'identité d'un pays à qui nulle révolution n'a permis de se définir, de la fin du leadership prussien après la première guerre mondiale, de la ruine économique. Vides qui se joignent, aspirent avec brutalité l'extraordinaire bouillonnement artistique des années 20, détruit en quelques semaines, remplacé. Sans oublier les volte-face des opportunistes. Ainsi agit Hendricks, héros du roman de Klaus Mann, portrait à peine masqué de Grundken, comédien génial et carriériste, qui, après avoir sympathisé avec les communistes, devient le premier représentant de l'art nazi.

Le spectacle est centré sur lui. Contrairement à Ariane Mnouchkine, Heime tient à insister sur son aura, sur « *la fascination diabolique qu'il exerce* ». Il est admirablement servi par son interprète, Hans Falàs : silhouette de gavroche, souplesse canaille, élégance maladroite de parvenu ébloui. Il a des gestes impatients, des attitudes emphatiques d'une grâce naïve, mais une force à peine contenue, perpétuelle menace qui affleure. « *Lorsque l'histoire avance à une telle rapidité, quoi d'étonnant à ce que certains s'essoufflent* », dit-il, citant Saint-Just, premier rôle tenu par Grundken à Berlin, dans la *Mort de Danton*. Lui garde sa vigueur. Le succès est sa nourriture, le théâtre sa passion, il en fait sa vie, s'y consacre avec un égoïsme atrocement innocent (« *le frais cynisme productif d'un génie radical* », dit de lui Klaus Mann). Hendricks théâtralise jusqu'à sa peur et ses doutes, quand, à la fin, il apprend la mort de son ami communiste Otto. Nu dans des drapés rouges, avec le masque blanc sans âge, sans sexe de Mephisto — réplique de l'affiche qui montre Grundken dans le rôle — il dit « *Je ne suis qu'un comédien* », grandiose, troublant, détestable.

La carrière de Mephisto

Grâce à l'intelligence, à la violence, à la rigueur professionnelle de la mise en scène, l'histoire vraie romancée devient une fable exemplaire avec quelques moments d'émotion tenace. Elle parvient, tranchante comme une question simple : que faire dans une telle situation, dans quelle situation sommes-nous ? La question touche davantage à la morale et à l'histoire qu'à la politique. Les séquences de cabaret pour la plupart, vraies scènes d'agit-prop, se passent sur le devant du plateau. Au fond, se joue la comédie du théâtre officiel et des ambitions, entre des panneaux décorés de peintures symbolistes, sur une estrade qui avance. L'opposition n'est pas aussi marquée qu'à la Cartoucherie, où le public, placé entre les deux systèmes, devait physiquement se retourner pour voir. Dans une salle traditionnelle, ce n'est pas possible. Heime avait prévu quatre soirées d'avant-première avec des scènes de cabaret, qui auraient parcouru l'histoire, la dernière soirée étant consacrée à l'actualité, aux dissensions à l'intérieur du S.P.D. à propos de sa politique nucléaire,

Jumelage Ronconi

LA province de Milan et le festival permanent de théâtre ont invité Peter Stein (1) avec six films qu'il a lui-même tournés à partir de ses spectacles. Bien que les films aient été projetés en version originale sans sous-titre, et et que leur durée varie entre trois heures (Torquato Tasso) *et six heures* (Peer Gynt), *ils ont été suivis sans défaillance par un public passionné.*

Il faut dire que l'Italie découvre seulement le théâtre allemand. A Milan, en particulier, le Piccolo Teatro a tendance à imposer comme référence unique le Berliner Ensemble, dont la dernière tournée, en automne 1979, a frôlé la faillite. Pourtant, le nombre d'étudiants en langue allemande est devenu très important, et des metteurs en scène de l'Est, et de l'Ouest surtout, sont venus travailler : Benno Besson, qui, après avoir dirigé un séminaire, a monté Œdipe *à Spolète, Werner Schroeter, qui, après un opéra viennois inconnu de Zemlinski, à Venise, prépare une* Médée *calabraise, dernier rôle tenu au théâtre par la Magnani. Klaus Grüber, qui a failli réaliser pour le Festival de Taormina un spectacle sur les philosophes présocratiques et a dû s'interrompre après deux mois de travail, faute de moyens. Mais, surtout, a éclaté le phénomène Fassbinder. Après le triomphe du* Mariage de Maria Braun, *l'Italie attend douze de ses films plus anciens, ceux de Wim Wenders, Herzog, etc., jusqu'alors diffusés seulement dans les cinémathèques et autres ghettos culturels. Enfin, la RAI étant l'un des coproducteurs de* Berlin Alexander Platz, *on peut espérer voir la série fleuve (quinze heures) sur le petit écran.*

Dans le passé, la Schaubühne est descendue à trois reprises en Italie, la dernière en 1973 avec le Prince de Hombourg, *sans déclencher un grand enthousiasme. Actuellement, le Goethe Institut a dû réduire considérablement son budget, et il est hors de question d'inviter des spectacles : personne n'en a les moyens. Peter Stein a accepté de venir avec ses films, de les présenter, et de participer à des débats, à condition de ne pas rencontrer la colonie allemande, mais le « public professionnel ». Effectivement, il est venu et non seulement de*

Photo SOPHIE RISTELHUEBER/RAPHO.

Samuel Fuller (à gauche) interprète le rôle d'un directeur de la photo dans le film que tourne actuellement au Portugal Wim Wenders. C'est l'acteur de « la Collectionneuse », Patrick Bauchau, qui joue le réalisateur (à droite). Ils attendent que des crédits arrivent des Etats-Unis pour pouvoir continuer à travailler, et, pendant cette interruption forcée de leur tournage, ils se mettent à imaginer un autre film, à transformer progressivement le scénario.

Wim Wenders, aussi, attend de l'argent. Il n'a pas pu finir « Hammett », produit aux Etats-Unis par Francis Ford Coppola. Il est venu au Portugal, il est tombé sur un étrange décor (un hôtel des années 60, devenu en partie un chaos de béton après une tempête), il a voulu travailler là, et a pu profiter du « plateau » d'un tournage de Raoul Ruiz. Henri Alekan est venu, aussi diriger la photographie : c'est son cent unième film.

Galerie ARPI
99, Bd du Montparnasse
18, rue Delambre 75014 Paris
Tél. 327.70.80 +
ART CONTEMPORAIN

Jean Trousselle
HERACLITE
Figures de la Séparation
Maison de Demain - Châteauroux

MUSÉE RODIN
77, rue de Varenne - 75007 PARIS
VIGELAND
T.l.j. (sf mardi), 10-12 h et 14-17 h
18 février - 30 mars

CENTRE CULTUREL DU MEXIQUE
47 bis, av. Bosquet (7e) 555-79-15
Francisco ICAZA
le diable à Tepoztlàn
Tous les jours (sauf dimanche)
10 h. à 18 h. - Sam. 12 h. à 18 h
Du 3 au 28 février

GALERIE REGARDS
40, rue de l'Université, 75007 Paris
de 14 h. 30 à 19 h (sauf lundi)
LUIS FEITO
18 février - 14 mars
Vernissage mercredi 18, 18 à 20 h.

JEANNE BUCHER
53, rue de Seine 75006 Paris
MOSER

GALERIE LAMBERT
14, rue St-Louis-en-l'Ile, Paris-4e
En permanence :
Leonor Fini, Lebenstein, Lepri, Josaku Maedo, Raymond Mirande, Nikifor, Souchi, Stancic, Tepler, ainsi que dessins, gravures, affiches de peintres polonais.
TÉL. 325-14-21 et 326-51-09

GALERIE LOUISE LEIRIS
47, rue de Monceau, 75008 Paris
MASSON
ANDRÉ
Rétrospective :
563-28-85 - 563-37-94
18 février - 14 mars

ATELIER DU MARAIS
72, r. François-Miron (4e) 272-42-21
ADÈLE BESSER
Sculptures - Dessins
PATRICK BERNARD
Photographies
Jusqu'au 28 février

Gal. Philippe Frégnac
50, rue Jacob-VIe. T. : 260-86-31
C. MOREAU
« Écritures »
JUSQU'AU 7 MARS
14 h. 30-19 h. 30. Sauf lundi

LA B.D.
TÉMOIN DE SON TEMPS
Exposition prolongée jusqu'au 15 mars
Fondation Nationale des Arts Graphiques et Plastiques
11 rue Berryer, 75008 Paris
de 12 h à 19 h sauf mardi

GALERIE DE LA SEITA
12, rue Surcouf - 7e - Métro Invalides
PIGNON
L'œuvre gravé
Fonds de gravures contemporaines de la Bibliothèque Nationale
du 11 février au 17 avril
Entrée libre de 11 h. à 18 h., sauf dimanches et jours fériés.

GALERIE DROUANT
52, Fbg St Honoré, PARIS 8
PASCAL AMBROGIANI
Du 19 FEVRIER au 7 MARS

Galerie Madeleine Kaganovitch
MATHELIN
PEINTURES
du 19 février au 14 mars
66, boulevard Raspail 75006 PARIS - TÉL : 548-47-22

BYZANTIOS
Peintures récentes
Vernissage le jeudi 19 février
GALERIE KARL FLINKER - 25, r. de Tournon, Paris-6

les écrans d'Allemagne

DERISION DU IIIe REICH

des ventes d'armes au Chili et à l'Arabie Saoudite. Elle a été interdite. Heime a dû s'incliner. Que faire dans une telle situation ? A l'entracte, une scène de cabaret est jouée dans le foyer. A la fin, le public en sortant marche sur les noms des intellectuels victimes du nazisme, inscrits à la craie sur la moquette. Qui les connaît encore ?

Heime n'a pas monté *Mephisto* pour sacrifier à une quelconque mode, n'a pas mis en avant Hendricks-Grundken pour quelque glorification douteuse, pour quelque exorcisme équivoque. S'il cherche à se définir par rapport à ce « traître », c'est pour reconnaître à quel moment, sous quelle pression, « *cet homme de théâtre intelligent et sensible, mais je le suis également*, dit-il, *a choisi le mauvais chemin* »

C'est la question que se pose à son tour Peter Zadek, prenant en exemple Hans Fallada, auteur très populaire de romans réalistes, personnage ambigu qui a réussi dans les années du nazisme à passer entre les mailles du filet sans trop se compromettre. On sait que Goebbels lui avait demandé un roman antisémite. Il a accepté, mais s'est débrouillé pour reculer encore et encore l'échéance, espérant quelque chose qui viendrait le tirer de ce mauvais pas. Effectivement, est arrivée la défaite... Ensuite, il a écrit *Chacun meurt pour soi*, dont Zadek a tiré le spectacle qui, à Berlin, a inauguré le Schiller Theatre rénové.

Les doutes de Hans Fallada

Le roman raconte l'obsession maniaque d'un vieil homme, tranquille jusqu'au soir où il apprend la mort de son fils. « *Toi et ton Führer* », lance sa femme. Il répond : « *Je ne suis pas au parti* ». Mais il doit le lui prouver, faire quelque chose. Jour après jour, sur des centaines de cartes postales qu'il dépose devant les portes, il écrit : « *Mère, le Führer tuera également ton fils* ». Dans un bureau de la Gestapo, un autre homme attend son heure. Des gens lui apportent peureusement les cartes postales, d'autres sont pris pour les avoir gardées. Peu lui importe de les envoyer en prison, il fait son métier en bon professionnel, sans haine. Il pourrait capturer plus rapidement le vieillard. Il attend. Pourquoi ?

« *Parce que*, dit Zadek (1), *il a besoin de cet homme qui agit à sa place comme il devrait le faire. Aussi longtemps qu'il existe, lui-même peut demeurer tel qu'il est. L'autre est son excuse.* »

Tous deux se ressemblent, comme des reflets inversés. Quand l'un est arrêté, l'autre se suicide, disant « *Je suis ton seul adhérent* ». Tous deux ont suivi la même route solitaire. Cette histoire simple ne suffit pas à Zadek. Il la déplie comme un paravent, intercale les scènes de revue réalisées par Jérôme Savary, censées tourner en dérision la légende nazie : plumes, strass, travs, nymphes blondes, cuir clouté. Il intercale des extraits du livre autobiographique d'Emmy Goering : le criminel de guerre était bon mari, bon père. Enfin il introduit Fallada pour montrer de quelles contradictions héritent les personnages. Fallada est vu dans ses relations avec le IIIe Reich, les femmes, la drogue, la société et lui-même en tant qu'Allemand coupable d'avoir survécu.

« *Fallada n'est pas amoral*, dit Zadek (1), *il aimerait l'être. Pour cette raison il me passionne. On a le sentiment qu'il se voudrait totalement artiste, déchargé de toute responsabilité matérielle, mais, d'une manière ou d'une autre, il est toujours ramené à la réalité. A l'époque où il vivait j'étais enfant, je n'habitais pas l'Allemagne, je n'avais aucune décision à prendre. Lutter ou se taire, ces sortes de décisions se présentent souvent. Elles ne sont pas si aiguës, leurs conséquences ne sont pas si graves. Je me suis souvent demandé ce que j'aurais fait... Je n'aurais pas envoyé de cartes postales, c'est sûr. Je me rapproche de Fallada, je ne suis pas très courageux. Mais j'aurais tout essayé pour partir. En tant que juif, il m'est facile aujourd'hui de le dire... La situation de Fallada était différente : écrivain de langue allemande, comment aurait-il pu travailler ailleurs ? Il n'avait plus vingt ans, venait de connaître un grand succès, n'a pas commis de saloperies. Il a laissé passer le temps, ni plus ni moins que des millions d'Allemands.* »

Ainsi, avec cet immense spectacle de cinq heures, interprété à la perfection autour de l'un des plus grands comédiens d'Europe, Bernhardt Minetti — ce spectacle qui déploie une incroyable perfection technique dans l'enchaînement des séquences, des décors et toiles peintes de Johannès Grüske, avec ce superspectacle qui se déploie sur le plateau fragmenté, puis donné dans toute son ampleur, Zadek ne demande pas seulement « *Et moi ?* », il dit « *Et vous* ». Il offre un miroir panoramique à la mémoire allemande, dont il dénoue les fils. Il les sépare, les étale. Il cherche les points de rupture des comportements en appelle à la lucidité : « *A quel moment, sous quelles pressions choisit-on le bon ou le mauvais chemin ?* » reste la question.

Mais ici, ses composantes sont bien complexes, et la splendeur spectaculaire empêche de discerner les positions de Zadek. Vis-à-vis de Fallada, elles sont claires : l'égoïsme créateur des artistes, lui y compris, le rend méfiant. Vis-à-vis de Goering, les choses deviennent confuses. Il a beau dire : « *Ses scènes expriment la haine et la colère* », on voit plutôt les chromos ironiques des douceurs familiales. Pour le contraste ? Mais Goering prend à son compte le titre du spectacle « *Chacun meurt pour soi* », dit-il dans son message d'adieu à sa femme. La phrase est sans doute extraite de son livre. Pourquoi l'avoir choisie ? Pour quel amer pardon ? Peut-on séparer l'homme de sa fonction et de ce que son nom trimballe encore de souffrances ?

La salle du Schiller Theatre est pleine, à chaque représentation, de gens en majorité trop jeunes pour avoir connu. Ils rient, applaudissent, sont attentifs, émus. La presse, en revanche, s'est déchaînée, en particulier contre les tableaux de Savary : « *au carnaval nazi* »... « *Le public se réjouit devant la gigantesque croix gammée faite de lampions qui illumine les Champs-Elysées, les soldats-chorus girls, les plumes roses... Quelle merveille que ces casques et ces porte-jarretelles, que ces seins nus et ces bottes noires* », rage le *Spiegel*. Pour qui vient de France, il s'agit plutôt d'une image de la mauvaise conscience française. Après tout, cette image champagne-petite femme se répandait alors sur les magazines et dans les bandes d'actualité. Après tout, les music-halls n'étaient pas vides, n'étaient pas pleins que de soldats verts.

L'indignation des journalistes allemands est surprenante ; le tableau n'est pas plus délirant que l'inénarrable *Springtime for Hitler* de Mel Brooks dans *les Producteurs*. Le reste est à l'avenant : le pastiche de Nina Hagen, avec flagellation rigolarde, passerait pour gentil au cabaret. Est-ce de le voir sur la scène de la plus sérieuse institution berlinoise ? Mais si Savary, au lieu de se lancer dans le show de luxe, avait fait intervenir le vrai style Magic Circus, ringard et agressif, le contraste aurait été vraiment subversif. Là, il est seulement une sorte de respiration insolente à l'intérieur du spectacle. Zadek rencontre le problème de Heime : juxtaposer sur un même espace deux systèmes qui doivent se contredire. Ce sont les limites des scènes officielles.

COLETTE GODARD.

(1) Interview dans *Theater Heute*, revue allemande spécialisée dans le théâtre.

Peter Stein à Milan

Milan, de toute l'Italie. On n'a pas vu Strehler, mais Peter Stein a assisté à son spectacle l'Orage *et à celui de Dario Fo.*

Le clou de la manifestation a été la rencontre Stein-Ronconi, au coude à coude derrière une table, pour présenter, chacun, son travail, et parler — poliment — du travail de l'autre. Evénement rare, les metteurs en scène détestent ce genre de confrontation. Bien entendu, il a été tout de suite question de l'Orestie, *que Ronconi a monté il y a huit ans* (2). *Très professoral, Stein tenait une conférence précise et passionnée. De son côté, Ronconi feignait ironiquement de ne se souvenir de rien, prétendait avoir improvisé sa mise en scène. Peu à peu l'atmosphère de suspicion s'est adoucie, les menaces de polémiques se sont effacées. En les écoutant parler tous les deux on avait l'impression que les deux* Orestie *étaient un même spectacle, avec les mêmes difficultés pour retrouver l'importance originelle du chœur, pour soutenir les moments faibles des* Choéphores, *pour éclairer la modernité des* Euménides, *du discours politique sur la mécanisation et la social-démocratie.*

Ce jumelage de metteurs en scène a été suivi par un projet de jumelage entre Milan et Francfort, où une exposition serait organisée en 1982. Autre jumelage imprévu : en sortant, on a pu voir, bombées sur le trottoir, des inscriptions « Vive Stein, vive Fassbinder »... « Le couple infernal », *a froidement commenté Peter Stein.*

La Semaine Peter Stein a permis un premier contact. Six villes ont demandé ses films. Les projections et les débats avaient lieu au conservatoire d'art dramatique. Peter Stein a assisté à un spectacle d'élèves et leur a proposé de travailler avec eux pendant un mois — mois qu'il prendrait sur ses vacances. Il prépare, pour la mi-mars, une pièce de Michael William, Class Ennemy, *qui traite de la « génération after punk », « une génération à laquelle je ne comprends rien », dit-il ; il veut comprendre.*

FRANCO QUADRI.

(1) Peter Stein, directeur de la Schaubühne de Berlin, metteur en scène de *Gross und Klein*, de *l'Orestie*, présenté au dernier Festival d'automne.

(2) *L'Orestie* a été présentée à la Sorbonne, pour le Théâtre des Nations en 1972.

FASSBINDER

Lili Marleen, le film

L'IRONIE subversive est une arme boomerang, surtout quand elle s'attaque à un passé mauvais coulé comme du déchet atomique dans un bloc de plomb, que l'on commence à casser parce que l'ignorer, le laisser contaminer le présent est insoutenable. Est-il juste pourtant de démythifier les longues années de larmes et d'horreur. Est-il normal d'en dénoncer par le rire l'affreuse absurdité. C'est ce que tente Fassbinder avec *Lili Marleen*, mélodrame convulsif qui cogne avec un humour furieux dans ce qui est devenu le cliché IIIe Reich, à travers des films comme *Cabaret*, *les Damnés*, entre le vieil Heidelberg et la fraternité de brasserie, entre les soldats blonds et Liza Minelli, à travers toutes les évocations plus ou moins extasiées des Folies-Nuremberg.

Et ce n'est pas tout. Fassbinder pastiche le style UFA ; le générique est en lettres gothiques. Lui-même est nommé « Spielleiter », terme utilisé alors à la place de régisseur, pour désigner le metteur en scène. Les couleurs semblent d'époque, en plus insistant. Les scènes de guerre ont été prises dans un vieux film de *Peckinpah*, mais celles où les soldats entassés dans des tranchées bien propres écoutent émus la chanson copient méchamment les œuvres patriotiques largement diffusées dans ces temps pas si lointains. Hanna Shygula, elle-même, arrive à ressembler aux blondes gretchen joufflues, portant sur leur visage « le masque d'insondable bêtise pleine d'âme qui caractérisait les stars de l'UFA » (la *Zeit*).

Aux Etats-Unis, *Lili Marleen* détient le record absolu des recettes. En Allemagne, le public accourt, mais comme pour Zadek, les critiques se montrent sévères. Fassbinder, on peut lui faire confiance, verse du vitriol sur les plaies, pousse brutalement sur des voies meurtrières. Faire revivre, aujourd'hui, avec un budget de 10 millions de marks et un producteur proche de Franz Josef Strauss, l'esthétique UFA sans la moindre nostalgie ni tendresse, flanquer à la gueule ces images encore fraîches, sublimées, pourrait-on dire, par le ridicule, ce n'est pas confortable. Pour personne, y compris Fassbinder, qui prend l'histoire d'une chanson et d'une chanteuse pour traiter de son thème familier : comment survivre parmi les loups ?

Les artistes sur les scènes et les écrans se mettent en cause, s'interrogent sur leurs responsabilités d'artistes. Ils sont emprisonnés dans un drôle de filet. Personnages publics séduisants, ils sont utilisés pour leur séduction. Mais, par exemple, peut-on reprocher à Jean Marais sa blondeur et son profil aryen qui n'ont pas été étrangers à son triomphe dans *l'Eternel Retour* ? Certainement non. On peut seulement déplorer, craindre, l'insidieuse et omniprésente propagande qui a fait de la blondeur et du profil aryen le modèle unique de beauté.

Les artistes s'interrogent : comment ne pas se laisser prendre aux pièges. En jouant le jeu comme Grundken ? En faisant le gros dos comme Fallada ? En tirant la réalité vers l'imaginaire, comme Lili Marleen ? En s'exilant, en mourant. Berlin subventionne les cinéastes qui viennent y tourner, mais Fassbinder fait des repérages à Paris et à Lyon pour son prochain film *Cocaïne*, Schroeter est en Tchécoslovaquie, Wim Wenders au Portugal.

Les artistes se demandent : comment combler ce vide sous nos pas. Comment empêcher qu'il ne s'ouvre à nouveau, quelque part où on ne sait pas, et qu'une fois encore il n'engloutisse la masse routinière et désemparée. Quelqu'un m'a dit : « *Notre protection, c'est la peur du nazisme.* » — C. G.

« Chacun meurt pour soi », la danse de la jeunesse.

LE MARAIS - STUDIO ST-SEVERIN 14 h - 20 h - 22 h
9 PRIX INTERNATIONAUX
L'AMOUR HANDICAPE
POUR LA 1re FOIS UN COLLECTIF D'HANDICAPES OSE DIRE SES FANTASMES SON AFFECTIVITE SA SEXUALITE

PALAIS DES GLACES
... PRÉSENTE
37, RUE DU FAUBOURG DU TEMPLE 75010 PARIS. TEL. 607 49 93
anne sylvestre

DU 28 FÉV. AU 8 MARS
THEATRE DE PARIS
THEATRE DE PARIS
OPERA DE PARIS
TEATRO LA FENICE
"UNDICI ONDE"
Teatro Danza La Fenice
di
CAROLYN CARLSON
Location Théâtre de Paris 15 rue Blanche 75009 PARIS 280.09.30 et AGENCES

DERNIÈRE
SAMEDI 21, à 20 h 15
Matinée supplémentaire
Samedi 21, à 15 heures
NANTERRE AMANDIERS 721.18.81
TRILOGIE DU REVOIR
de Botho STRAUSS
mise en scène
Claude REGY
TOUS LES SOIRS 20 h 15

THÉATRE TRISTAN-BERNARD
64, rue du Rocher (8e) - 522-08-40
PAUL GUERS
FILS DE PERSONNE
de
HENRY DE MONTHERLANT
avec Françoise DELILLE

Aix
LOCATION OUVERTE
FESTIVAL 1981
ENVOI SUR DEMANDE DEPLIANT PROGRAMME
écrire : Ancien Palais Archevêché 13100 Aix en P.
PAR TÉL. (42) 23.11.20/23.37.81

Programme des manifestations organisées à Paris

GOETHE INSTITUT, 17, avenue d'Iéna - 723-61-21.
Exposition : la Jeunesse sous le IIIe Reich (19/2 au 20/3).
Cinéma allemand des années 70 (19/2, 26/2).

ARC, Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson - 723-61-27.
Exposition : Art Allemagne, aujourd'hui.
Cinéma allemand des années 70 (18/2, 25/2, 28/2, 4/3, 7/3, [illegible]/3).
Cinéma-Performance (21/2, 22/2).
Films d'artiste allemands (8/3).
Débat : la Scène alternative en France et en R.F.A. (28/2).
Jazz : Berlin Jazz Workshop, Albert Mangelsdorff et Wolfgang (26/2), Dauner (27). Wolfgang Schluter (28).

LE PLESSIS-ROBINSON, Centre culturel Gérard-Philipe, [illegible], rue Le-Nôtre - 631-15-00.
Allemagne, un cinéma d'auteur (18/2 au 24/2).

NANTERRE, Maison de la culture, 7, avenue Pablo-Picasso - 721-18-81.
Festival du jeune cinéma allemand, jusqu'au 7 mars.
Films d'Herbert Achternbusch, les 27/2, 1/3, 3/3 : le 1/3, à 20 heures, débat avec l'auteur.
Jazz : Albert Mangelsdorff et Wolfgang Dauner (25/2).
Danse : Reinhild Hoffmann « Solo Abende » (17 au 21/2).
Théâtre : « Trilogie du revoir », de Botho Strauss, mise en scène de Claude Regy (jusqu'au 22/2).

LE THEATRE DE GENNEVILLIERS organise, le 28 février à 16 heures, un débat « théâtre français, auteurs allemands » auquel participent, entre autres, Bernard Dort, Jacques Lassalle, Claude Regy, Bernard Sobel. D'autre part, le n° 37 de la revue « Théâtre Public », publiée par le Théâtre de Gennevilliers et réalisé en collaboration avec la Maison de la culture de Nanterre, est consacré à l'Allemagne, à Büchner, au cinéma de Syberberg, Fassbinder, Wenders, à Reinhild Hoffmann, à Botho Strauss et au théâtre en R.F.A., un numéro indispensable.

UNE SELECTION

cinéma

L'AMOUR HANDICAPE DE MARLIES GRAF

Une sorte d'expérience communautaire, en Suisse, parmi des handicapés. Passé le premier moment de choc, on découvre une force, une énergie comme décuplées chez ces êtres en marge.

LE SALON DE MUSIQUE DE SATYAJIT RAY

Dans un extraordinaire palais s'inscrit la ruine de Roy, le Maharajah. Il sombre pour avoir trop aimé la musique, tandis que lui parvient, de plus en plus proche, le son discordant de la civilisation moderne.

LA RUE SANS JOIE DE GEORG WILHELM PABST

Rue Melchior. Il y a le boucher qui profite de la misère, rue Melchior II y a l'hôtel de la Greifer, couturière et entremetteuse. Une peinture réaliste et complète de Vienne en 1920, transcendée par le génie de Pabst.

HOUSTON TEXAS DE FRANÇOIS REICHENBACH

L'arrestation, la désertion et la condamnation d'un meurtrier, filmées sur le vif par une caméra omniprésente. En arrière-plan de ce reportage exceptionnel, apparaît l'image d'une Amérique violente, bruyante et puritaine.

EUGENIO DE LUIGI COMENCINI

A travers l'histoire d'un enfant devenu pour ses parents séparés un prétexte à querelle, un tendeau, une réflexion pessimiste de Comencini sur le naufrage de la famille dans nos sociétés modernes. L'œuvre d'un homme de cœur, d'un témoin vigilant et d'un grand réalisateur.

théâtre

PERIPHERIE

On attend à Aubervilliers *Histoires de la forêt viennoise*, pièce inédite de Horvath, A Antony, le Bal, par le Campagnol. A Créteil, la Dame aux camélias, par Jean-Louis Martin-Barbaz, spécialiste de la critique sociale à travers le mélodrame. A Gennevilliers, Edouard II, de Marlowe, par Bernard Sobel, avec Philippe Clevenot. A Nanterre, Chrissine Joly dans *Les lumières sont trop fortes*. A Chaillot, les Ennemis, de Gorki. A Chelay, l'Attroupement avec trois spectacles.

PARIS

On attend le Canard sauvage dans la mise en scène de Lucian Pintilié au Théâtre de la Ville. On a jusqu'au 22 pour voir Charenteire fine à la Roquette, Fleuve rouge à Chaillot. On peut encore voir Aurélien Recoing dans Caligula à l'Odéon, la Vie en douce, de Jean Bois, et le Faille, de Françoise Chelot à Essaïon.

musique

DE « DAVID » AU « PIRATE »

Grande activité toujours dans les théâtres lyriques de province. Lyon mente une œuvre absolument inconnue, le *David et Jonathas* écrit pour les élèves de Louis-le-Grand par Mero-Antoine Charpentier, un opéra sacré, « théorie du pouvoir et manuel politique », nous dit son metteur en scène, J.-L. Martinotty, à qui nous devons déjà *l'Ecornant Ercole amante* de Lyon. Brillante distribution sous la direction de M. Corboz (Lyon, les 19, 20, 22, 24, 25, etc.). A Dijon, c'est un Bellini, *le Pirate*, qui revit avec Peggy Bouveret et Bruce Brewer (les 20, 22), tandis que Nancy présente un superbe spectacle Lavelli : *l'Heure espagnole* de Ravel, montée à Milan, et une nouvelle mise en scène du *Château de Barbe-Bleue* de Bartok (20, 22, 24).

« YO-IN » D'ELOY

Dans la nouvelle structure de création de l'ARC, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, M. Fleuret présente (après le *Langage du corps* de Schneider) *Yo-In*, « musique pour un rituel imaginaire », pour bande magnétique et percussions de Jean-Claude Eloy, qui a fait grande impression au Sigma de Bordeaux, une œuvre de « méditation » dans la ligne de *Shanti* et de *Gaku-no-Michi* (du 20 au 25, à 20 h 30 ; entrée par la 16 avenue de New-York). Les mêmes jours, Eloy présentera une rétrospective de ses œuvres au même endroit (de 14 h à 18 h).

Louise (Théâtre musical de Paris-Châtelet, les 18, 19, 20, 22, 24, 25, etc.) ; le *Chant de la terre*, de Mahler, dir. P. Boulez, avec Y. Minton et J. Vickers (Opéra de Paris, les 19 et 20) ; Boccherini, Tailra et créations de Jolivet, Cloître, Bellil (Radio-France, le 19) ; 6e Symphonie, de Mahler, Orchestre de Bordeaux, dir. R. Benzi (Bordeaux, le 19 ; Talence, le 20 ; Saintes, le 21) ; Debussy, Berg, Strauss, Orchestre de Lorraine, dir. M. Tabachnik, avec A. Auger (Metz, les 19, 20) ; Mozart, par l'English Chamber Orchestra, chef et soliste : M. Pollini (Champs-Elysées, le 19) ; Mozart, Beethoven et Quintette la Truite, de Schubert, par le Mozarteum Quartett (Centre culturel de Meudon, le 20 ; Théâtre Montansier, Versailles, le 21) ; Murray Perahia (Champs-Elysées, le 20) ; Orchestre du Südwestfunk de Baden, dir. K. Kord, avec Svan Osten (Radio-France, le 20) ; Brahms, Dukas, Strauss, par l'Orchestre des Pays de la Loire, dir. M. Soustrot, avec E. Moser (Nantes, le 20 ; Angers, le 22) ; Zemlinsky, Haydn, Schumann, par le Quatuor Lasalle (Gaveau, le 21, à 17 h.) ; Bach, Brahms, Franck, par l'Orchestre Colonne, dir. Y. Ahronovitch, avec H. Szeryng (Châtelet, le 22, à 15 h.) ; Stravinsky, Kegel, Carter, Aperghis, Bartok, par les sœurs Labèque « Puissance 4 » (salle Favart, le 22, à 15 h. 30) ; G. Tacchino (château de Breteuil, le 22, à 15 h. ; Gaveau le 23) ; Rert Grist (Athénée, le 23) ; cycle accumulations GRM ; Ferrari, Parmegiani (Radio-France, le 23) ; G. Janowitz (Châtelet, le 23) ; œuvres sacrées de Schoenberg et Milhaud, par l'Orchestre philharmonique, dir. G. Amy (Saint-Germain-des-Près, le 24) ; Musique vivante : œuvre de Pousseur, Robert, Dowland, Brahms, Webern (TGP-Saint-Denis, le 24) ; Festival « Musique et cinéma » (Angers, du 25 février au 10 mars) ; Mantra, de Stockhausen, par J.-C. Pennetier et J. Kœrner (Radio-France, le 25, à 19 heures) ; la Clémence de Titus, de Mozart, par l'Atelier « Voix et musique » (Saint-Roch, les 25 et 27) ; Capriol, jeu musical de 1529, par l'Ensemble Praetorius et le Théâtre du Bocage (Conciergerie, du 25 au 28, à 16 h 30 et 21 h.) ; The Five Centuries Ensemble (Opéra de Nantes, le 25).

expositions

DERAIN AU MUSÉE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS

Un hommage du Musée d'art moderne de la Ville de Paris à l'occasion du centenaire de la naissance de Derain. Il commença par être fauve et alla jusqu'au cubisme avant de quitter, vers 1920, les rangs de l'avant-garde, ses nippons, et de s'en retourner aux maîtres anciens pour peindre à partir d'eux tout en restant de son temps.

MARTIAL RAYSSE AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Les travaux, depuis dix ans, d'un artiste qui fut à la tête du pop'art en France. Il a abandonné images photographiques et couleurs artificielles, repris le crayon et le pinceau pour dessiner et peindre dans le continuité d'un art qui ignorerait le progrès à proprement parler.

GAINSBOROUGH...

La première grande exposition rétrospective en France consacrée à un peintre anglais du dix-huitième siècle.

... CAMILLE PISSARRO AU GRAND PALAIS

L'aîné des impressionnistes, celui que Cézanne appelait « l'humble et colossal Pissarro ». Dans cette rétrospective, près de cent tableaux, autant de dessins, aquarelles, gouaches, pastels et estampes venus des musées et des collections privées d'Europe, des Etats-Unis et du Japon.

Jean Fouquet, au Louvre : une grande petite exposition, une vue complète. Pompéi, à l'Ecole des beaux-arts ; travaux et envois des architectes français au dix-neuvième siècle.

danse

LA SYLPHIDE AU THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES

Reprise par le ballet de l'Opéra d'un chef-d'œuvre du répertoire, dans la version de Pierre Lacotte, d'après Philippe Taglioni. Les charmes un peu désuets du romantisme.

Reinhild Hoffmann, à Nanterre : une des chorégraphes les plus représentatives de la nouvelle danse allemande, dans quelques solos. Solaris, au Centre américain : danse et ethnologie (les 19, 20 et 21 février). Freelance dance, à la Défense : danse-contact-improvisation avec Steve Paxton (les 21 et 22 février). Dormu, au Centre culturel du Marais : le Japon surréaliste. Dume, par la Compagnie Duentin Reuillier, au Théâtre municipal de Caen (le 20 février).

PANTHÉON
LE BESTIAIRE D'AMOUR
UN FILM DE GERALD CALDERON
EN
LA DOUCEUR DU VILLAGE DE F. REICH

MAISON DES ARTS CRÉTEIL
17-18-19-20-21 février 20h30
LA DAME AUX CAMÉLIAS création
Alexandre Dumas Fils
mise en scène
Jean-Louis Martin-Barbaz
co-production Maison des Arts Cie J.-L. Martin-Barbaz
Place Salvador-Allende Tel. 899 24 50

CARRÉ SILVIA MONFORT
DU 20 FEVRIER au 11 AVRIL
Création en France
PETIT DEJEUNER CHEZ DESDEMONE
de Janusz KRASINSKI
Texte français: Monique LACRERE
Décor et costumes: Jiri KOTLAR
Musique: Jiri RUZICKA
Mise en scène: Jaroslav VIZNER
avec
Silvia MONFORT/Alain MOTTET
Georges WOD/J.-Pierre LAVAL
106, RUE BRANCION 15
LOCATION OUVERTE
531 2834 & AGENCES

PETIT ODEON
18 h 30
du 17 février au 22 mars
détruire l'image
de Louise Doutreligne
mise en scène de Jean-Louis Jacopin
décorateur: Cécile Gauvreau
film: Jérôme et Nicole de Missolz
avec: Maud Beyer et François Beaulieu

THÉATRE GERARD PHILIPE
mardi 24 février 20h30
ENSEMBLE MUSIQUE VIVANTE
CARTE BLANCHE A POUSSEUR
dir. G. Octors Jr.
loc. 243 00 59 - M° St Denis Basilique

THÉATRE MUNICIPAL D'ORLÉANS
Direction : Antoine BOURSEILLER
Tél. : 16 38 54 10 00
VENDREDI 20 FÉVRIER, 20 h. 30
INFEDELTA DELUSA
Opéra Burlesque de HAYDN
Décors et costumes Christine Marest. Mise en scène Guy Coutance
Direction musicale Cyril Diederich
avec
Renée AUPHAN - Hiroko KOMORIKA
Georges GAUTIER - André BATTEDOU - Jacques BONA
COPRODUCTION CARPENTRAS - GRENOBLE - ORLEANS

POUR LES SALLES VOIR LIGNE PROGRAMME
PRIX DELLUC
JEAN ROCHEFORT dans un film de ALAIN CAVALIER
UN ETRANGE VOYAGE
CAMILLE DE CASABLANCA
GRAND PRIX ST MICHEL FESTIVAL DE BRUXELLES 81
PRIX DE LA PRESSE FESTIVAL DE BRUXELLES 81

OLYMPIC BALZAC ÉLYSÉES - SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS
14 JUILLET BASTILLE - 14 JUILLET PARNASSE
Le Salon de Musique
JALSAGHAR
de Satyajit Ray
NEF DIFFUSION

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES
GAUMONT RAYMOND POULAT et YVES PEYROT présentent
NATHALIE BAYE ANGELA WINKLER
LA PROVINCIALE
un film de CLAUDE GORETTA

UGC BIARRITZ, v.o. - UGC DANTON, v.o. - UGC GARE DE LYON, v.f. ROTONDE, v.o. - MAGIC CONVENTION, v.o. - REX, v.f. UGC OPÉRA, v.f. - LES MONTPARNOS, v.f. - CLICHY PATHÉ, v.f. UGC GOBELINS, v.f. CYRANO, Versailles - ARTEL, Nogent ARTEL, Créteil - Argenteuil - CARREFOUR, Pantin - MÉLIÈS, Montreuil ULIS, Orsay - CERGY, Pontoise
VENDREDI 13

MONTE-CARLO, v.o. - SAINT-GERMAIN STUDIO, v.o. - MONTPARNASSE PATHÉ, v.o. - LE FRANÇAIS, v.f. - GAUMONT CONVENTION, v.f. GAUMONT LES HALLES, v.o.

HOUSTON TEXAS
UN FILM DE FRANÇOIS REICHENBACH

هكذا من الأصل

Expositions

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim. de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animations gratuites : sauf mardi et dimanche à 16 h. et à 19 h. ; le samedi à 11 h. ; entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h. : galeries contemporaines (rez-de-chaussée).

LES REALISMES entre révolution et réaction, 1919-1939. Entrée : 12 F. Jusqu'au 20 avril. Le 16, à 18 h. 30 : « L'allégorie de la mélancolie dans la peinture de l'entre-deux-guerres et son rapport au politique », conférence par J. Clair ; le 23, à 18 h. 30 : « La tentation du réalisme dans l'art d'aujourd'hui », débat.

PANAMARENKO. Le dirigeable aéromodelles. — Jusqu'au 4 mai.

MARTIAL RAYSSE. — Jusqu'au 23 mars.

BJORN LOVIN. L'image Bac. — Jusqu'au 23 mars.

LA PHOTOGRAPHIE POLONAISE. 1900-1939. — Jusqu'au 9 mars.

DONATION FLORENCE HENRI. — Jusqu'au 23 mars.

NATURE OU DESSIN. — Jusqu'au 9 mars.

LES INDIENS D'AMERIQUE DU NORD. — Jusqu'au 25 mai (à la Bibliothèque des enfants).

C.C.I.

DE METROS EN TRAMWAYS. — Conception de systèmes de transport pour des capitales régionales. Jusqu'au 30 mars.

LES VOIES D'EAU. — Jusqu'au 22 février.

LE FIL DE L'EAU. — Jusqu'au 23 février.

RECIPIENTS D'AILLEURS : Asie, par exemple. — Jusqu'au 16 mars.

B.P.I.

COTE JARDINS. — Jusqu'au 6 mars.

ROBERT MUSIL. — Jusqu'au 16 mars.

Musées

DONATIONS CLAUDE ROGER-MARX. — REVOIR CHASSERIAU. — PASTELS DU DIX-NEUVIEME SIECLE. — JEAN FOUQUET. — Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 19 avril.

CAMILLE PISSARRO (1830-1903). — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h., mercredi jusqu'à 22 heures. Entrée : 12 F, le samedi : 9 F (gratuite le 23 mars). Jusqu'au 27 avril.

CINQ ANNEES D'ENRICHISSEMENT DU PATRIMOINE NATIONAL (1975-1980). Donation, dations, acquisitions. — Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 2 mars.

GAINSBOROUGH. — Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée libre le 3 avril. Jusqu'au 27 avril.

LA COLLEGIALE DE THANN. Grand Palais (voir ci-dessus). Espace 404. De 10 h. à 18 h. Entrée libre. — Jusqu'au 31 mars.

PABLO GARGALLO (1881 - 1934). Rétrospective. Jusqu'au 1er mars.

HOMMAGE A ANDRE DERAIN. Jusqu'au 8 mars. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (720-62-40). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40 ; mercredi, jusqu'à 20 h. Entrée : 6 F (gratuite le dimanche).

ART-ALLEMAGNE AUJOURD'HUI. Divers aspects de l'art actuel en République fédérale d'Allemagne. — ARC du Musée d'art moderne (voir ci-dessus). — Jusqu'au 8 mars.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Soieries de Lyon, commandes impériales (collections du Mobilier national) ; Portrait et société en France 1715-1789 ; Un clavecin peint par Chagall. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : 7 F ; le dimanche : 3,50 F.

LES METIERS DE L'ART. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. ; mercredi, de 12 h. à 22 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 27 avril.

JEAN CARLU. Rétrospective. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi de 12 h. à 18 h. Entrée : 7 F. Jusqu'au 20 mars.

EDOUARD PIGNON. Œuvre gravé. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dimanche, de 11 h. à 18 h. — Jusqu'au 17 avril.

GUSTAV VIGELAND (1869-1943). — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée : 7 F. Jusqu'au 30 mars.

GUSTAVE FLAUBERT. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83), de 12 h. à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 22 février.

CENT LIVRES D'ARTISTES ITALIENS. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Sauf dim., de 13 h. à 17 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 1er mars.

OUVERTURE DU MUSEE DU CABINET DES MEDAILLES ET ANTIQUES. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). De 13 heures à 17 heures. Entrée : 8 F.

ROGI ANDRE. — Galerie de photographie de la Bibliothèque nationale, 4, rue Louvois. Sauf dimanche, de 12 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 8 mars.

L'INSTRUMENT DE MUSIQUE POPULAIRE. Usages et symboles. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (Bois de Boulogne, métro : Sablons) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 7 F ; le dimanche : 4 F (gratuite le 2 mars). Jusqu'au 18 avril.

VINGT ANS DU MUSEE DE MONTMARTRE. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30, dimanche, de 11 heures à 17 h. 30. Jusqu'en mars.

EN FRANCE APRES JEANNE D'ARC. — Hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple (277-11-30). Sauf lundi, de 11 h. à 18 h. Entrée : 6 F ; le dimanche : 4 F. Jusqu'au 1er mars.

VOYAGES ET DECOUVERTES. — Muséum national d'histoire naturelle, Galerie de botanique, 18, rue Buffon (707-26-85). Jusque fin décembre.

Centres culturels

PISSARRO, monde rural, art et politique (cinquante dessins, deux cents documents). — Centre culturel du Marais, 26-28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Sauf mardi de 12 h. 30 à 19 h. 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 26 avril.

POMPEI. Travaux et envois des architectes français au dix-neuvième siècle. — Chapelle des Petits-Augustins, 14, rue Bonaparte (260-34-57). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 18 h. 30. Entrée : 10 F. Jusqu'au 22 mars.

LA B.D. TEMOIN DE SON TEMPS. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 12 heures à 19 heures. Entrée libre. Jusqu'au 15 mars.

ADOLPHE SAX. Passé-présent du saxophone. — Centre culturel de la Communauté française de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée : 10 F (sauf lundi et dimanche, à 15 h., projections de films sur le saxophone et le jazz). Jusqu'au 15 mars.

LOUIS MIQUEL. Travaux d'architecte. — Fondation Le Corbusier, 10, square du Docteur-Blanche (288-41-53). Sauf samedi et dimanche, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 28 février.

L'ENCADREMENT. Techniques et réalisations. — Bibliothèque Forney, Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier. Sauf dimanche et lundi, de 13 h. 30 à 20 h. Jusqu'au 14 mars.

ANTON BLOMBERG. Photographe de Stockholm 1863-1936. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 heures à 18 heures ; samedi et dimanche, de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 22 mars.

PIERRE CLERK. Œuvres récentes. MONTREAL DE PLUS PRES. L'architecture vue par les enfants. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 9 h 30 à 19 h. Jusqu'au 29 mars.

ZORKO. Sculptures. — Centre culturel de Yougoslavie, 123, rue Saint-Martin (272-50-50). Sauf lundi, de 11 h. à 19 h. Du 19 février au 30 mars.

L'ILE SAINT-LOUIS. Collections du Musée Carnavalet. — Mairie annexe du 4e arrondissement, 2, place Baudoyer. Entrée gratuite. De 11 h à 18 h. Jusqu'au 9 mars.

LAENNEC, inventeur de l'auscultation (1781-1826). — Mairie annexe du 6e, 78, rue Bonaparte. Sauf lundi, de 11 h. à 19 h. Du 19 février au 19 mars. L'exposition est complétée par des conférences : le 26, à 20 h. 45 (salle des mariages) : « Laennec, un Breton de génie du 6e », par le docteur M. Valentin.

BALZAC ET BENSION ENAV. Lithographie originales. — Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (224-56-38). A partir du 20 février.

CARNAVAL A DUNKERQUE. — Maison de la région Nord-Pas-de-Calais, 19, bd Haussmann (770-59-62). Jusqu'au 13 mars.

R. ADLER A. Rétrospective. — Centre Rachi-Guej, 30, bd de Port-Royal (331-92-20). Jusqu'au 28 février.

ANDRE MORINET. Peintures. — Cité internationale, 21, bd Jourdan (589-67-57). Jusqu'au 28 février.

LE CHEMIN DE FER DE PETITE-CEINTURE DE PARIS. Photos. — Centre international de séjour de Paris, 6, avenue Maurice-Ravel (343-14-41). De 16 h à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 22 février.

LIVRES POUR ENFANTS ET LEURS ILLUSTRATEURS. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 22 février.

Galeries

COBRA. Réimpression de la revue. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-81). Jusqu'au 19 mars.

BRODERIES DE LOLI, LIERRES DE JANOPESSET. — Atelier Jacob, 1, rue Jacob (260-84-23). Jusqu'au 28 février.

LIVRES D'ART ET D'ARTISTES. Exposition internationale de livres à exemplaire unique ou à tirage limité, inédits. — N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 28 mars.

INDEPENDANCE ET TRADITION. Trois générations de sculpteurs français. — Galerie de Nevers, 11, rue de Nevers (354-47-80). Jusqu'au 21 mars.

PORTRAIT DANS LA PEINTURE ET L'ART GRAPHIQUE. — Centre international d'art, 99, bd Raspail.

STATUES DU MAUSOLEE DE SHI HUANG DI, premier empereur de la dynastie Qin. — Galerie d'art du Printemps, 64, boulevard Haussmann (4e étage, magasin Havre). A partir du 20 février.

AUGUSTO BARROS. — Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 3 mars.

BILL BECKLEY. — Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 11 mars.

BYZANTIOS. Peintures récentes 1979-1980. — Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Du 19 février au 21 mars.

PETER DEAN. — Galerie D. Speyer, 6, rue J.-Callot (354-78-41). Jusqu'au 28 mars.

DUNOYER DE SEGONZAC. Gravures : Colette à la « Treille Muscate ». — Le Nouvel Essor, 40, rue des Saints-Pères (548-94-02). Jusqu'au 11 avril.

WALKER EVANS 1903-1975. Photographie. — Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 28 février.

ANDRE FRANÇOIS. Composites. — Galerie Nouvel-Observateur/Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Jusqu'au 7 mars.

PAUL-ARMAND GETTE. L'effet de lisière. — Galerie Hama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 3 mars.

DEVIS GREBU. Dessins et illustrations. — Jardin de la Paresse, 20, rue Gazan (588-38-52). Jusqu'au 30 mars.

GUTHERZ - QUENEAU - WOLF et VON MOOS. Aquarelles et dessins. — L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 28 février.

GREKOFF. Tapisseries. — Centre national de la tapisserie d'Aubusson, 179, bd Saint-Germain (544-66-88). Du 19 février au 12 mars.

MADELEINE GRENIER. Peintures récentes. — Galerie Darial, 22, rue de Beaune (261-20-63). Jusqu'au 21 mars.

RICHARD HAMILTON. Intérieurs. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 6 mars.

HASTAIRE. Dessins. — Arts contemporains, 22, rue de l'Odéon (633-49-24). Jusqu'au 31 mars.

C. HECKSCHER, pastels. — Galerie Jean-Pierre Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Ile (633-56-02). Jusqu'au 28 février.

MICAELA HENICH. — Galerie Au fond de la cour, 40, rue du Dragon (544-68-34). Jusqu'au 28 février.

MARC-ANDRE HUBIN. Statue Envie. — Galerie Art et Culture, 90, rue de Rennes (548-58-69). Jusqu'au 10 mars.

JEAN-PAUL HUFTIER. — Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 28 février.

JENS JENSEN. Galerie du Génie, passage du Cheval-Blanc, place de la Bastille (805-45-45). Jusqu'à fin février.

JANNIS KOUNELLIS. — Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 25 février.

CHARLES-LOUIS LA SALLE. Pastel, dessin, lithographie, gravure. — La Librairie Métropolivre, 8, rue de la Cossonnerie (508-16-75). Jusqu'au 28 février.

LJUBA. — Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 7 mars.

MAGLIONE. Rétrospective 1964-1981. Peintures, textiles, objets. — Librairie-galerie des Femmes, 74, rue de Seine (329-50-75).

ETIENNE MARTIN. Dix sculptures. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'en mars.

FRANÇOIS MARTIN. Dessins. — Galerie Le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 14 mars.

ANDRE MASSON. Soixante peintures et pastels (1923-1978). — Galerie Louise-Leiris, 47, rue de Monceau (563-28-85). Jusqu'au 14 mars.

MATHELIN. — Galerie M. Kaganovitch, 66, bd Raspail (548-47-32). Jusqu'au 14 mars.

WILFRID MOSER. Fragments de paysages, aquarelles et pastels. — Galerie Jeanne-Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 28 février.

MOSTA-HEIRT. — Galerie Eric Fabre, 34, rue de Seine (325-42-63). Jusqu'au 28 février.

LES VENISE DE ZORAN MUSIC. — Galerie de France, 3, Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Du 12 février au 30 mars.

JOAN MYERS. Desert series. — Galerie Perspectives, 53, av. de Saxe (566-49-70). Du 19 février au 20 mars.

GEORGES NOEL. Sculptures. Galerie de France, 3, Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 30 mars.

PELAYO. Vingt dessins récents. — Galerie de Bellechasse, 19, rue de Bellechasse (555-83-69). Jusqu'au 19 mars.

REIMPRE. Peintures récentes. — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 28 février.

DANA ROMAN. Peintures. — Galerie du Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (354-58-79). Jusqu'au 28 février.

BRUNO SCHMELTZ. Peintures récentes. — Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 15 avril.

GERARD-TITUS CARMEL. Dessins. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (563-13-18). Jusqu'au 8 mars.

HUGH WEISS. Nouvelles architectures. — Galerie de Seine, 18, rue de Seine (325-32-18). Du 18 février au 21 mars.

Dans la région parisienne

ARGENTEUIL. Instruments de travail des hommes (Collection Jacqueline et Raymond Humbert). — Bibliothèque municipale, parc de la mairie, 14-18, boulevard Léon-Feix (961-14-74). Jusqu'au 28 février.

AULNAY-SOUS-BOIS. Histoire d'images (Maurice Sendak, Jörg Muller, Hériberto-Cogollo Cuadrado, Frédéric Clément, Nicole Claveloux et Jean-Jacques Loup). — Maison de la culture de la Seine-Saint-Denis, 134, rue Anatole-France (868-00-22). Jusqu'au 7 avril.

BEZONS. Bande dessinée au féminin. — Théâtre Paul-Eluard, 162, rue Maurice-Berteaux (982-20-88). Jusqu'au 28 février.

PONTOISE. Quelques peintures du bord de l'Oise : Pissarro, Guillaumin, Piette, Daubigny, Sourges, Jimenez, Thornley, etc. — Musée Pissarro, 17, rue du Château (032-06-75). Jusqu'au 26 avril.

SAINT-DENIS. L'histoire de Saint-Denis de 1870 à 1920. — Musée municipal, 6, place de la Légion d'honneur (820-63-83, poste 230). A partir du 26 février.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES. Nouvelles tendances de l'art russe non officiel (1970-1980). — Centre culturel de La Villedieu, D.D. 58 Elancourt (050-51-70). Jusqu'au 26 février.

VILLEPARISIS. Alain Péclard. — Centre culturel municipal Jacques-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Jusqu'au 5 avril.

En province

ANGERS. Art et civilisation de l'Inde. Photographies. — Musée Pincé, 32 bis, rue Lenepveu (88-64-65). Jusqu'au 1er mars.

ANGOULÊME. Roy Adzak. — Hôtel Saint-Simon (92-34-19). Sauf dim., de 15 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 1er mars.

ANNECY. Annecy, les lumières et la couleur, photographies. — Palais de l'Isle (45-29-66). Jusqu'au 28 février.

BESANÇON. Jiri Kolar. — 87, rue de Belfort (88-19-07). Février.

BORDEAUX. Color Field 1958-1964, Helen Frankenthaler, Morris Louis, Kenneth Noland, Jules Olitski. — H. Matisse : Jazz. — Depuis la couleur : Francis Bugarin. — Entrepôts Lainé, rue Ferrère (44-16-35). Jusqu'au 21 mars.

CAEN. Corps mémoire. — Atelier d'A, 10, rue Pasteur (86-28-81). Jusqu'au 27 février.

Hélion. Œuvres autour du Triptyque du Marché. — Hôtel d'Escoville, place Saint-Pierre. De 14 h. à 18 h. Jusqu'au 1er mars.

CALAIS. La vie au bord du Nil au temps des pharaons. L'Egypte au temps de Flaubert. — Musée des beaux-arts, 25, rue de Richelieu (97-99-60). Jusqu'au 24 février.

CHALON-SUR-SAONE. Mise en pièce, mise en place, mise au point : André, Buren, Downsbrough, Lewitt, Morellet, Rutault, Sandback, Toroni. — Maison de la culture, 5, avenue Nicéphore-Niepce (48-48-92). Jusqu'au 15 mars.

DIEPPE. D'une falaise à l'autre : aspects du front de mer vus à travers les cartes postales. — Château-musée. Jusqu'au 28 février.

DIJON. Acquisitions récentes 1975-1980. — Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (32-15-37) ; Mise en pièce, mise en place, mise au point : André, Buren, Downsbrough, Lewitt, Morellet, Rutault, Sandbak, Toroni. — Le Coin du miroir, 55, rue Saumaise. Jusqu'au 9 mars.

FLAINE. Arman, rétrospective 1955-1979. — Centre d'art de Flaine, à Cluses (90-85-94). — Jusqu'à fin février.

LE HAVRE. La République en fête. Les 14 juillet en France et dans la région havraise. — Musée du Prieuré de Graville, rue Elisée-Reclus (47-14-01).

LYON. Le monde d'Alphonse Chave. — ELAC. Centre d'échanges de Perrache (42-27-39). Jusqu'au 21 mars.

MARSEILLE. Wakhevitch. Décors et costumes (1930-1980). — Galeries de la Charité, rue de l'Observance (90-26-14). — Les Borely, une famille, une demeure. — Château Borély, avenue Clot-Bey (73-21-60). Jusqu'au 15 mars. — Le dessin belge contemporain : Pnamen, Elias, Panamarenko, etc. — Musée Cantini, 19, rue Grignan (54-77-75). Jusqu'au 1er mars.

MARCQ-EN-BARŒUL. Picasso (1953-1973). — Septentrion, Fondation Prouvost (78-30-32). Jusqu'au 17 mai.

MONTPELLIER. Henri Yeru. Travaux sélectionnés pour la Biennale de Venise 1980. — Musée Fabre, salle des Contemporains (66-06-34). Jusqu'au 15 mars.

NANTES. Le mariage en Bretagne. — Musées du château des ducs de Bretagne (47-18-15). Jusqu'au 22 mars.

NEVERS. Art corporel. — Maison de la culture, boulevard Pierre-de-Coubertin (36-13-94). Jusqu'au 28 février.

NICE. Jacques Callot (1592-1635). 226 gravures à l'eau-forte. — Musée des beaux-arts Jules-Chéret, 33, avenue des Baumettes (88-53-19). Jusqu'au 20 avril.

Bernard Guillot. Photographies. — Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (85-82-34). Jusqu'au 8 mars.

NIMES. Technique de l'œuvre peinte. — Musée des beaux-arts, rue Cité-Foulc (67-25-57). Jusqu'au 22 mars.

POITIERS. Olivier Debré. — Musée Sainte-Croix, 3 bis, rue Jean-Jaurès (41-07-53). Jusqu'au 8 mars.

RENNES. L'allégorie dans la peinture naïve. — Maison de la culture, 1, rue Saint-Hélier (79-26-26). Jusqu'au 15 mars.

ROUEN. La Renaissance à Rouen. — Musée des beaux-arts, 26 bis, rue Thiers (71-28-40). Jusqu'au 28 février.

LES SABLES-D'OLONNE. Serge Charchoune (1888-1975). Samanos. Œuvres récentes. — Musée de l'Abbaye Sainte-Croix (32-01-16). Jusqu'au 28 février.

SAINT-ETIENNE. Instantanés. Tony Cragg. Bruce Mac Lean. — Musée d'art et d'essai, place Louis-Comte (33-04-85). Jusqu'au 28 février. - Scanreigh. — La Traverse, 19, rue Denis-Escoffier (21-02-99). Jusqu'au 28 février.

SAINT-QUENTIN. Vieilles maisons françaises. Sauvegarde du patrimoine dans l'Aisne, l'Oise et la Somme. — Musée A. Lecuyer, 28, rue A.-Lecuyer. Jusqu'au 1er mars.

STRASBOURG. Dentelles et mode féminine 1850-1900. Donation Lang-Kiener. Musée historique, 3, rue de la Grande-Boucherie (35-47-27). Jusqu'au 1er mars. Quatre peintres et la T.N.S. — Musée d'art moderne, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons (32-46-07). Jusqu'au 9 mars.

TOULON. Luis Alberto, Jean Clareboudt. — Musée, 20, boulevard Général-Leclerc (93-15-45). Jusqu'au 2 mars.

TOURS. Les plus belles reliures et armoiries de la collection Cossé-Brissac. Musée des beaux-arts, 18, pl. François-Sicard (05-68-73). Jusqu'au 8 mars.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34

(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

GAUMONT AMBASSADE, v.o. - IMPÉRIAL, v.f.
CLUB MAISONS-ALFORT

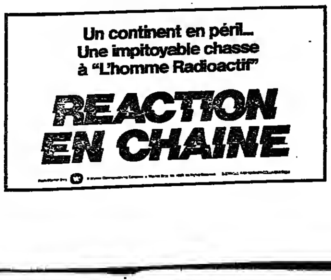

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS AVANT LE SPECTACLE

AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faubourg Montmartre, 9e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins d'Alsace et SON BANC D'HUITRES.

DINERS

RIVE DROITE

LE BISTRO DE LA GARE 30, rue Saint-Denis Angle square des Innocents, 1er.	Propose ses nouvelles suggestions. Trois menus : 36,90 F s.n.c. carte des desserts. Egalement 38, bd des Italiens ; 59, bd du Montparnasse ; 73, Champs-Elysées. Ouvert t.l.jrs jusqu'à 1 h. du matin.
LE BŒUF DU PALAIS ROYAL F/d. 18, rue Thérèse, 1er. 296-04-29	35 F : Salades aux fines herbes. FILET de BŒUF sauce « Fine Royale ». Pommes Pont-Neuf à volonté. Sa carte. Ses desserts réputés. Fantastique BEAUJOLAIS. Accueil chaleureux. Jusqu'à 23 heures.
ASSIETTE AU BŒUF 9, boulevard des Italiens, 2e	« Formule Bœuf » et salade aux pignons 36,90 F s.n.c. Nouveaux plats de bœuf mijotés. Carte de desserts. Egalem. 103, bd du Montparnasse, place St-Germain-des-Prés, 123 Champs-Elysées. Ouv. t.l.j. j. 1 h. mat.
LE PETIT CARUSO 236-16-73 44, rue N.-D.-Victoires, 2e. F/dim.	A la Bourse. DINERS-SPECTACLE D'UN GENRE NOUVEAU. Chants d'Opéra, d'Opérettes et de Broadway. Cuisine de qualité.
LA TOUR BASSAN Rés. 233-79-34 27, rue Turbigo, 2e. T.l.jrs	Spécialités marocaines : Couscous, Méchoui, Tagines, Pastelas. Déjeuners, Dîners, Soupers jusqu'à minuit. Ambiance musicale.
LA GENTILHOMMIERE 296-54-60 10, rue Chabanais, 2e, sq. Louvois	Tard le soir de cadre rust. Sp. SAVOYARDES : Racl., Fondue. Foie gr. aux cèpes. Conf. et Magret de canard mitonnés par la patr. Env. 180 F.
LES BALCONS 387-57-41. T.l.jrs 45, rue de Leningrad, 8e (1er étage)	Jusqu'à 23 h. NOUVEAU. Dans un cadre de verdure et confort, formule gastron. à 68 F, vins à discrét., s.c. Magnif. carte avec spécialités.
PUB SAINT-LAZARE 292-15-27 10, rue de Rome, 8e.	Toute la journée - Ses savoureuses grillades et ses plats du jour. Service permanent de midi à 2 heures du matin.
INDRA 359-46-40. F/dim. 10, rue du Cdt-Rivière, 8e.	GASTRONOMIE INDIENNE. La cuisine des Maharadjahs à Paris dans un décor authentique. AGREE PAR L'AMBASSADE ET LE BUREAU DE TOURISME INDIEN. P.M.R. 120. Salles pr récept., cockt., mariages.
COPENHAGUE 359-20-41 142, Champs-Elysées, 8e. F/dim.	De midi à 23 h. 30. Spécialités danoises et scandinaves : hors-d'œuvre danois, festival de saumon, mignons de rennes, canard salé.
RELAIS BELLMAN F/e. soir-dim. 37, rue François-1er, 8e. 723-54-42	Jusq. 22 h. Cadre élégant, confort, salle climatisée. Cuisine française trad. Sole aux courgettes. Gratin de nouilles. Soufflé glacé chocolat.
AU PETIT RICHE 770-86-50/68-68 25, rue Le Peletier, 9e. F/dim.	J. 1 h. du matin dans un décor authentique 1880. Cuisine bourgeoise, Vins du Val de Loire, Fruits de mer, Grillades.
LA MENARA 742-06-92 8, bd de la Madeleine, 9e. F/dim.	Restaurant marocain au cadre royal. Une cuisine authentiquement marocaine, aussi originale que raffinée. Déjeuner d'aff. Dîners spect.
LE LOUIS XIV 208-56-56/19-90 8, bd St-Denis, 10e. F/lundi-mardi	Déjeuner, Dîner, Souper apr minuit. Huîtres, Fruits de mer. Crustacés. Rôtisserie. Gibiers. Salons. Parking privé assuré par voiturier.
CHEZ NICK CAPEZZA 208-99-72 13, rue Taylor (10e) F/dim.	Vraie Bouillabaisse. Aïlloli complet. Pieds-paquets marseillais.
L'OREE DU BOIS 747-92-50 Porte Maillot, 16e.	Dîners dansants, jeudi, vendredi, samedi. Orchestre Jean SALA. Déjeuners. Menu 100 F (s.n.c.). Vin compris.

RIVE GAUCHE

LA FERME DU PERIGORD 1, rue des Fossés-Saint-Marcel, 5e.	Déjeuners d'affaires. Dîners. Commandes prises jusqu'à minuit. Tél. 331-69-30. Ouvert tous les jours, sauf dimanche. Parking gratuit.
LE REVEREND CHOUMI 325-66-53 15, r. des Fossés-Saint-Bernard, 5e.	Jusqu'à 23 h. ● Ambiance piano-bar. Formule 79 F. - Pl. de Fr. de mer plus un plat au choix, carte variée. Spéc. Poissons cuits à la vapeur.
AU VIEUX PARIS 354-79-22 2, place du Panthéon, 5e. F/dim.	J. 22 h. 30. Spéc. du Sud-Ouest : Saucisson d'oie farci. Foie gras de canard, confits, piperade, chipirons à la basq. Sa cave. P.M.R. 80 F.
LAPEROUSE 326-90-14 et 68-04 51, q. Grands-Augustins, 6e. F/dim.	J. 23 h. Grande Carte. Menu d'affaires : 105 F. Menu dégustation : 190 F. Salons de 2 à 50 couverts. Cadre ancien de réputation mondiale.

HORS DE PARIS

OCEAN PARIS BAR 5, place Parmentier, Neuilly.	Huîtres et Coquillages. Dégustation et vente à emporter. Commandes et réservations : 722-92-03. Fermé le lundi.
JARRASSE 624-07-56 4, av. de Madrid - 92 Neuilly-s.-S.	Huîtres, Fruits de mer, Coquillages. Spécialités de poissons. Vivier à crustacés. Fermé dimanche soir et lundi.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LA CHAMPAGNE 10 b., pl. Clichy 874-44-78. J. 3 h. Huîtres - Coquillages tte l'année. LE RESTAURANT DE LA MER

WEPLER 14, place Clichy, 14. 522-53-24. SON BANC D'HUITRES. Foie gras frais - Poissons

CHEZ HANSI 3, pl. 18-Juin-1940. Face Tour Montparnasse. Choucroute. Fruits de mer. Jusq. 3 h. du mat. 548-96-42

DESSIRIER Ts les jrs - 754-74-14. 9, place Pereire (17e). LE SPECIALISTE DE L'HUITRE. Poissons - Spécialités - Grillades

LA CLOSERIE DES LILAS 171, boulevard du Montparnasse. 326-70-50 - 354-21-68. Au piano : Yvan Mayer

LE PETIT ZINC rue de Buci, 6e. 354-79-34. Huîtres - Poissons - Vins de pays

LA CHOPE D'ALSACE 824-89-16. T. l. jrs. 4, r. du Faubourg-Montmartre, 9e. SON BANC D'HUITRES. Ses choucroutes, Jarrets, Grillades

LE CONGRÈS Pte Maillot, 12 h. à 2 h. mat. 574-17-24. 80, av. Grande-Armée. POISSONS. BANC D'HUITRES toute l'année. Spéc. de viande de bœuf grillée

LE MUNICHE 25, r. de Buci, 6e. 633-62-09. Choucroute - Spécialités

LE LOUIS XIV 208-56-56 200-19-90. 8, bd Saint-Denis. F/lundi-mardi. Huîtres. Fruits de mer. Crustacés. Gibiers. Park. assur. par voiturier

LA TOUR D'ARGENT 6, place de la Bastille, 344-32-19. Cadre élégant et confort. T.l.jrs. De 12 h à 1 h 15 mat. Grill. Poiss. BANC D'HUITRES

AUBERGE DAB J. 2 h. matin 500-32-22. 161, av. Malakoff. Tous les jours FRUITS DE MER toute l'année. CHOUCROUTES - ROTISSERIE

DES RESTAURANTS OUVERTS 24 heures sur 24

L'ALSACE 39, Champs-Elysées. 359-44-24. Foie gras. Choucroute. Bc huîtres. Boutique de Produits régionaux. Sa boutique de comestibles

LE GRAND CAFÉ BANC D'HUITRES REFRIGERE. BOISSONS - GRILLADES. 4, bd des Capucines - 742-75-77

AU PIED DE COCHON Le fameux restaurant des Halles. Fruits de mer - Grillades. 6, rue Coquillière - 236-11-75 +

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 18 FEVRIER

15 h. : la Maison de l'épouvante, les Joyeux Compères, de C. Rogers ; 19 h. et 21 h. : Hommage à M. Powell et E. Pressburger (19 h. : Intelligence Service ; 21 h. : les Contes d'Hoffmann) ; 21 h. : Le jeune cinéma français : le G.R.E.C.

JEUDI 19 FEVRIER

15 h. : Les réalismes entre les deux guerres : l'Homme du large, de M. L'Herbier ; 19 h. : Hommage à M. Powell : Sebastian, de D. Greene ; 21 h. : Rock and Roll, de P.-F. Sears.

VENDREDI 20 FEVRIER

15 h. : Les réalismes entre les deux guerres : l'Atre, de R. Boudrioz ; 19 h. : Hommage à M. Powell : Age of consent ; 21 h. : Cinéma britannique : Marat-Sade, de P. Brook.

SAMEDI 21 FEVRIER

15 h. : Les réalismes entre les deux guerres : Fièvre, de L. Dellue ; 17 h. : Un mauvais garçons, de J. Boyer ; 18 h. : Hommage à M. Powell et E. Pressburger : les Chaussons rouges ; 21 h. 15 : Maîtresse, de Barbet-Schroeder.

DIMANCHE 22 FEVRIER

15 h. : Les réalismes entre les deux guerres : la Bête traquée, de R. Le Somptier ; 17 h., 19 h. et 21 h. : Hommage à M. Powell et E. Pressburger (17 h. : la Renarde ; 19 h. : la Bataille du rio de la Plata ; 21 h. 15 : Return of the edge of the world).

LUNDI 23 FEVRIER

Relâche.

MARDI 24 FEVRIER

15 h. : Les réalismes entre les deux guerres : la Roue, d'A. Gance ; 19 h. : Désir de femme, de S. Wood ; 21 h. : la Vase, de H. Von Kramer.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 18 FEVRIER

15 h. : Ulysse, de M. Camerini ; 17 h. : Hommage à M. Powell et E. Pressburger : A Canterbury tale ; 19 h. 15 : Les réalismes entre les deux guerres : Vendémiaire, de L. Feuillade.

JEUDI 19 FEVRIER

15 h. : Une vie, d'A. Astruc ; 17 h. : Hommage à M. Powell et E. Pressburger : Je sais où je vais ; 19 h. : Les réalismes entre les deux guerres : Crainquebille, de J. Feyder.

VENDREDI 20 FEVRIER

15 h. : la Fille de Hambourg, de Y. Allégret ; 17 h. : Hommage à M. Powell : They're a weird mob ; 19 h. : Les réalismes entre les deux guerres : Visages d'enfants, de J. Feyder.

SAMEDI 21 FEVRIER

15 h. : Liberté surveillée, de V. Voltchek ; 17 h. : Hommage à M. Powell : Bluebeard's castle ; The boy who turned yellow ; 19 h. : Les réalismes entre les deux guerres : Cœur fidèle, de J. Epstein ; 21 h. : Cinéma britannique : Enquête à Venise, de R. Thomas.

DIMANCHE 22 FEVRIER

15 h. : J'avais sept filles, de J. Boyer ; 17 h. : Cinéma britannique : Des pas dans le brouillard ; 19 h. : Les réalismes entre les deux guerres : l'Inondation, de L. Delluc ; 21 h. : Cinéma britannique : le Monstre, de V. Guest.

LUNDI 23 FEVRIER

15 h. : les Deux Vérités, d'A. Leonviola ; 17 h. : Cinéma britannique : Safari, de T. Young ; 19 h. : Les réalismes entre les deux guerres : la Brière, de L. Poirier.

Les exclusivités

L'ALTRA DONNA (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
BIENVENUE Mr CHANCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LA BOUM (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paris, 8e (359-53-99) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
BRUBAKER (A., v.o.) (*) : Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LA CAGE AUX FOLLES No 2 (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
CES MALADES QUI NOUS GOUVERNENT (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LE CHASSEUR (A., v.o.) (*) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
LES CHIENS DE GUERRE (A., v.o.) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA CITE DES FEMMES (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
CLARA ET LES CHICS TYPES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LA COCCINELLE A MEXICO (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Murat, 16e (651-99-75).
COURT CIRCUITS (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74), Quintette, 5e (354-35-40), Parnassien, 14e (329-83-11), Marignan, 8e (359-92-82).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99), Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (354-35-40), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Marignan, 8e (359-92-82), Athéna, 12e (343-07-48), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
FLASH GORDON (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-40-34). — V.f. : ABC, 2e (236-55-54), Broadway, 16e (527-41-16), Français, 9e (770-33-88), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (329-19-23), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96), Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.), Epée de Bois, 5e (337-57-47), France-Elysées, 8e (723-71-11), Richelieu, 2e (233-56-70), Athéna, 12e (343-07-48), mat., Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), mat.
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
GLORIA (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (634-13-26), Pagode, 7e (705-12-15), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
HARLEQUIN (Austr., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
HISTOIRE D'ADRIEN (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) (sf mar. soir).
HISTOIRE DE LA NUIT (All., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33), h. sp.
HURLEMENTS (**) (A., v.o.) : Rotonde, 6e (633-08-22), Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Tourelles, 20e (364-51-98).
INSPECTEUR LA BAVURE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
JE VOUS AIME (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70).
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : George V, 8e (562-41-46). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE LAGON BLEU (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE LYCEE DES CANCRES (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
MASOCH (It., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LE MIROIR SE BRISA (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LA NUIT DE LA METAMORPHOSE (Youg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
NUMEROS ZERO (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Olympic, 14e (542-67-42).
L'OR DANS LA MONTAGNE (It., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
OUBLIER VENISE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LA PROVINCIALE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06).
PSY (Fr.), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 5e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-51-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
REACTION EN CHAINE (Austr., v.o.) : Ambassade, 8e (359-49-34). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (Fr.-Suis.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
SHINING (A., v.o.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
STARDUST MEMORIES (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
SUPERMAN II (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LES SURDOUES DE LA 1re COMPAGNIE (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA TERRASSE (It., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
UN DROLE DE FLIC (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43).
UN ETRANGE VOYAGE (Fr.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-70) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
UN MAUVAIS FILS (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
VACANCES ROYALES (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99).
VENDREDI 13 (A.) (**), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LA VIE DE BRIAN (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Gaumont-Halles 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AMOUR HANDICAPE, film suisse de Marlies Graf. Marais, 4e (278-47-86), Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
CHANGEMENT DE SAISONS, film américain de Richard Lang. V.o. : Quintette, 5e (354-35-40), Rotonde, 6e (633-08-22), Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE CHINOIS, film américain de Robert Clouse. V.o. : UGC Danton, 6e (329-42-62), v.o./v.f. : Ermitage, 8e (359-16-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), UGC Gobelins, 13e (336-23-44), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LES FOLLES NUITS D'IBIZA, film allemand de F. Gotz. (**) V.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
HOUSTON TEXAS, film français de François Reichenbach. V.o. : Forum-Halles, 1er (297-53-74), Saint-Germain Studio, 5e (634-13-26), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Montparnasse - Pathé 14e (322-19-23). V.f. : Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
EUGENIO, film italien de Luigi Comencini. V.o. : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Colisée, 8e (359-29-46), Parnassien, 14e (329-83-11), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE ROI DES CONS, film français de Claude Confortes. Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), PLM St-Jacques, 14e (589-68-42), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
RUDE BOY, film anglais de Jack Hazan et David Mingay, avec le groupe Clash. V.o. : Forum-Ciné, 1er (297-53-74), Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysée Point Show, 8e (225-67-29), Parnassien, 14e (329-83-11), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
LE SALON DE MUSIQUE, film indien de Satyajit Ray. V.o. : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Balzac-Olympic, 8e (561-10-60).

Les festivals

ET SI C'ETAIENT LES « NORMAUX » QUI HANDICAPAIENT L'HOMME EN EN FAISANT UN MARGINAL (v.o.), Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; 18 h. : Retour ; 18 h. : Une infinie tendresse.
EN SOUVENIR DE JEAN DOMARCHI (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Mer. : Un Américain à Paris ; J. : le Fleuve sauvage ; V. : Assurance sur la mort ; S. : Sylvia Scarlett ; D. : Femmes ; L. : la Poison ; Mar. : Un tramway nommé Désir.
CINEASTES DE SERIE B (v.o.), Action-République, 11e (805-51-33) : Mer., J. : 40 Tueurs ; V., S. : la Maison de bambou ; D., L. : The Big Red One ; Mar. : Un pigeon mort dans Beethoven Street.
SEMAINE DU CINEMA SOVIETIQUE (v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80) : Mer. : Quelques jours de la vie d'Oblomov ; J. : l'Appel ; V. : Moscou ne croit pas aux larmes ; S. : l'Equipage ; D. : la Chasse sauvage du roi Stakh ; L. : 26 Jours de la vie de Dostoïevski ; Mar. : A la recherche des allumettes.
RITA HAYWORTH (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Mer., S., Mar. : O toi ma charmante ; J., D. : Cover girl ; V., L. : L'amour vient en dansant.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) (v.o.) : Mer. : The Servant ; J. : Asphalte ; V. : Un drôle de flic ; S., Mar. : Stardust Memories.
LUXEMBOURG, 6e (633-97-77) en alternance : American Graffiti ; Abattoir V ; le Conformiste ; Fellini-Roma ; Jeremiah Johnson ; Harold et Maude ; Bobby Deerfield ; Que le spectacle commence ; Breaking Glass.
SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16) en alternance : le Voleur de Bagdad ; Peau d'âne ; Dersou Ouzala ; Family Life ; l'Ile nue ; Nos plus belles années ; les Chevaux de feu ; Casanova, de Fellini ; MacBeth ; Extérieur nuit ; Tommy.
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I : 14 h. : I f 15 h. (+ S. 0 h. 18) ; le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 10 : Tendres cousines ; 20 h. : Un tramway nommé Désir ; 22 h. 18 : Marathon Man ; V. 0 h. 18 : les Diables ; II : 14 h. 10 : Persona ; 15 h. 50 : les Visiteurs ; 17 h. 50 : (+ V. 0 h. 18) : Au-delà du bien et du mal ; 20 h. 18 (+ S. 0 h. 18) : le Dernier Nabab ; 22 h. 10 : Jeremiah Johnson.
STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71) (v.o.), 12 h. et 18 h. 45 : Portier de nuit ; 14 h. : les Damnés ; 18 h. 50 : Flesh Gordon ; 20 h. 30 : Taxi Driver ; 22 h. 30 : The Rocky Horror Picture Show.
CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS, Studio 43, 9e (770-63-40). J. Gabin. Mer., 18 h. : Remorques ; 20 h. : la Belle Equipe ; 22 h. : Chacun sa chance ; J., 18 h. : le Port du désir ; 20 h. : Martin Roumagnac ; 22 h. : la Grande Illusion ; V., 18 h. : la Belle Equipe ; 20 h. : Remorques ; 22 h. : Martin Roumagnac ; S., 14 h. : la Belle Equipe ; 16 h. : Chacun sa chance ; 18 h. : La nuit est mon royaume ; 20 h. : Victor ; 22 h. : l'Air de Paris ; L., 18 h. : Martin Roumagnac ; 20 h. : le Port du désir ; 22 h. : Remorques.
CENT FILMS D'AMERIQUES, DITE LATINE, v.o., Denfert, 14e (354-00-11), Mer., J. : Lucia ; V. : le Grand Noceur ; S. : la Vie crimi-

MARIGNAN - GAUMONT RICHELIEU - BERLITZ - HAUTEFEUILLE - MONTPARNASSE PATHÉ - GAUMONT CONVENTION
GAUMONT LES HALLES - P.L.M. SAINT-JACQUES - CLICHY PATHÉ - GAMBETTA - CYRANO Versailles - GAUMONT OUEST Boulogne
AVIATIC Le Bourget - Argenteuil - PATHÉ Champigny - PATHÉ Belle-Épine - GAUMONT Évry - 3 VINCENNES - CLUB Colombes - ULYS Orsay
ARIEL Arcueil

PAUL CLAUDON présente

LE ROI DES CONS

un grand film d'Amour

UN FILM DE CLAUDE CONFORTES

DIALOGUES DE WOLINSKI

Avec ISABELLE MEJIAS - EVELYNE BUYLE • Avec la participation de MICHEL AUMONT - PATRICK FONT - BERNARD HALLER - JEAN-MARC THIBAULT et BERNADETTE LAFONT

Scénario et adaptation de WOLINSKI, CLAUDE CONFORTES et PAUL CLAUDON | Musique de NICOLAS SAMUEL et Thème de la déclaration d'amour de LAURENT PETITGIRARD
D'après les histoires dessinées de WOLINSKI | Editions des ALOUETTES

صكنا من الاصل

Cinéma

nello d'Archibald de La Cruz ; O., L. : l'Ennemi principal ; Mar. : le Sang du condor.

WESTERNS, v.o., Olympic, 14e (542-67-42). Mer. : les Chasseurs de scalps ; J. : Josey Wales hors la loi ; V. : Une aventure de Buffalo Bill ; S. : Willy Penny le solitaire ; D. : Missouri Breaks ; L. : la Prisonnière du désert ; Mar. : le Fantôme de Cat Dancing.

BOITE A FILMS, 17e (622-44-21) (v.o.) I. : 13 h. 45 et 16 h., mer., S. et O. : Supermann II ; 13 h. 45, 16 h., 22 h. 15, J., V., L., mar. : les Valseuses ; 16 h. 15 : Panique à Needle Park ; 20 h. 15 : la Chasse ; V., S., 24 h. 30 : Easy Rider. — II. : 10 h. 15, J., V., L., mar. : Iphigenie ; 12 h. 15, mer., S. D. : la Flûte enchantée ; 16 h. 15 : J., V., L., mar. : Rollerball ; 15 h. 30, mer., S., D. : le Seigneur des anneaux ; 15 h. 30, J., V., L., mar. : Leo The Last ; 17 h. 45 : L'important, c'est d'aimer ; 19 h. 45 : le Dernier Tango à Paris ; 22 h. : Bonnie and Clyde ; V., S., 24 h. : Breaking Glass.

CALYPSO, 17e (380-30-11) (v.o.) : 13 h. 15 et 15 h. 30 : Molière ; 16 h. : Mort à Venise ; 20 h. 20 : Voyage au centre de la Terre ; V., S., 23 h. 45 : Taxi Driver.

O. GILLES, Escurial, 13e (707-28-04). 12 h. : Jeu., Sam., Dim. : le Jardin qui bascule ; Ven. : Clair de terre ; Lun. : Absences répétées ; Mar. : l'Amour de la mer.

D'APRES MARGUERITE DURAS, Escurial, 13e (707-28-04) : Jeu., Vend., 10 h. 30 : Ou soir en été ; Sam., Dim., Lun. : le Marin de Gibraltar ; Mar. : Une aussi longue absence.

SDIRESS B. BARDOT, Escurial, 13e (707-28-04) ; Jeu., Ven., Sam. : Et Dieu créa la femme ; Jeu., 22 h. 45 : le Bijoutier du clair de lune ; Lun. : En cas de malheur ; Mar. : Une ravissante idiote ; Sam. : 22 h. 45 : la Bride sur le cou ; Ven., Lun. : 22 h. 45 : les Week-ends de Néron ; Mar. : 22 h. 45 : En effeuillant la marguerite.

NUIT DES STARS (v.o.), Escurial, 13e (707-28-04) : Ven., Sam., 0 h. 30 : King Creole, cherchez l'idiote, D'où viens-tu Johnny ?

MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Mer. : Plumes de cheval ; Jeu. : Un jour au courses ; Ven. : Monkey Business ; Sam. : Un jour au cirque ; Dim. : la Soupe au canard ; Lun. : Une nuit à l'Opéra ; Mar. : les Marx au Grand Magasin.

W.C. FIELDS (v.o.), Nickel-Odéon, 6e (633-22-13) : Mer., Jeu. : Folies Olympiques ; Ven., Sam. : les Joies de la famille ; Dim., Lun. : Mon petit poussin chéri ; Mar. : Sans peur et sans reproche.

RIVOLI-CINEMA, 4e (272-63-32) : 12 h. : C.M. Chaplin, Keaton, Laurel et Hardy ; 14 h. : la Ruée vers l'or ; 16 h. : Show Boat ; 18 h. : la Tendresse des loups ; 20 h. : la Nuit des forains ; 22 h. : Un chien andalou, Freaks.

Les grandes reprises

AGENT SECRET (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42).

AMERICA, AMERICA (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

L'ANNEE DERNIERE A MARIENBAD (Fr.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LES AVENTURES FANTASTIQUES OU BARON DE MUNCHAUSEN (All., v.o.) : Action-Ecole, 5e (325-72-07).

BABY DOLL (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50).

LE BAL DES VAMPIRES (*) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES BAS-FONDS (Jap., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) ; Balzac-Olympic, 6e (561-10-60).

LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

BONAPARTE ET LA REVOLUTION (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04). (Hor. spéc.).

LES CENT UN DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

CHA-CHA (Ant., v.o.) : Eldorado, 10e (208-18-78). J., D., L.

LE CHAGRIN ET LA PITIE (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). (Hor. spéc.).

LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), V., S., D., 18 h. et 21 h.

CLAIR DE FEMME (Fr.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).

DELIVRANCE (**) (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62).

LE DIBBOUK (Pol., yidd.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).

DRIVER (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).

FANTASIA (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (246-49-07).

LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85 76).

FLASH GORDON (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).

LES FOLLES ANNEES DU ROCK (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

HESTER STREET (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16). H. sp.

LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

JE T'AIME, MOI NON PLUS (Fr.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

LA MARCHE TRIOMPHALE (It., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).

MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

LES NUITS DE CABIRIA (It., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (354-51-60).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LES PORTES DE LA NUIT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

RUE SANS JOIE (Jap., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac-Olympic, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (542-67-42).

SALSA (Ant., v.o.) : Eldorado, 10e (208 18-76), mer., V., D., mar.

SAMEDI SOIR, DIMANCHE MATIN (Ang., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA STRADA (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LE TRIO INFERNAL (Fr.) (**) : Français, 9e (770-33-88) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LES VISITEURS DU SOIR (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Palais des Arts, 2e (272-62-98).

Les séances spéciales

LES AMANTS DE LA NUIT (A. v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

LES CHEMINS DE LA NUIT (A., v.f.) : Tourelles, 20e (364-51-98), mar. 21 h.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) : (**) St-André-des-Arts, 6e (326-48-18). 24 h.

GOSSES DE TOKYO (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf S., D.)

MATA-HARI (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

MARTIN ET LEA (A., v.o.) : Olympic 14e (542-67-42), 18 h. (sf. S., Dim.)

NICK'S MOVIE (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

LE PASSE-MONTAGNE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-12), 24 h.

LE VOLEUR DE BAGDAD (A., v.f.) : Tourelles, 20e (364-51-98), J. 21 h.

Concerts

MERCREDI 18 FEVRIER

SALLE GAVEAU, 18 h. 15 : S. Kudo, K. Fujii (P.-E. Bach, Poulenc, Kuhlau, Schubert) ; 21 h. : D. Geleobe (Mozart, Chopin, Schubert, Schumann).

GALERIE NANE STERN, 19 h. 30 : M.-C. Witterloer (Bach, Hindemith, Kanach).

GRAND PALAIS (salle 404), 18 h. 45 : K. Smith, R. Aldwinckle, F. Eloch (Arne, Haendel, Abel, J.-C. Bach, Haydn).

EGLISE DE LA MADELEINE, 21 h. : Rheinisches Kammerorchester de Cologne, dir. J. Corazolla, sol. G. Baumann (Bach).

LUCERNAIRE, 16 h. 30 : Antonio Manso ; 21 h. : C. Gautier, D. Levaillant (à partir de Liszt : la Chevauchée).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : English Chamber Orchestra, dir. et sol. M. Pollini (Mozart).

SALLE GAVEAU, 21 h. : A. et R. Petrossian (Dvorak, Werner, Rachmaninov, Milhaud, Babadjanian, Hasquenoph).

RADIO-FRANCE Studio 106 18 h. 15 : Five Century's Ensemble (Machaut, Lassus, des Prés, Monteclair, Marin Marais, J.-J. Rousseau, B. Jolas) — Studio 105, 20 h. 30 : Trio Euterpe, D. Alesco, D. Bouez, J.-P. Bérard, R. Andia, C. Herzog, O. Megevand, P. Séchet, J.-C. et M. Tavernier (Boccherini, Jolivet, Taira, Clostre, Ballif).

JEUDI 19 FEVRIER

CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 20 h. 30 : A. Echer, Françoise Tillard (Schoeck, Brahms, Wolf).

INSTITUT AUTRICHIEN, 20 h. 30 : M. Paul von Schilhawsky, cours d'interprétation (lieder, oratorios).

CRYPTE SAINTE-AGNES, 20 h. 30 : les Métamorphoses de l'amour.

LUCERNAIRE, 18 h. 30 : voir le 18.

VENDREDI 20 FEVRIER

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Murray Perahia (Mozart, Schubert, Bartok, Schumann).

SALLE GAVEAU, 21 h. : Hanafusa (Ravel, Schumann, Moussorgsky).

RADIO-FRANCE STUDIO 105, 19 h. J.-P. Drouet (improvisations) — Grand auditorium, 20 h. : Orchestre symphonique du Südwestfunk de Baden-Baden, dir. K. Kord, sol. E. Caspo (Mozart, Berg, Brahms).

SALLE CORTOT, 21 h. : B. Stanborough (Mozart, Schumann, Brahms, Moussorgsky).

UNESCO, 21 h. : Les chœurs du pays de Galles.

SORBONNE, 20 h. 30 : L. Urbain, L. Marabito ; 12 h. 30 : J. Moullière, J.-P. Sabouret (Bartok, Mozart, Prokofiev (œuvres des XVIIe et XVIIIe siècles).

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 19, 21 h. : voir le 18.

EGLISE SAINT-JEAN, 21 h. : M. Gonzales, D. et L. Comtois (Baur, Duvernoy, Nadermann, Boieldieu).

SAMEDI 21 FEVRIER

SALLE CORTOT, 20 h. 30 : K. Fujii (Bach, Beethoven, Chopin, Schumann, Messiaen).

SALLE GAVEAU, 17 h. : Quatuor Lasalle (Haydn, Zemlinsky, Schumann).

EGLISE SAINT-NICOLAS DES CHAMPS, 21 h : Deller Consort : Chœurs de la Pléiade, Ashford Choral Society (Purcell).

HEURE MUSICALE DE MONTMARTRE, 17 h. 45 : J.-Cl Bibera, L. Wright (d'Hervelois, Schumann, Beethoven, Kabalewski).

EGLISE SAINT-MERRY, 21 h. : Ensemble instrumental Résonances, dir. B Giraud (Haendel, Bach, Haydn).

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 16 ; 21 h. : voir le 18.

RADIO-FRANCE, studio 106, 16 h. 30 : Chœur d'enfants de Paris, dir. R. de Magnée (des Prés, Villa-Lobos, Milhaud, Lassus, Debussy, Ravel).

EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. 30 : T. D. Schlee (Buxtehude, Kaminski, Eoyvin, Buus, Messiaen, Schlee, Bach).

CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE, Maison de la Suède, 21 h. : Trio Deslogères (Tisné, Carles, Chaynes).

DIMANCHE 22

RADIO-FRANCE, grand auditorium, 10 h. 55 : A. Moglia, Y Boico, J. Dupony, A.-B. Abreu-Chaves, E. Péclard, G. Besnard (Mozart, Brahms).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 17 h. 45 : Orchestre Pasdeloup, dir. G. Devos, sol. M. Hassen (Bizet, Saint-Saëns, Ravel, Dvorak, Sarasate, Brahms) ; 20 h. 30 : E. Obraztsova, V. Cieciava (mélodies russes).

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : E. Forss (Sibelius, Sallinen, Kokkonen).

CONCIERGERIE, 17 h. 30 : la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, dir. R. Verlet (Bach).

EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : Ensemble 12 (Telemann, Tartini, Stamitz, Mendelssohn).

EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 17 h. : Y. Coucefs, J. Costa (Stanley, Bach, Mozart, Torelli).

SALLE PLEYEL, 17 h. 45 : Orchestre Lamoureux, dir. Y. Ahronovitch, sol. H. Szering (Bach, Franck, Brahms).

EGLISE SAINT-MERRY, 16 h. : A.-C. Gruel, E. Estringant.

EGLISE SAINT-JEAN, 18 h. 30 : voir le 20.

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : A. Bedois, O. Wells (musique italienne et anglaise du XVIIe siècle).

SALLE CORTOT, 17 h. : M. Virlogeux-Henriet, G. Zanlonghi (Beethoven, Brahms, Prokofiev).

LUNDI 23 FEVRIER

RADIO-FRANCE, grand auditorium, 20 h 30 : Cycle acousmatique I.N.A.-G.R.M., dir. : les compositeurs (Ferrari, Parmegiani) ; 22 h. 30 : Rencontres G.R.M./Ordinateur, avec B. Mailliard et J.-F. Allouis.

THEATRE DE L'ATHENEE, 21 h. : R. Orisi, P Mull (Bach, Schubert, Debussy, Strauss).

THEATRE DE LA PLAINE, 20 h. 30 : Orchestre de chambre J.-F. Gonzales (Haendel, Mozart, Haydn, Strauss, Joplin, Gonzales, Tchaikovski).

SALLE GAVEAU, 21 h. : G. Tacchino (Prokofiev, Beethoven, Schumann).

THEATRE ST-GEORGES, 20 h. 30 : Ensemble instrumental de Saint-Maur, dir G Auffray (Bach).

POINT-VIRGULE, 21 h. : Duo M. Houiller, J. de Agular (Ortiz, Sanz, Frescobaldi, Vivaldi).

THEATRE 13, 20 h. 45 : B. Matorp, J. Lannoy-Mahoux (Mozart, Fauré, Stravinsky Beethoven).

SALLE CORTOT, 20 h 30 : Th. Fèvre, P. Deville (Bach, Berio, Blavet, Haendel, Jolas, Mozart).

MUSEE GUIMET, 21 h. : Trio Courmont (Martelli, Martin, Merlet).

F.I.A.P., 20 h. 30 : E. Ricci (Mozart, Chopin, Schubert, Schumann).

LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 18.

MARDI 24 FEVRIER

EGLISE ST-GERMAIN-DES-PRES, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio-France, dir. O. Amy, chœurs, dir. A. Boulfroy (Schoenberg, Milhaud).

CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE, grand théâtre, 21 h. : G Poulet, C.-E. Nandrup (Schumann, Beethoven, Prokofiev).

SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : E. Ringeissen, J.-P. Wallez, A. Nanashima, S. Souffiard, P. Boufil (Debussy, Fauré, Ravel).

EGLISE DE LA MADELEINE, 16 h. 30 : Chœurs et Ensemble instrumental de la Madeleine, dir. J.-H. de la Montagne (Reger, Buxtehude, Mozart, Mendelssohn).

EGLISE SAINT-ROCH, 20 h. 45 : Ensemble F.-M. Roger, Ensemble Gabrieli, Ensemble de percussions I. Berteletti (Xénakis, Taira, Bach, Purcell, Barboteu).

RADIO-FRANCE (stud. 106), 17 h. 30 : E. Rigutto (Chopin).

LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 18.

GAUMONT COLISÉE, v.o. - IMPÉRIAL PATHÉ, v.f. - SAINT-LAZARE PASQUIER, v.f.
GAUMONT CONVENTION, v.f. - 14 JUILLET BEAUGRENELLE, v.o. - NATION, v.f.
MONTPARNASSE 83, v.f. - LES PARNASSIENS, v.o. - HAUTEFEUILLE, v.o.
QUARTIER LATIN, v.o.

UN FILM DE LUIGI COMENCINI

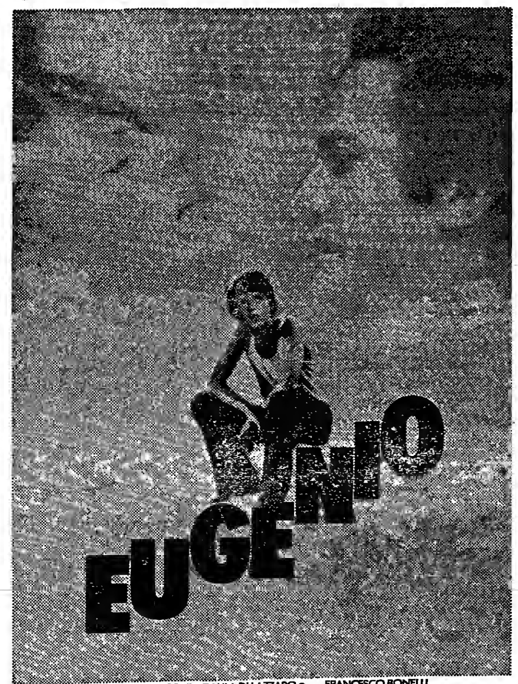

SAVERIO MARCONI • DALILA DI LAZZARO • avec FRANCESCO BONELLI
• BERNARD BLIER •
UN FILM DE LUIGI COMENCINI • EUGENIO
avec CAROLE ANDRÉ • MÉMÉ PERLINI • DINA SASSOLI • GISELLA SOFIO • JOSÉ-LUIS DE VILLALONGA
LUIGI COMENCINI • ACHILLE MANZOTTI

PUBLICIS ELYSEES VO
PARAMOUNT ODEON VO
STUDIO MEDICIS VO
PUBLICIS MATIGNON
PARAMOUNT OPERA
PARAMOUNT MONTPARNASSE
PARAMOUNT MARIVAUX
PARAMOUNT MONTMARTRE
PARAMOUNT BASTILLE
PARAMOUNT ORLEANS
CONVENTION ST CHARLES
PARAMOUNT GALAXIE
PARAMOUNT MAILLOT
PASSY
Périphérie : VILLAGE Neuilly • PARLY II
ARTEL Villeneuve • FRANÇAIS Enghien
GAUMONT Ouest • CLUB Colombes

...Et l'enchantement ne s'arrête pas là : GUY HAMILTON a réuni devant sa caméra ELIZABETH TAYLOR, KIM NOVAK, GERALDINE CHAPLIN, TONY CURTIS, ROCK HUDSON, ANGELA LANSBURY

Le réalisateur de "Grease", Randal Kleiser, a mis en scène un film d'un amour pur et sensuel.

Deux enfants font naufrage dans une île de rêve.
Ils vont s'acclimater à ce lagon paradisiaque. Le petit garçon deviendra grand. La petite fille deviendra belle.

Lorsque naît leur amour, il est aussi naturel, aussi pur, aussi fort que l'onde. Toute la sensualité d'un premier amour.

LE LAGON BLEU

"LE LAGON BLEU"
BROOKE SHIELDS • CHRISTOPHER ATKINS
LEO McKERN • WILLIAM DANIELS
Directeur de la photographie NESTOR ALMENDROS
Scénario de DOUGLAS DAY STEWART
Produit et Réalisé par RANDAL KLEISER Distribué par WARNER-COLUMBIA FILM

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

MARIGNAN, v.o. - QUINTETTE, v.o. - UGC ROTONDE, v.o.
RICHELIEU, v.f. - UGC OPÉRA, v.f. - CLICHY-PATHÉ, v.f. GAUMONT SUD, v.f. - NATION, v.f. GAUMONT LES HALLES, v.f.
et dans les meilleures salles de la périphérie

UNE SÉLECTION COLINE/OCEANIC

Une histoire d'amour avec maman, l'amant de maman, papa, la nana de papa, et le papa de la nana de papa.

SHIRLEY MacLAINE ANTHONY HOPKINS
BO DEREK
CHANGEMENT DE SAISONS

Théâtres

Les salles subventionnées et municipales

OPERA (742-57-30), le 18 à 20 h., les 21 et 24, à 19 h. 30 : le Bal masqué ; les 19 et 20, à 21 h. : Orchestre National de l'Opéra, dir. P. Boulez, sol. Y. Minton, J. Vickers (Mahler) ; le 22, à 18 h. 30 : Musique de chambre.

SALLE FAVART (296-12-20), le 16, à 18 h. 38 : Une heure avec Michel Philippe.

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 18, 19 et 20, à 20 h. 30 : La Mouette ; les 21, 22, 23, 24 et 25, à 20 h. ; les 22 et 25, à 14 h. : Les Plaisirs de l'Île enchantée.

CHAILLOT (727-81-18), les 18, 19, 20 et 21, à 20 h. 30 ; le 22, à 15 h. : le Fleuve rouge. — Salle Gémier, les 18, 19, 20 et 21, à 21 h. 20 : Le Jeune Homme.

ODEON (325-70-32) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Caligula.

PETIT ODEON (325-70-82), (L) : 18 h. 30 : Détruire l'image.

T.E.P. (797-96-06), les 24 et 25, à 20 h. 20 : Tueur sans gages.

PETIT T.E.P. (797-96-06), les 18, 20 et 21, à 20 h. 30 ; le 22, à 15 h. : Compagnie Robert Jappelle ; les 24 et 25 à 20 h. 30 : Théâtre Drak.

CENTRE POMPIDOD (277-12-33), (mardi). — Débats : le 18, à 18 h. : Architecture et construction (Jean Prouvé) ; à 19 h. : Revue parlée (Jean Vauthier) ; à 19 h. 15 : La protection des rapaces ; à 20 h. 30 : Le livre de la morte (G. de Cortanze) ; le 19, à 18 h. 20 : Littérature arabe ; à 19 h. : Côté jardins (le voyage des plantes) ; à 20 h. 20 : Chemins qui mènent autre part ; le 20, à 19 h. : Le pré aux dômes (A. Remile) ; à 20 h. 30 : Du bon usage de la provocation ; le 23, à 18 h. 30 : Le Reggae ; à 19 h. : Le masque héliotrope (S.M. Ovejero) ; à 19 h. : Côté jardins (La traversée du jardin de Versailles) ; à 20 h. 20 : Réflexion sur l'architecture.

Musique. — Les 18, 19 et 20, à 18 h. 20 : Panorama des Studios européens et américains ; à 20 h. 30 : Ensemble Intercontemporain, dir. : F. Pierre (Harvey, Hauksson, Pasquet) ; le 21, à 18 h. 30 : Concert de clôture ; à 20 h. 30 : Le projet artistique face à l'ordinateur.

Cinéma. — Les 18, 19, 20, 21 et 22, à 15 h. : A quelle heure tu te lèves demain ; à 18 h. : G. Fihman : cinégyphes ; le 18, à 18 h. : visages de rapaces ; le 20, à 18 h. : Les éco-systèmes.

CARRE SILVIA-MONFORT (531-28-34), le 18, à 15 h. 30 ; Cirque Grüss à l'ancienne les 18, 20, 21, 23 et 24, à 20 h. 20 ; le 22, à 18 h. : Petit déjeuner chez Desdémone.

THEATRE OE LA VILLE (274-11-24), les 18, 19, 20, 21, à 18 h. 30 : Le Canard sauvage ; le 21, à 20 h. 30 ; le 22, à 14 h. 30 : Le Bonheur des dames.

THEATRE MUNICIPAL OE PARIS (261-19-83), les 18, 19 20 et 22, à 19 h. 30 ; le 22, à 14 h. : Louise ; le 22, à 18 h. : Orchestre Colonne, dir. : P. Dervaux (Roussel, Brahms) ; le 23, à 20 h. 30 : Récital G. Janowitz (Debussy, Mozart, Schubert).

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D., L.) 20 h. 45 : la Bande dessinée ; 21 h. 45 : Falligan's Visions.

ANTOINE (208-77-71) (L.) 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Potiche.

ATELIER (606-49-24) (D., L.) 21 h. : les Trois Jeanne.

ATHENEE (742-67-27) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Cher menteur.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 20 : Diable d'homme.

CARREFOUR OE L'ESPRIT (633-48-65) Mer., Jeu., Mar. 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.

CARTOUCHERIE, Epée-de-Bois (808-39-74) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. sam. et dim. 18 h. : Hernani.

CENTRE CULTUREL SUEDOIS (271-82-20) les 20, 21 et 22 à 20 h. 20 : Mademoiselle Julie.

CENTRE MANDAPA (589-01-60) 20 h. 45 : l'Aube lunaire (dern. le 21).

CHEZ GEORGES (326-79-15) (D., L.) 20 h. : le Voiture

C.I.S.P. (343-19-01) le 23 à 20 h. 45 : le Médecin volant ; la Jalousie du barbouillé ; le 20 à 20 h. 45 : les pensants soucis d'A. Léger.

CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69). — Resserre, 20 h. 30 : le Personnage combattant (dern. le 21). — Galerie (D., L.) 20 h. 30 : les Tables tournantes. — Grand Théâtre (D., L. Mar) 21 h. : les Fiancées de K on l'éternel masculin.

COMEDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (Mer, D soir) 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMEDIE OES CHAMPS-ELYSEES (723-37-21) (O. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim 15 h. 30 : Madame est sortie.

COMEDIE ITALIENNE (321-22-22) (L.) 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : les Malheurs de Pantalon.

COMEDIE OE PARIS (281-00-11) (D., L.) 20 h. 30 : les Fol's.

DAUNDD (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h., mat. Dim., 15 h. 30 : Et ta sœur.

EDODARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 21 h., mat. Dim., 15 h. 30 : Deburau.

EGLISE AMERICAINE-7e, le 20, 21 h. : Jacoby Mime.

ESPACE MARAIS (271-10-19) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 : Woody Follies.

ESSAION (278-46-42) (D.) I, 21 h. : la Vie en douce ; II : 20 h. 30 : la Faille ; 21 h. 30 : Est-ce que les fous jouent-ils ?

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (236-54-20) (D., L., Mar.), 18 h. 30 : Morte à Youville, 21 h. : Brandon, Fourbon et Cie.

FONTAINE (874-74-40) (D.), 20 h. 30 : J'aimerais bien aller à Nevers.

FORUM DES HALLES (297-53-47) (D., L.), 20 h. 20 : Sol.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (O., L.), 20 h. : Dimitri Clown. (L.), 22 h., dim., 20 h. 15 : Elle voit des nains partout.

GRAND HALL MONTORGUEIL (331-55-31) (D., L., Mar.), 20 h. : Diaboliquement vôtre.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 18 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 20 : la Leçon.

LE LIERRE (589-59-84) (D. soir, L.), 20 h. 38, mat. dim., 18 h. : Œdipe-Roi.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) I, 18 h. 38 : Compartiment non fumeurs ; 20 h. 30 : Molly Bloom (dern. le 21) ; 22 h. 15 : l'Inconciliabule (à part. du 23, 20 h. 30) ; II : 18 h. 30 : Jacques a dit ; 20 h. 30 : Jeux et fetras (dern. le 21) ; 23 h. 15 : Pardon, m'sieur Prévert ; III, 18 h. 15 : Parlons français.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. : Siegfried ; sam. 18 h. : F. Chopin.

MARIGNY (225-20-74) (J., O. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : le Garçon d'appartement.

MICHEL (265-35-02) (L.) 21 h. 18, mat. dim 15 h. 15 : On dînera au lit.

MDOERNE (874-10-75) (Mer., D. soir) 28 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Rêveur.

MONTPARNASSE (320-89-90). — I. (D. soir, L.) 21 h., mat. sam., 17 h 30, dim., 15 h. : Exercices de style ; du mar. au ven. 18 h. 45, dim. 17 h. 38, lun. 21 h. : L'Evangile selon saint Marc. — II. (O. soir, L.) 22 h., mat. dim. 17 h. 30 : la Guerre des petites étoiles.

NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir) 21 h., mat dim. 18 h. et 19 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat dim. 15 h. : Un habit pour l'hiver.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D soir, L.) 20 h. 20, mat. dim. 15 h. et 18 h. 20 : Joyeuses Pâques.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D soir, L.) 21 h., mat. dim 15 h 30 : le Rutin.

POTINIERE (261-44-16) 20 h. 30 : Eléphant Man (dern. le 21).

LA ROQUETTE (805-78-51) (L.) 20 h. 38, mat. dim. 18 h. : Charcuterie fine (dern. le 22).

STUDIO OES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : le Cœur sur la main.

STUDIO FORTUNE-13e, le 21, 20 h 30 : Roule pas ta caisse, tu perds tes planches.

STUDIO-THEATRE-14 (539-88-11) les 18, 19, 20 h. 30 : la Chasse au snark

T.A.I. THEATRE D'ESSAI (274-11-51) J., V., S., 28 h. 45, dim., 15 h., sam. 18 h : l'Ecume des jours.

THEATRE-ATELIER (277-21-85) (D. soir) 20 h., mat. dim., 15 h. : l'Evangile selon Barabbas (dern. le 22).

THEATRE O'EDGAR (322-11-02) (D.) (20 h. 30) : Y'en a marre ; 21 h. 45 : Camisoles blues.

THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.) 20 h. 30 : le Pique-Assiette.

THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D., L.) 20 h. 30 : Sous le dernier pin ; 22 h. : Peau d'âne (dernière le 21).

THEATRE OE LA MER (589-70-22) (D., L. Mar.) 20 h. 30 : Ode maritime.

THEATRE NOIR (797-85-14) (L.) 20 h. 30 : Gouverneurs de la rosée (dernière le 22).

THEATRE DE PARIS (281-25-10) J., V., L., Mar. : 14 h. 15 ; S. 15 h., Mer. 20 h. 30 : le Goûter des généraux.

THEATRE OE LA PLAINE (842-32-25) (D. soir) 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : le Prince travesti (dernière le 22).

THEATRE PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. Dim. 17 h. : Rosmerholm. L. et Mar. 21 h. : L'ingénu a rencontré Candide à la Conciergerie ; les 18 et 25, 14 h. 38 : Un jeu d'enfants.

THEATRE SAGOR (797-03-39) J., V., S., 20 h. 45 : le Malade imaginaire.

THEATRE SAINT-GEORGES (878-74-37) (L.), 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. et 18 h. 30 : la Culotte d'une jeune femme pauvre.

THEATRE 13 (627-36-28) (O. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. Dim 15 h. : la Belle Sarrasine.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (O. soir, L.) 21 h., mat. Dim. 15 h. : Fils de personne.

VARIETES (233-09-92) (Mer., O. soir), 20 h. 45, mat. Dim., 16 h. : l'Intoxe.

SPECTACLES NOUVEAUX

UN CHAPEAU OE PAILLE D'ITALIE, Choisy, Théâtre Paul-Eluard (890-89-79), 21 h. (18).

PETITION, HUIS CLOS, Mathurins (265-90-00), 21 h. (19).

LES ENNEMIS, Chelles, centre culturel (421-20-38), 20 h. 45 (19).

EDOUARD II, Théâtre de Gennevilliers (793-29-30), 20 h. (19).

LE DEUIL SIED A ELECTRE, Pontoise, Théâtre du Louvrais (030-46-01), 21 h. (19). — Villepreux, Théâtre du Val-de-Gally (462-49-97), 20 h. 30 (21).

PARCOURS, Cartoucherie de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 (19).

WOYZECK, Yerres, Gymnase (948-38-06), 21 h. (20). — Vitry, Théâtre Jean-Vilar (680-85-20), 21 h. (21).

LA MOME VERT DE GRIS, La Roquette (805-78-51), 22 h. (22).

LA SOLITUDE, Vincennes, Soreno (374-73-74), 20 h 30 (23).

ROMEO ET JULIETTE, Conservatoire d'art dramatique (246-12-91), 20 h. 30 (23 au 28).

LA CHOSE SACREE, Studio d'Ivry (672-28-06), 20 h. 30 (24).

LE ZIMPA, Châtillon, centre culturel (657-22-11), 21 h. (24)

TUEUR SANS GAGES, TEP (636-91-02), 20 h. 38 (24).

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.) 20 h. 20 : Jamais deux sans moi. 21 h. 30 : Des phantasmes dans le cavier. 22 h. 45 : la Revanche de Nana.

AU LAPIN AGILE (606-85-87), 21 h. : La Bohème qui chante.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (L.) 20 h. 15 : Areuh = MC2. 21 h. 30 : A. Valardy. II. 20 h. 15 : Tribulations sexuelles à Chicago. 21 h. 30 : Poulet frites. 22 h. 20 : Refrains.

CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.) I. : 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois. 21 h. 20 : Snaur, cravate et tricot de peau. — II : 23 h. : la Chambre infernale.

CAFE OE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 19 h. 15 : Cracheur de phrases. 21 h. : le Grand Vide sanitaire.

LE CONNETABLE (277-41-40) (O.), 20 h. 30 : le Grand Ecart. 22 h. : M. Fanon.

COUPE-CHOD (272-01-73) (D., L.) 20 h. 30 : le Petit Prince.

COUR OES MIRACLES (548-85-60) (D.) 20 h. 15 : P. Lai. 21 h. 15 : Ivres pour vivre. 22 h. 45 : la Grande Shirley.

CROQ'DIAMANTS (272-20-06) (D.) 20 h. 30 : A propos... et popf ? 22 h. : Diable ! une femme.

DEBARCADERE (607-79-39) (D., L.) 21 h. 30 : A. Cuniot.

L'ECUME (542-71-16) (D., L.) les 18, 19, 20, 21, 20 h. 20 : M. Reverdy ; le 23 : ELB, musique brésilienne ; le 24 : P. Grivel, N. Eteinle. 22 h., les 18, 19, 20, 21, 24 : A. Delille.

LE FANAL (233-91-17) (D.) 20 h. : La chasse est ouverte. 21 h. 15 : le Président.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.) I. : 21 h. : Phèdre à repasser. 22 h. 15 : le Concerto déconcertant. — II. (L.) 19 h. 45 : Des bigoudis à l'intérieur de la tête. 21 h. : Cœur à deux. 22 h. 15 : Suzanne, ouvre-moi.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D., L.) 20 h. 30 : Tranches de vie. 21 h. 30 : J.-M. Cornille joue Raymond. 22 h. 45 : B. Garcin.

SELENITE (354-53-14) (Mar.) (Mer.) 20 h. 15 : Racontez-moi votre enfance. 21 h. 20 : Génération Hollywood.

SPLENDID (887-33-82) (D., L.) 22 h. : le Troisième Jumeau.

LA TANIERE (337-74-39) L. : les 18, 19, 20, 21, 20 h. 45 : Jo Schmelzer et N. Peylet. — II. : les 18, 19, 20, 21, 20 h. 45, le 22, 18 h. : Clotilde et G. Quittot.

THEATRE OE DIX HEURES (606-07-48) (O.) 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir. 21 h. 30 : Ma vie est un navet. V., S., 23 h. 30 : P. Chevalier.

THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.) 20 h. 30 : Madame le président. 21 h. 30 : Bonjour les monstres ; 22 h. 30 : l'Amour en visites.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.) 21 h. : O. Mac Avoy.

Région parisienne

ANTONY, Théâtre F.-Gémier (666-02-74) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim., 18 h. : le Bal.

ARGENTEUIL, C.C.M. (961-25-29) le 20, 20 h. 45 : les Caprices de Marianne ; salle des fêtes, le 21, 21 h. : Fest Noz.

ATHIS-MONS, C.C. (938-79-78) le 20, 21 h. : les Scalzacani.

AUBERGENVILLE, M.J.C., le 21, 20 h. : Société anonyme, rock.

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16) les 18, 20, 21, 20 h. 15, le 22, 17 h., le 24, 19 h. 38 : Histoires de la forêt viennoise.

AULNAY, centre P.-Scohy, le 20, 21 h. : Art Blakey and the Jazz Messengers ; Eglise Saint-Sulpice, le 22, 15 h. : Marion Williams, Gospel Song.

BAGNEUX, Théâtre V.-Hugo (663-18-54) le 28, 21 h. : J.-R. Caussimon et le Théâtre Alias.

BEZONS, Théâtre P.-Eluard (982-20-66) le 20, 21 h. : Cabaret Jazz.

BOULOGNE, T.B.B. (603-60-44) (O. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. 30 : Lorna et Ted.

BUC, salle des fêtes, le 20, 21 h. : la Confrérie des fous.

BURES-SUR-YVETTE, M.J.C. (907-74-70) le 19, 21 h. : la Bonne Ame du Se-Tchouan.

CACHAN, C.C.C. (665-66-12), le 21, 20 h. 45 : l'Annonce faite à Marie.

CERGY-PONTOISE, C.C. A.-Malraux (032-79-00), le 31, 21 h. 20 : Bon Zimet.

CERNY, salle Delaporte, le 21, 28 h. 30 : Bolivia Manta.

CHAMPIGNY, le Soleil dans la tête (706-05-28), le 21, 22 h. 30 : Malambo latino.

CHATILLON, salle J.-Kahn, le 21, 21 h. : Ensemble 2e2m, dir. : P. Mefano (Hommage au groupe des six).

CHOISY-LE-ROI, Théâtre P.-Eluard (890-89-79), les 20, 21, 21 h. : Temps de guerre, temps de paix.

CLAMART, C.C. J.-Arp (645-11-87), le 21, 20 h. 30 : R. Mason et les touristes.

CLICHY, Théâtre Rutebeuf (737-59-58), le 22, 15 h. : Bon week-end Monsieur Bennet.

COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), le 20, 21 h. : le Cirque d'Amar. Le 21, 21 h. : F. Cype, H. Mouzalas (Bach, Enesco, Prokofiev, Poulenc, Schubert).

LA COURNEUVE, C.C. J.-Houdremont (838-92-68), le 21, 20 h. 45 : A. Métayer.

CRETEIL, Maison des arts A.-Malraux (899-94-50), les 18, 19, 20, 21, 20 h. 20 : la Dame aux camélias. Petite salle, le 21, 20 h. 30 : A. Tome. Le 22, 15 h. 30 : Deller Consort, Chœurs de la Pléiade, dir. : M. Deller (Purcell). Le 24, 20 h. 30 : Stan Getz. M.J.C. (899-38-03), le 28, 21 h. : Lyda Yakovleff, danse. M.J.D. Mont-Mesly (207-37-67), le 21, 20 h. 30 : Quartet H. Texier.

DRANCY, salle des fêtes, le 20, à 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : L. Jean-Baptiste, sol. : R. Dubreuil (Massenet, Tomasi, Dvorak).

ELANCOURT, APASC (062-62-81), les 20, 21, à 21 h., le 22, à 15 h. : le Meddah, le Sultan et les Ombres.

ERMONT, Théâtre P.-Fresnay (959-09-48), le 23, 18 h. : Ballets Russillo.

EVRY, Hexagone (077-93-50), le 28, 21 h. : Ojurdjura. Studio, les 20, 21, 21 h., le 22, 18 h. : Andromaque.

ISSY-LES-MOULINEAUX, M.J.C. (554-67-28), le 19, 20 h. 38 : Accords perdus. Théâtre municipal (645-21-78), le 20, 21 h. : les Etoiles de l'Opéra de Paris.

IVRY, Studio (672-28-06), dim. soir, L., 20 h. 30, mat. dim. 18 h. : Armance.

JOINVILLE, Centre J.-Prévert (883-22-26), le 24, 21 h. : Léo Ferré

LEVALLOIS, C.C. (270-83-84), le 28, 21 h. : Paysages humains.

MARLY-LE-ROI, Auditorium (958-75-34), le 21, 21 h. : Ensemble vocal J.-P. Gipon (Marenzio, Monteverdi), J.-J. et S. Risler (Schumann, de Falla). — M.J.C. (958-74-87), les 19, 21, 21 h. : Crime banal pour motif de peu d'intérêt. — Le 22, 15 h. 30 : chants et danses folkloriques khmers.

MEUDON, C.C.M. (626-11-43), le 20, 21 h. : Mozarteum Quartett Salzburg ; le 21, 21 h. : Ch. Sanvoile ; le 24, 21 h. : les Amours de Jacques le Fataliste.

MONTROUGE, Discothèque (656-52-52), le 21, 20 h. 30 : Octuor G. Onslow (Schubert).

NANTERRE, Théâtre des Amandiers (721-18-81), I : les 18, 19, 20, 21, 20 h. 15 ; le 22, 18 h. : Trilogie du revoir. — II : les 20, 21, 24, 21 h. : les Lumières sont trop fortes. — III : les 18, 19, 20, 21, 20 h. 30 : Reinhild Hoffmann. — Foyer M.-Ravel (774-93-19), le 28, 21 h. : M. Concus, N. Horii, W. Maxfield (Bach, Fauré, Prokofiev, Debussy, Scarlatti, Mozart, Enesco, Hubbeau).

NEUILLY, Théâtre Saint-Pierre (380-81-10), S., D. 14 h. 30 : le Malade imaginaire.

NOISY-LE-GRAND, salle G.-Philipe, les 20, 21, 21 h., le 22, 17 h. : Rashomon.

PALAISEAU, Ecole polytechnique (941-82-00), le 18, 20 h. 30 : L. Morabito, J.-P. Burgos, P. Suzanne, M. Muller (Martin Marais, Couperin, Telemann).

POISSY, salle Molière (965-18-21), le 20, 21 h. : Un paquebot d'émail bleu.

RIS-ORANGIS, salle R.-Desnos (906-72-72), le 21, 20 h. 30 : l'Asile.

RUEIL-MALMAISON, C.C. E.-Rostand (751-85-45), le 20, 21 h. : New-York, Los Angeles.

SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (243-00-59), 18, 19, 20, 21, 20 h. 30, le 22, 17 h. : la Tempête ; le 21, 18 h. 30, 22, 15 h. : Un Dibouk pour deux personnes ; les 20, 21, 23 h. : J. Léandre ; le 24, 20 h. 30 : Ensemble Musique vivante, dir. : G. Octors Jr (Robert, Dowland, Webern, Pousseur).

SAINT-OUEN, Palais des Sports, le 18 h., 21 h. : Telephone.

SANNOIS, Centre C.-de-Bergerac (981-81-56), le 21, 21 h. : Los Calchakis.

SARTROUVILLE, M.J.C. (914-44-96) le 20, 21 h. : M. Sohier.

SCEAUX, les Gémeaux (660-05-64), le 20, 21 h. : M. Hermon ; le 21, 17 h. 30 et 20 h. 45 : Quintette de cuivres de l'Orchestre national de France.

VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), les 18, 19, 21 h. : le Philanthrope ; le 21, 21 h. : Mozarteum Quartett de Salzburg (Beethoven, Mozart, Schubert) ; le 24, 15 h. 30 et 17 h. 30 : Orchestre de chambre de Versailles, dir. : B. Wahl (Haydn).

LE VESINET, CAL (967-32-75), le 24, 21 h. : Orchestre de chambre de Rouen, dir. : J.-Cl. Bernede (Mozart).

VILLEJUIF, M.J.C. G.-Philipe (726-28-18), le 20, 21 h. : O ne suffit pas d'être inutile, encore faut-il être odieux. — Théâtre R.-Rolland (726-15-02), le 21, 21 h. : Bernard Haller.

VILLENEUVE-LE-ROI, Salle des fêtes, le 22, 15 h. : Bal Folk.

VILLEPREUX, Théâtre du Val-de-Gally (462-49-97), le 18, 21 h. : Antigone.

VILLIERS-SUR-MARNE, Salle des fêtes (304-98-94), les 20, 21 h. : l'Ecume des jours.

VINCENNES, Théâtre D.-Sorano (374-73-74) (J., D. soir, Mar.), 20 h. 30, mat. Dim., 17 h. : Du ronron sur les bilnis.

YERRES, Gymnase (948-38-06) Studio 209, le 24, 21 h. : Mademoiselle Julie.

DANS LE NUMERO DE FEVRIER

QUOI DE NEUF DANS LA GUITARE ?...

... LES REPERTOIRES ... LES INSTRUMENTS ... LES MUSICIENS

GRAND ENTRETIEN AVEC JULIO CORTAZAR... ... ET DAVID BOWIE

FISCHER DIESKAU LE BARYTON UNIVERSEL

SIBELIUS

9 F

LE MONDE DE LA MUSIQUE

variétés

Le music-hall

AIRE LIBRE (322-70-78) (D., L.), 23 h. : J.-L. Debattice.

AD KRYPTON (326-48-96), les 18, 19, 20, 21, 8 h. 20 : Valerio.

BOBINO (322-74-84) D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 17 h. : Guy Bedos, le 23 à 21 h. : J.-P. Huser.

C.I.S.P.P. (343-19-01), le 21, 20 h. 45 : Gilles Matton.

ESPACE GAITE (327-95-94) (D. soir, L.), 20 h. 15, mat. dim., 17 h. : P. Ellane (dern. le 22) ; le 24, à 28 h. 38 : France Léa ; (L.) 22 h., dim., 20 h. 15 : Riou-Pouchain.

GYMNASE (246-79-79) (Mer., D. soir) 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Coluche.

MANDAPA (589-01-60), à part. du 23, 20 h. 45 : Flamenco (de De Falla, à F. Garcia Lorca).

OLYMPIA (742-25-49) (L.), 21 h. : Cl. Nougaro ; les 21, 22, 14 h. 30 ; Chants et danses de Georgie ; le 23, 21 h. : Lionel Rocheman.

PALAIS DES CONGRES (758-27-78), les 18, 19, 20, 21, 23, 24 à 21 h : le 22 à 17 h. : Serge Lama ; (758-22-53), les 18, 21, 14 h. ; le 22, 10 h. 30 : Chantal Goya.

PALAIS OES GLACES (607-49-93) (O.), 20 h. 30 : Anne Sylvestre.

PALAIS OES SPORTS (828-40-48), 20 h. 30 : Holiday on Ice (à partir du 24).

PETITE ROQUETTE (805-78-51) (D., L.), 20 h. 20 : Marianne Sergent (dern. le 21) ; le 24 à 20 h. 30 : A. Métayer, H. Taehan.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), V., 21 h., sam., 20 h. 30, dim., 18 h. : Gotan.

THEATRE LA BRUYERE (874-76-99) (O. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 14 h. 45 : Popeck.

Les comédies musicales

C.I.S.P. (343-19-01) le 21 à 14 h. 30 : Quand le chat n'est pas là.

MOGADOR (874-33-74) Mer., ven., Sam., Mar., 20 h. 30, Mer., Sam., 14 h. 30, dim. 15 h. : Magic Story (à partir du 20).

RENAISSANCE (208-21-75), les 20, 21 à 14 h. 30 et 20 h. 38 : le 22 à 14 h 38 : la Route fleurie.

THEATRE OE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. mer., sam. 14 h. 38, dim. 15 h. : Rose-Marie.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45) 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Sept ans de hall... bye bye.

DEUX ANES (606-10-26) (Mer.) 21 h. mat dim 15 h. 30 : Quand les ânes voteront.

La danse

AMERICAN CENTER (633-51-26) les 19, 20, 21 à 21 h. : Solaris.

CENTRE CULTUREL OU MARAIS (272-73-52) (L., mar.) 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Angel Core.

MUSEE D'ART MOOERNE (723-61-27) le 20 à 20 h. 38 : Kathakali.

QUATRE-TEMPS, LA OEFENSE (325-48-18) Freelance Danse, le 21 à 21 h. : Raft ; le 22 à 21 h. : Missing in Action.

THEATRE DE PARIS (280-09-30) (Mer., O. soir) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Vittorio Biagi (Tedeschi, Mozart).

Jazz, pop, rock, folk

AU CARDINAL PAF (272-82-05), mer., jeu., 21 h. 38 : J.-L. Longnon ; ven., sam., dim. : E. Le Lann ; lun. : C. Cagnasso Big Band ; mar. : R. Guérin.

BAINS-DOUCHES (887-34-40), le 24 à 20 h. 38 Bush Tetras.

BATACLAN (700-50-12), le 19 à 19 h. 30 : U. Root.

BRASSERIE BOFINGER (272-87-82), les 20, 21 à 22 h. : René Drtroger Trio.

CAVEAU OE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h. 30 : Dany Doriz Professionnal Jazz Swingtet.

CENTRE CULTUREL CENSIER (337-93-40), les 19, 20 à 21 h. : Coffre à jouer.

CENTRE CULTUREL OU XVIIe (227-68-91), le 20 à 28 h. 30 : E Koban.

DREHER (233-48-44), 21 h. 30 : Art Taylor, S. Grey, A. Cullaz, A. Jean-Marie (dern. le 22). A partir du 23 : Frank Wright, A. Jones, J.-J. Avenel, B Few, M. Ali.

DUNOIS (584-72-00), les 19, 20, 21 à 21 h. : Intercommunal Free Dance Music Orchestra ; le 22 à 18 h. : Toure Kunda ; le 23 à 21 h. : Miss Thing.

ESPACE MARAIS (271-10-19), le 22 à 18 h. 30 : Ly, blues rural.

F.I.A.P. (589-89-15), le 21 à 20 h. : Itaru Oki Quartet.

FORUM DES HALLES (297-53-47), le 23 à 18 h. 20 : M. Zwerin.

GIBUS (700-78-88), le 18 à 22 h. : Pieds joints ; les 19, 20 à 21 h. : Red Rage ; le 24 : Stand By.

GOLF DROUOT (770-47-25), le 21 à 22 h. : Chantier.

HIPPODROME DE PANTIN (205-41-12), le 23 à 20 h. : Jethro Tull.

NOUVELLE CHAPELLE OES LOMBARDS (357-24-24), le 18 à 20 h. 30 : Aoches doo too cool ; les 19, 20, 21 à 20 h. 30 : J. Bolcato, L. Selavis ; les 23 et 24 à 20 h. 20 : D. Bumair et ses invités ; dim. à 23 h. : Azuquita Onit Orchestra.

PALACE (246-10-87), le 21 à 19 h. 30 : U 3 +.

PALAIS OES ARTS (272-62-98), le 28 à 20 h. : Starshooter.

PALAIS DES SPORTS (828-40-48), les 19, 20 à 20 h. 30 : Rory Gallagher.

PETIT JOURNAL (326-28-59), le 18 à 21 h. 30 : Watergate Seven + One ; le 19 : O.T.J.B. ; le 20 : Preissac Swing Quintet ; le 21 : Tin Tan Stompers ; le 23 : New Jazz Bandar ; le 24 : C. Bolling Trio.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), à 23 h. : Trio Arvanitas.

PIED BLEU (285-32-16), à 21 h. : Bruce Grant (dern. le 21).

SLOW CLUB (233-84-30), les 18, 19, 20 et 24 à 21 h. 30 : C. Luter ; le 21 à 21 h. 30 : les Strapontins.

THEATRE NOIR (797-85-14), le 24 à 20 h. 20 : Robin Vantor et Alex Bernard.

THEATRE PRESENT (203-02-55), le 20 à 21 h. 30 : Night Club.

LE TREMPLIN DE PARIS (281-56-79), dim. à 20 h. 30 : les Babonches font du rock mou.

LA VIEILLE GRILLE (707-60-93), le 23 à 17 h. : Shamrock.

LA VIEILLE HERBE (321-33-01), le 28 à 21 h. : Taraf de Capriora.

FRANCE ÉLYSÉES - GAUMONT RICHELIEU - CLICHY PATHÉ - ATHÉNA - ÉPÉE DE BOIS

ROGER COGGIO / MICHEL GALABRU / JEAN-PIERRE DARRAS . MAURICE RISCH

LES FOURBERIES DE SCAPIN

Un film de ROGER COGGIO

Somptuosité de la mise en scène à la Zefirelli.
Michel Mardore/NOUVEL OBSERVATEUR

Il reste un spectacle si léger et tourbillonnant qu'un peu de grincement dans le rire ne fait que lui ajouter une dimension supplémentaire.
Claude Baignère/FIGARO

La réussite parfaite dépasse toutes les espérances. Du cinéma, oui et avant tout.
Samuel Lachize/HUMANITE DIMANCHE

On songe au "Macbeth" d'Orson Welles et à l'Henry V de Laurence Olivier.
Rémo Forlani·RTL

Version saisissante... Un très beau spectacle.
Jacques Siclier/LE MONDE

Avec son adaptation à l'écran des "Fourberies de Scapin", il est le nouveau venu parmi les "grands" du cinéma.
Jacqueline Cartier/FRANCE SOIR

هكذا من الاصل

« En inventant l'ordinateur Apple, nous avons créé un vélo d'un nouveau genre. »

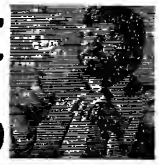

En 1976, Steve Jobs et son associé, Steve Wozniak, inventèrent l'ordinateur Apple. Aujourd'hui, Steve Jobs est Vice-Président d'Apple Computer, Inc., dont le siège se trouve à Cupertino en Californie. Apple Computer est devenu un des leaders de l'informatique individuelle.

Un ordinateur individuel, qu'est-ce que c'est au juste ?

Je vous répondrai par une analogie : celle du vélo et du condor. Il y a quelques années, j'ai lu le compte-rendu d'une étude sur le rendement locomoteur de diverses espèces de notre planète, y compris l'homme. Le but de cette étude était de déterminer quelle était l'espèce capable du meilleur rendement entre un point A et un point B, c'est-à-dire celle qui dépenserait le moins d'énergie pour ce déplacement. Le condor l'emportait haut la main. L'homme était deuxième, loin derrière.

C'est alors que quelqu'un eut l'idée de mettre l'homme à l'épreuve une seconde fois, mais à vélo. L'homme se révéla alors avoir un rendement double de celui du condor ! C'était le triomphe du faiseur d'outils. Avec le vélo, l'homme s'est doté d'un outil capable d'amplifier l'une des aptitudes qu'il possédait. C'est pourquoi je compare l'ordinateur individuel au vélo. L'ordinateur individuel d'Apple, c'est en quelque sorte le vélo du vingt et unième siècle. C'est un outil qui amplifie l'intelligence que nous possédons. L'interaction entre une personne et son ordinateur individuel augmente la productivité intellectuelle de cette personne.

Aujourd'hui, la plupart des gens ignorent encore qu'il existe des ordinateurs individuels. La gageure pour notre industrie, ce n'est pas seulement de faire mieux connaître les ordinateurs individuels, mais de rendre leur utilisation si aisée qu'avant dix ans ils seront aussi répandus que les vélos.

C'est l'une des raisons pour lesquelles je désirais cette interview. Je voulais expliquer ce qu'est un ordinateur individuel et comment il peut nous aider tous à prendre de meilleures décisions.

Quelle est la différence entre un ordinateur individuel et les autres ordinateurs ?

La différence clé, c'est la relation individuelle directe qui s'établit entre l'homme et la machine — l'interaction *individuelle* immédiate.

Pour illustrer ce concept : l'investissement nécessaire à l'achat d'un train de voyageurs suffirait à l'achat de mille Renault 5. Le train de voyageurs, c'est un gros ordinateur (par exemple une unité centrale ou un mini-ordinateur), et la Renault 5, c'est un ordinateur individuel Apple. Il est évident que la R5 n'est ni aussi rapide ni aussi confortable qu'un train de voyageurs. Par contre, elle vous permet d'aller où vous voulez, quand vous voulez, et avec qui vous voulez. Le propriétaire d'une R5 exerce un contrôle *individuel* direct sur sa machine.

« L'interaction entre une personne et son ordinateur individuel augmente la productivité intellectuelle de cette personne. »

Dans les années soixante et au début des années soixante-dix, cette interaction *individuelle* entre une personne et un ordinateur n'était pas réalisable économiquement. Les ordinateurs étaient trop coûteux, trop compliqués. Cinquante personnes devaient s'en partager un seul. Avec l'apparition de la micro-électronique, toutefois, les composants des ordinateurs se firent de plus en plus petits et compacts. Les machines devinrent plus rapides. Leur consommation électrique diminua considérablement. L'information électronique était enfin devenue abordable. Et nous en avons profité pour inventer l'ordinateur individuel, le « vélo qui pense ».

« Ce que nous voulions offrir avec l'Apple II, c'était l'avantage d'un ordinateur de 80 000 francs ou d'un système en partage de temps de 540 000 francs dans une machine qui ne coûterait que 8 000 francs. »

A peine avions nous lancé le premier Apple en 1976 que tous nos amis voulurent en avoir un. Au moment de la mise sur le marché de l'Apple II, au début de l'été 1977, la demande d'ordinateurs individuels avait déjà amorcé son ascension vertigineuse.

Nous avons déjà vendu plus de 150 000 systèmes d'ordinateurs individuels Apple. Ce que nous voulions offrir avec l'Apple II, c'était l'avantage d'un ordinateur de 80 000 francs ou d'un système en partage de temps de 540 000 francs dans une machine qui ne coûterait que 8 000 francs.

Et ici, j'introduirai une seconde analogie : celle du moteur géant et du petit moteur de puissance fractionnaire. Quand le premier moteur électrique fut inventé, vers la fin du dix-neuvième siècle, on ne pouvait construire que des modèles de grandes dimensions, très coûteux — comme dans le cas des premiers ordinateurs. Ces premiers moteurs énormes fournissaient leur énergie à des usines entières au moyen de poulies et de courroies tendues dans toutes les directions pour faire tourner les machines. C'est seulement après l'apparition du moteur fractionnaire qu'il devint possible d'installer la puissance voulue à l'endroit *exact* où il la fallait.

On pourrait dire que ce que nous avons inventé avec l'Apple portatif, c'est le premier « ordinateur fractionnaire ». L'Apple est assez compact pour être installé là où vous le voulez. Sur une table de travail, au bureau, au laboratoire, à l'école ou chez vous, il vous permet d'obtenir précisément les renseignements dont vous avez besoin. De même que le moteur fractionnaire apportait la puissance là où il la fallait, l'ordinateur individuel apporte l'information concentrée là où elle est nécessaire.

Vous dites que l'ordinateur individuel peut augmenter la productivité intellectuelle de l'utilisateur. Comment cela ?

Les ordinateurs individuel vont augmenter la productivité parce que ce sont des outils d'augmentation du rendement. Les quinze dernières années n'ont vu apparaître que quatre nouveaux outils de ce genre qui ont considérablement augmenté la productivité, par exemple celle du travail de bureau : ce sont la machine à écrire Selectric® d'IBM, la calculatrice électronique, le copieur xérographique et les systèmes téléphoniques modernes de bureau. (Soit dit en passant, le magnétophone portatif à cassette que vous utilisez pourrait bien être le cinquième). Comme toutes ces inventions, l'ordinateur individuel apporte une nouvelle puissance concentrée à l'utilisateur *individuel*.

« Dans les années quatre-vingt, le petit ordinateur personnel accomplira pour les particuliers ce que les grands ordinateurs ont accompli pour les grosses sociétés dans les années soixante et soixante-dix. »

Dans les années quatre-vingt, le petit ordinateur individuel accomplira pour les particuliers ce que les grands ordinateurs ont accompli pour les grosses sociétés dans les années soixante et soixante-dix. Aujourd'hui, Apple met la puissance des ordinateurs entre les mains de personnes qui n'y avaient encore jamais eu accès.

Savez-vous que cette année, rien qu'aux Etats-Unis, on vendra environ dix millions de vélos ? Et puisque nous comparons l'ordinateur individuel à un vélo — ou bien à une Renault 5 ou à un moteur fractionnaire — nous devons aussi essayer d'imaginer quel effet vont avoir, et très certainement de notre vivant, ces dix premiers millions d'ordinateurs individuels pas plus gros qu'une machine à écrire.

Cette interview fait partie d'une série d'interviews dans lesquelles Steve Jobs discute l'ordinateur individuel et l'effet qu'il ne manquera pas d'avoir sur la société. Pour plus de renseignements sur l'ensemble des ordinateurs individuels Apple, contactez votre distributeur Apple.

apple computer

Distributeur agréé des ordinateurs Apple : Sonotec S.A., 5, rue François-Ponsard, 75016 Paris — Téléphone : (1) 524-37-40

INFORMATIONS « SERVICE »

LA MAISON

Cuisines en « kit »

Depuis cinq ans environ, le marché de la cuisine est en plein essor. Les clients sont de plus en plus nombreux à faire installer, sur mesure, la cuisine de leur choix, pour un investissement moyen de l'ordre de 20 000 francs.

Mais une nouvelle voie s'est ouverte, depuis peu, dans ce secteur de la cuisine : il s'agit de la vente en « kit » des éléments de rangement. Economiser de 40 % à 50 % sur le prix d'une cuisine installée est devenu possible en achetant des meubles en pièces détachées et en les montant soi-même. Mais il faut prévoir l'implantation de ces éléments, faire réaliser (ou faire soi-même) les branchements d'eau, de gaz et d'électricité.

La cuisine en « kit » a cependant trouvé d'emblée sa clientèle : des jeunes couples qui s'installent, ceux qui rénovent et aménagent une résidence secondaire et tous les autres, qui souhaitent faire de leurs mains l'installation de leur cuisine. Ce genre de « kit » n'est pas synonyme de « bas de gamme » ; les fabrications existantes sont de bonne qualité, comparable à celle des cuisines classiques. Mais, outre l'économie de montage (assez substantielle étant donné le coût de la main-d'œuvre), les éléments de cuisine en « kit » sont fabriqués en grande série et distribués par des circuits courts, sans frais de livraison puisque le client emporte ses meubles dans des cartons plats.

Le montage d'une cuisine ne présente pas de grosses difficultés : il faut être soigneux, avoir un tournevis et compter deux bonnes journées de travail. De plus, il faut savoir faire la découpe du plan de travail pour y encastrer l'évier et, éventuellement, une plaque de cuisson.

En Grande-Bretagne, près de la moitié des cuisines sont achetées en « kit ». La société britannique Schreiber a introduit ce type de cuisine en France il y a quelques années ; elle propose quatre modèles différents, avec une diversité de dimensions des éléments permettant une installation quasi sur mesure. Des armoires sont prévues pour l'encastrement d'un réfrigérateur ou d'un four. Le nouveau modèle « Londoner », en stratifié ton coquille d'œuf, offre un espace de rangement accru, avec des armoires allant jusqu'à 2,20 mètres de haut, des éléments bas avec un tiroir à la place du bandeau et des meubles pour hotte avec étagère. Pour équiper une cuisine de 8 mètres à 9 mètres carrés, il faut compter environ 10 000 F.

Après une longue expérience d'installateurs de cuisines, Gérard Imbert et Rémy Mourin ont ouvert, en octobre dernier, le magasin Intra-Cuisines qu'ils ont consacré au « kit ». « Nos clients, dit Rémy Mourin, *ont besoin d'informations très complètes. A la première visite, ils testent leurs capacités d'installer leur cuisine. Ils reviennent avec un plan précis, font chiffrer le montant de l'équipement et comparent avec le « tout installé ». A la troisième visite, ils achètent et emportent les éléments.* » Ceux-ci, de fabrication française, sont signés D.F.-Simet et comprennent vingt et un modules différents : éléments hauts et bas, armoires pour appareils encastrables. Complétant les programmes en stratifié avec profilé aluminium et en chêne, deux nouveaux modèles viennent de sortir : l'un en stratifié blanc avec bandeaux et poignées en ramin massif verni naturel et l'autre en sapin verni naturel avec poignées en fil plastifié rouge.

Pour des jeunes qui vivent en location et déménagent souvent, Matéric-Lundia a adapté à la cuisine certains de ses éléments de rangement. Réalisés à partir de montants-échelles d'étagères et de portes, ils n'ont pas besoin d'être scellés au mur, ce qui facilite le montage comme le démontage. Ces rangements (d'ustensiles, vaisselle, épicerie) sont en sapin nordique massif, soit poncé, soit verni satiné. A titre d'exemple, une composition de 2 mètres de long sur 2,10 mètres de haut vaut 4 800 F environ en bois poncé.

JANY AUJAME.

★ Schreiber, centre commercial Eiffel, 21, rue d'Alsace, 92300 Levallois-Perret ; région lyonnaise, R.N., 69530 Brignais ; région ouest, A.R.M., route de la Tessonalle, 49302 Cholet. — Intra-Cuisines, 72, bd Raspail, 75006 Paris. — Matéric-Lundia, 6 bis, rue Maurice-Rouvier, 75014 Paris.

MÉTRO RÉTRO. — Le métro du début du siècle devient une « antiquité High-Tech ». Une équipe de jeunes décorateurs a acheté un lot de banquettes à lattes des anciennes rames. Retapées, elles sont présentées — dans un ancien atelier transformé en dépôt — en coin de téléphone pour une entrée (un siège à double pied surmonté d'un porte-bagages, avec barre verticale, 900 F) ou en coin-repas : deux banquettes à deux places encadrent une table à piètement fonte et dessus marbre, réalisée avec des matériaux de récupération, 4 350 F environ.

★ Ouchy-Service, 32, rue de l'Annonciation, 75016 Paris.

ÉNERGIE SOLAIRE. — Si l'énergie solaire est à la mode — surtout pour le chauffage de l'eau sanitaire — peu de gens connaissent ses utilisations. Un ouvrage de vulgarisation, qui vient de paraître, explique clairement les principes d'une installation solaire : capteurs, stockage, régulation. Des croquis et des photos permettent de comprendre le montage du matériel et les applications pratiques qu'un bricoleur peut réaliser.

★ « Devenez un bon utilisateur d'énergie solaire », Ed. Eyrolles, coll. « Bricolez mieux », 34 F environ.

CADRES EN KIT. — Pour faire soi-même l'encadrement d'une gravure ou d'une photo, des profilés en aluminium anodisé sont vendus en kit. Chaque emballage contient une paire de profilés de mêmes dimensions (hauteur ou largeur du cadre), des équerres, vis et clé de serrage. Il existe quatorze dimensions de profilés à bord étroit, anodisés argent ou or, et treize dimensions de profilés à bord large, anodisés argent (de 32 F à 84 F le kit). Du carton, pour le dos et le fond, et du plastique antireflet sont vendus à part et se découpent au format voulu.

★ « Encadrement minute », Reynolds, dans les grands magasins et magasins de bricolage.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 18.02.81 A 0 h G.M.T.

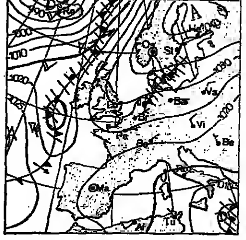

PRÉVISIONS POUR LE 19-02-81 DÉBUT DE MATINÉE

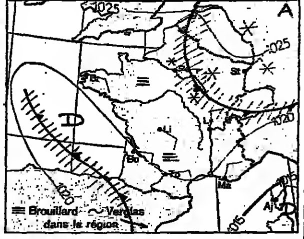

PRÉVISIONS POUR LE 19 FÉVRIER A 0 HEURE (G.M.T.)

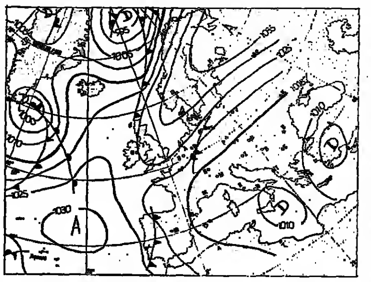

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 18 février à 0 heure et le jeudi 19 février à 24 heures :

De l'air froid continuera à venir de l'Europe centrale vers la France, tandis qu'une faible perturbation, bloquée partiellement par cet air froid, circulera du golfe de Gascogne à la Méditerranée.

Jeudi 19 février, il fera encore froid en France où persisteront des vents faibles ou modérés de secteur nord-est. Le temps sera souvent brumeux le matin. Les nuages seront abondants et ils donneront quelques chutes de neige dans l'intérieur, des pluies intermittentes de la Provence à la Corse.

Le mercredi 18 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 023,7 millibars, soit 767,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 février ; le second, le minimum de la nuit du 17 au 18) : Ajaccio, 14 et 1 degrés ; Biarritz, 10 et 6 ; Bordeaux, 10 et —3 ; Bourges, 5 et —3 ; Brest, 9 et —2 ; Caen, 3 et 0 ; Cherbourg, 6 et 1 ; Clermont-Ferrand, 3 et —4 ; Dijon, 4 et —1 ; Grenoble, 5 et —1 ; Lille, 3 et 1 ; Lyon, 2 et —2 ; Marseille, 12 et —3 ; Nancy, 4 et —2 ; Nantes, 6 et —1 ; Nice, 11 et 0 ; Paris-Le Bourget, 0 et —1 ; Pau, 10 et 1 ; Perpignan, 12 et 1 ; Rennes, 7 et —3 ; Strasbourg, 3 et —1 ; Tours, 5 et —1 ; Toulouse, 10 et 1 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 13 et 6 degrés ; Amsterdam, 4 et 1 ; Athènes, 8 et 4 ; Berlin, 4 et —3 ; Bonn, 4 et —5 ; Bruxelles, 2 et 0 ; Le Caire, 19 et 12 ; îles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, 2 et 0 ; Genève, 0 et —2 ; Jérusalem, 0 et 7 ; Lisbonne, 14 et 9 ; Londres, 7 et 2 ; Madrid, 0 et 3 ; Moscou, —0 et —10 ; Nairobi, 26 et 18 ; New-York, 14 et 11 ; Palma-de-Majorque, 13 et —1 ; Rome, 11 et 0 ; Stockholm, 2 et —2 ; Téhéran, 11 et 0.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

BREF

ALLOCATIONS FAMILIALES

LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA RÉGION PARISIENNE sera partiellement fermée le 20 février dans l'après-midi et le 21 février pour des raisons purement techniques. Aucune information sur l'état des dossiers ni aucun paiement ne seront fournis. Seuls seront ouverts les services d'accueil pour les renseignements généraux ou la réception de nouveaux dossiers.

AUTOMOBILE

ASSISTANCE AUTO. — Depuis le 1er février, tout acheteur d'une Alfa Romeo neuve sur le territoire français bénéficie d'une garantie assistance de deux ans, prenant en charge les dépannages, remorquages et autres services complémentaires, tels que mise à disposition d'une voiture de location ou remboursement de frais d'hébergement.

Plusieurs marques tant françaises qu'étrangères offraient déjà une telle assistance. Toyota fut l'une des marques qui lança le mouvement.

MODE

DIVERSIFICATION CHEZ REVILLON. — Sous l'impulsion de son nouveau P.-D.G., M. Daniel Lebard, Révillon lance un parfum, Turbulences et se lance dans le prêt-à-porter. Après quelques essais, la première panoplie complète sera présentée, pour l'hiver, en avril prochain et signée Jacques Delahaye.

VIVRE A PARIS

CONCERTS DANS LE MÉTRO. — La formation de chambre de l'Orchestre symphonique de la R.A.T.P. donnera trois concerts de musique classique à la station Miromesnil, les 18, 19 et 20 février, de 17 h. 30 à 19 heures.

Au programme : mercredi 18 et vendredi 20 février, Festival J.-S. Bach ; jeudi 19 février, œuvres de W.-A. Mozart et de J.-S. Bach.

LE MÉTRO SE MODERNISE. — La R.A.T.P. va entreprendre, en 1981, la rénovation de huit stations de métro : sur la ligne Gallieni-Levallois, les stations Père-Lachaise, Saint-Maur et 4-Septembre ; sur Balard-Créteil, Rue-Montmartre ; sur Sèvres-Montreuil, Richelieu-Drouot ; sur Porte-de-La-Villette-Mairie-d'Ivry, Place-d'Italie ; sur Porte-d'Orléans - Porte-de-Clignancourt, Saint-Germain-des-Prés ; et sur Boulogne - Gare - d'Austerlitz, Gare-d'Austerlitz.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 2869

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II						■			
III								■	
IV			■						
V					■				
VI		■				■			■
VII								■	
VIII					■		■		
IX				■					
X			■						
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Commerçant aussi véreux que les pommes qu'il vend aux poires. — II. Théoricien, adversaire de la règle de trois ; Signe de parallélisme. — III. On la fait pour des abricots, jamais pour des prunes. — IV. En rade ; Porteuse de noyau ou dispensatrice de pépins. — V. Eclaire des miroirs à alouettes pour séduire les pigeons ; Personnel. — VI. Groggy, peut-être à la suite d'un punch trop corsé ; Note. — VII. Tel un personnage en vue par le fait évident qu'il est distingué. — VIII. Exposition qui ne saurait convenir pour un salon ; Duplicateur. — IX. Vocabulaire à la portée d'un âne ; Le chevalier du lac. — X. Article ; Sources de fraîcheur l'été et de chaleur l'hiver. — XI. Devient lâche dès qu'il cesse d'être provocant ; Saint, il naquit en Normandie, monarque, il combattit les Normands.

VERTICALEMENT

1. C'est précisément quand la sagesse prévaut qu'ils se dissipent. — 2. Telle une nature dépourvue de culture ; Petit frère ou grand... père. — 3. Vallée très arrosée ; Pièce en grand air. — 4. Champion d'échecs ; L'un chasse l'autre. — 5. Riche en saillies ; On ne saurait trouver avec ça une considération distinguée ; Monte à mesure que la confiance baisse. — 6. Composait des ballades du temps jadis ; Le coin du feu. — 7. Partant d'affaires louches, elle se retrouve souvent dans de beaux draps ; Belle-fille, mais pas obligatoirement fille belle. — 8. Partie la plus bourguignonne du Bordelais ; Masqua le soleil ou découvre la lune ; Des légionnaires l'ont souvent battu. — 9. Devoir du professeur après celui de l'élève ; Accident qui n'est pas sans portée.

Solution du problème n° 2868

Horizontalement

I. Léthargie. — II. Etain ; Ans. — III. Sarcelles. — IV. Sue ; Siège. — V. Ex ; Ara. — VI. Missels. — VII. Souris ; Et. — VIII. Brader. — IX. Béate ; Air. — X. Esterel. — XI. Ce ; Sévère.

Verticalement

1. Lesseps ; Bec. — 2. Etaux ; Obèse. — 3. Tare ; Murat. — 4. Hic ; Pirates. — 5. Anes ; Sidéré. — 6. Liasse ; E.V. — 7. Galère ; Râle. — 8. Inegale. — 9. Esse ; Stérée.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 18 février 1981 :

UN ARRÊTÉ

● Portant modification des articles A.332-1 et A.332-2 du code des assurances (action des sociétés d'investissement à capital variable et parts de fonds communs de placements).

DES DÉCRETS

● Portant suppression du lycée technique hôtelier nationalisé de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

● Relatif à la transmission des dépôts de dessins et modèles périmés.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire n° 57 437.

PARIS EN VISITES

JEUDI 19 FÉVRIER

« Pissarro », 10 h., entrée de l'exposition Grand Palais, Mme Garnier-Ahlberg.

« Portraits français et sociétés en XVIIIe », 10 h. 30, 13, avenue du Président-Wilson, Mme Saint-Girons.

« Gainsborough », 15 h., entrée de l'exposition Grand Palais, Mme Chapuis.

« Mille jours pour l'architecture : Saint-Séverin », 15 h., entrée de l'église, Mme Guillier.

« L'Ecole des beaux-arts », 15 h., 17, quai Malaquais, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« Fouquet », 15 h., au Louvre, pavillon de Flore, 2e étage, Mme Angot.

« La vie à Pompéi », 15 h., 14, rue Bonaparte (Approche de l'art).

« Hôtel de la Monnaie », 14 h. 45, 11, quai Conti (L'Art pour tous).

« Gainsborough », 15 h., hall d'entrée de l'exposition Grand Palais, Mme Reynaud (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Gainsborough », 15 h. 30, entrée de l'exposition Grand Palais, M. Jaslet.

« Mystères et légendes du Palais-Royal », 14 h. 30, façade de l'église Notre-Dame-des-Victoires (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels, églises et ruelles du Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Synagogues du quartier israélite de la rue des Rosiers, le couvent des Blancs-Manteaux », 14 h. 30, 3, rue Malher, M. Teurnier (Le Vieux Paris).

« Du diamant Sancy à la Danse de Renoir », 15 h. 30, Grand Palais, entrée de l'exposition sur le patrimoine (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

JEUDI 19 FÉVRIER

14 h. 30, 292, rue Saint-Martin, MM. Pelé et Coathnal : « Les figurines de collection en plomb » (Conservatoire national des arts et métiers).

14 h. 30, Musée des arts décoratifs : « Le mobilier Louis XVI : menuiserie ».

15 h., 62, rue Madame, Arcus : « La Mekke et Médine ».

15 h. et 18 h., Palais de Chaillot, Mme O. Boucher : « Pompéi, la vie quotidienne », Musée des Monuments français) (projections).

17 h. 45, 1, place d'Italie, « Du murmure à la révolte, cycle « Traditions hospitalières de la Basse-Bièvre sous la Révolution » (Société d'histoire et d'archéologie).

18 h., 35, avenue Franklin-Roosevelt, Association française de prospective sociale : « Prospective sociale, innovations sociales et contre-pouvoirs associatifs ».

18 h., 33, Faubourg Saint-Honoré, M. H. Pigeat : « Aux sources de l'information » (Cercle de l'Union interalliée).

18 h. 30, Bibliothèque publique d'information, Centre Pompidou, « La littérature arabe ».

18 h. 30, 2, avenue d'Iéna, M. A. Fabre : « Contribution de la culture coréenne au développement de la culture japonaise » (Centre culturel coréen).

18 h. 30, 121, rue de Lille, D.J. Koenen, et F.C.M. van Bijckevorsel : « Les sources biologiques des problèmes actuels du milieu » (Institut néerlandais).

18 h., 14, cours Albert-Ier, professeur L. Guichard : « Berlioz, jugé par Wagner d'après le journal de Cosima » (Les amis de Richard Wagner).

19 h., 62, rue Madame, Arcus : « La musique romantique ».

20 h., 92, rue d'Assas, amphithéâtre n° 3, A. et M. Birre Sepas : « Les lois naturelles et la santé » (Université populaire de Paris).

20 h., 26, rue Bergère, docteur Gwenchain Le Scouezec : « La sirène et le monde de l'eau dans la tradition celtique » (L'homme et la connaissance).

20 h., 5, rue Largillière, Laura Winckler : « Cycles historiques et cycles cosmiques » (Nouvelle Acropole).

20 h. 30, Musée des arts décoratifs, A. Fochier-Henrino : « L'art des Lissiers : les Gobelins de Charles Le Brun : l'histoire du roi ».

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
222 F	371 F	521 F	670 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
387 F	701 F	1 018 F	1 330 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
254 F	426 F	618 F	800 F
II. — SUISSE, TUNISIE			
324 F	576 F	828 F	1 080 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

(Publicité)

PHOTOSERIGRAPHIE :
Colloque
les 26, 27, 28 mars 1981
L'AFFICHE CULTURELLE
Ces journées s'adressent à toutes les personnes intéressées par la photosérigraphie, moyen d'information culturelle.
INSTITUT NATIONAL D'ÉDUCATION POPULAIRE
78160 MARLY-LE-ROI
TÉL. 958-84-18

TOUTE LA RÉCOLTE EST MISE AU CHATEAU

en provenance directe, André Bouvier vous propose

Pour vos cadeaux.
Pour vos dîners.
Pour cadeaux d'entreprise personnalisés.

Château de Barbe Blanche

LUSSAC-SAINT-ÉMILION

	6 BOUT. F	12 BOUT. F	25 BOUT. F
1978 ...	220	300	590
1977 ...	210	325	635
1974 ...	220	370	730
1973 ...	230	390	765
1972 ...	240	410	810

Franco domicile tous droits et taxes compris

Ecrivez à : A. BOUVIER - Barbe Blanche - 33570 LUSSAC - Tél. : (56) 84-00-54

هكذا من الاصل

CARNET

Naissances

— Valérie, Césarine ALVIM ont la joie d'annoncer la naissance de

Julien,

le 14 février 1981.

Décès

— M. Wilmot, son frère, et Mme, Ses neveux et nièces, Sa tante, Ses cousins et cousines, Ses amis, ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Mme veuve Henri DALGA,

survenu à Paris, le 14 février 1981.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 19 février, à 13 h. 45, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, place Saint-Thomas-d'Aquin, à Paris, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M. Wilmot,
6, rue Frédéric-Nugue,
77470 Tripori.

— Mme Henri Delanne,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Henri DELANNE,

survenu dans sa soixante-deuxième année, à Bordeaux.

Les obsèques auront lieu le jeudi 19 février, à 14 heures, en la basilique Saint-Seurin, à Bordeaux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés bénéficiant d'une réduction sur les insertions de « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi du texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Dol-de-Bretagne.
Le docteur Robert EDAN et Mme, née Bocquet-De Coëtlogon, leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès brutal de leur fils et frère,

Ermne,

élève
de l'École nationale supérieure des beaux-arts,

survenu à Paris, à l'âge de vingt-trois ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée le lundi 16 février, à 17 heures, en la cathédrale de Dol-de-Bretagne.

6, boulevard Flamand,
35120 Dol-de-Bretagne.

— Mme Gérard Forget,
son épouse,
Mlles Isabelle et Pascale Forget, ses filles,
Mme Louis Forget,
sa mère,
Mme Denis Peyrolles,
sa belle-mère,
Le général de brigade aérienne et Mme Michel Forget, et leurs enfants,
Le chef de bataillon et Mme Jean-Claude Forget, et leur fille,
M. Robert Peyrolles,
M. et Mme Jean-Louis Peyrolles et leurs enfants,
ses frères, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Et toute la famille,
font part du décès de

M. Gérard FORGET,

survenu à l'hôpital du Val-de-Grâce, le 17 février 1981.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 19 février, à 8 h. 30, en la chapelle du Val-de-Grâce, 277 bis, rue Saint-Jacques (Paris-5e), où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Paul-des-Landes (Cantal), dans la sépulture de la famille.

30, avenue Jean-Jaurès,
92290 Châtenay-Malabry.

— Mme Luc Gauthier,
Les docteurs M. et M. Tuffier,
M. et Mme Patrick Muller,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Luc GAUTHIER,

ancien élève
de l'École normale supérieure,
professeur
à l'université Pierre-et-Marie-Curie,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite,
commandeur
des Palmes académiques,

survenu en son domicile, le 10 février 1981, à l'âge de soixante-huit ans.

Les obsèques ont eu lieu le 13 février 1981, à Jasseron (Ain), dans la plus stricte intimité.

(Né le 9 février 1913 à Molinges (Jura), Luc Gauthier était entré à l'École normale supérieure, après des études secondaires au lycée Lalande à Bourg-en-Bresse (Ain). Agrégé de mathématiques (1936), il a participé à la Résistance aux côtés de Roi-Tanguy. Docteur ès sciences, il est chargé de cours puis professeur de mathématiques à la faculté des sciences de Nancy. En 1957, il devient professeur de mécanique appliquée à la faculté des sciences de Paris. Il sera vice-doyen de cette faculté à partir de 1961 et doyen, après la démission de M. Marc Zamansky, en septembre 1970, peu de temps après avoir été élu président de l'assemblée constitutive de l'université de Paris-VI.)

Listes de Mariage
260,39.30 — poste 233
AUX TROIS QUARTIERS

— Mlle Simone Potonniée,
M. et Mme Bernard Savart et leurs enfants Marie-Elise et Roland ;
Pierre, Marie-Cécile,
M. et Mme Lucien Noignies et leurs enfants Pascal et Frédérique,
M. et Mme Philippe Potonniée et leurs enfants Valérie, Christine, Jean-Christophe et Olivier,
Mme Anne-Marie Potonniée,
ont la douleur de faire part du décès de leur père et grand-père,

M. Pierre POTONNIÉE,

chevalier de la Légion d'honneur,

survenu brutalement le 18 février 1981, dans sa quatre-vingt-cinquième année, en son domicile.

La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.
144, avenue Daumesnil,
75012 Paris.

Anniversaires

— A l'occasion du troisième anniversaire du décès de

Pierre WEILL-RAYNAL,

les Anciens de Moïssac et ses amis se réuniront pour une étude dirigée par Claude Riveline, sur : « Les Juifs entre les sédentaires et les nomades », le jeudi 19 février 1981, à 20 h. 30, 27, avenue de Ségur, Paris-7e.

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

Mme Raymond VILLEM,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

Messes anniversaires

— Vingt-cinquième anniversaire du décès du sculpteur

Evariste JONCHÈRE,

premier Grand Prix de Rome.

Une messe sera célébrée lundi 23 février, 12 h. 15, en l'église Saint-Germain-des-Prés, Paris.

— Pour le premier anniversaire du décès de

Pierre-Antoine LEPAPE,

une messe sera célébrée le samedi 21 février, à 18 heures, en l'église Notre-Dame-d'Auteuil (place d'Auteuil, Paris-16e).

Avis de messe

— Une messe sera célébrée le mercredi 25 février, à 18 h. 30, en la chapelle Saint-Pierre, 56, rue d'Assas (Paris-6e), à l'intention de

M. Jean-Joseph PONCET,

décédé le 8 février 1963.

Offices religieux

— A l'occasion des Schlochim du président Marcel MAYER, un office religieux sera célébré à la synagogue Buffault, 28, rue Buffault (Paris-9e), le jeudi 19 février 1981, à 17 h. 30.

Cérémonies du souvenir

— Le Consistoire israélite de Paris communique qu'une cérémonie sera organisée en vendredi 20 février 1981, à 17 h. 30, à l'occasion du soixante-cinquième anniversaire de Verdun, par le Comité national du souvenir de Verdun, sous la présidence et avec la présence effective du grand rabbin Kaplan, grand rabbin du Consistoire central (lui-même ancien combattant de la bataille de Verdun).

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-II, lundi 23 février, à 9 heures, salle des commissions, Mlle Mélanie Maroutian : « Les coopératives agricoles au sein de la Communauté économique européenne et leur avenir ».

— Université de Paris-I, mardi 24 février, à 14 h. 30, salle Louis-Liard, Mme Nicole Thierry : « Haut Moyen Age en Cappadoce : les églises de la région de Cavusin ».

ANCIENS COMBATTANTS

LES CÉRÉMONIES ANNIVERSAIRES DE LA BATAILLE DE VERDUN...

Le Comité national du souvenir de Verdun organisera, les 20, 21 et 22 février à Paris, plusieurs cérémonies à l'occasion du quarante-cinquième anniversaire du déclenchement de la bataille de Verdun, en 1916 :

Le vendredi 20, à 14 h. 45, à la Mosquée de Paris et, à 17 h. 30 à la synagogue ; le dimanche 22, à 9 heures, messe solennelle à Saint-Louis-des-Invalides.

Le samedi 21, les Anciens de Verdun seront invités à aller raviver la flamme à l'Arc de Triomphe, en fin d'après-midi.

Pour sa part, Me Jacques Isorni a écrit le 5 février au président de la République pour lui demander de consentir au transfert, au fort de Douaumont, à Verdun, des cendres du maréchal Pétain.

Dans un communiqué envoyé à l'A.F.P., Me Jacques Isorni, président d'honneur de l'Association pour défendre la mémoire du maréchal Pétain et ancien défenseur du maréchal à son procès, fait part d'une lettre qu'il a adressée au président de la République après avoir appris que ce dernier avait donné au gouvernement « *des instructions pour que les cendres de tous les soldats français, tombés en Indochine, soient progressivement rapatriés en France* ».

Me Isorni rappelle, dans sa lettre, « *l'existence à l'île d'Yeu d'une autre tombe qui est prisonnières* et réclame le transfert des cendres du vainqueur de Verdun auprès de ses anciens soldats.

... ET DE L'« AFFICHE ROUGE »

Le 21 février 1944, les vingt-trois résistants immigrés et français désignés sous le nom de « Groupe Manouchian-Boczov » étaient fusillés au Mont-Valérien. L'occupant fit apposer sur les murs de la capitale d'immenses affiches rouges qui voulaient provoquer à la xénophobie et au racisme. Un film a été tiré de cette page glorieuse de l'histoire de la Résistance.

Le dimanche 22 février 1981, l'Union fédérale des groupements d'anciens engagés volontaires et résistants d'origine étrangère (U.D.G.E.V.R.E.) et l'Association nationale des anciens combattants de la résistance (A.N.A.C.R.) commémoreront cet anniversaire et invitent à se rassembler, à 10 h. 30, au métro Porte-de-Choisy.

MADAME DESACHY
Mariages réussis depuis 40 ans
4, place de l'Opéra, 75002 PARIS
Tél. : 742.09.39

direct d'usine
MOQUETTE
100% pure laine
50% de sa valeur
A partir de 60 F.
Grand choix de coloris
Petite et grande largeur
Devis gratuit
posé par spécialistes
334 rue de Vaugirard
Paris 15e
842.42.62/250.41.85

Titre composé en lettres-transfert.
Titre écrit à la main.
Titre dessiné au trace-lettres.
Titre venant d'un atelier de composition.
Titre réalisé avec le procédé Kroy™ lettering.*
*Helvética 18 points agrandi.

Un seul de ces titres peut être réalisé chez vous, rapidement, économiquement, professionnellement. Sans passer par l'extérieur. C'est le titre Kroy™ lettering.

C'est une technique révolutionnaire. Avec la Titreuse-Composeuse Kroy™ 80 automatique, n'importe qui peut composer, instantanément, et aussi bien qu'un professionnel.

C'est très simple : il suffit de faire tourner le disque de l'alphabet choisi jusqu'à la lettre désirée, puis d'appuyer sur le bouton. Les caractères apparaissent sur le ruban transparent. Impeccables, parfaitement alignés et espacés.

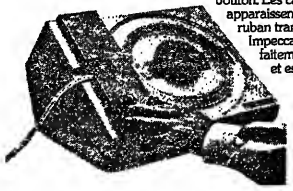

Il ne reste plus qu'à séparer le ruban auto adhésif de son support et à mettre le lettrage en place.

C'est 5 fois plus rapide. Tous ceux qui utilisent des lettres-transfert savent le temps qu'il faut pour composer une ligne. Avec le risque de mal exécuter une lettre, voire même une ligne entière. Risque qui n'existe plus avec une Titreuse-Composeuse Kroy : tous les caractères sont parfaitement alignés. Et il faut 5 fois moins de temps qu'avec des lettres transfert et deux fois moins de temps qu'avec un trace-lettres. Pas de temps perdu non plus à attendre que le travail revienne de l'extérieur.

C'est économique. Une composition avec le procédé Kroy ne vous revient qu'à quelques centimes par mot : la Titreuse-Composeuse Kroy s'amortit très rapidement. Nous avons édité une brochure qui vous explique clairement comment Kroy peut simplifier votre travail dans bien des domaines : nous serons heureux de vous l'envoyer sur simple demande, par retour de courrier.

Avec la Titreuse-Composeuse Kroy, toutes vos compositions sont techniquement réussies.

C'est professionnel. Regardez le titre de l'annonce. Vous voyez la ligne Kroy, la ligne faite à la main et la ligne réalisée au trace-lettres ?

Il n'y a pas de comparaison ! Et regardez maintenant les lettres-transfert et la ligne de composition : le lettrage Kroy est du même niveau de qualité.

C'est utile pour tout. Dans la brochure que nous vous enverrons gratuitement, vous verrez comment des entreprises très variées utilisent le lettrage Kroy. Présentations, tableaux, dessin industriel, transparents de rétroprojection, micro-fiches, diapositives : dans tous les cas, la Titreuse-Composeuse Kroy est idéale.

Pensez aussi aux circulaires, aux communiqués, aux formulaires, aux badges, aux étiquettes, aux dossiers, aux maquettes, aux story-boards, aux corbeilles à courrier.

Chaque fois qu'il y a un titre ou un texte à composer, vous pouvez utiliser le procédé Kroy.

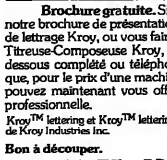

20 styles de caractères différents. Vous pouvez choisir entre 20 styles de caractères, de 2 à 10 mm. du corps 8 au corps 36. Pour changer de style de caractères, il suffit de changer de disque. Aussi facilement que sur votre platine Hi-Fi.

Brochure gratuite. Si vous désirez recevoir gratuitement notre brochure de présentation accompagnée d'un échantillon de lettrage Kroy, ou vous faire présenter à domicile la Titreuse-Composeuse Kroy, retournez-nous le bon ci-dessous complété ou téléphonez au 584.34.82. Vous verrez que, pour le prix d'une machine à écrire d'occasion, vous pouvez maintenant vous offrir des compositions de qualité professionnelle.

Kroy™ lettering et Kroy™ lettering machine sont des marques déposées de Kroy Industries Inc.

Bon à découper.

Expédiez à : DMF Kroy B.P. 168 - 60204 Compiègne Cedex.

E.M.

KROY

☐ Envoyez-moi gratuitement la brochure et un échantillon de lettrage Kroy™ lettering.
☐ Je demande sans obligation d'achat une démonstration à mon bureau de la Kroy™ lettering machine 80.

Nom _____ Téléphone _____
Société _____ Fonction _____
Service _____
Adresse _____
Ville _____ Code Postal _____

L'Irlande se rapproche de la France.
1345 F.
(Aller-retour)
Quand les prix grimpent, Aer Lingus baisse les siens. Cette année, l'Irlande est vraiment toute proche. Aer Lingus vous propose des vols quotidiens vers Dublin, Cork ou Shannon. Renseignez-vous auprès de votre Agent de Voyages ou directement à Aer Lingus.
Aer Lingus
L'Irlande toute proche.
Paris - 38, av. de l'Opéra. Tél. 742.12.50 / Lourdes - Tél. (62) 94.59.85

LE CENTRE NATIONAL D'ENSEIGNEMENT PAR CORRESPONDANCE (ex CNTE)
Etablissement Public du Ministère de l'Education
(6 centres d'enseignement – 200 000 élèves)
Inscrit actuellement dans les préparations suivantes :
(Droit d'inscription annuel de 275 à 300 F).
AU CENTRE DE LILLE 34, rue Jean Bart 59046 LILLE
• Concours administratifs des Ministères
AU CENTRE DE VANVES 60 boulevard du Lycée 92171 VANVES
• Capacité en Droit
AU CENTRE DE LYON 100 rue Hénon 69316 LYON Cedex 1
• Concours : P et T, Trésor (niveau B.E.P.C.)
• Concours interne d'entrée aux E.N. d'instituteurs
AU CENTRE DE TOULOUSE 109 rue Vauquelin 31051 TOULOUSE
• Concours externe d'entrée aux E.N. d'Instituteurs
Renseignements sur demande aux adresses ci-dessus.

REPRODUCTION INTERDITE

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.	La mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

TELESYSTEMES, Société de Télécommunications et d'Informatique

recherche pour son centre de BORDEAUX - MERIGNAC

RESPONSABLE SYSTEME

EXPERIMENTE

et

INGENIEURS SYSTEME

2 IRIS 80 BI CII - HB - SIRIS 8 - C10 - 1200 t-m-x./Stratège - VCAM.

Adressez CV et prétentions à TELESYSTEMES /DSO/D 80, 115 rue du Bac 75007 PARIS.

Associez votre avenir au succès — telesystemes

Importante société sanitaire
Côte d'Azur
recherche

Un Directeur des Ventes

âgé de 30 ans minimum, il doit avoir l'expérience de la clientèle du bâtiment (second oeuvre).

Rôle de prospection, d'animation et contrôle des vendeurs sur le terrain et de gestion du commercial.

Rémunération de départ 120. 000 Frs et réelles perspectives.

Adresser CV. sous réf. CC/103 à PROFILS *- 5, avenue du Puits - 06000 NICE - 5, rue L. Lejeune - Périsud -92128 MONTROUGE.*

PROFILS

C.G.E.E. ALSTHOM

EQUIPEMENTS et ENTREPRISES ELECTRIQUES

LA DIVISION DES ENSEMBLES INDUSTRIELS

recherche pour son établissement de BELFORT

INGÉNIEURS D'AFFAIRES

CONFIRMÉS (environ 35 ans)

ayant une bonne connaissance des équipements électriques et des systèmes électroniques et d'automatismes utilisés dans les diverses branches de l'industrie, de même qu'une bonne expérience des contacts avec la clientèle.

Après une période de formation spécifique, ils auront à assurer :

- le suivi et la coordination d'équipements et systèmes électriques et électroniques industriels depuis la phase proposition jusqu'à la réception définitive sur le site :
- les contacts avec les clients, les constructeurs mécaniciens, les ingénieries.

Les postes à pourvoir impliquent de fréquents déplacements en FRANCE et à l'ETRANGER de courte ou moyenne durée.

Une très bonne connaissance de l'anglais écrit et parlé est indispensable.

Possibilité de logement.

Adresser candidature avec C.V. à C.G.E.E. ALSTHOM
Service du personnel - Avenue des Trois-Chênes - 90001 BELFORT.

à 150 km

au sud de Paris nous avons installé notre

Informatique au vert

Vous aimez mettre en place de grands systèmes de gestion en temps réel sur des réseaux internationaux et vous avez déjà développé des logiciels de base, des moniteurs, des systèmes de gestion de fichier ou des compilateurs. Vous êtes

Ingénieur de conception

Vous êtes naturellement intéressé autant par l'aspect humain que conceptuel vis-à-vis des utilisateurs finaux. Vous souhaitez également rentabiliser votre formation supérieure et la connaissance de matériels divers. Bien entendu vous êtes attentif au développement de réseaux tels Transpac, Tymnet ou Télétel et vous disposez d'atouts vous permettant de prendre des responsabilités au sein de notre groupe qui comprend quelques centaines d'informaticiens.

Nous avons confié la recherche à IPPA, 57, rue d'Amsterdam, 75008 PARIS à qui nous vous prions d'adresser confidentiellement C.V., photo et rémunération sous réf. 29214.

IPPA

Nous sommes une entreprise d'importance nationale, exploitante de services publics (distribution d'eau, assainissement...)

et nous recherchons un :

INGÉNIEUR CHIMISTE

ayant de solides connaissances en chimie et biologie de l'eau

Nous souhaitons pour ce poste une formation G.E., complétée par une expérience réussie d'une dizaine d'années en entreprise, dans une activité similaire.

Une disponibilité rapide sera un avantage.

Le poste est basé en nos laboratoires centraux dans une ville moyenne de l'Ouest de la France, mais nécessitera des déplacements fréquents en métropole, éventuellement à l'étranger.

La rémunération, attractive, sera fonction des compétences acquises et du potentiel présenté par le candidat.

Les candidatures seront traitées confidentiellement à PARIS.

Adresser curriculum vitae manuscrit, photo et prétentions, sous le nº 86.238 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
recrute pour son Siège Social des DEUX-SEVRES

CADRE ADMINISTRATIF

Formation Juridique + quelques années d'expérience.

Sa responsabilité s'exercera dans les domaines suivants :

- contentieux,
- personnel,
- services généraux.

Adresser CV, photo et rémunération souhaitée sous référence 9222 à : I.C.M. 83, rue de Rennes 75006 PARIS qui transmettra.

URGENT

TITN-RHONE-ALPES

recherche

INGÉNIEURS ANALYSTES

expérimentés microprocesseurs Motora et Imal.
Env. C.V. prét. TITN Rhône-Alpes, Immeuble le Trident, 34, av. du Général-de-Gaulle, 38100 Grenoble.

Journal hebdo d'informations générales de province cherche

JOURNALISTE

Expérimenté, dynamique, sens de l'organisation et des responsabilités, prêt à prendre part, en plus de la rédaction, à la marche générale de l'entreprise. Références exigées. Age minimum 35 ans. Envoyer C.V. s/nº 878331 M R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

GROUPE ÉLECTRONIQUE FRANÇAIS

recherche

pour ses activités « Grand public »

UN INGÉNIEUR - ÉLECTRONICIEN
UN INGÉNIEUR MÉCANICIEN

souhaitant assumer au sein d'une équipe des responsabilités de fabrication

Débutant ou justifiant d'une expérience de deux ou trois ans, les candidats retenus pourront évoluer vers la responsabilité d'un secteur complet de fabrication.

Nous souhaitons rencontrer de JEUNES INGÉNIEURS à fort potentiel désireux d'assumer des fonctions techniques doublées de responsabilités d'encadrement.

Postes à pourvoir en RÉGION PAYS-DE-LOIRE.

Adr. C.V., photo et prétent. ss nº 88106 à CONTESSE Pub., 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.

Ingénieur
responsable de fabrication

UNE ENTREPRISE DE FABRICATION DE MOBILIER (350 personnes) leader dans son créneau de marché et connaissant un accroissement continu, recherche un Responsable de Fabrication.

Il sera chargé d'animer et coordonner 3 ateliers de production (environ 200 personnes) : planification, gestion de production (informatisée).

La diversité des techniques mises en œuvre (bois, lamifiés, serrurerie, couture...) nécessite une formation de base d'ingénieur AM ou formation supérieure équivalente, 30 ans minimum et une pratique professionnelle de 5 à 10 ans en fabrication de série. Une expérience préalable dans l'industrie de l'ameublement n'est pas indispensable.

Poste attractif pour un candidat ayant un réel sens de l'organisation, de l'animation des hommes et du commandement.

Localisation : ville moyenne région Champenoise.

Rémunération de l'ordre de **160 000 F.**

Ecrire sous référ. EP 375CM

4, rue Massenet 75016 Paris — efap

CLESID — CREUSOT-LOIRE ÉQUIPEMENTS SIDÉRURGIQUES

80% du C.A. à la Grande Exportation

recherche pour son Etablissement de SAINT-CHAMOND (Loire)

2 INGENIEURS D'AFFAIRES

(référence 205)

Responsables de la réalisation complète des contrats d'engineering jusqu'à la réception définitive des installations et matériels chez le client.

Ces postes de Très Haut Niveau couvrent une large et importante plage de responsabilités de diverses natures et exigent des candidats des qualités de négociateur, de coordination technique, de gestion financière, confirmées.

Ils conviendraient à des ingénieurs expérimentés issus d'une Grande Ecole.
Anglais indispensable.

Ces postes sont à pourvoir d'urgence.

La rémunération de ces postes, qui peut être élevée, tiendra compte des compétences et expériences acquises.

Adresser les candidatures, avec C.V., photo et prétentions au Siège Social de CLESID, 51, rue Sibert - BP 54 - 42403 SAINT-CHAMOND Cedex à l'attention de M. NEYME.

GROUPEMENT DE COMMISSAIRES AUX COMPTES offre collaboration à

COMMISSAIRES INSCRITS

Position cadre - Résidence à PARIS, LILLE, TOURS RENNES et NANTES, et STAGIAIRES à PARIS et LIMOGES.
Ecrire s/nº 7.885 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Société fabriquant des circuits imprimés professionnels recherche pour son unité de BEZIERS

UN SERIGRAPHE confirmé pour travaux sur machines semi-automatiques. Adresser C.V. et prétent. à A.O.I.P., B.P. 3003, 34311 BEZIERS CEDEX.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

CHEF COMPTABLE
quartier Opéra

Nous sommes une importante société, leader dans sa branche d'activité.

Nous recherchons un homme ou une femme ayant 5 ans minimum d'expérience. Niveau DECS.

Poste à responsabilités comprenant la direction comptable, administrative et personnel.

Adresser C.V., photo, prétentions, SOFREC, 8, Place de Breteuil - 75015 PARIS.

BUREAU D'ÉTUDES FINANCIÈRES ET DE CONTROLE COMPTABLE
MULQUIN et ASSOCIÉS

recherche

AUDITEURS EXPERTS COMPTABLES STAGIAIRES

- pour missions France et étranger ;
- déplacements courtes et moyennes durées ;

HEC - ESSEC - ESC - IEP

- DECS apprécié ;
- langue anglaise ou allemande ;
- expérience d'une année en entreprise ou cabinet d'expertise ou service militaire en coopération.

Libre rapidement
Larges possibilités de développement de carrière.

Envoyer curriculum vitae et photo à :
BEFEC CMS
Département du personnel, 12, rue Marguerite
75017 PARIS, sous référence 3000.

---

emplois internationaux
et départements d'Outre-Mer

Organisation non gouvernementale à Genève cherche

RÉDACTEUR (TRICE)

de langue maternelle française (anglais courant, allemand ou espagnol si possible), ayant une solide expérience en journalisme et en relations publiques. La connaissance du mouvement œcuménique sera un atout déterminant.

Le/la candidat(e) retenu(e) sera responsable :

- du service de presse ;
- des contacts avec les médias séculiers et religieux au niveau international ;
- au sein d'une équipe de 8 collaborateurs de la formulation de la politique d'information de l'organisation.

Lieu de travail : Genève
Date d'entrée : à convenir

Faire offre avec documents d'usage à Trevor Davies. C.P. 66, 1211 Genève 20.

Entreprise d'importance nationale, exploitante de services publics d'eau, d'assainissement, et assurant les travaux publics s'y rattachant, recherche :

INGÉNIEURS CONFIRMÉS

ayant au moins 10 ans d'expérience sur le terrain, dans la distribution d'eau, l'assainissement ou les travaux publics ; ils devront être motivés pour assumer à terme des responsabilités importantes.

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

diplômés G.E., intéressés à faire carrière dans l'étude, la construction et l'exploitation de services publics d'eau et d'assainissement ou les travaux publics.

La plupart de ces postes sont à pourvoir en province, mais une affectation à PARIS et éventuellement à l'étranger sera possible.

Disponibilité rapide et mobilité seront des avantages.

Adresser curriculum vitae manuscrit, photo et prétentions sous le nº 88.241, à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

HEINEKEN FRANCE S.A.

recherche un

CHEF DE PRODUITS CHR

pour son département
MARKETING

De formation supérieure et disposant d'une première expérience des produits de grande consommation, de préférence BOISSONS.

La connaissance du monde des grossistes entrepositaires et des canaux de distribution, Cafés, Hôtels, Restaurants, constitue un atout supplémentaire.

L'Anglais n'est pas indispensable mais très utile dans un Groupe de dimensions internationales.

Le poste est basé à Paris mais suppose de nombreux déplacements dans toute la France.

Adresser C.V., photo, salaire à M. A. HAUSS - Direction du Personnel - HEINEKEN FRANCE - B.P. 449/R 9 - 67009 STRASBOURG CEDEX.

Heineken

GROUPE IMMOBILIER
recherche

HEC, Sc. Po., DAUPHINE ou équiv.

Si vous avez l'expérience du montage juridique et financier et de la gestion d'opérations de promotion ou de rénovation, notamment en

IMMOBILIER INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Si vous préférez le travail en petite équipe aux grosses structures.

Si vous avez le goût et la capacité de rechercher, expertiser, négocier, imaginer, monter des affaires variées.

Si vous souhaitez une rémunération intéressante liée à vos résultats.

Env. votre C.V. man. avec photo à SORA Recrutement, 2, av. Hoche, 75008 Paris, qui instruit notre recherche.

صكذا من الاصل

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Un GROUPE INDUSTRIEL (quatre usines ; trois filiales France et étranger ; C.A. 230 MF par an) cherche

un responsable comptable et de gestion

(réf. 3944 LM)

pour sa division de MONTBÉLIARD (25), 600 personnes.

Il anime les services comptabilité générale et analytique (six personnes), prépare et suit les budgets, établit le reporting.

un responsable administratif et de gestion

(réf. 3902 LM)

pour sa division de GONESSE (95), 140 personnes.

Avec une équipe de sept personnes, il prend en charge la comptabilité générale et analytique, le contrôle de gestion, les achats, l'administration du personnel, les services généraux.

un contrôleur de gestion

(réf. 3945 LM)

pour sa filiale à REDON (35), 300 personnes.

Il élabore et suit les budgets, analyse les écarts, aide à la décision, suit les investissements.

Ces trois cadres ont une mission commune : en liaison avec le contrôleur central de gestion, développer les procédures et l'organisation, adapter à chaque division ou filiale les méthodes de gestion de groupe.

Ces postes s'adressent à de jeunes cadres de formation Sup de Co complétée si possible par un DECS, ayant quatre à cinq ans d'expérience en comptabilité - contrôle de gestion dans une affaire industrielle, très ouverts aux problèmes d'organisation et à l'informatique (notre siège est équipé d'un IBM 34).

Notre consultant, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire sous la référence correspondante.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE 75008 PARIS
LYON - LILLE - NANTES BRUXELLES - LONDRES

Une importante société aérospatiale, située en Région Parisienne, recrute pour son Département Essais, des

ingénieurs

SUP AÉRO - SUPÉLEC - CENTRALE - ARTS ET MÉTIERS (ou équivalent)

Les candidats retenus possèdent les compétences et l'expérience requises dans les domaines suivants, dont ils auront à prendre la charge :

- conception et réalisation des bancs d'essais de propulsion ;
- méthodes et coordinations d'essais ;
- conduite des opérations ;
- acquisition et traitement des mesures ;
- exploitation des essais.

Les postes offerts confèrent à leurs titulaires de larges responsabilités. Celles-ci seront à la mesure des qualités des candidats.

Les lettres de candidatures, accompagnées d'un C.V. sont à adresser sous la réf. 279/49740 à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann. 75008 PARIS

HAVAS CONTACT

MSL international

73, boulevard Haussmann 75008 PARIS - Tél.(1) 266.04.93.
94, rue Servient Le Mercure 69003 LYON - Tél. (7) 862.08.33.
50, boulevard de Paris 59100 ROUBAIX - Tél. (20) 73.71.70.

Directeur industriel

280 000 F. + *Paris*

DEXION La société française DEXION FERALCO, filiale d'un groupe multinational, est spécialisée dans la production, l'implantation et la vente de matériels de stockage et de manutention. Cette société, à la suite d'une restructuration, crée le poste de directeur industriel pour faire face à son expansion. Dépendant du président, le titulaire de ce poste aura une triple action : au niveau de la production il contrôlera l'unité de fabrication (ordonnancement, planning, contrôle qualité, matériel, main-d'œuvre, prix de revient, etc.) ; avec le service recherches, et à partir des études de marché, il animera le développement de nouveaux produits et supervisera le bureau d'études ; en liaison avec le service commercial il apportera un support technique permettant à la force de vente de mieux comprendre les problèmes des clients pour leur proposer des ensembles sophistiqués, de stockage et de manutention, allant jusqu'à l'utilisation de l'électronique. Ce poste sera confié à un ingénieur (E.C.P. - A.M.), âgé de 35 ans environ, parlant couramment anglais, ayant l'expérience de la direction d'une unité de production mécanisée et capable d'aborder des problèmes d'automation et de robotique en liaison avec le commercial et la clientèle. Poste à pourvoir à Paris mais pouvant être transféré dans un proche avenir en grande banlieue est. Voiture de fonction. Ecrire à Bernard Mangou - Réf. M 2333 (Paris).

Responsable bureau d'études mécanique

Machine outil *Région Sud-Ouest*

Un groupe français de 800 personnes, spécialisé dans la conception et la fabrication de machines outils à commandes numériques recherche, pour l'un de ses établissements, le responsable du bureau d'études mécanique. Dépendant de la direction et en relation étroite avec le responsable du bureau d'études électronique, il coordonnera les activités de son service et sera chargé, à partir du cahier des charges et dans le cadre d'un budget, de la conception et de la mise au point, jusqu'au stade de la fabrication, de nouvelles machines outils à commandes numériques. Agé d'au moins 32 ans, ingénieur grande école, spécialisé en mécanique, possédant de bonnes connaissances en automatisme et asservissement, il aura plusieurs années d'expérience comme chef de bureau d'études ou de projet si possible dans le domaine de la machine outil. Son aptitude à la conception et à la novation, mais aussi son réalisme seront les garants de sa compétence et de sa réussite. La rémunération particulièrement attractive sera fonction de son expérience. Ecrire à Bernard Mangou - Réf. M 2334 (Paris).

Ingénieurs commerciaux

France et Exportation *Paris*

Une société en croissance régulière, spécialiste des équipements et systèmes de télécommunications mobiles destinés pour l'essentiel à des administrations civiles et militaires, renforce son potentiel en créant plusieurs postes d'ingénieurs commerciaux pour la France et pour l'Exportation. Après formation aux produits et intégration aux équipes de vente, ils se verront confier en propre la négociation à haut niveau et la gestion commerciale de leurs affaires avec l'assistance d'ingénieurs spécialistes. Pour les postes à l'exportation, une grande disponibilité pour de fréquents déplacements est nécessaire et la maîtrise de l'anglais et/ou de l'espagnol impérative. Ces opportunités s'adressent à des diplômés de 28 ans au moins, motivés par la vente de biens d'équipements à caractère technique. L'envergure du poste et la rémunération correspondante seront fonction de l'expérience et du potentiel des candidats. Ecrire à Yves Blanchon - Réf. M 9330 (Paris).

Responsable informatique

Proche banlieue Ouest

Un groupe français, un des leaders de la promotion et de la construction de maisons individuelles en village et au coup par coup (C.A. 250 millions de F.) comprenant une quinzaine de sociétés, recherche son responsable informatique. Au sein de la direction financière et en relation avec les services utilisateurs (Directions régionales), il sera chargé de parfaire les programmes de gestion déjà en place, définir et concevoir les nouveaux programmes, assurer la mise en place des procédures, diriger l'exploitation d'un WANG MVP et ses prolongements éventuels dans les différents services. Agé d'au moins 30 ans, ayant une formation d'informaticien (si possible maîtrise informatique), il aura une expérience informatique de gestion acquise dans un poste similaire, éventuellement en position d'adjoint ou dans une société conseil en informatique. Ecrire à Yves Blanchon - Réf. M 9331 (Paris).

Chef service comptable et financier

100/130 000 F. *Banlieue Ouest*

Une société française (60 personnes), filiale d'un groupe international, fabriquant et distribuant des équipements pour les industries chimiques et alimentaires, recherche le chef de son service comptable et financier. Rendant compte au directeur général, le titulaire de ce poste sera responsable de la tenue de la comptabilité générale (tableau de bord mensuel, bilan, etc.). Contrôlant cinq employés, il assurera le suivi bancaire, gérera la trésorerie, établira les déclarations fiscales, participera à l'élaboration des budgets annuels et à la mise en place de l'informatisation de la gestion. Ce poste sera confié à un diplômé DECS, âgé d'au moins 28 ans, pratiquant l'anglais et connaissant la présentation anglo-saxonne des comptes. Une évolution vers des responsabilités plus étendues est envisageable à moyen terme étant donné la structure de l'entreprise. Ecrire à Bernard Mangou - Réf. M 2332 (Paris).

Discrétion totale assurée.

SOCIETE INFORMATIQUE TRES DYNAMIQUE faisant partie d'un GROUPE INTERNATIONAL, recherche son

PROGRAMMEUR D'APPLICATION

(ASSEMBLEUR - COBOL - R.P.G.)

Il sera l'adjoint du Chef du Département Analyse-Programmation. Il aura pour mission la mise en place et le perfectionnement de tous les programmes de paies et de comptabilité servant au traitement des problèmes administratifs des différentes sociétés du groupe, tant en France qu'à l'étranger.

Ce poste, basé au Siège Social près de SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (78), débouchera sur des responsabilités plus étendues.

La rémunération sera fonction de l'expérience du candidat.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, et photo, sous la référence 9566 à PIERRE MULOT PUBLICITE — 39, rue de l'Arcade — 75008 PARIS qui transmettra.

MATRA

recherche pour ses activités TELECOMMUNICATION

INGENIEUR INFORMATICIEN TEMPS-REEL

Il participe à la conception et au développement du logiciel temps réel sur mini-calculateur et micro-ordinateur

Ce poste convient à un ingénieur de formation Grande Ecole (ENST - ESE - ENSI - ISEP - ISEN) avec une expérience de 3 ans environ acquise notamment dans le domaine de COMMUTATION DE DONNEES.

Ecrire avec CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 783 au Service du Recrutement des Ingénieurs et Cadres

MATRA Boîte Postale N°1 78146 VELIZY VILLACOUBLAY CEDEX

---

responsable d'un groupe d'études informatiques

150 000 F/an +

(réf. 3948 LM)

Vous prenez la direction d'un groupe de quinze analystes et programmeurs développant en COBOL, sur 4341/VM/DOS-VSE, les applications résultant du plan d'informatisation d'une importante mutuelle.

Vous avez la maîtrise d'œuvre de la conception, animez et gérez l'équipe de réalisation et la préparez à basculer du batch vers des systèmes distribués.

Vous êtes un chef de projets confirmé, avez acquis l'expérience du développement d'applications concernant des entreprises du tertiaire, mais pas nécessairement dans le milieu Mutuelles-Assurances et possédez l'entregent qui vous permet de dialoguer utilement avec vos clients. Enfin, vous avez une formation supérieure et l'ambition de devenir, à terme, responsable de département dans une grande SSCI parisienne.

GRACE Epernon, 45 min. de la Gare Montparnasse

un ingénieur système (réf. 3949 LM) pour démarrer nos 8100 en Europe

Nous sommes la filiale française d'un groupe chimique U.S., mais notre informatique a une taille européenne. Nous disposons de deux centres équipés chacun de deux 4341 et remplaçons progressivement nos PDP 11/40 installés en usine par quinze 8100 qui prennent en charge les nouvelles fonctions TP.

Nous vous proposons de rejoindre notre groupe système et d'être la cheville ouvrière du redéploiement de notre informatique usines.

Vous avez une formation supérieure, de préférence, et avez acquis une première expérience de la mise en œuvre de 8100 en mode DPPX, mais, bien sûr, c'est un atout de connaître les PDP. Enfin, vous parlez anglais et êtes amené à vous déplacer fréquemment dans nos usines disséminées en Europe.

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire sous la référence correspondante à « Carrières de l'informatique ».

ALEXANDRE TIC S.A.
10 RUE ROYALE 75008 PARIS
LYON LILLE NANTES BRUXELLES LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Près Porte de St Cloud
étendant ses activités de recherche et de développement
IMPORTANTE SOCIETE DE METALLURGIE ET DE MECANIQUE
recherche

jeune ingénieur mécanicien

Type CENTRALE, A.M., ICAM ...

pour participer à la création d'un laboratoire de métrologie et d'essais.

LE POSTE :
Le titulaire, après formation aux techniques de la société, sera chargé de concevoir les méthodes et procédures liées aux essais et aux instruments de mesures et d'en assurer l'exploitation.

Il participera, en outre, aux activités du «Service Contrat d'Assistance à la Clientèle» évolution possible vers d'autres secteurs de la société. Anglais nécessaire

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 3478 à Mme LAMY

ADIAN VRIVIN 35 rue du Rocher 75008 Paris

SFIM

SOCIETE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE
91 MASSY
recherche

AT3 - ATP ELECTRONICIEN

pour études d'intégration.

Expérience en techniques digitales et microprocesseurs.

AT2 ELECTRONICIENS

Débutants ou première expérience.
BTS - DUT ou équivalent

Ecrire avec C.V. et prétentions
Service du Personnel
B.P 74 91301 MASSY

Publicité Presse

REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

Un important groupe de sociétés de services ayant réalisé un C.A. de plus de 180 millions de francs, pratiquant une politique de développement très rapide, rech. son

DIRECTEUR ADMINISTRATIF et FINANCIER

Dépendant du Directeur général, il aura l'entière responsabilité des services comptables, informatiques et généraux.

- Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 32 ans, de formation supérieure ;
- Dispos. réelle expér. d'un poste similaire en entreprise ;
- De bonnes connaissances de l'informatique et du droit social sont nécessaires.

Le poste est situé à Paris.
La rémunération sera essentiellement fonction de l'expérience du candidat.

Adr. lettre manuscrite + C.V. dét. + photo récente, date de disponibilité et rémunération actuelle à P.D.C., 156, rue du Fg-Saint-Denis, 75010 PARIS, s/réf. n° 150.

SFIM
SOCIETE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE
91 MASSY
recherche

Ingénieur-Electronicien
POSITION II
(réf. 23-51)
Expérience des techniques analogiques et numériques et des asservissements.

Ingénieur-Electronicien
POSITION II
(réf. 34-62)
Expérience des traitements numériques temps réel.

Ingénieurs-Electroniciens
Débutants ou première expérience.
(réf. 44-38)

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions en précisant la référence du poste choisi
Service du Personnel
B.P. 74 - 91301 MASSY

Société Française d'Ingénieurs-Conseils en **MANAGEMENT** recherche

CONSULTANT DE HAUT NIVEAU

Cette offre s'adresse soit à un
SENIOR ou INGÉNIEUR EN CHEF
d'une Société de Conseil, soit à un
CONSULTANT INDÉPENDANT

désireux de rejoindre notre équipe pour conforter sa sécurité et augmenter ses chances de développement.

Notre Société, bien établie, a une solide renommée dans l'application des techniques du management et de l'INNOVATION, au développement des produits, à la gestion sociale, industrielle et administrative.

Différentes formes de collaboration peuvent être envisagées : temps plein ou partiel, free lance, salarié ou association.

Adr. lettre manuscrite, photo et référ. à AXIAL Publicité (réf. 6804), 27, rue Taitbout, 75009 Paris, qui transm.

---

la Banque de l'Union Européenne
recherche
pour sa DIRECTION DE L'INSPECTION

1 INSPECTEUR ADJOINT

Le candidat retenu aura le profil suivant :
- Formation supérieure souhaitée
- Expérience de 2 à 4 ans dans le service inspection d'une banque exerçant son activité en France et à l'étranger.
- Maîtrise de la langue anglaise ou allemande

Le poste implique des déplacements de moyenne durée en France et à l'étranger.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prét. à B.U.E. - Service Recrutement Cadres
4, rue Gaillon - B.P. 89
75060 PARIS CEDEX 02.

SIDE INFORMATIQUE
(SSCI de 120 personnes, 10 ans d'expérience, spécialiste en télétraitement et base de données)
RECHERCHE DANS LE CADRE DE SON ÉVOLUTION
ANALYSTES PROGRAMMEURS

expérience temps réel et base de données sur systèmes IBM, HB et UNIVAC.
2 ans de pratique minimum.
Lieu de travail : Paris et banlieue.
Salaire attractif et avantages sociaux (5 semaines congés payés, formation continue...).
Les candidatures sont à env. à SIDE INFORMATIQUE, 11, r. Degas, 75016 Paris, ou tél. à Mme Meysonnat, au 224-66-74.

JURISTE
société succursaliste recherche
CADRE SERVICE IMMOBILIER
Licencié en droit, expérience professionnelle, préférence clerc de notaire
Bonnes connaissances baux, propriété commerciale, fonds de commerce et copropriété.
Ecrire sous réf. 11746 M à BLEU Publicité 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES

OFFICE NATIONAL d'ETUDES et de RECHERCHES AEROSPATIALES recrute

1 INGÉNIEUR OPTICIEN

Apte aux travaux expérimentaux en équipe. Dans le domaine de l'infrarouge, des lasers, du traitement du signal et des images.

Adresser curriculum vitae et photo à la Direction du Personnel, 29, avenue de la Division-Leclerc, 92320 CHATILLON.

PUBLIC RELATION, stand. Ecrire M. DONJIN — 149, rue Saint-Honoré (1er), qui transmettra.

Importante Société Banlieue Ouest recherche pour son département Informatique Industrielle

ANALYSTE-PROGRAMMEUR
Expérience Solar et Logiciel Masc 18

Adresser C.V. et prétentions à
M.J.B.
280, rue du 8 Mai 1945
78360 MONTESSON.

GROUPE INTERNATIONAL recherche

INGÉNIEURS
PDP sous RSX 11 M
RT 11

pour projets paramédicaux.
Envoyer C.V. s/n° 844 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, Paris.

Société Industrielle en expansion spécialisée produits façade grands bâtiments, fort exportateur, recherche

RESPONSABLE EXPORT
trilingue Allemand/Anglais.
Tâches commerciales et administratives.
Base Paris-Voyage 1/4 temps.
Nationalité indifférente.
Poste d'avenir si résultats.
Écrire J. SIMON,
17, rue Burq, 75018 PARIS.

La Centre d'Informations Financières recherche
FUTURS CADRES COMMERCIAUX H ou F
- Dynamiques et ambitieux.
- Goût contact haut niveau.
- Très bonne présentation.
- Sens des responsabilités.

Rémunération importante.
Pour R.V 453-20-00, poste 201.

POUR DÉMARRAGE
Recherchons d'urgence
PROGRAMMEUR
ou
ANALYSTE-PROGRAMMEUR
2 à 3 ans expérience si possible connaissant DATASHARE sinon formation assurée. Env. C.V. à A.M.P. s/référence n° 2.322/F, 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transmettra.

Société de location de matériel pour le bâtiment banlieue Nord-Ouest recherche

OPÉRATEUR MANIPULANT
sur BCS 2030 Olivetti, pour facturation, gestion, clients, saisies comptables. Ecr. avec C.V. + photo et prét. à Mme SASSI COLOBAT, 27, rue de Seine, Z.I., 92700 COLOMBES.

IMPORTANTE COMPAGNIE D'ASSURANCES recherche

JEUNE HOMME ou JEUNE FEMME
TITULAIRE BAC
Avec connaissance du Droit en vue de formation rédaction branche responsabilités civiles dans sa division des entreprises.

Se présenter
62, rue de Richelieu, PARIS (2e).

Cabinet Brevets, quartier Saint-Lazare, recherche CADRE ADMINISTRATIF expérimenté. Connaiss. anglais indispensable.

SYNDICAT NATIONAL des VÉTÉRINAIRES PRATICIENS
10, place Léon-Blum
75011 Paris
recherche

UN DIRECTEUR ADMINISTRATIF

Diplômé d'études supérieures pour rédaction, correspondance, notes, presse professionnelle, relations publiques, organisation du travail de bureau, rapports, comptes rendus, direction du personnel, organisation de réunions et congrès, etc.
Qualités requises :
- formation juridique.
- rédacteur de bon niveau.
- sens de l'organisation, de la représentation, de la communication.

Ecrire avec C.V.

Promoteur Sports d'Hiver recrute

NÉGOCIATEUR IMMOBILIER
pour vendre
TIGNES à PARIS
Fixe + commission.
Justifier expérience min. : 3 ans.
Adr. C.V. + ph. à M. Thomas, Agence 365, 73320 Tignes.

P.M.E. 50.000.000 C.A.
en développement constant stable sur son marché dep. 30 ans
recherche

CHEF COMPTABLE

(DECS, 8 ans expér. minimum jusqu'à l'établissement du bilan) pour direction et animation d'un service de 8 personnes.
- Bonnes connaissances fiscales, sociales et informatiques.
- Rémunération fonction du candidat (140.000 F minimum annuel).

Env. C.V. + photo + lettre man. à le SEPAIC - 42, rue du Louvre, 75001 PARIS.

Nous rech. pour Entreprises INGÉNIEURS Position II dans les catégories suivantes :
- RADARISTES (conception-ingeneering).
- Télé et pointage infra-rouge.
- Traitement Information Logiciel.
- Labo études évaluation composants Micro et Post Micro-Processeur.

Adr. curr. vitae à : G.S. M.T.T. 8, boul. du Temple, 75011 Paris, qui transmettra.
Ou tél. 355-08-40.

INGÉNIEURS P2 P3
ÉLECTRONICIENS
radaristes. Tél. 790-40-30.

CABINET EXPERTISES COMPTABLES recherche

1) EXPERT COMPT.
DIPLOMÉ
expérience révision importantes sociétés, pour situation CHEF DE MISSION.

2) STAGIAIRE
de préférence
ayant certificat supérieur révision, et 3 ans expérience révision des comptes.
Écrire avec C.V. et prétentions à A.M.P., s/référence n° 2.236/F, 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transmettra (discrétion assurée).

capitaux propositions commerciales

Entreprise Suisse renommée cherche une représentation bien qualifiée pour : épurateurs électrostatiques destinés à l'élimination de brouillards d'huile et d'émulsion ainsi que la fumée et fumée de soudure.
Réponse s.v.p. au chiffre n° 9928, MOSSE ANNONCEN AG Case postale CH-8023 Zurich.

CRÉEZ VOTRE SOCIÉTÉ
SIÈGES SOCIAUX de la 8e arr.
SECRÉTARIAT - TELEX
AGECO. Tél. : 294-95-28.

propositions diverses

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Afrique, Amériques, Asie), demandez la revue spéciale MIGRATIONS (LM), 2, rue Montyon, 75429 PARIS Cedex 09.

travail à domicile

Cche tx manuscr. à dactylog.-ph. Ecr. s/n° 6.060 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Ingénieur expérimenté recherche calculs et tous travaux sur micro-ordinateur.
Tél. après 20 h. 643-49-21.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A vendre DS 21 inj. élec. Pallas, int. cuir havane marron métal. Toit vinyl. 120.000 km. Tél. après 18 h 531-38-24. 8.000 F.

plus de 16 C.V.

Vend Triumph « STAG ». Moteur, carrosserie impeccables. Téléph. 207-15-53, après 18 h.

divers

NEUBAUER PEUGEOT-TALBOT

EXCEPTIONNEL !
En février, commandez votre PEUGEOT ou votre TALBOT 81 AU TARIF DE JUILLET 80.
M. Rolland. Téléph. : 766-02-44.

LANCIA AUTOBIANCHI
Concessionnaire
Leasing particulier
48 mois
11, rue Mirbel Paris 5e
336.38.35+

DEMANDES D'EMPLOIS

CADRE COMMERCIAL
haut niveau
formation supérieure

Expérience de l'organisation de la programmation et du contrôle des agents commerciaux.
Très bonne connaissance clientèle industrielle et administrative, sens du contact et de la négociation.
Gestionnaire rigoureux.

Cherche poste direction ventes ou P.M.E.

Ecrire sous le n° 3.128 à le Monde Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Directeur équipement social, 35 ans, CAPASE - équivalence DEFA Formation Directeur CREP de PARIS. Expérience enfance inadaptée + adultes références ch. place région parisienne. Prévoir.
Ecr. s/n° 7.855 le Monde Publ., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

INGÉNIEUR CHIMISTE, expérience épuration des eaux environnement effectue études, recherches, synthèses, bibliographiques ou documentaires.
Ecr. s/n° 3.133, le Monde Publ., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

J.P., 34 ans, bilingue anglais, 12 ans expérience secrétariat de presse, cherche poste similaire ou dans service photo, ou éditions, ou agence publicité. Libre rapidement. Ecr. sous le n° 97.781 à CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01.

Femme, 50 ans, commerçante durant quinze ans, cherche situation stable, région Paris-Est ou Paris (vendeuse, etc.).
Ecr. s/n° 8.079, le Monde Publ., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

J. H., 32 ans, bonne présentation, parlant ANGLAIS/ITALIEN, recherche emploi, de préférence portier de nuit. Tél. 274-17-13.

A la recherche d'une INTÉRIMAIRE BILINGUE ?
G.R. intérim 225-69-25.

A la recherche d'une SECRÉTAIRE BILINGUE ?
G.K. int'l 225-12-64.

H. 30 ans, physico-chimiste. Docteur 3e cycle.
Trad. diplômé Russe/Français. Notions d'Anglais.
Etudie toutes propositions.
Ecr. s/n° 6.094 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune femme, 28 ans, maîtrise Droit Public, Paris-II, terminant DEA Droit Fiscal cherche emploi stable Paris ou Région parisienne.
Écrire Mlle CRINON,
182, rue du Fg-Poissonnière, 75010 Paris. Tél. : 526-90-64.

MÉDECIN H., 27 ans, débutant, libre O.M. ch. emploi industrie pharmaceut., étudie tres propos.
Ecr. s/n° 1.080 M. Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., 28 ans, journaliste dipl. + formation de secrétaire de rédaction. 8 ans d'expér. Etudie toutes propos. de pige. Tél. 255-88-98.

Jeune Africain recherche emploi de plongeur dans la restauration PARIS. Téléphone : 203-26-31.

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

MARAIS - Grand studio de caractère, tt cft, poutres apparentes 2e ét. Px exceptionnel vu urgence. Téléphone : 525-00-35.

Part. MARAIS imm. classé, 87 m², 2e étage, calme, confort, luxe, liv. + 1 chbre. Px à débattre. Tél. le soir 277-87-20.

4e arrdt

SAINT-MERRI Dans très bel immeuble en rénovation. Pptaire vd 3 pces, entrée, cuis., 2 S. de bains, w.-c., poutres, 89 m², chauffage, sec. belles finitions. 787-64-50.

EXCEPTIONNEL
IMMEUBLE fin XVIIe inscrit inventaire des monuments historiques
De 40 à 260 m²
Restauration en cours
OU
Appartement 185 m² DUPLEX 6 m hauteur sous plafond parfait état. Tél. : 274-23-23.

PLACE DES VOSGES (près)
APPARTEMENT UNIQUE 210 m²
vaste réception, bur., chbre.
Prix élevé justifié.
GARBI — 567-22-88.

MARAIS Rue Charles-V 95 m², double liv. d'angle, 2 chbres tt cft. 3e étage, asc. Tél. : 272-40-19.

MARAIS, 31, rue Charlot
Bel imm. XVIIe de caract., parf. état, bon stand., agréab., stud. av. poutres, cuis. équipée, s. d. mod., chauf. idéal pour locat. 280.000 F. crédit. Voir ppt. : jeudi, vendr., de 14 h 30 à 18 h.

5e arrdt

Sur Bould. SAINT-GERMAIN
Belle studette tt cft 6e ét. asc.
Prix exceptionnel vu urgence.
526-00-35.

GOBELINS bel immeuble pierre de taille très beau living 2 chambres, cuisine, bains, balcon, soleil.
Prix : 800.000 F. 325-83-81.

IMM. XVIIIe original studio formant **2 P.**
337.500 renseignements 872-49-48.

6e arrdt

RUE DAUPHINE, charmant studio, poutres, caractère. 290.000 F - Tél. 727-84-76.

SEVRES-RASPAIL
220 M2 Caractère Charme
Soleil - Téléph. 884-42-70.

DUROC, CHERCHE-MIDI
Bel imm. pierre de t. Beau 3 p., cuis., w.-c., s. de bns, ch. centr. Etat impeccable, moquette. Prix 560.000 F. Voir sur place JEUDI, VENDREDI, de 14 h 30 à 19 heures, 21, rue Mayet (6e).

7e arrdt

Près place de **BRETEUIL**
SUPERBE 8 PCES 170 M2
3e étage, plan parfait, service, garage possible. 704-43-43.

38, RUE VANEAU
Reste à vendre
36 m² sur jardin, neuf, ouest.
64 m² + mezzanine poutres, charmes.
s/pl. ts les jours 14-18 h.
550-48-83 — 743-96-66.

INVALIDES Standing Près Seine
Superbe appartement 8-9 pièces, très belle réception + serv. + park. Profession lib. possible. Prix raisonnable. 255-32-09.

RUE DE L'UNIVERSITÉ
A 2 pas du Champ-de-Mars, dans bel immeuble pierre de taille, appartement de 8 pièces principales + balcon. Bon plan vue dégagée.
Téléphone : 287-42-22.

BRETEUIL près place
BEL IMM., TT CFT, 170 m², gde réception, 2 chambres, 2 bains + serv. Tél. matin 544-21-97.

8e arrdt

RUE DE LISBONNE, 8e.
Gd 6 P., bns. 165 m², 2e ét., cft. Michel & Reyl S.A. 265-90-05.

Fg St-Honoré, beau studio tout confort, étage élevé. Bas prix vu urgence. Tél. : 878-45-41.

9e arrdt

9e PIGALLE Voie privée, soleil, charme. Pierre de taille, ascenseur, 60 et 78 m² à aménager, 272-40-19.

11e arrdt

« LE PANAME »
88, boulevard Richard-Lenoir
Face Mo Richard-Lenoir
GRAND 3 P. 3e étage Sud-Ouest calme. Sur place jeudi 14-16 h. SEFIMA - 562-35-06.

12e arrdt

MICHEL-BIZOT Prox. BOIS 3 P. tt cft LOGGIA. 485.000 F 325-87-18

13e arrdt

Mo TOLBIAC, imm. pierre de t.
GD 4 P. Cuis., bains, w.-c., chauffage central Parfait état, prix intéressant. URGENT - 325-75-42.

GOBELINS 85, RUE PASCAL
Studio, rez-de-ch. s. d'eau, W.C. Tél. : 80.000 F. Jeudi 10 à 15 h.

METRO St-MARCEL, grd 3 P., 100 m², t. conf., imm. réc. Except. 740.000 F. Tél. : 578.87.75.

14e arrdt

MAISON Part. spacieuse et confortable dans voie Privée 14e. Serge KAYSER : 329-80-60.

15e arrdt

5 P. 48, rue des Nouettes, 5e étage, 120 m². Téléphone : 532-88-14. Visite s/place samedi 11 h à 18 h.

URGENT CAUSE DÉPART
SEVRES-LECOURBE
Magnifique 80 m², balc. park.
960.000 F - 742-87-22.

16e arrdt

AV. KLÉBER
Grand appt dans bel immeuble pierre de taille 170 m², 5 pces tout confort, soleil, chambre de service. 1.800.000 F.
Tél. : 505-62-82.

TROCADÉRO, FACE AUX JARDINS. Appart. 5 pièces, 200 m², 3e étage, garage. Bel immeuble. WEATHERALLS. 563-05-50.

AVENUE MOZART IMM. NEUF
Beau 3 p. 2e ét. - 281-27-59.

18e arrdt

PLACE BLANCHE
RÉELLES AFFAIRES
A NE PAS MANQUER.
Bel immeuble rénové.
APPARTEMENTS 2 PIÈCES de 40 m² à 60 m² environ.
Totalement refaits neuf.
Prix incroyables
de 298.000 F. à 430.000 F.
Bon placement garanti.
Livraison immédiate.
Visite sur place :
de 13 h. à 17 h.
Tous les jours :
8, cité du Midi
(donne 50, boulevard de Clichy)
ou téléphonez :
PROMOTIC. 552.14.14.

Prox. PARIS et métro, gd 3 P., cuis., w-c, bains. Refait neuf. Créd. Propriétaire : 296-12-06.

LAMARCK
2 PIÈCES, 120 m²
vaste séjour, vaste chambre, pierre de taille, 5e étage, ascenseur, balcon + studio de service. Plairait artiste. Tél. : 13-17 h. Jeudi. 11, rue Eugène-Carrière.

20e arrdt

NATION : 4 P., 75 m², 8e ét. asc., sur rue et jardin, gd balcon, 2 chbres, chauf. centr. collectif (radiateurs). De part. à part. Prix : 810.000 F. 373-51-91

78 - Yvelines

CENTRE PRÈS R.E.R. **ST-GERMAIN**
appt. anc. 120 m², 3 ch., bns, chf. indép. 900.000 F. Ag. RHODES Vésinet. 071.33.84

92 Hauts-de-Seine

Mo Pt de Levallois part. vend studio, 22 m², ét. nf. Vis. 19 et 20 févr., de 10 à 18 h. Dubreuil, 48, rue Cavé, 92300 Levallois. Tél. : 262.00.88 - 041.67.53.

NEUILLY Porte Maillot dans bel immeuble en rénovation totale. Pptaire vend 4 p., entrée, cuisine, salle de bains, w.-c., 118 m², chauffage, ascenseur, refait neuf, belles finitions, sur place, jeudi 19 et vendredi 20 de 10 h à 17 h., 18, avenue Charles-de-Gaulle.

NEUILLY LEVALLOIS
Rue de Villiers, petit imm. 2 étages, en cours de réhabilitation complète, 8.800 F le m², de 38 à 130 m² - 325-33-08.

COLOMBES Part. vend
F4 90 m² grand balcon très ensoleillé, tt cft, gde cuis., s. de séj., 3 chbres, cellier. Prix 450.000 F. 781-29-69 ap. 18h.

Spécial investisseurs
Asnières, centre près gare
3 P. 1er ét., clair s/rue et cour, 38 m², tt cft. cuis. équip. Refait neuf, bon placement, 215.000 F, rapp. an 168.000 F
GID 281-33-35 + 36, 10-20 h. 257-61-62 + 89, domicile.

NEUILLY
RÉSIDENTIEL
Très Bel Immeuble
Pierre de taille. Tout confort.
4 Pièces, 4e étage.
Bonne disposition.
1.100.000 F.
Sur place, JEUDI, de 13 h 30 à 15 h 30.16,
rue de l'AMIRAL-DE-JOINVILLE.

BOULOGNE près Bois et métro
Société propriétaire vend dans imm. pierre de taille, ascenseur voté, 4 p., 93 m², 2 p., 37 m², studio 25 m². Possibilité duplex. 130 ou 150 m². T. 665-91-00.

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDÉ 5 P. GD STANDING
BELLE TERRASSE
Dernier étage VUE DÉGAGÉE.
IMMEUBLE RÉCENT PIERRE DE TAILLE. Téléph. : 340-72-06.

SAINT-MANDÉ
Propriétaire vend direct.
dans immeuble rénové
STUDIOS TOUT CONFORT **128.000**
2 PIÈCES TOUT CONFORT **230.000**
Cuisine équipée, chauffage individuel, interphone.
Vr. mercredi, jeudi, 14 à 18 h, 4, avenue Alphand.

CHARENTON Près Bois imm. 1936
tt cft, gd 2 p., ent., cuis., w-c, s. de bns, 88 m², r.-de-ch. s/rue. Prix tot. 375.000 F. Propriétaire Tél. : 282-29-81.

Province

VANOISE, v. appt meub. gd conf. M. POIGNARD, BP 91, 73300 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE.

LA PLAGNE. Exceptionnel
Part. vd TRÈS BEL APPT CENTRE DES PISTES plein sud. Aménagé par décorateur. Meubles savoyards, 9e étage, séjour, 2 chambres, 2 salles de bains, 2 w.-c., cuisine équipée, parfait état. Balcon sud 15 m². Prix au m² : 9.250 F y compris mobilier.
PROPRIÉTAIRE SUR PLACE DU 22/2 AU 3/3/81 INCLUS.
TÉL. (73) 09-02-24.

Etranger

VOTRE VILLA
sur la COSTA DEL SOL
à partir de 135.000 F
directement du constructeur
PROCOINLASA vous propose
des *VILLAS* de 2 ou 3 chambres, salon, terrasse, jardin.

Appartements à partir de 82.000 F.

Venez vous informer à la réunion qui aura lieu les 20, 21 et 22 février à l'hôtel FRANTEL-WINDSOR
14, rue Beaujon, 75008 Paris
de 11 heures à 20 heures
Pour informations détaillées :
téléphonez : **663-46-91.**

VISITE SUR PLACE
de vendredi à dimanche.
Prix spécial tout compris
(avion + séjour) : 700 F.

appartements achats

URGENT paie comptant chez notaire
ACHÈTE 2 A 4 PIÈCES PARIS
Mme LEULIER, tél. 251-88-81
ou le soir, 900-84-25.

RECHERCHE appts 1 à 2 p., Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, av. ou sans trav. Paiement compt. chez notaire Tél. 873-23-55, même le soir.

JEAN FEUILLADE, 54 av. de La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75 recherche Paris-15e et 7e pour bons clients appts tres surf. et immeubles. Paiement comptant.

URGENT RECHERCHE
5/7 pièces tt confort 8e, 16e, 17e rive gauche, Neuilly.
Michel & Reyl S.A. 265-90-05.

2 PIÈCES BOULOGNE refait neuf, 11e asc. terrasse 13 m², tél. Cave, 2.500 net. 874-77-04.

VAUCRESSON 5' Gare
84, bd de la République
Imm. tt cft. Beau 5 P. 115 m² + 25 m² balcon. Tél. cave.
SEICAP 268-52-28.

constructions neuves

PARIS permis de construire CLUB SQUASH
Tennis. Ecrire s/n° 811, DEVA, 180, r. la Convention, Paris-15e.

locations non meublées offres

Paris

A louer avec bail, Paris 20e, 2 p., cuisine, s. de bain, w-c, débarras, tél., cave, parking.
Loyer 1.400 F. + charges.
Tél. : 860.03.12.

SEGUR, dans immeuble récent, très bon stand. à p. 165 m², cuisine équipée, 2 bains, cave, park. + studio séparé. 10.000 F + charges. Tél. 283-68-38.

Région parisienne

NEUILLY-EGLISE, dans imm. mod. 4 p., ch. Parf. état. R. d. C. s/rue et pet. jard. 2.500 + ch. Tél. mat. SEGECO, 522-69-92.

HAUTS DE CHEVREUSE
Bordure de forêt, proximité RER maison 8 pièces principales. 3 bains, libre de suite. Téléphone : 012-12-12.

locations non meublées demandes

Paris

Professeur, pour rentrée sept., cherche chambre proximité Louis-le-Grand, pour son fils, classe préparat. Tél. (47) 61-59-74.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour cadres. Durée 2 à 5 ans. 283-57-02.

J.F. ch. studio Colombes ou environ 800 F max.
Ecr. s/n° 5.083 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 6 p. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 265-11-08.

INTERNATIONAL HOUSE
LOYERS GARANTIS
rech. 1 à 5 pièces pour banques et ambassades. Tél. 705-54-78.

Pour diplomates, rech. appts Paris et villas Ouest résidentiels Pour LOCATION ou ACHAT Embassy-Service - 562-78-99. 8, avenue de Messine, Paris-8e.

boutiques

MURS Mo MOTTE-PICQUET BOUTIQUES Jean FEUILLADE. 566-00-75.

---

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 à 12 h. 30, de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

Le Monde

équipement

A PROPOS DE...

UN PROCÈS DANS L'ARDÈCHE

Les droits et devoirs des sociétés de chasse

L'association communale de chasse de Saint-Martial (Ardèche) sera-t-elle tenue pour responsable de la mort d'un balbuzard pêcheur et condamnée à 3 500 francs de dommages et intérêts ? Cette curieuse affaire, qui pourrait faire jurisprudence, s'est plaidée le mardi 10 février devant le tribunal d'instance de Tournon dans l'Ardèche.

Les faits remontent au 21 octobre 1979. Descendant vers le sud, les palombes passaient malgré le brouillard dans l'échancrure du col des Princes, comme chaque automne. Une escouade de chasseurs traillaient, surveillés par les deux militants écologistes. Soudain une immense silhouette fendit la brume. C'était un balbuzard pêcheur, magnifique rapace de 1 m 80 d'envergure, dont l'espèce, rigoureusement protégée est en voie de disparition. Il n'en reste plus chez nous que neuf couples qui nichent dans les falaises du parc naturel de Corse.

Celui-ci, descendant du nord de l'Europe, peut-être d'Ecosse où les Britanniques aménagent des aires artificielles pour permettre l'observation scientifique des derniers couples. Il effectuait en tout cas sa migration habituelle vers l'Afrique ! Mais, empaillé, quel beau trophée. Tirée par un inconnu une volée de plomb l'abattit au sol. Les membres de l'association communale de chasse qui étaient présents ne bougèrent pas.

Mais le centre ornithologique Rhône-Alpes (CORA), alerté par les écologistes présents, a porté plainte contre X. Enquête des gendarmes : personne ne veut témoigner. L'affaire est classée sans suite. Alors le CORA décide d'intenter une action, cette fois contre la société communale de chasse, et lui demande 3 500 francs de dommages et intérêts.

« Les chasseurs de Saint-Martial sont civilement responsables de ce qui se passe chez eux », dit le CORA. Leur association délivre des cartes d'invité en trop grand nombre, elle n'indique pas à ces « amateurs » les oiseaux qui sont protégés et elle ne surveille pas ce qui se passe chez elle. Or ses statuts lui imposent d'organiser la chasse sur son territoire.

Deux gardes pour 7 kilomètres

L'avocat des chasseurs demande au tribunal de déclarer irrecevable la plainte des protecteurs. Elle tend à créer, selon lui, une responsabilité collective en matière de chasse. « Il n'y a pas de loi anti-casseurs dans ce domaine » dit-il. Au reste, ajoute la société de chasse, nous ne pouvons avec nos deux gardes bénévoles surveiller une ligne de crête de plus de sept kilomètres. « D'ailleurs, ajoute-t-elle pour montrer sa bonne foi, si les coupables avaient été identifiés, nous serions aux cotés des écologistes comme plaignants. Car la chasse et les bons chasseurs n'ont rien à gagner dans de pareils massacres. » *Le jugement sera rendu le 7 avril.*

CLAUDE RÉGENT.

● *Pour la promotion du Limousin.* — Une association pour le développement économique du Limousin vient d'être créée, avec l'appui de responsables politiques de diverses tendances et de représentants des milieux sociaux et économiques de la région. Son objectif est de préparer des projets d'implantation qui seront ultérieurement présentés à des industriels français et étrangers.

★ 14, av. Jean-Jaurès, 19100 Brive.

PÊCHE

Levée de boucliers des Écossais contre les importations à bon marché

De notre correspondant

Londres. — Ignorant les décisions de l'organisation professionnelle des patrons de chalutiers, qui les invite à reprendre la mer, les pêcheurs écossais continuent de bloquer les ports de Peterhead et de Frasebugh. A Aberdeen, ils ont formé un comité d'action afin de coordonner leurs efforts. Le blocus des ports et des points d'arrivée des car-ferries transportant les conteneurs frigorifiques venant du continent s'accompagne d'une action visant à arrêter sur les routes les camions frigorifiques continentaux.

Ainsi le mouvement de protestation commencé il y a deux semaines s'aggrave.

Les pêcheurs ont fait savoir en effet que, faute d'une solution au problème des importations de poisson à bon marché venant de l'Europe continentale, ils pourraient d'abord envisager de bloquer les terminaux pétroliers du nord de l'Écosse et, ensuite, préparer une grève nationale de la pêche.

Les pêcheurs écossais affirment que les importations de poisson danois et hollandais, vendu au-dessous du prix minimum fixé par la Commission européenne, sont en contravention avec les règles existantes. Selon celles-ci, le poisson dont les cours n'atteignent pas le prix communautaire-planeher doit être retiré de la vente et utilisé seulement à la fabrication de sous-produits. Mais les pêcheurs écossais prétendent que les compagnies du continent vendent du poisson frais à la moitié du prix demandé par les pêcheurs locaux. Ils affirment en outre que les pêcheurs du continent bénéficient de complicité d'inspecteurs, très tolérants quant à l'application des réglements. Ainsi, alors que les pêcheurs britanniques qui ont atteint leurs quotas de prises s'arrêtent de pêcher, ceux du continent continueraient de remplir leurs filets jusqu'à la limite de leur capacité.

L'action des pêcheurs écossais est appuyée par toutes les organisations professionnelles qui insistent auprès de M. Walker, ministre de l'agriculture et des pêches, pour qu'il interdise les importations à bon marché qui ont provoqué la chute des prix dans les ports britanniques. Dans les milieux officiels, on admet que le mouvement de protestations des pêcheurs écossais — le second au cours des derniers six mois — exprime un profond mécontentement que le gouvernement ne peut ignorer, et qui limite sensiblement la liberté d'action de M. Walker — notamment vis-à-vis de ses partenaires de la C.E.E. — déjà suspect d'être beaucoup moins ferme dans les négociations que son prédécesseur travailliste M. Silkin.

HENRI PIERRE.

URBANISME

MARGINAUX ENCOMBRANTS

Des élus des Yvelines font intervenir les autorités dans un campement de nomades

Le souci de sécurité des uns s'accommode mal avec la soif d'humanité des autres. Deux communes des Yvelines, Plaisir et Les Clayes-sous-Bois, connaissent de sérieuses difficultés avec leurs nomades. Si la population, dans sa grande majorité, semble vouloir ignorer le phénomène, les commerçants viennent, en protestant avec véhémence, de contraindre les élus et les autorités à trancher.

« Les nomades ne respectent pas un arrêté que j'ai pris conjointement avec ma collègue communiste des Clayes-sous-Bois, Mme Janine Thomas-Florès, pour limiter à trente le nombre des caravanes pouvant stationner quarante-huit heures sur un terrain situé à la cité des Sablons », explique M. Jean Mouton, maire de Plaisir (P.S.).

Le nombre des caravanes avait dépassé le cap des cent lorsque les soixante-quinze commerçants du centre des Sablons et leurs employés solidaires ont décidé d'occuper pendant deux heures fin janvier la mairie de Plaisir. « *Plus de sept cent cinquante nomades vivaient là à nos portes* », expliquent les commerçants qui dénoncent tout à la fois les vols, le racket et même les menaces de mort. Pour l'instant, les protestataires ont obtenu satisfaction auprès des élus et même du préfet des Yvelines qui a promis de procéder à l'évacuation progressive des nomades en surnombre. « *Il y avait un certain nombre de marginaux et de gens douteux que la police a fait partir*, explique M. Mouton. Pour ramener de sept cent cinquante à une centaine le nombre des nomades, une « sélection » rigoureuse a été effectuée. Les cas les plus critiques ont fait l'objet d'un examen particulier. Ainsi celui d'une famille de manouches dont le père — un ancien de la 2e D.B. — et la mère sont atteints d'un cancer. Là encore, les commerçants ont compris. « *Nous voulons bien quelques nomades, même s'ils vivent d'une façon différente, mais nous refusons les voyous. C'est tout.* » Face à cette délicate situation, les élus se divisent en deux camps : ceux qui acceptent d'aménager un terrain spécial d'une cinquantaine de places comme à Trappes ou à Orléans-la-Source, et ceux, beaucoup plus nombreux, qui tolèrent les nomades quelques heures en bout de terrain vague avant de leur envoyer les gendarmes.

« *L'administration sait bien, quand elle le veut, imposer ici une route et là un aérodrome, malgré l'opposition des élus et des populations*, explique le maire de Plaisir. *Il lui serait possible, au niveau des plans d'occupation des sols, de faire réserver de petits terrains de cinq, dix ou quinze caravanes dans toutes les communes.* »

DAMIEN RÉGIS.

Faits et projets

LE MOUVEMENT AUTODÉFENSE ET LES « RADARS MENTEURS ».

Le mouvement Autodéfense, qui polémique avec les autorités préfectorales et judiciaires à propos de l'utilisation des radars de contrôle de vitesse (*le Monde* des 6 et 22 janvier), a enregistré deux décisions judiciaires qui accréditent ses thèses. Le 28 janvier, le tribunal de police de Loches (Indre-et-Loire) a relaxé un automobiliste « surpris » à 138 km-heure. Le défenseur avait présenté un constat d'huissier établissant que le véhicule du conducteur, dont le compteur totalisait 148 000 kilomètres, ne pouvait dépasser les 130 kilomètres à l'heure.

Le 22 mai 1980, le tribunal de police de Gannat (Allier) avait relaxé un conducteur qui avait observé la mauvaise position du radar à 1,20 mètre du sol au lieu des 80 à 40 centimètres réglementaires. Le mouvement Autodéfense fait observer que des « dizaines de relaxes ont déjà été obtenues pour les cas similaires de « radars menteurs ».

CONSULTATION PARALLÈLE A ETIOLLES.

La municipalité (P.S.) d'Etiolles, dans l'Essonne, un village de mille huit cents habitants situé en lisière de la forêt de Sénart mais inclus dans la ville nouvelle de Melun-Sénart, redoute les effets d'une soudaine urbanisation. C'est pourquoi elle n'accepte pas la réalisation, sur des terrains agricoles, d'une ZAC de sept cents logements, à laquelle doit s'ajouter une école de police de six cents élèves.

Le conseil municipal d'Etiolles a refusé de prêter les locaux de la mairie pour l'enquête publique. Celle-ci est donc organisée dans une camionnette faisant office de mairie annexe et sous la responsabilité du sous-préfet d'Evry.

Les élus vont lancer simultanément une « *contre-étude d'impact* ». Ils veulent ensuite mettre au point un ou plusieurs « *contre-projets* » n'excédant pas deux ou trois cents logements et qui seraient surtout « *mieux intégrés au site* ». « *Nous ne voulons pas devenir un village-musée* », expliquent les élus d'Etiolles. « *Mais nous sommes un poumon vert indispensable.* » L'enquête publique officielle doit s'achever le 27 février. — (*Corresp.*)

L'immobilier

REPRODUCTION INTERDITE

bureaux

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS — télex-secrétariat tous services — ASPAC PARIS 8e 293 60.58 + votre SIÈGE SOCIAL — délais rapides - prix compétitifs

VOTRE SIÈGE A PARIS
VOTRE SIÈGE A LONDRES
de 80 à 300 F par mois
CONSTITUTION DE STÉS
G.E.I.C.A. 256-41-12 +
56 bis rue du Louvre, Paris-2e

A PARIS 2e ET 8e ARROND. bureaux meublés, sièges sociétés secrétariat - téléphone - télex etc. ACTE S. A. 261-80-88

Constitutions ttes démarches
DOMICILIATION 8e
SECRÉTARIAT TELEX
AGECO - 294-95-28

CONSTITUTION DE S.A.R.L.
TELEX Secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales et commerciales
Tous services 355-17-50

RIVOLI, bail à céder bureaux 67 m², petit loyer. Téléphone + Telex 2 ascenseurs Tél. : 508-93-79

CHAMPS-ÉLYSÉES bail à céder pr siège sté. activ. libér. ou cials prestige ds imm. caractère très gd stdg 260 m². Part. Tél. 256-44-76.

locaux commerciaux

COLLABORATEUR OU JOURNAL recherche un « loft » dans quartier central de Paris. Minimum 200 m². Téléphone : 633-57-07.

immeubles

PARIS-9e IMMEUBLE HABITATION 1.000 m². Ecr. s/nº 610, OEVA. 190, r. la Convention, Paris-15e

CH. A ACHETER IMMEUBLES Paris ou proche. Discrét. assurée. J. Aguenet BP 40-61300 L'AIGLE

viagers

9e près PLACE BERLIOZ 3/4 pces comptant 125.000 F + 2.000 F. Occupé femme 70 ans. F. CRUZ, 8, rue La Boétie. T. 266-19-00.

CHERCHE-MIDI
4 pièces, 95 m² libre au décès 1 tête 73 ans, comptant + rente SICHER. Tél. : 368-99-69

Société spécialiste viagers
F. CRUZ 8 rue La Boétie tél. : 266-19-00
Prix indexation et garantie
Etude gratuite discrète

FONCIAL VIAGERS
19, boulevard Malesherbes, 8e 266-32-35 Spécialiste 42 ans d'expérience. étude gratuite. rente indexée

fonds de commerce

Saint-Arnoult-en-Yvelines (78) - murs et fonds café, bar (poss. tous comm.) - magasin 23 m², vitrine 7 m - avec lavabo, wc, tél., cave, grange, jard. 250 m², cour 50 m², et appt. 110 m² : s. à m., 4 chbres, cuis., bns, 2 greniers. 350.000 F. FAGNOU 041-40-76 (sauf mercredi).

CUERS VAR - Vends parfumerie, maroquinerie, cadeaux, avec appartement F2, affaire saine, bon chiffre d'aff. Prix 170.000 F + stock. Agences s'abstenir. Écrire LLACH, 5, avenue Joffre, CUERS 83390.

A VENDRE
PAS-DE-PORTE
à 77400 LAGNY
Très bien placé. Centre ville. 1 BOUTIQUE 40 m², 2 grandes vitrines + 1 appartement au 1er étage, 3 pièces, cave, grenier, water-closet
Tél. : 430-19-00
Bail nf. Loyer min. 1.000 F/mois.

Urgent VEND, cause décès, RESTAURANT PARIS 7e 38 places. Tél. : 705-38-30 matin ou après-midi.

LAGO MAGGIORE
STRESA
A vendre
HOTEL
en zone touristique internationale
75 chambres
salles de séjour
bar
Appartement privé
Au total : 9 000 m²
4.500.000 F
Informations : Buraglio - Fermo Posta
1 - 28046 MEINA

manoirs

PARTICULIER VEND
TRÈS BEAU MANOIR
avec dépendances,
sur 17 ha environ, avec étang,
près village au
CŒUR DE LA SOLOGNE
Écrire HAVAS ORLÉANS s/nº 199.047, qui transmettra

1 heure par autoroute Ouest
TRÈS ÉLÉGANT
MANOIR ROMANTIQUE XVIIIe
CADRE EXCEPTIONNEL
splendide réception - 5 chbres 3 salles bains, 2 salles d'eau + chbre domestique, maison de gardiens, dépend. remarquables, rivière poissonneuse sur 200 m. Parc ombragé 24.000 m²
Tél. : 16 (32) 37-16-37, h. rep.

pavillons

LES LILAS
Vds pavil. occupé comprenant s/sol : 1 logement 2 p. + cuis. r.d.ch. : 1 logement 2 p. + cuis. 1er ét. : 1 logement 2 p. + cuis. avec terrasse, eau, gaz, électr. W.C. commun pour les 3 logem. Prix intéressant. Écrire s/nº 6082 le Monde Pub., 5 rue des Italiens, 75009 PARIS.

FRAIS DE MUTATION RÉDUITS
PRINGY 38 km PARIS Autoroute Sud
Beau pav. NEUF, 5 P., cuis., cft. R.-de-C. sur s/sol jard. 586 m², gar. 3 voit. - 632.000 F avec C.F. - Téléphone 605-33-97.

CHATILLON-SOUS-BAGNEUX
8 P. + salle de jeux, 2 bains 300 m² habitables
Garage, jardin sur 500 m², terrain état neuf. Tél. 585-15-21.

villas

A LOUER : TRÈS BELLE VILLA A PALM BEACH. 4 pers., gd cft. pisc., près plage splendide, personnel maison. Prix intér. TEL. M. HOCA 266-09-99 Paris H.B

MARLY-LE-ROI
Dans le village
MAISON MODERNE
Réception 66 m², 4 ch., 2 bains, logement indépendant, garage, jardin en terrasse, conviendrait à profession libérale. 950.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET, 976-05-90.

maisons de campagne

A vendre 4 ORMOY (91)
toute petite maisonnette
Très bon coin pêche
Px 100.000 F. Tél. 904-16-47

Hautes-Alpes, à 15 km station de ski Lus-la-Croix-Haute et 40 km ouest de Gap, dans hameau typique, jolie fermette de caractère en pierre, 5 pièces avec hangar, grange et splendide bergerie voûtée de 100 m². Petit terrain attenant et jardin potager. A saisir 320.000 F.

A 20 km nord de Sisteron, direct. Gap, dans site exceptionnel, sur terrain 4.000 m², jolie fermette typique en pierre, aménagement intérieur à terminer, cheminée, four à pain, belle bergerie voûtée Prix : 350.000 F. CATRY. Téléphone h. b. (91) 54-92-93.

Lubéron près Apt
Pour pied-à-terre ou placement dans village provençal typique DOMINANT LA VALLÉE nous avons restauré une maison bourgeoise de 2 étages. Il nous reste 2 studios : 75.000 F l'un. 2 pièces + terrasse : 200.000 F. 3 pièces : 250.000 F. Catry, tél. pr R.-V. h. bur. (91) 54-92-93. h. rep. (91) 65-15-87.

propriétés

NORMANDIE
PONT-L'ÉVÊQUE (14), 12 km DEAUVILLE, plein centre ville. IDÉALE RETRAITE, MAISON style « Deauville » dans petit parc, quartier calme. PARFAIT ÉTAT. Séj., cuis. équipée, 2 w-c, salle bains, 6 chbres tt confort. Garage 2 voit. + dépend., Tél. Prix : 600.000 F. S'adresser : Agence ASSATIALE, 27 - BERNAY. Tél. : (16-32) 43-45-32.

PROPRIÉTAIRE VEND PRÈS
FONTAINEBLEAU
BOIS-LE-ROI, 60 km Paris dans parc 8.000 m clos, rive de Seine avec ponton, belle construction neuve 485 m² en 1, ou 2 maisons. Prix :3.500.000 F. Imm. Dauphine, 220, bd Raspail, 75014 Paris ou tél. 069-61-76.

MIDI-PYRÉNÉES. Demeure rurale cossue. Parc. Type régional. 650.000 F. VAYSSIE - 82130 LAFRANÇAISE

LE VESINET Très belle maison 7 P. + mais. amis 3 P. s/ 1.600 m² jard. DORESSAY 548-43-94.

fermettes

SUD DU CHER
proximité plan d'eau 60 ha (voile, pêche)
INDÉPENDANTE
SUR 5.000 m²
Fermette typique berrichonne 2 vastes pces, poutres appar., cheminée rust., four à pain, grenier facil. amén., nombreuses pces possibles dans grandes dépendances attenantes, eau, électricité à. b. sur place.
PRIX 120.000 F
Crédit person. jusqu'à 90 %
PROGECO II 12, place St-Cyran
36000 Châteauroux. T. (18) (54) 22-30-21 ou 22-09-31.

domaines

ACHÈTE GRAND DOMAINE à vocation forestière et chasse. Préf. dépts 45-41-18-89-56. Ecr. s/nº P 20.0454 Havas Paris, 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

LOIRET
135 km de Paris
Joli TERRITOIRE DE CHASSE de 148 hectares.
Bois et plaine dont étang 5 hectares.
bâtiments ferme à restaurer, possibilité réduire superficie à 51 hectares ou 97 hectares
SBS VILLEMURLIN
45600 SULLY-SUR-LOIRE.

l'agenda du Monde

Artisans

Effectue tous travaux. Rénovation appartement, carrelage, peinture, maçonnerie, plomberie, moquette, etc. Devis gratuit. Tél. : 255-94-70 tte la journée, de 6 heures à 19 heures.

Bijoux

BIJOUX SUR MESURE
Créations, transformations, réparations. PRIX FABRICANT. OCCASIONS : dépôt-vente. Diamants, pierres précieuses certifiés. Expertises, photos. L'ATELIER, 210, bd Raspail, 75014 Paris. Tél. : 320-88-03.

ACHAT COMPTANT BIJOUX Brillants argenterie or, or cassé. 138, rue Legendre, 17e. Mº Brochant. Ouvert lundi à vendredi.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR - ARGENT.

ATELIER A PARIS
Création, transformation bijoux anciens. Tél. 281-45-61.

SOCIETE COMMODORE achète COMPTANT AU PLUS CHER OR - ARGENT bijoux, monnaie, or dentaire, débris - discrétion assurée 266.90.75 P. 54 31, Fg St-Honoré 8e, 2e ét.

ACHAT BRILLANTS
Rubis, saphirs, émeraudes, bijoux or, argenterie. Vente en occasion. Echange. 37, avenue Victor-Hugo, Etoile. Perrono Joailliers-orfèvres mag. Opéra, fermé jusqu. 24/2.

Caravanes

A VENDRE
CARAVANE STERCKMANN
Type 4260 - 4,26 m.
4/6 places, 1 lit 2 pers abattant (tout fait), 1 lit 2 pers. dinette transformée, cuisine et cabinet toilette en bout, entièrement équipée av. frigo et chauff. au gaz, auvent, roue de secours. Stab. état neuf. Prix : 16.000 F. LANTOINE, 5, rue des Bouleaux, 95130 Franconville. Téléphone 413-65-82, h. bur. 997-52-86.

Cours

J. P. Anglaise, 16 ans (résidant en Norvège) cherche en France, afin d'améliorer son français, à partir d'août 1981, durée : 1 an, cours d'équitation à la ferme ou école d'équitation. 7 ans d'expérience de manège et de dressage. Écrire à : GRY HELENE WALTER, Vestmarkveien 222 1300 SANDOVIKA, NORVÈGE.

Etudiante possédant licence Russe, donnerait cours russes tous niveaux. Tél. : 259-09-37.

Chasse

J'ai à louer à part. 1er avril chasse 800 hectares environ, bois, plaine, 56 km Paris, région Crépy-en-Valois. S'adresser à Me l'Hetminier, notaire à Crépy-en-Valois. Tél. (4) 487-05-60.

Détectives

DUBLY 61e année
Ancienneté - Loyauté
ENQUETES - FILATURES
121, r. St-Lazare, Paris 8e
Tél 387.43.69
Consultations gratuites

Foie gras

AU BON PORC
50, 52, rue du Fg St Denis 75010 Paris
Tél 770 ...
FOIE GRAS D'OIE FRAIS ENTIER AU NATUREL
AU DETAIL
LE KILO .... 370 F
Tarif d'expédition de terrines sur demande

Hôtes payants

VOUS AVEZ BESOIN DE REPOS dans l'île de Ré, une maison, une bonne cuisine, une possibilité de bains d'algues ou de bains de mer chauds vous attendent. 200 F par jour. Ecr. sous réf. T 026.436 M à Régie-Presse, 86 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jeunesse Vacances

Looking for a family for my daughter Simone, 16 years old, as an exchange Student to learn the French language during the holidays. Please contact W. Kunert, Birkenstr. 3 D-8201 Prutting, W. Germany.

Graphologie

ANALYSES ET ENTRETIENS GRAPHOLOGIQUES
SUR RENDEZ-VOUS
380-37-24 ou 766-96-78
ou PERMANENCE LE JEUDI de 14 h à 18 h
C.P.E., 17, rue des Acacias - 75017 PARIS
ANNEXE : 235, boulevard Péreire - 75017 PARIS

Instruments de musique

Vds piano 1/4 queue (1,50 m) Pruvost 1945, monté par Pleyel, corr. au modèle F. Excell. état, très beau meuble. 636-37-85.

Meubles

SALONS CUIR, modernes, neufs vendus 9.000 F, valeur magasin : 14.800 F. T. h. bur. 665-19-11

Mode

SANS PAYER LA GRIFFE
COSTUMES Grandes MARQUES
Vente marge réduite
5, av. de Villiers 17e, Mº Villiers.

Moquettes

PURE LAINE
traditionnelle à partir de 58 F le mètre linéaire, pose assurée. Tél. : 767-19-18.

Objets d'art

MEUBLES DE CHINE
Porcelaines anciennes
Pierres dures - Ivoires
Objets cadeau - Collection
VENTE LIQUIDATION à 50 % en entrepôt, par société import.
« LA CHIMÈRE D'OR »
Bâtiment Danzas
20, bd Poniatowski, 75012 Paris
Ouvert de 9 à 16 heures, sans interruption, du lundi au samedi midi.

Soins de beauté

LABORATOIRES CAPILLAIRES
recherchent jeunes femmes, jeunes filles, tous types de cheveux naturels ou colorés (secs, gras ou normaux) pour entretien régulier et gratuit de la chevelure. Appeler 759-85-25 de 10 h. à 12 h. et de 15 h. à 16 h. 30.

Sanitaires

SI VOUS N'AVEZ PAS TROUVE ce que vous cherchez pour le sanitaire et la robinetterie, venez voir SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris (6e). Ouvert le samedi. 222-44-44.

Vacances Tourisme Loisirs

ADMINISTRATEUR de société recherche maison campagne avec piscine, 100-150 km alentours Paris pour mai à septembre. Tél. 651-02-78.

CARNAVAL DE RIO
Avion + hôtel 1/2 pension 9 nuits. Départ 24 février. A partir de
7.500 F
Tél. 260-09-10.

LE REVE !
VISITER LA TUNISIE EN AVION DE TOURISME
Du 1er au 10 mai 1981.
Circuit : TUNIS, MONASTIR, SFAX, TOSEUR, DJERBA, survol des principaux sites. Rens. : Agence de l'Aviation Privée, 30, cheminement Le Tintoret, 31100 Toulouse. tél. 61-40-24-63.

VACANCES EN IRLANDE
Cottages à louer
1 semaine + A/R avion + voiture 1.800 F par personne (sur la base de 2 personnes). Renseignements : 742-12-50. LIC A 488.

BRETAGNE-VACANCES. Mer et campagne. Agence du Frémur, 22 Matignon. (96) 41-02-40.

CANNES centre près mer, beau 2 pièces, terrasse, mars-avril. Tél. : 525-46-37.

COTE D'AZUR VAROISE
Pour vos vacances, à 300 m de la mer, toutes commodités sur place. STUDIOS, APPTS neufs, larges balcons, entièrement équipés, 3 à 5 personnes Juin-septembre 1.600 à 2.400. Juillet 2.400 à 3.800. Août 2.800 à 4.200. Possibilité quinzaine prix nets. INAUO, Le Pin Rolland, 83430 Saint-Mandrier-Mer. Tél. : (16-94) 94-27-28.

VACANCES AU SKI pour JEUNES et ADULTES Mars, Pâques. Tél. 806-70-02.

ENVIRONNEMENT

Polémique autour d'un projet de camp militaire dans la Dombes

De notre correspondante

Bourg-en-Bresse. — La Dombes, ses étangs et son maïs ne sont pas encore le Larzac, mais tout de même... Un camp militaire devrait s'y installer à cheval sur les communes de Saint-André-de-Corcy, Civrieux et Monthieux, dans l'Ain. Ce camp dont l'histoire est déjà longue est née de la procédure d'échanges compensées entre l'armée et le département du Rhône pour le terrain de Sermenaz. Celui-ci, situé en lisière du Rhône et de l'Ain, est occupé désormais par des établissements scolaires et le chantier de l'autoroute B-46 (contournement est de Lyon). L'armée, échaudée par des expériences antérieures (à la Part-Dieu en particulier) n'a accepté de céder son terrain qu'à condition d'obtenir ailleurs un terrain d'exercices équivalent.

Le conseil général du Rhône s'est, dès le départ, engagé à fournir un terrain à la cinquième région militaire proche de Lyon et de desserte aisée. Une solution a finalement été dégagée en 1979 : le propriétaire du domaine de Vermanve, le colonel de Valence, a donné alors son accord pour vendre ses terres au département du Rhône au profit de l'armée ; le fermier exploitant depuis vingt ans a accepté de se retirer moyennant une indemnité importante ; le prix de vente a été fixé à 5 800 000 F. Mais c'est ensuite que des oppositions se sont manifestées. Les élus, les communes, les agriculteurs, ne veulent pas d'un camp militaire à Saint-André. Au cours de sa session de janvier 1980, le conseil général de l'Ain proteste contre cet « *empiétement* » sur son territoire et ne veut pas que le département devienne la « *poubelle* » militaire du Rhône et de Lyon. Les conseillers généraux rencontrent leurs collègues du Rhône et élaborent une nouvelle solution. Pourquoi l'armée ne s'installerait-elle pas sur les bords du Rhône, à Miribel-Jonage, à côté de la zone de loisirs en cours d'aménagement ? L'armée refusa : les terrains sont inondables. Après de nouvelles tractations entre les conseils généraux du Rhône et de l'Ain, on envisage de les mettre hors d'eau.

Depuis quelques semaines, les agriculteurs réaffirment et renforcent leur opposition. La F.D.S.E.A., qui consacre son dernier bulletin à l'affaire organise sur le secteur de Saint-André des réunions. Les responsables syndicaux mettent en cause le prix jugé « exorbitant » auquel aurait été négocié le rachat du domaine de Vermanve ; s'interrogent sur les raisons qui ont amené la SAFER à ne pas faire valoir son droit de préemption ; sur le fait qu'aucune enquête d'utilité publique n'ait été décidée avant la vente.

Ils relèvent à cette occasion l'« *attitude singulière des pouvoirs publics qui, sans relâche, exigent des agriculteurs toujours plus de production avec toujours moins de terres* ».

DOMINIQUE MEGARD.

● *LA REFORME REGIONALE.* — M. Michel Giraud, sénateur (R.P.R.) du Val-de-Marne, président du conseil régional d'Ile-de-France, *s'est félicité*, mardi 17 février, au cours d'une conférence de presse et au nom des présidents de conseils régionaux appartenant à la majorité (ils sont treize), de la teneur des décrets sur l'extension des possibilités d'action des établissements publics régionaux parus le 15 février au *Journal officiel* (*le Monde* du 17 février). Soulignant que ces textes étaient le résultat d'une concertation avec l'État de tous les présidents de conseils régionaux et que « *les observations de ceux appartenant à la majorité avaient été prises en cause dans une très large mesure* », M. Giraud s'est déclaré « *satisfait de cette première étape* » dans l'aménagement du pouvoir des régions.

La forêt méditerranéenne a relativement moins souffert en 1980

« Le nombre des incendies qui se déclarent dans les forêts des quatorze départements « méditerranéens » n'est pas en corrélation avec les conditions météorologiques qui semblent avoir peu d'influence. »

Cette déclaration a été faite par M. Georges Lefèvre, directeur de la sécurité civile des Bouches-du-Rhône et coordinateur de la lutte contre les feux de forêt dans le Midi, à la revue « Forêt méditerranéenne ».

On a dénombré 3 696 incendies pendant l'été 1980 au lieu de 4 175 l'année précédente. 70 % sont « *de cause inconnue* ». Mais, selon M. Lefèvre, beaucoup sont d'origine criminelle. Cinquante arrestations de pyromanes ont été opérées, en 1980, dans les quatorze départements méridionaux.

En revanche, les dégâts causés par les feux de forêts, en 1980, ont été quatre fois moins étendus qu'en 1979 : 13 000 hectares brûlés contre 53 000. Le coordinateur de la lutte attribue ce résultat non à la météo mais aux moyens renforcés qui ont été mis en place : plan d'alarme, patrouilles plus fréquentes, nouvelles unités de sapeurs forestiers (quatre), deux DC-6, sept avions-citernes légers et deux appareils d'observation de plus, emplois de produits retardants, pistes pare-feu, cartes plus précises, etc.

Dans la même livraison de *Forêt méditerranéenne* le colonel Alfred Martin Siegfried, vice-président de l'Union des associations de défense de la Côte d'Azur, révèle un épisode inconnu de la dernière guerre. Lors de la préparation du débarquement sur la côte varoise, en août 1944, les aviateurs alliés proposèrent de lancer des bombes incendiaires sur toutes les forêts du midi de la France, de Menton aux Pyrénées. Il s'agissait de « *dégager le terrain* » sans pour autant donner d'indication sur l'endroit choisi pour le débarquement. Sous la pression des généraux et amiraux français on renonça *in extremis* à cette « *opération*. » En outre des orages violents s'abattirent sur la forêt des Maures peu de jours avant le débarquement si bien que les foyers allumés par les tirs restèrent très limités.

★ « Forêt méditerranéenne » : décembre 1980, 137 pages, 40 F. CETEGREF, BP 92, Le Tholonet, 13603 Aix-en-Provence.

CHARTRES ACHÈTE LA MAISON « PICASSIETTE »

Le conseil municipal de Chartres vient de décider d'acquérir la maison « Picassiette ». C'est une des expressions les plus originales de l'art brut en France avec le « palais idéal » du facteur Cheval. Pendant trente-trois années de sa vie, Raymond Isidore, décédé en 1964, a décoré son pavillon et son jardin de morceaux de vaisselle brisée.

Ces mosaïques n'avaient pas été conçues par leur créateur pour défier l'éternité. Les douze mille visiteurs annuels voyaient peu à peu s'effriter le rêve de faïence de Raymond Isidore. Voilà quelques mois s'était alors constituée une association des amis de la maison « Picassiette », sur l'initiative du conservateur du musée des Beaux-Arts de Chartres. Devant l'urgence du péril, cette association avait un moment envisagé d'acheter cette maison alors que des étrangers commençaient à se porter acquéreurs.

La maison « Picassiette » restera donc dans le patrimoine chartrain et français. La ville envisage d'en confier la gestion et la promotion à cette association, qui projette pour sa part d'y installer un « centre de l'art brut et populaire ».

MM. Méhaignerie et d'Ornano annoncent de nouvelles mesures pour rendre l'agriculture plus écologique

« Il est devenu possible et même nécessaire de concilier l'augmentation de la productivité agricole avec les impératifs de l'écologie. » C'est en ces termes que M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, a commenté au cours d'une conférence de presse donnée à Paris, mardi 17 février, les nouvelles orientations qu'il entend donner à l'action de ses services.

Pour confirmer ses bonnes intentions écologiques, le ministre de l'agriculture était accompagné de M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie.

Celui-ci a rappelé qu'à la demande même du président de la République, la politique de protection des milieux naturels devait franchir une nouvelle étape. « *Il s'agit à présent*, a-t-il dit, *de faire prendre en compte les préoccupations d'environnement par tous les ministères et services publics et pas seulement par ceux qui dépendent de moi.* »

Nombre d'activités liées à l'agriculture ont fait et font encore l'objet de vives critiques : certaines monocultures, les arasements consécutifs au remembrement, l'abus des fertilisants et des pesticides, les recalibrages de rivières, les reboisements brutaux, la pollution des eaux par les nitrates, les drainages systématiques, la construction de bâtiments agricoles inesthétiques. Toutes ces « bavures » ont été reconnues par les deux ministres. On va s'efforcer désormais de les éviter et de les corriger.

Si le temps est venu d'écouter plus attentivement les avertissements répétés des écologistes, c'est que les coûts de la production agricole ne sont plus ce qu'ils étaient. La hausse rapide des carburants, des engrais et des traitements chimiques incitent à bien des révisions. « *Nous sommes condamnés*, a avoué M. Méhaignerie, *à réduire nos coûts de production. La balance commerciale agro-alimentaire de la France est excédentaire de 16 milliards de francs. Pour l'améliorer encore, on peut exporter davantage. On peut aussi importer moins de pétrole, d'engrais et de produits chimiques.* »

Pour intégrer la « dimension écologique » dans la politique agricole, le ministre a annoncé ou confirmé une série de mesures.

La généralisation des cartes de sols — comme celle qui a été dressée pour l'Aisne à titre expérimental, — et l'organisation d'un service météo pour les agriculteurs devraient permettre d'utiliser les fertilisants à meilleur escient. Un « code de bonne fertilisation », déjà diffusé dans neuf départements, le sera sur l'ensemble du territoire. La lutte biologique contre les ennemis des cultures devra se substituer, autant que faire se peut, aux seuls traitements chimiques.

Certaines cultures comme le maïs, gros consommateur d'énergie, devront sans doute être limitées. En revanche, l'extension de la culture de la luzerne, qui fixe naturellement l'azote atmosphérique, sera encouragée. La recherche agronomique va s'efforcer de sélectionner des semences moins voraces en engrais.

Les zones sensibles, comme la forêt méditerranéenne ou les terrains en montagne, devront être gérées en considérant d'abord leur utilité écologique. Aux abords des grandes villes et sur le littoral, 250 000 ha de forêts seront classés en forêts de protection au cours des cinq prochaines années. Pour convertir en futaie les 3 millions d'hectares de taillis que compte le pays, on fera appel à des « techniques douces » comme la régénération naturelle.

Pour l'entretien des rivières, on renonce aux recalibrages brutaux qui les transformaient en chenaux artificiels. Là encore, on a recours désormais à des techniques douces conciliant les intérêts de la pêche, du tourisme et du paysage. Plus de 1 000 kilomètres de cours d'eau sont ainsi remis en état chaque année.

Les abus du remembrement

Finis aussi les abus dus au remembrement. Un « guide des études d'impact préalable au remembrement » va être diffusé dans tous les départements concernés.

Les travaux de drainage tendaient à faire disparaître petit à petit 600 000 hectares de zones humides dont on reconnaît aujourd'hui la « productivité biologique ». Ces travaux ne recevront plus d'aide financière systématique.

La pollution des nappes d'eau souterraines par les nitrates est un phénomène dont la généralisation vient d'être soulignée par un rapport de M. S. Henin, ancien directeur de recherche à l'INRA. Pour lutter contre cette nouvelle forme de dégradation, on va étendre les zones de protection des captages (mille extensions par an pendant cinq ans), augmenter leur profondeur et tenter de dénitrifier les eaux. A plus long terme, l'usage raisonné des fertilisants devrait faire son effet.

Enfin le ministre a reconnu que les bâtiments agricoles construits au cours de ces vingt dernières années n'étaient pas précisément des modèles de bonne architecture. Des instructions ont été données aux directions départementales pour que désormais ces constructions s'harmonisent mieux avec le paysage.

Interrogé sur l'aide que son ministère pourrait apporter à l'agriculture dite biologique, M. Méhaignerie s'est montré fort circonspect. « *L'Institut de la recherche agronomique doit, au préalable, déterminer les fondements scientifiques de ces pratiques*, a-t-il dit.

Cette réticence est d'autant plus surprenante que les tenants de l'agriculture biologique ont été les premiers à réclamer et à appliquer chez eux bien des mesures aujourd'hui annoncées par l'agriculture « officielle ». Auraient-ils eu tort d'avoir eu raison trop tôt ?

MARC AMBROISE-RENDU.

● M. Louis Moissonnier, administrateur civil, a été nommé directeur de l'administration générale au ministère du cadre de vie et de l'environnement.

[Né en 1931 à Louhans, en Saône-et-Loire, M. Louis Moissonnier est diplômé de l'ENA. Secrétaire général de l'Office national de la navigation en 1970, il est nommé directeur départemental de l'équipement du Doubs, poste qu'il tiendra de 1971 à 1975. Il était depuis cette époque sous-directeur chargé de la gestion du personnel à la direction du personnel et de l'organisation des services au ministère de l'équipement.]

14-22 FÉVRIER
10e BROCANTE DE PARIS
PORTE DE VERSAILLES

"British quoi?"

British Caledonian - la plus grande compagnie aérienne privée européenne. Parce que son nom est quelque peu déconcertant (Caledonia est le nom latin de l'Écosse), les habitués l'appellent B.CAL; les habitués, ce sont, entre autres, les millions d'hommes d'affaires qui la choisissent régulièrement. Que ce soit sur Paris-Londres (5 vols quotidiens) ou sur le réseau international au départ de Londres vers 43 destinations en Europe, en Amérique du Nord, du Sud, en Afrique et en Asie.

Une confiance qui s'explique par les multiples facilités qu'offre B.CAL - notamment l'aéroport de Gatwick, aussi pratique pour se rendre au centre de Londres (liaison ferroviaire directe avec Victoria Station) que pour repartir vers une destination internationale: **tous les départs et arrivées sont centralisés dans la même aérogare.**

Ce n'est pas un hasard si tant de businessmen font confiance à British Caledonian. Ils savent bien où est leur intérêt.

Consultez votre Agent de Voyages ou British Caledonian, 5, rue de la Paix, 75002 Paris - Tél. : 261.50.21.

British Caledonian Airways
Nous n'oublions jamais que vous avez le choix.

GRANDE MISE EN VENTE
ENVIRON 15.000 TAPIS D'ORIENT

POUVANT ÊTRE VENDUS A LA PIECE OU PAR LOTS
entièrement faits main en laine, laine et soie, et soie naturelle
IRAN, GHOUM, ISPAHAN, NAIN, KASHAN, TABRIZ,
PAKISTAN, TURQUIE, AFGHANISTAN, INDE, KASHMIR,
CHINE ET DE DIVERSES PROVENANCES
dont certaines pièces de collection
Tous les Tapis du Pakistan, Afghanistan, Indes, Kashmir, Turquie, bénéficient actuellement de la
SUSPENSION DES DROITS DE DOUANE
(Journal officiel du 21.12.80)
PRIX A PARTIR DE 250 Frs - CREDIT GRATUIT
et immédiat sur demande
chaque tapis est accompagné de son
CERTIFICAT D'ORIGINE
et de sa photo détaxé à l'exportation
La vente aura lieu tous les jours DIMANCHE INCLUS de 10 à 19 h et en nocturne du lundi au vendredi de 21 h à 23 h dans les entrepôts du :
COMPTOIR FRANCE ORIENT
15, rue Dieu 75010 Paris, métro : République
derrière les entrepôts de transit de la C.C.I.P.
Tél. : 239.32.00 - Télex 680 669
VENTE PAR LOTS AUX PROFESSIONNELS
sur justification de leur commerce.

صكذا من الاصل

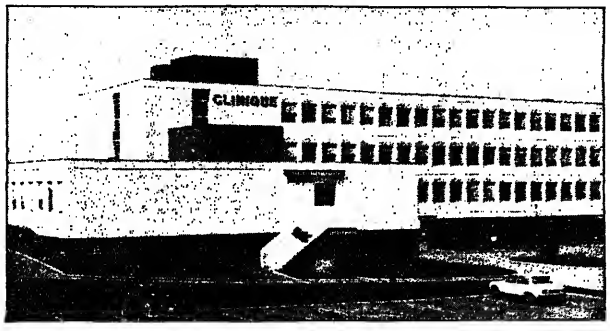

L'HOSPITALISATION PRIVÉE REFUSE DE DISPARAÎTRE

Chaque année, ses hausses de prix dépendent entièrement d'une décision du Gouvernement.

Pour 1981, la profession avait demandé une augmentation tarifaire de 13,80 %, rigoureusement égale à l'accroissement des charges dû à l'érosion monétaire.

Le 31 janvier, M. BARRE, Premier ministre, a limité cette augmentation conjoncturelle à 10 %.

Il manque 3,80 %. AUCUNE CLINIQUE NE POURRA DONC BOUCLER SON EXERCICE SANS ACCUSER DE DÉFICIT.

De cette situation découleront :

- des fermetures de services ou d'établissements;
- des compressions ou des licenciements de personnels; des suppressions d'emplois.
- l'impossibilité d'augmenter les salaires de plus de 10 % en 1981.

Comment donner aux 170000 salariés de l'Hospitalisation Privée un salaire décent, alors que le Gouvernement maintient les établissements dans un état de pénurie voulue ?

L'hospitalisation privée dénonce le caractère artificiel de la crise dans laquelle elle est actuellement plongée.

Elle demande au gouvernement de porter à 13,8% la hausse accordée le 31 janvier.

UNION HOSPITALIÈRE PRIVÉE

148 BOULEVARD MALESHERBES 75017 PARIS

Le Monde

économie

SOCIAL

DANS LA CONFECTION PARISIENNE

Des travailleurs turcs en situation régulière réclament le respect du droit du travail

Depuis presque un an, les travailleurs immigrés « *clandestins* » du quartier du Sentier, à Paris, employés par les petits patrons de la confection, ont lutté pour obtenir la régularisation de leur situation. Cependant certains employeurs continuent, malgré cette régularisation, de refuser aux immigrés les droits reconnus aux salariés, y compris le droit de grève. Témoin la mésaventure des ouvriers turcs de l'atelier M.T.B., 11, rue des Petites-Ecuries, dans le dixième arrondissement.

L'affaire doit passer en référé ce mercredi 18 février, devant le le tribunal de Paris. Depuis le 10 février, une vingtaine de Turcs, sur quelque quarante salariés de l'atelier de confection M.T.B., se sont mis en grève sur le tas et occupent les locaux pour être considérés comme des travailleurs à part entière après leur régularisation. Leurs revendications : le complément de salaire et la fiche de paie de janvier ; la remise du chèque patronal pour la visite médicale auprès de l'Office national d'immigration ; la mensualisation des salaires, au tarif minimum de 3 500 F nets pour cent soixante-quatorze heures de travail par mois ; la suppression de l'obligation de faire des heures supplémentaires ; l'affichage des horaires dans l'atelier et le paiement des heures de grève.

Le patron yougoslave, M. Susak, et la patronne — une comptable française d'origine yougoslave, officiellement la cogérante de l'entreprise — refusent et appellent police-secours. « *La police s'est mise immédiatement du côté des employeurs* », affirme Mme Kirmann, secrétaire du syndicat C.F.D.T. de l'habillement pour la région parisienne, présente sur les lieux « *pour tenter de négocier* ». Elle précise : « *J'ai eu toutes les peines du monde à empêcher que l'on expulse les grévistes qui, le soir, refusaient de quitter l'atelier. Ce n'est qu'après plusieurs heures de discussion que j'ai pu convaincre le commissaire de police qu'il ne s'agissait pas d'une bagarre mais d'un conflit du travail. Fréquemment, les policiers ont une attitude inqualifiable dans ce quartier, allant jusqu'à déclarer à des travailleurs en situation régulière qu'ils n'ont pas le droit de faire grève parce qu'ils sont étrangers.* »

Mme Kirmann cite d'autres faits similaires : notamment lors d'un conflit qui a opposé à leur patron six ouvriers sur sept d'un petit atelier de la société M.R.M., 21, rue d'Aboukir. « *Parfois*, ajoute-t-elle, *les patrons font semblant d'accorder ce qu'on leur demande puis ferment boutique, changent de raison sociale et s'en vont ailleurs embaucher du nouveau personnel taillable et corvéable à merci.* » Ainsi à l'entreprise Lemière, 23, rue d'Enghien (10e) où, moins de quatre jours après la victoire des grévistes de la faim ralliés à la C.G.T. (*le Monde* du 20 janvier), le patron a fermé l'établissement et a licencié toute l'équipe.

Pour protester contre ces méthodes, le syndicat C.F.D.T. de l'habillement organise une assemblée générale le 5 mars à la Bourse du travail et « *invite les travailleurs de la confection de toute nationalité à s'unir face aux patrons du Sentier* ».

FIN DU CONFLIT CHEZ CAREL ET FOUCHÉ AU MANS

(De notre correspondant.)

Le Mans. — Les sept cents salariés de l'usine de construction ferroviaire Carel et Fouché du Mans, en grève depuis le 10 février avec occupation, ont repris le travail, un compromis étant intervenu dans la nuit du 16 au 17 février (*le Monde* du 12 et daté 15-16 février) 1981. Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. ont ainsi réussi à empêcher la création d'une nouvelle section, une « *section punitive* », estiment-ils, destinée à « parquer », puis à se débarrasser aussi bien du personnel incompétent que du personnel indésirable.

Tout n'est pas réglé pour autant à l'usine Carel et Fouché du Mans, où la charge de travail n'est pas garantie au-delà de 1983-1984, reconnaît la direction. La filiale aéronautique créée l'an passé (cent cinquante personnes) ne pourra jamais absorber le reste du personnel. Les syndicats n'entendent accepter aucun licenciements désormais. Ils se sont déjà opposés aux cent vingt licenciements prévus dès 1978 en imposant un horaire de trente-six heures pour tout le monde.

La situation est d'autant plus critique que les actionnaires du groupe Thyssen (40 % des parts de Carel et Fouché) ont envoyé chez Carel un groupe d'experts pour apprécier les possibilités de réussite de la restructuration en cours. Ils devraient rendre leur verdict en juin.

ALAIN MACHEFER.

L'affaire des immigrés de Vitry

DES ÉLUS COMMUNISTES DU VAL-DE-MARNE DEMANDENT AUDIENCE A M. RAYMOND BARRE

M. Georges Gosnat, ancien ministre, député communiste d'Ivry-Vitry, a demandé à M. Raymond Barre de le recevoir, ainsi que MM. Marcel Rosette, sénateur (P.C.) du Val-de-Marne, Michel Germa (P.C.), président du conseil général du Val-de-Marne, et Paul Mercieca (P.C.), maire de Vitry, « *afin d'examiner concrètement les modalités de retour, dans des conditions décentes, des travailleurs maliens à Saint-Maur, et le devenir du foyer de Vitry appartenant à l'office H.L.M. de cette ville.* » Selon M. Gosnat, la population de Vitry s'est « *prononcée massivement* » puisque « *dix mille cartes-pétitions exigeant une répartition équitable des populations immigrées et soutenant les élus de Vitry ont été recueillies* ».

D'autre part, le bulletin municipal de Vitry-sur-Seine, paru le 15 février 1981, réclame la destruction, dans l'année, de la cité de transit du Lion d'Or, gérée par la Sonacotra ; la municipalité voudrait également, « *pour des raisons de sécurité* », la destruction immédiate du dernier bâtimen de la cité de transit Sonacotra du quartier Balzac, qui devait disparaître le 15 janvier. En novembre, la municipalité avait souhaité que ces familles d'immigrés soient relogées dans d'autres communes.

EN VENTE CHEZ TOUS LES MARCHANDS DE JOURNAUX

Le sort des chômeurs arrivés en fin d'indemnisation

M. Mattéoli doit faire de nouvelles propositions au bureau de l'UNEDIC

Les discussions, qui ont eu lieu mardi 17 février entre M. Mattéoli, ministre du travail et de la participation, et le bureau de l'UNEDIC (organisme gestionnaire de l'assurance-chômage), et qui portaient sur le problème des chômeurs arrivés en fin d'indemnisation, n'ont pu déboucher sur un accord.

Les conditions posées par M. Mattéoli pour venir en aide à cette catégorie de chômeurs (quelque cinq cents par mois sur les huit mille à neuf mille personnes qui sont radiées mensuellement des ASSEDIC) ont été jugées « inacceptables » par tous les représentants des syndicats. Ces derniers ont notamment rejeté les limites d'âge (avoir plus de quarante-cinq ans pour pouvoir bénéficier de ce secours exceptionnel de 25 F par jour) et de ressources : ne pas disposer d'un revenu supérieur au SMIC — actuellement 2 573,46 F pour cent soixante-quatorze heures par mois — pour un couple et à un demi-SMIC pour une personne seule.

Pour la C.G.T. et la C.F.D.T., ces conditions feraient qu'une centaine de personnes seulement bénéficieraient, par mois, de cette allocation. La C.G.C. a demandé, pour sa part, que le gouvernement prenne en compte l'ensemble des quelque cinq cents chômeurs qui ont épuisé, chaque mois, leurs droits à indemnisation — après trois ans pour les personnes âgées de moins de cinquante ans à la date de la rupture du contrat de travail, après cinq ans pour celles âgées de plus de cinquante ans.

Devant l'opposition des représentants syndicaux, le ministre a décidé de faire parvenir dans les quarante-huit heures à l'UNEDIC un projet de convention modifié, accompagné d'une « *lettre interprétative* », permettant de donner « *plus de souplesse* » dans l'application des dispositions prévues. Selon M. Bergeron, président de l'UNEDIC et secrétaire général de F.O., cette lettre permettrait de secourir un plus grand nombre de chômeurs, M. Mattéoli acceptant, d'autre part, d'abaisser la limite d'âge à quarante ans. Le bureau de l'UNEDIC doit se réunir le lundi 23 février pour examiner les nouvelles propositions ministérielles.

La C.F.D.T. critique le pacte national pour l'emploi du personnel d'encadrement

Les responsables de l'union confédérale des ingénieurs et cadres (U.C.C.) C.F.D.T., qui ont été reçus lundi par M. Jean Mattéoli, ministre du travail et de la participation, ont critiqué, au cours d'une conférence de presse réunie mardi 17 février, la plupart des quinze mesures contenues dans le pacte national pour l'emploi du personnel d'encadrement (*le Monde* du 13 février).

Jugeant « *inadmissible que ce qui touche à l'emploi des cadres n'ait été abordé qu'avec la seule C.G.C., alors qu'elle ne représente que 36 % des voix des cadres du secteur privé* », M. Pierre Vanlerenberghe, secrétaire général de l'U.C.C.-C.F.D.T., a indiqué que le dispositif prévu ne permettait de créer que cent cinquante emplois nouveaux à (l'A.N.P.E.) et que le reste n'était qu'un « *catalogue de mesures d'accompagnement de l'embauche des cadres* ».

Estimant que certaines dispositions étaient « *dangereuses* » — comme l'exonération de 50 % des charges sociales patronales, qui « *instaure un plancher qui va conduire à « fragiliser » la situation de tout cadre âgé de plus de quarante-cinq ans qui a aujourd'hui un emploi* » — ou « *inadmissibles* », comme l'instauration de réunions départementales outre les pouvoirs publics, le patronat et la seule C.G.C. — ce point doit être revu, a indiqué M. Mattéoli à la délégation cédétiste, — M. Vanlerenberghe a considéré que deux ou trois mesures seulement étaient « *intéressantes* », comme l'incitation à l'embauche de chercheurs par les P.M.E. et l'encouragement à la création, par les cadres demandeurs d'emploi, d'organismes de prestation de services.

L'U.C.C.-C.F.D.T. a remis un mémoire à M. Mattéoli, qui a promis de répondre avant le conseil des ministres extraordinaire qui examinera, le 23 février, le pacte national pour l'emploi du personnel d'encadrement.

Pour sa part, la C.F.T.C. « *proteste contre le monopole donné à la C.G.C. par le ministre du travail et demande si l'on veut pousser par-là les autres confédérations à annoncer une candidature à l'élection présidentielle* ».

● *M. Bergeron, secrétaire général de F.O.*, s'est déclaré convaincu, mardi 17 février à France-Inter, que l'accord sur la garantie des ressources — qui vient à expiration le 31 mars prochain — sera reconduit. Cet accord permet aux salariés âgés de soixante ans de démissionner et de bénéficier de la préretraite avec 70 % de leur salaire brut.

La montée du chômage

(Suite de la première page.)

Ainsi, au gré des convictions ou des engagements politiques, le chômage est-il le fléau inévitable du capitalisme, le comble des inégalités honteuses des pays riches, l'avertissement salutaire aux jeunes générations de la contrainte du travail ou le résultat d'une émancipation féminine contestable. Encore convient-il de ne pas oublier ceux pour qui il n'y avait que de « faux » chômeurs, des bourgeoises de Neuilly en rupture de fausse carrière aux planqués organisés des bureaux de placement.

Cette disparité a, certes, ses raisons habituelles. Mais elle est considérablement accrue de notre attitude courante à concevoir le chômage comme un ensemble d'individus, un « parc » dont il suffirait d'étudier l'évolution en nombre et en composition pour en apprécier la signification sociale. Or tel n'est pas le cas. Cet ensemble est en perpétuel renouvellement. Il est le produit d'intenses échanges permanents entre quatre catégories de population définies à partir de leur volonté et de leur capacité à travailler. La première est celle des individus qui ne peuvent et ne veulent pas avoir d'activité : les inactifs par obligation de scolarité ou de retraite. La deuxième est celle des individus qui pourraient mais ne veulent pas occuper un emploi : la réserve de population active. La troisième est celle de tous ceux qui peuvent et veulent travailler : la population active. La quatrième, enfin, n'est autre que l'ensemble des chômeurs : ceux qui voudraient mais ne peuvent pas travailler.

Les trois états

L'évolution du chômage ne révèle son contenu et ne livre sa signification sociale que située à l'intérieur des réseaux des échanges qui s'établissent en permanence entre ces diverses catégories de population, et notamment les trois dernières. Un individu actif peut décider de se mettre en réserve ou être contraint de devenir chômeur. Un chômeur peut être réintégré dans l'activité ou cesser de chercher et se mettre ainsi en réserve. Une personne en réserve peut désirer un emploi, devenir active si elle le trouve ou s'inscrire au chômage dans l'éventualité contraire. Ainsi les variations du chômage, celles de la population active et celles de la population en réserve se déterminent simultanément au terme d'un processus intense et continu de mobilité entre ces trois situations.

Nous avons, depuis le début des années 70, grâce aux enquêtes emploi de l'INSEE, le moyen de reconstituer l'ensemble des échanges de population entre leurs trois états et, donc, les variations de leur niveau (1). A population constante, ces variations se compensent. Il est ainsi possible, aujourd'hui, non seulement de préciser les caractéristiques essentielles de l'évolution de notre chômage, mais encore de les comparer à celles qui s'imposaient avant la rupture de 1974.

Cette année 1974 illustre, d'ailleurs, assez bien la période de forte croissance dont elle fut le dernier moment. Cette année-là, trois cent cinquante mille personnes quittèrent l'état de réserve (en solde net) ; deux cent cinquante mille seulement trouvèrent un emploi. Le chômage s'accrut, donc, de cent mille d'entre elles. On voit clairement la nature profonde du chômage. La croissance de la population active, bien que très forte, ne suffisait pas à absorber les demandes d'emploi issues de l'accroissement démographique (deux cent mille environ) et, déjà, de la volonté d'un nombre important d'individus (femmes pour la plupart) de « renoncer à ne pas travailler », bien que l'ayant fait jusque-là. La facilité avec laquelle il était possible de dégager l'origine du chômage tient à ce que le solde net des échanges entre population active et chômage était nul. Le nombre des mises au chômage d'individus auparavant actifs équivalait alors à celui des chômeurs retrouvant un emploi (deux cent mille environ), ce qui impliquait une très faible mobilité (1 %) de la population active jugée à l'époque comme l'une des exigences spécifiques et fortes de la société française. Jusqu'en 1974, le chômage augmente, donc, de manière à la fois faible et régulière sous le seul effet des causes déterminantes des entrées en activité, que celles-ci soient de nature démographique (les jeunes) ou sociologiques (les femmes à la recherche de leur indépendance ou contribuant au statut familial).

Depuis 1974, cette situation de « déséquilibre stable » a connu des bouleversements profonds et durables dont témoigne une évolution du chômage devenue de plus en plus croissante et irrégulière. Durant les six dernières années, l'accroissement annuel du nombre des chômeurs aura, en moyenne, avoisiné deux cent mille, ne sera jamais descendu au-dessous de cent cinquante mille mais aura poussé quelques pointes à deux cent cinquante mille. L'aggravation de la situation s'est accompagnée d'une modification, elle-même durable, dans l'origine du phénomène. De 1975 à 1979, 66 % des chômeurs seulement sont issus de la réserve. Plus du tiers (34 %) proviennent de la population active. Ainsi, la réserve de population a définitivement perdu le monopole qui était le sien avant la rupture de 1975. Aux causes d'ordre démographique et sociologique s'est ajoutée la cause économique.

L'alimentation originelle de tout le circuit de l'emploi ne s'est certes pas modifiée depuis 1975. Les entrées et sorties de la réserve de population dégagent un solde net qui varie, selon les années, entre trois cent mille et quatre cent mille mais reste, en moyenne, égale à ce qu'il était avant la fin de la grande croissance. Cette permanence a, certes, ses raisons d'ordre démographique (constance des sorties correspondantes aux classes jeunes). Elle n'en implique pas moins une étonnante insensibilité de nombreux demandeurs d'emploi (femmes notamment) à la diminution et à la croissance des salaires réels.

Mais l'évolution de la population active, déversoir jusque-là privilégié de l'afflux net des demandeurs d'emploi, s'est brutalement modifiée. Cette rupture est particulièrement forte et peut être datée avec précision. C'est en 1974 que finit la période d'une croissance annuelle de notre population active égale à deux cent cinquante mille individus. Cette croissance, depuis, ne cesse de diminuer. Aujourd'hui, il est clair qu'elle ne saurait plus être supérieure à cent mille individus en moyenne et qu'elle risque de connaître des fluctuations annuelle de plus en plus accusées. Cette chute des possibilités d'emploi ouvertes, chaque année, à tous ceux (jeunes et femmes) qui décident de se mettre au travail ne pouvait que s'inscrire dans une évolution nouvelle du chômage, dont on voit d'où procède le doublement. A partir de 1975, le chômage commence à se nourrir de deux flux additionnels : celui des échanges réserve-chômage, qui reste constant, et celui des échanges emploi-chômage, qui ne cesse de croître.

Deux cent mille demandeurs d'emploi supplémentaires se déterminent alors au terme d'un long circuit d'échanges. On doit constater, en effet, l'accroissement continu et massif des flux réciproques d'échange entre la situation de chômage et d'activité. En 1975, cinq cent mille individus et non deux cent mille comme avant 1974 connaissent annuellement les difficultés de l'expulsion de l'activité et la délivrance de la réintégration. Ainsi s'inscrit la réalité du redéploiement industriel dans certaines vies individuelles. L'analyse globale de ces deux mouvements ne révèle aucune relation intéressante qui les ferait dépendre des salaires ou des taux de croissance.

En revanche, deux phénomènes apparaissent avec une grande netteté. L'un est celui de l'inégalité qui préside aux exclusions. Le pourcentage des ouvriers et celui des bas salaires dans les mises en chômage ne cessent d'augmenter depuis 1975. La vulnérabilité au chômage est en relation directe avec la condition d'ouvrier non ou peu qualifié opérant dans des secteurs en régression absolue ou relative. Le second est, aussi, l'expression d'une inégalité : celle qui concerne les chances d'être réintégré après avoir été expulsé. Ce sont les femmes qui sont, à cet égard, nettement défavorisées par rapport à toutes les autres catégories de population active. Femmes et hommes ont à peu près la même importance dans les échanges emploi-chômage. Mais cette identité révèle, en fait, l'inégalité qui frappe les femmes presque aussi souvent exclues que les hommes, alors qu'elles ne représentent que le tiers de la population active, et moins souvent réintégrées, alors qu'elles sont plus nombreuses au chômage.

L'évolution du chômage contemporain porte en elle presque tout le contenu social de la rupture de 1975, qui nous garantit deux cent mille à trois cent mille chômeurs de plus chaque année, soit 1 % de notre population active. Et qui surtout, chaque société choisissant ses chômeurs comme ses morts, nous assure qu'ils seront de plus en plus : 1) des ouvriers ; 2) des individus de moindre qualification ; 3) des personnes de sexe féminin. Peut-on vraiment continuer, dans ces conditions, à être optimiste sur la facilité avec laquelle notre société continuera d'absorber la déception, la souffrance et l'amertume que suppose cette évolution ?

ALAIN COTTA.

Prochain article :

L'ÉCHÉANCE DE 1985

(1) Une analyse exhaustive de ces échanges vient d'être réalisée par J.-M. Dalbarade et M. Couette à l'occasion d'une recherche exécutée par le ministère du travail « Détermination et évolution du chômage en France, depuis 1975 », AREPA, 1979 et 1980. La première partie de cette étude traite des échanges entre chômage et activité ; la seconde des échanges entre chômage et réserve de population.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	5,0375	5,0425	— 275	— 240	— 515	— 470	—1260	—1140
$ can.	4,1790	4,1860	— 235	— 195	— 415	— 365	— 875	— 740
Yen (100)	2,4350	2,4435	+ 35	+ 70	+ 150	+ 195	+ 525	+ 615
DM	2,3115	2,3170	+ 10	+ 30	+ 20	+ 50	+ 180	+ 255
Florin	2,1250	2,1300	+ 15	+ 35	+ 45	+ 70	+ 235	+ 310
F.B. (100)	14,3600	14,3825	— 250	— 70	— 415	— 150	— 835	— 250
F.S.	2,5410	2,5475	+ 65	+ 90	+ 150	+ 185	+ 590	+ 685
L. (1 000)	4,8720	4,8850	— 310	— 240	— 610	— 520	—1600	—1385
£	11,3900	11,4080	— 360	— 245	— 490	— 355	— 300	0

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 5/8	9	9 1/16	9 5/16	10 1/16	10 3/5	10 1/4	10 5/8
$ E.-U.	49 1/2	50 1/2	17 3/8	17 3/4	17 1/16	17 7/16	17 7/16	17 13/16
Florin	8 3/4	9 1/2	9 3/16	9 15/16	9 3/8	10	9 9/16	10 3/16
F.B. (100)	10	11	11 3/4	12 1/2	12 7/16	13 1/8	13	13 11/16
F.S.	2 5/8	3 3/8	6 5/8	7 1/8	6 7/8	7 3/8	7 1/8	7 5/8
L. (1 000)	15	16	17 1/4	18 3/4	17 1/8	19	18	19 1/2
£	14	14 5/8	14	14 5/8	13 3/8	14 1/8	12 3/8	13 1/4
Fr. franç	10 1/2	10 3/4	10 3/8	10 7/8	10 1/2	11	11 3/4	12 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الأصل

AFFAIRES

Le SICOB cherche à faire peau neuve

Le Salon international de l'informatique, de la communication et de l'organisation de bureau, popularisé sous le sigle SICOB, devrait faire peau neuve pour sa trente-deuxième édition. Ces dernières semaines, les membres du comité de surveillance se sont attachés à le « repenser » afin de tenir compte de l'évolution des technologies et des critiques des visiteurs et des exposants.

Le dernier SICOB avait pris des allures de kermesse où l'on exposait tout et n'importe quoi, où le fauteuil de bureau voisinait avec le dernier ordinateur de grande puissance, où le poste téléphonique de demain côtoyait les rayonnages. Les visiteurs se plaignaient de l'abondance. Les exposants regrettaient d'être si nombreux et si mélangés. Les nouveaux venus sur le marché de l'informatique revendiquaient des stands plus vastes. Bref, le SICOB éclata et son succès risque, paradoxalement, de lui nuire.

A l'étranger, des expositions concurrentes, comme les salons de Hanovre en Allemagne fédérale et de Birmingham en Grande-Bretagne, ne cachent pas leurs ambitions. En France même, on envisage de lancer un salon concurrent en juin 1982. L'idée est venue de la direction générale des télécommunications qui souhaite disposer d'une vitrine pour le télématique. Depuis quelques semaines, ce projet a évolué et l'on s'orientait vers un salon de l'électronique professionnelle et de la télématique où l'on retrouverait côte à côte le dernier radar et l'annuaire électronique.

Nombre d'industriels arrivant au point de saturation. Les groupes qui touchent aux divers secteurs de la filière électronique n'en finissent plus de courir aux quatre coins du monde, d'exposition en salon, de colloque en semaine. Tout cela leur coûte cher. D'autant qu'ils ont l'impression que certains de ces nouveaux salons « internationaux » ne sont souvent que le prétexte, pour quelques organisateurs astucieux, à réaliser de fort bonnes affaires.

Les organisateurs du SICOB ont donc réfléchi à une nouvelle formule qui permette de satisfaire les désirs des professionnels tout en maintenant le côté grand public. Le prochain salon serait donc partagé en deux et étalé sur une période de deux semaines. Du 14 au 21 septembre, une exposition, pour les professionnels, serait réservée aux seuls matériels informatiques et télématiques. Ainsi, les firmes intéressées pourraient avoir plus de mètres carrés.

La seconde semaine, du 23 septembre au 30 septembre, verrait l'adjonction du mobilier de bureau et de la reprographie. Elle serait ouverte au grand public. Nombre de firmes seraient présentes durant les quinze jours, leurs stands étant prientés, la première semaine, sur les aspects techniques et réaménagés, durant le week-end, à usage du grand public.

Le comité de surveillance du SICOB va consulter tous les exposants sur ce projet de réforme destiné à redonner un second souffle au SICOB.

J.-M. Q.

LA BAISSE DES COURS DU DIAMANT OBLIGE DE BEERS A RÉDUIRE SES LIVRAISONS

Le groupe sud-africain De Beers, qui contrôle 85 % du marché mondial des diamants bruts, a fortement réduit ses livraisons à ses principaux clients (tailleurs de pierres) dans la proportion de 50 % pour ceux d'Anvers, de 60 % pour ceux de New-York et de 80 % pour ceux de Tel-Aviv. Cette réduction est provoquée par la baisse de la demande de diamants taillés, qui a entraîné une chute des prix de vente.

A New-York, le cours du diamant de un carat sans défaut a fléchi de 17 % depuis trois mois, revenant de 54 000 dollars (280 000 F) à 45 000 dollars (280 000 F). En mars 1980, il s'était élevé au niveau record de 63 000 dollars (320 000 F).

« Nous ne sommes pas à l'abri de la récession », a reconnu un porte-parole de De Beers. « La crise n'épargne les pierres de diamants comme le reste. » D'autre part, la flambée des taux d'intérêt pénalise les placements qui, précisément, se rapportent pas d'intérêt, surtout aux Etats-Unis, premier marché mondial. C'est la première fois que le groupe De Beers réduit ses livraisons pour freiner la chute des prix.

● *Le ministère du commerce et de l'artisanat*, M. Charretier, a préconisé, mardi 17 février, la création d'un « Monsieur commerce » au sein d'une structure permanente de concertation entre les commerçants et les consommateurs. Il a annoncé la tenue d'une prochaine réunion entre distributeurs et producteurs, pour, cette fois, harmoniser les relations entre le commerce et l'industrie.

En un an
LE NOMBRE DES FAILLITES A PROGRESSÉ DE 42 %

Le nombre d'entreprises défaillantes relevées au BODAC (« Bulletin officiel des annonces commerciales »), en janvier 1981, s'élève à 1 859 contre 1 613 pour le mois précédent (+ 15 %) et 1 306 pour janvier 1980 (+ 42 %), après correction des variations saisonnières.

Les chiffres communiqués par l'INSEE, indiquent que c'est l'industrie qui est la plus touchée par cette progression, ainsi que l'hôtellerie-restauration et les transports et transmissions. Dans le commerce, la progression du nombre d'entreprises défaillantes concerne principalement le secteur non alimentaire; toutefois, on observe une relative stabilité dans le commerce des textiles et cuirs.

● *La Commission de Bruxelles* a décidé d'imposer un droit de douane de « % sur les importations américaines de styrène monomère matière de base servant notamment à la fabrication de polystyrene, matière plastique de grande diffusion.

Cette décision fait suite à une enquête ouverte en juillet 1980 à la suite d'une plainte déposée par le Conseil européen des fédérations d'industries chimiques, qui accusait les fabricants américains d'introduire ce produit sur les marchés européens à des prix de « dumping ».

Entre 1978 et le 30 juin 1980, les importations de styrène monomère en provenance des Etats-Unis ont augmenté de 21 %.

● *Manufrance.* — La C.F.D.T. a demandé, le 17 février, à être associée à toutes les rencontres éventuelles entre M. Tapie, P.-D.G. de Manufrance, et la Société coopérative ouvrière de production et de distribution, lancée par la C.G.T.

LOGEMENT

Un indice discuté

Il semble bien que l'Association Force ouvrière consommateurs (AFOC) ait levé un lièvre. Il ne manquera pas d'intéresser ceux qui ambitionnent de « faire construire » leur maison ou leur appartement. A partir de textes réglementaires ambigus, l'application des clauses d'indexation d'un contrat de construction se traduirait, pour la plupart des accédants à la propriété, par un renchérissement supérieur de 10 à 15 000 F à ce qu'il aurait dû être.

Le prix d'une maison qu'on fait construire ou d'un appartement qu'on achète sur plan varie entre la signature du contrat et la remise des clés : il faut environ un an et demi pour mener l'affaire à bien, et il est normal que les hausses de coût (matériaux, salaires) soient répercutées sur l'acheteur. Heureux celui qui, utilement conseillé par l'organisme qui l'aide à préparer son plan de financement, prévoit dans ses emprunts cette dérive inévitable. La clef de la construction et de l'habitation prévoit que les révisions de prix seront calculées à partir de l'« index pondéré départemental » (I.P.D.), mensuel, ou à partir de l'indice du coût de la construction de l'I.N.S.E.E., trimestriel.

En juillet 1977, l'I.P.D. ne fut plus calculé par le ministère de l'environnement et du cadre de vie. Une note de ce ministère conseillait alors aux entreprises de se référer, pour les contrats en cours, « à l'index BT 01, également mensuel et publié par le ministère. Les professionnels n'aimant pas l'indice INSEE de la construction. Il sort avec six mois de retard et, selon eux, ne reflète pas la hausse du coût des matériaux et plus généralement la hausse réelle du coût de la construction. Ils lui préfèrent de beaucoup l'indice BT 01. On les comprend. L'indice INSEE (deuxième trimestre 1980 par rapport au deuxième trimestre 1979) a augmenté en un an de 16,1 %. Celui du BT 01, dans le même temps, de 18,9 %. Pour l'AFOC, qui a ramené les deux indices à une base 100 en juillet 1977 (date de la disparition de l'I.P.D.), la courbe des deux indices ne cesse de s'éloigner, le BT 01 distançant de plus en plus l'indice INSEE : au troisième trimestre 1980, en vingt-neuf mois, l'indice BT 01 a augmenté de 50 % et l'indice INSEE de 37 %. Une maison de 300 000 F, commencée en janvier 1979, aurait coûté 342 825 F à la réception en juillet 1980 d'après l'indice INSEE, et 357 850 F. Ces 14 833 F de différence représentent 4,33 % de plus.

Or, par deux fois, le ministère de l'environnement et du cadre de vie a confirmé que l'index I.P.D. ayant disparu, le seul indice à prendre en compte était celui de l'INSEE : une première fois dans une note aux directeurs départementaux de l'équipement, le 19 décembre 1980, une seconde fois dans une réponse écrite à une question posée par M. Dalbiez (député U.D.F. de la Manche) et publiée au Journal officiel du 26 janvier 1981.

Quinze mille francs de différence, ce n'est pas rien quand on s'endette à vingt ans pour faire construire, malgré les taux d'intérêt très élevés pratiqués actuellement. Il est difficile de savoir combien de professionnels recourent à cette pratique et donc combien des accédants à la propriété (on a mis en chantier 297 000 logements en occasion à la propriété en 1980) ont été touchés par cette « dérive ».

L'A.F.O.C., cependant, leur conseille d'intervenir auprès des professionnels, voire de les traîner en justice, pour se faire rembourser le trop-perçu... Quant à obtenir des pouvoirs publics qu'ils « fassent en sorte que les milliards de francs lourds indûment soustraits à l'ensemble des accédants à la propriété depuis juillet 1977 leur soient restitués »...

Comme le souhaite l'AFOC, c'est incontestablement un vœu pieux. En revanche, les futurs accédants à la propriété pourraient lire désormais d'un peu plus près les contrats à signer.

JOSÉE DOYÈRE.

ÉTRANGER

LE F.M.I. CONTINUE A NÉGOCIER AVEC L'ARABIE SAOUDITE L'OCTROI D'UN PRÊT D'UN MONTANT ÉLEVÉ

Washington (*A.F.P.*). — Le Fonds monétaire continue de négocier avec l'Arabie Saoudite un prêt d'un montant élevé, indique-t-on, hier, de bonne source, à Washington. Cependant, on juge « prématurées » les informations selon lesquelles un accord prévoyant que Ryad mettrait en trois ans 15 milliards de dollars ($ milliards par an) à la disposition du F.M.I. serait près d'être signé.

Au siège du Fonds monétaire, on se borne à confirmer que les perspectives d'un accord éventuel avec l'Arabie Saoudite se sont améliorées. L'Arabie Saoudite a indiqué, récemment et publiquement (à l'occasion du symposium de Davos, organisé au début de février, par le Forum européen du management), qu'elle n'a pas l'intention de lier un concours financier au F.M.I. à la demande de l'O.L.P. de siéger, en tant qu'observateur, à l'assemblée générale des gouverneurs du Fonds. Cependant, ajoute-t-on, l'Arabie Saoudite pourrait, en contrepartie d'un nouveau concours financier au F.M.I. chercher à obtenir de jouer un plus grand rôle au sein de cette institution, notamment, par le biais d'un relèvement plus que proportionnel de son quota.

La menace de grève des mineurs en Grande-Bretagne

Mme THATCHER AVANCE LA DATE DES NÉGOCIATIONS AVEC LES SYNDICATS.

Londres (*A.F.P.*). — Mme Thatcher a annoncé le 17 février aux Communes que les entretiens sur le plan de restructuration des charbonnages se dérouleront à partir de ce mercredi soir, 18 février, et non du lundi 23 février. A ces entretiens doivent participer les représentants du gouvernement, de la direction de l'entreprise nationalisée et du syndicat des mineurs (*le Monde* du 18 février).

« *Beaucoup moins de puits seront fermés et beaucoup moins d'emplois seront supprimés que la rumeur ne le prétend* », a ajouté Mme Thatcher. Elle a déclaré que *le gouvernement envisageait « un avenir brillant »* pour l'industrie du charbon et y pourvoirait en effectuant « *de réguliers et larges investissements* ».

« *Le calendrier n'a pas été changé*, a déclaré un porte-parole du gouvernement, *pour permettre à toutes les parties d'être présentes.* » Cependant, alors que les vingt-mille mineurs du sud du Pays de Galles, suivis par trois mille mineurs du Kent, se sont mis en grève mardi à l'appel de leur syndicat régional, un vaste consensus se dessine parmi les mineurs pour qu'une grève générale soit effective dès lundi.

● *Selon l'Institut de conjoncture IFO de Munich*, les capacités de production ouest-allemandes étaient utilisées à 79,2 % (après correction des variations saisonnières) dans l'industrie de transformation ouest-allemande en décembre 1980 contre 85,9 % en mars 1980. Toujours en décembre, les carnets de commandes représentaient 2,9 mois de production contre 3,5 mois en décembre 1979. Ces carnets n'avaient pas été aussi dégarnis depuis décembre 1974. Les fabricants de biens d'investissement résistent mieux à la récession, leurs capacités de production étant encore utilisées à 84 % en décembre 1980. — (*A.F.P.*)

● *La balance commerciale ita-lienne* a enregistré en 1980 un déficit record de 18 659 milliards de lires (95 milliards de francs), pratiquement quatre fois supérieur à celui de 4 700 milliards observé en 1979, selon des données provisoires de l'Institut national de la statistique (ISTAT). La facture pétrolière est responsable de ce déficit à hauteur de 17 600 milliards de lires, mais le solde négatif provient aussi de la plupart des autres postes du commerce extérieur. Les importations totales ont augmenté de plus de 32 %, atteignant 85 339 milliards de lires, tandis que les exportations n'ont progressé que de 11 %, s'établissant à 66 730 milliards de lires. — (*A.F.P.*)

SEMAINE DE LA BLOUSE

jusqu'au 23 Février

BLOUSE, "Marie Clémence", en crêpe uni 100 % polyester. Blanc, ivoire, rose, jade ou miel.
190F

TUNIQUE fantaisie, crêpe 100 % polyester. Fond orangé, amande ou turquoise.
155F

AUX TROIS QUARTIERS

BOULEVARD DE LA MADELEINE - PARIS

RETROUVEZ LE PLAISIR D'ACHETER

ÉNERGIE

Les Charbonnages de France entendent poursuivre leur politique de prise de participation dans des mines étrangères

« *Il faut tirer le meilleur parti des ressources en charbon du sous-sol national, mais pas à n'importe quel prix* », a déclaré, mardi 17 février, M. Jacques Petitmengin, directeur général des Charbonnages de France, lors d'une conférence de presse. Il n'est « *pas question de produire des charbons déficitaires* », et le recours aux contribuables — l'État a versé à C.D.F. 3,4 milliards de francs en 1980 — « *n'est ni éternel ni fatal* ».

Ainsi, M. Pierre Delmon, président de l'établissement public, a confirmé son opposition à l'exploitation du gisement de l'Adrecht dans le Gard. Il faudrait investir 65 millions de francs pour mettre en exploitation ce puits de 2 millions de tonnes. De plus, les pertes annuelles atteindraient 50 millions de francs. « *Ce serait du gaspillage* », a déclaré M. Delmon. La fédération C.G.T. des mineurs avait appelé, la veille, à une grève pour le 13 mars afin de soutenir les mineurs qui occupent le puits de l'Adrecht depuis huit mois.

En 1980, la production française a continué de décroître, quoique à un rythme moins élevé que les années précédentes. Elle a atteint 19,7 millions de tonnes, contre 20,1 millions en 1979 et 21,36 millions en 1978. La consommation a également légèrement fléchi (51,9 millions de tonnes en 1980, contre 52,9 millions en 1979), en raison notamment de la crise de la sidérurgie au cours du second semestre.

Cette faible régression ne remet cependant pas en cause le principe du retour au charbon, prôné par les pouvoirs publics depuis déjà quelque temps. Il s'agit bien d'accroître la part du charbon dans le bilan énergétique. Pour ce faire, les Charbonnages de France mènent l'action sur trois fronts : promotion de l'usage du charbon, recherche de ressources hors des frontières et optimisation de la production nationale.

1) *La reconquête du marché national.* — Il s'agit de trouver de nouveaux débouchés industriels du charbon pour près de 15 millions de tonnes. La consommation de charbon dans l'industrie devrait ainsi passer de 3 millions de tonnes actuellement à une fourchette de 18 à 20 millions de tonnes en 1990. Déjà, les cimenteries ont augmenté l'année dernière de près de 600 000 tonnes leurs achats annuels de charbon.

2) *Le contrôle d'une part croissante des ressources importées.* — L'action de C.D.F. s'exerce notamment à travers sa filiale C.D.F.-International. Visant à « *garantir la sécurité des approvisionnements* », elle passe par le contrôle direct d'une partie des ressources situées à l'étranger.

Après une prise de participation dans une mine américaine en Virginie en 1974, puis une opération similaire en Australie en 1977, C.D.F. a pris en 1980 une participation dans un projet de mine en Colombie-Britannique (Canada), a sollicité l'attribution d'un permis d'exploitation au Botswana (Afrique australe) et a participé à un appel d'offres lancé par le gouvernement du Queensland (Australie). Selon ses dirigeants, C.D.F. contrôle directement des projets disposant, à l'horizon 1990, de 150 millions de tonnes de réserve et d'une capacité de production annuelle de 4 millions de tonnes.

Le prix du charbon importé, malgré une hausse de 30 % en un an, est moins élevé que celui produit en France : 4,8 à 5 centimes par thermie contre 6,3 centimes pour le charbon lorrain.

3) *L'optimisation de la production nationale.* — C.D.F. a décidé de poursuivre et d'amplifier, dans les houillères du Centre et du Midi, l'exploitation des mines à ciel ouvert, et un service « recherche de gisements » a été reconstitué.

A l'horizon 1990, les Charbonnages prévoient, au minimum, une production de 10 millions de tonnes en Lorraine (soit le maintien au niveau actuel) et de 2 millions de tonnes en Provence, bassin dont les réserves reconnues ont quadruplé depuis 1977. Malgré un sursis de quelques années, le bassin du Nord devrait être fermé « totalement » avant 1990.

CORRESPONDANCE

Une lettre du président de l'Élan

M. Robert de Guinzbourg, président-directeur général de l'Elan, nous adresse la lettre suivante :

Notre société ayant été nommément mise en cause dans l'article « Une grève exemplaire », paru dans le numéro de votre journal du 14 novembre 1980 sous la signature de Stéphane Bugat, nous faisons appel à notre droit de réponse et vous prions d'insérer ce qui suit au même emplacement et dans les mêmes caractères que ceux de l'article mentionné ci-dessus.

Le titre et la rédaction de votre article faisant apparaître que vous faites vôtres les déclarations de notre personnel, nous devons formellement récuser l'affirmation selon laquelle il aurait manqué 0,29 F à la paye du mois de septembre 1980 et que nos salaires ne suivraient même pas l'augmentation du SMIC.

En effet, notre personnel a été réglé au taux plein du « salaire professionnel » fixé par l'avenant de salaires du 14 mai 1980 signé par la C.G.T., F.O. et la C.G.C., soit 15,20 F et « étendu » par le décret du 17 juin 1980 du ministère du travail et de la participation (*Journal officiel* du 22 juin 1980), alors que le SMIC n'était à cette même date que de 14,29 F. Notre salaire était supérieur de 6,5 % au SMIC.

La deuxième affirmation erronée de votre article vise le statut du personnel. La phrase mentionnant « *le remplacement des travailleurs français par des travailleurs étrangers ligotés par un statut encore plus incertain* » est inexacte.

En effet, d'une part, le statut des immigrés est identique à celui des Français ; d'autre part, il est fixé par la convention collective très complète et précise du 15 avril 1964 complétée par de nombreux avenants signés par la C.G.C., la C.G.T. et F.O. et fixant des règles strictes que notre société applique rigoureusement à ses mille trois cents ouvriers. Cette application est d'ailleurs fréquemment contrôlée par des inspecteurs du travail.

Il est pour le moins regrettable que votre journal s'appuie sur des propos inexacts pour porter un jugement à l'encontre de notre société en estimant que « *la régie Renault devrait mieux tenir compte de la politique sociale de ses sous-traitants* ».

FAITS ET CHIFFRES

Etranger

AUTRICHE

● *L'indice autrichien* des prix à la consommation a augmenté en janvier de 1,5 %. Ce fort accroissement est dû au relèvement des tarifs des chemins de fer (15,3 %), du téléphone (17,20 %) et de la radiotélévision (7,5 %). Par rapport à janvier 1980, la hausse a atteint 7 %. — (A.F.P.)

ESPAGNE

● *Le déficit de la balance commerciale espagnole* a presque doublé en 1980, s'établissant à 957,5 milliards de pesetas (54 milliards de francs) contre 482,6 milliards en 1979.

ETATS-UNIS

● *La production industrielle américaine* a augmenté de 0,6 % en janvier (après correction des variations saisonnières), après avoir progressé de 1 % en décembre et de 1,7 % en novembre. La seule production de biens d'équipement s'est accrue de 1 % le mois dernier comme en décembre. — (Agefi.)

GRANDE-BRETAGNE

● *La balance britannique des paiements courants* a enregistré un excédent record de 257 millions de livres en janvier. Double de celui de décembre (467 millions), cet excédent bat largement le précédent record de 876 millions de livres, établi en octobre 1980. En janvier 1980, le surplus n'avait atteint que 154 millions de livres. Ce résultat positif — le huitième mensuel consécutif — est dû pour l'essentiel au pétrole de la mer du Nord et à la récession. En janvier, les exportations se sont maintenues en valeur à leur niveau de décembre, soit 4 006 millions de livres (— 2 % en volume), mais les importations ont diminué de 12 % en valeur, se situant à 3 249 millions de livres (— 11 % en volume), leur baisse ayant surtout porté sur les matières premières et les demi-produits. A l'excédent « visible » de 757 millions de livres (367 millions en décembre), s'ajoute un surplus « invisible » de 200 millions de livres (100 millions en décembre) dû en grande partie au remboursement d'une tranche de la contribution britannique au budget communautaire. — (A.F.P.)

ITALIE

● *L'indice italien des prix à la consommation* a augmenté d'environ 2 % en janvier, contre 1,3 % en décembre et 2,1 % en novembre, selon des données provisoires publiées le 17 février par l'Institut national de la statistique (ISTAT). L'Italie a connu l'an dernier un taux d'inflation de 21,5 %. — (A.F.P.)

SUISSE

● *Une sensible augmentation du chômage*, mais aussi des emplois vacants, a été enregistrée en Suisse. Plus de 0 800 chômeurs ont été recensés en janvier (0,3 % de la population active), soit 2 530 de plus qu'en décembre (+ 40 %). Toutefois ce chiffre est inférieur de 23 % (2 560) à celui de janvier 1980. Les offres d'emploi non satisfaites s'élevaient pour leur part à 14 000 contre 13 900 en décembre et 10 500 en janvier de l'année dernière. — (A.F.P.)

Social

● ERRATUM. — Dans l'article consacré à la situation des Houillères du bassin du Nord-Pas-de-Calais publié dans nos éditions datées du 18 février, page 37, une erreur typographique nous a fait attribuer à M. Thorn des propos tenus par M. Mudry, directeur des Houillères.

AUTOMOBILE

LE GOUVERNEMENT CANADIEN ACCORDE UNE GARANTIE DE PRÊTS A CHRYSLER

Le gouvernement canadien a accepté de garantir des prêts de 150 millions de dollars canadiens (600 millions de francs environ) à Chrysler-Canada. En contrepartie, le groupe américain s'est engagé à investir au Canada 681 millions de dollars canadiens (2,72 milliards de francs environ) d'ici à 1985, et notamment à produire à Windsor (Ontario), dès 1984, un des modèles de sa nouvelle gamme « K ».

Cet accord permettrait, selon le gouvernement, de stabiliser à 12 300 le nombre des salariés de Chrysler au Canada en 1985 (contre 15 300 actuellement).

● *General Motors* a décidé d'investir 10 milliards de francs belges (1,4 milliard de francs français) dans son usine de montage à Anvers. G.M. construira notamment en Belgique une nouvelle unité de montage de soubassements qui, avec une capacité de cent dix unités par heure, alimentera pour 60 % la production les usines d'assemblage d'Anvers, et pour 40 % les usines Opel en Allemagne.

TÉLEX PARTAGÉ
ÉTRAVE SERVICE TÉLEX / PARIS ☎ 345.21.62

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

sanofi

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes pour l'année 1980 s'est élevé à 5 206 millions de francs, contre 4 344 millions de francs à structure comparable, soit une augmentation de 19,8 %.

Répartition par secteurs

	1979 M F	1980 M F	Variation 1980-1979
Pharmacie	2 062	2 544	+ 23,4
Chimie et arômes	439	474	+ 8
Cosmétologie-parfumerie	1 253	1 379	+ 10
Parapharmacie et médico-chirurgical	407	477	+ 17,2
Santé animale	183	332	+ 81
	4 344	5 206	+ 19,8

La progression des ventes dans le secteur pharmaceutique a été soutenue tout au long de l'année, particulièrement au cours du second semestre.

Le secteur cosmétologie-parfumerie a subi le ralentissement de la consommation, principalement en ce qui concerne les produits de grande diffusion en France ; on assiste toutefois à une reprise notable des ventes au cours du quatrième trimestre.

Dans le secteur santé animale, la plus grande part de la hausse est liée à l'intégration nouvelle, aux Etats-Unis, d'activités antérieurement acquises auprès d'un groupe tiers.

Les sociétés affiliées, mises en équivalence — Institut Pasteur production, Laboratoires Choay, Searle et Wyeth Byla, — ont réalisé ensemble un chiffre d'affaires de 1 207 millions de francs, en progression de 22,5 % par rapport à celui de 1979.

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE

EMPRUNT 14,80%
de 3 milliards de francs

Prix d'émission :
Le pair soit 5000 F par obligation.
Date de jouissance :
16 Février 1981.
Intérêt annuel :
14,80%, soit 740 F par obligation, payable le 16.02 de chacune des années 1982 à 1988.
Durée de l'emprunt :
7 ans

Amortissement :
• par remboursement au pair en une seule fois le 16.02.1988.
Souscriptions :
Les souscriptions sont reçues, dans la limite des titres disponibles aux caisses désignées ci-après :
• Caisse Nationale de l'Energie ;
• Comptables du Trésor et des Postes et Télécommunications ;
• Caisses d'Epargne ;
• Caisses de Crédit Agricole Mutuel,
• Caisses de Crédit Mutuel,
• Banques et tous intermédiaires agréés par la Banque de France.

Cotation :
Les obligations du présent emprunt feront l'objet d'une demande d'admission à la cote officielle (Bourse de Paris).
Taux de rendement actuariel brut :
14,80%

L'admission des obligations en SICOVAM sera demandée.

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE
17, RUE CAUMARTIN 75009 PARIS TÉL. 266 01 00

Conseillers Sociaux Associés

recherchent

FUTURS PATRONS

qui deviendront propriétaires de leur Entreprise.

Dans ce journal nous avons fait paraître plusieurs informations et notamment la suivante :

« Dans le cadre de leur politique de redéploiement, des groupes industriels décident de se séparer de certaines filiales ou de secteurs d'activités. Ces décisions créent naturellement des problèmes d'emplois régionaux. Notre rôle est d'assister techniquement les Directions pour la réalisation de Plans Sociaux. Sans écarter l'éventualité de licenciements collectifs, nous sommes persuadés qu'il existe des solutions plus adaptées aux contexte économique et social :

Proposer à des cadres, ayant fait la preuve de leurs capacités professionnelles avec l'esprit d'entreprise et un sens aigu des responsabilités, l'outil de production, clefs en mains, qui leur permettra de devenir des patrons de P.M.I., propriétaires de leur Entreprise.

Il vous appartiendra de créer une Société Anonyme mettant en œuvre vos capacités à mobiliser vos relations personnelles de l'industrie, non pour un apport financier mais pour assurer à votre projet une caution morale sérieuse ».

De très nombreux candidats nous ont écrit prouvant qu'il existait des responsables décidés à réaliser une œuvre personnelle.
Convaincues par notre démarche Socio-Economique, de nouvelles Entreprises nous ont demandé de les aider à résoudre leur difficile problème d'emploi et ont choisi, elles aussi, d'offrir d'intéressantes opportunités à des «Entrepreneurs».

Si vous êtes intéressé, par un Groupe textile, nous vous offrons de « prendre en charge » une Entreprise de Tissage ou Filature (50 à 200 personnes réparties dans le Nord, Est et le Centre Est de la France.

Prendre contact - par écrit - en adressant votre dossier de candidature (C.V. - commentaires sur expérience professionnelle, références morales, raison de votre choix) qui restera confidentiel à : Xavier de LABRUSSE — CONSEILLERS SOCIAUX ASSOCIES — 3, rue Théodore de Banville - 75017 PARIS.

Le groupe escp et le CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE ORGANISENT UNE JOURNEE D'ETUDE LE JEUDI 5 MARS 1981 AVEC LA PARTICIPATION D'ALFRED SAUVY

NOUVEAUX PRODUITS DE GESTION DE PATRIMOINE

La Banque face aux nouvelles attentes des particuliers en matière de gestion de leur patrimoine

- Données globales sur le patrimoine et l'épargne des français
- Place des valeurs mobilières dans le patrimoine
- Les principaux placements et leurs risques spécifiques
- Les placements sur les marchés à terme de marchandises
- La Banque et les produits d'assurance-vie.
- La préparation financière à la retraite
- La Banque face à la transmission du patrimoine

Documentation sur demande :
C.F.P.
79, avenue de la République 75011 Paris
Tél. 355.39.08 poste 1289
Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

18 FÉVRIER

Effritement

Après quatre séances consécutives de hausse, le marché s'est légèrement replié mercredi, jour de réponse des primes. L'indicateur de tendance termine en retrait de 0,10 %.

La nouvelle détente du dollar n'a pas rassuré les investisseurs qui craignent aujourd'hui une attaque contre le franc. La publication d'un sondage d'opinion défavorable à M. Giscard d'Estaing n'a fait que renforcer leurs appréhensions.

Ce climat d'incertitude n'encourage pas les initiatives d'achat. Mais on ne constate pas non plus de ventes massives. Le volume des échanges reste donc limité. Au total, sur le marché à terme, on dénombre plus de hausses (84) que de baisses (79).

Parmi les valeurs en hausse, on note Sommer-Allibert (+ 6,5 %), D.M.C. (+ 5,2 %), Mét. nav. Dunk. (+ 5 %), Ruche picarde (+ 3 %), Ph. Labinal (+ 3 %), Cosino (+ 2,7 %), Peugeot (+ 2,6 %), Leroy-Sommer (+ 2,4 %), Mumm (+ 2,2 %).

Le secteur du bâtiment et des travaux publics, favorisé au cours des deux dernières semaines, se replie : Poliet perd 3,9 %, Générale d'entreprise 2,5 %, Bouygues 2,2 %.

Les autres écarts importants à la baisse sont enregistrés sur Générale de fonderie (− 3,6 %), Skis Rossignol (− 3,4 %), O.P.F.I.-Paribas (− 3 %), Maritime de chargeurs (− 3 %), Pricel (− 2, 8%), Essilor (− 2,6 %).

Les mines d'or se replient, bien que les cours du métal jaune soient en léger progrès. A Londres, le premier fixing s'inscrit à 502 dollars (contre 500,75 dollars). A Paris, le lingot gagne 950 F à 88 500 F et le napoléon 4,80 F à 879,90 F.

L'emprunt 7 % 1973 progresse de 1 % tandis que le « 4,5 % 1973 » reste stable.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

HOMESTAKE MINING. — Au cours de l'exercice 1980, la société a réalisé un bénéfice net de 101,59 millions de dollars (soit 5,96 dollars par action), contre 61,40 millions de dollars. Le chiffre d'affaires passe, quant à lui, de 234,81 millions à 343,54 millions de dollars.

FAIRCHILD. — Le bénéfice net de l'exercice 1980 se monte à 54,50 millions de dollars (soit 4,02 dollars par action), contre 42,50 millions de dollars.

R.J. REYNOLD. — Le chiffre d'affaires de l'exercice 1980 se monte à 10,3 milliards de dollars (contre 8,9 milliards). Le bénéfice net passe, quant à lui, de 550,9 à 670,40 millions de dollars.

NORSK HYDRO. — Les bénéfices provisoires avant impôts du groupe devraient, pour le second semestre 1980, se situer entre 700 et 750 millions de couronnes. Aucune comparaison n'est possible étant donné le changement de la date de fin d'exercice.

SIAS-ORSAN. — Le chiffre d'affaires consolidé s'élève pour l'année 1980 à 692 millions de francs, soit une progression de 19,6 %. Ces chiffres consolident Eurolysine (à 47,50 %) et ne comprennent pas ceux de la filiale Papyrus cédée en juin 1980.

B.S.N.-GERVAIS DANONE enregistre un chiffre d'affaires consolidé de 18,14 milliards de francs (contre 16,43 milliards de francs). A taux de change et structure comparables, la progression s'établit à 19,6 %. La branche qui a connu l'activité la plus soutenue est la branche « verre plat » (+ 29,8 %). L'activité « Alimentaire » progresse de 18,3 %, tandis que l'activité « Emballage » est en augmentation de 17,1 %.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	16 févr.	17 févr.
Valeurs françaises	96,4	96,9
Valeurs étrangères	103,1	102,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	106,8	107,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 18 fév. ...... 10 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	17/2	18/2
1 dollar (en yens)	207,45	206

NEW YORK

Hausse sur un marché très calme

Après une semaine de baisse, le marché américain s'est un peu repris. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles gagne 8,11 points 8 939,68.

Cette reprise n'a pas grande signification, étant donné le volume limité des échanges (37,94 millions contre 33,36 millions de titres). La faible activité persistante de Wall Street est le reflet de l'indécision des investisseurs américains dans l'attente du discours que devait prononcer, mercredi soir, le président Reagan devant le Congrès. Certes, le détail des mesures d'ordre fiscal et budgétaire qui vont être annoncées à cette occasion est à peu près connu. Mais ce que le marché craint, c'est la réaction des parlementaires.

Les initiatives d'achats enregistrées mardi ont été favorisées par la publication des résultats très favorables d'Eastman Kodak. La reprise des valeurs pétrolières a également été bénéfique : Philips Petroleum gagne 7/8 à 47 3/4, Standard Oil of Indian 3/8 à 67 3/8.

General Motors et Ford Motor vont pratiquer, comme leurs deux concurrents American Motors et Chrysler, des réductions de prix : le titre General Motors s'effrite tandis que Ford progresse légèrement.

Au total, le nombre des hausses est voisin de celui des baisses. Les valeurs les plus actives sont Hobart Corp qui pourrait fusionner avec Dart and Kraft et General Telephone and Electronics.

VALEURS	Cours 13 févr.	Cours 17 févr.
Alcoa	63 1/4	63 5/8
A.T.T.	51 1/2	52 1/2
Boeing	34 7/8	35 1/8
Chase Manhattan Bank	46 1/2	46 7/8
Du Pont de Nemours	45 1/2	45 1/2
Eastman Kodak	69 1/4	71 1/4
Exxon	71 1/2	73 1/8
Ford	18 7/8	20 1/8
General Electric	61 1/4	61 3/4
General Foods	30 1/4	30 1/8
General Motors	46 1/2	46 1/4
Goodyear	17 3/4	17 7/8
I.B.M.	61 5/8	61 7/8
I.T.T.	28 1/8	28 3/4
Kennecott	24	23 7/8
Mobil Oil	70	70 7/8
Pfizer	47 3/4	47 1/2
Schlumberger	102 1/4	104 3/4
Texaco	39 3/4	40
U.A.L. Inc.	21 5/8	21 3/8
Union Carbide	53 1/2	54 1/2
U.S. Steel	27 1/2	27 1/2
Westinghouse	28 1/4	28
Xerox Corp.	56	57 7/8

BOURSE DE PARIS 18 FEVRIER COMPTANT

HORS-COTE

Compartiment spécial

Autres valeurs hors cote

SICAV

17/2

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2797	4,5 % 1973	2496	2493	2481	2480
3175	C.N.E. 3%	3095	3150	3089	3085
460	Afrique Occ.	482	487 50	489	484
475	Air Liquide	480	485	485	477 50
106	Als. Part. Ind.	115 10	114 90	114 90	112 90
365	Als. Superm.	355	356	355	355
92	Alsthom-Atl.	116 50	117 90	117 90	117 90
131	E. Saut.-Dux.	131	130 70	150 70	128 10
405	Essilor	560	546	545	546
230	Esso S.A.F.	240	241 50	241 90	240
340	Eurafrance	336	338	336	332 20
1060	Europe n°1	1068	1060	1060	1060
440	Facom	488	465	471	465
86	Fin. Dév. Ent.	86 80	58	86 10	58
285	Olida-Caby	287	288	296 90	284 90
40	Omn. Part. Inter.	40 10	40	40	39 85
105	Opfi-Paribas	103 40	150 20	100 20	101
57	Papet. Gascogne	150	100	150	150
150	Paris-France	121 50	118 90	119 50	117 30
108	Pechelbronn	108 90	107	107	108
85	PUK	82 90	92 60	81 90	....

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 065	5 011	4 900	5 150
Allemagne (100 DM)	231 450	231 480	225	237
Belgique (150 F)	14 368	14 377	13 650	14 360
Pays Bas (150 fl.)	212 540	212 620	206	217
Danemark (150 krd)	75 420	75 470	72 800	77 500
Norvège (150 k)	93 200	93 150	90	95
Grande-Bretagne (£ 1)	11 539	11 413	11 150	11 750
Grèce (100 drachmes)	5 770	8 770	....	....
Italie (1 000 lires)	4 873	4 869	4 650	4 980
Suisse (150 fr.)	254 380	255 120	247	260
Suède (100 krs)	108 350	108 240	106	110 500
Autriche (150 sch)	32 670	22 720	31 900	33 400
Espagne (100 pes.)	5 775	5 734	8 450	5 650
Portugal (150 esc.)	8 880	8 835	8	8 500
Canada ($ can 1)	4 214	4 166	4 080	4 310
Japon (100 yens)	2 469	2 438	2 330	2 480

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/2
Or fin (kilo en barre)	87550	88000
Or fin (en lingot)	87550	88500
Pièce française (20 fr)	875 10	879 90
Pièce française (10 fr)	601	601
Pièce suisse (20 fr)	604	608 90
Pièce latine (20 fr)	586	587
Souverain	775	775 10
Pièce de 20 dollars	3301 20	3304 40
Pièce de 10 dollars	1640	1655
Pièce de 5 dollars	825	.....
Pièce de 50 pesos	3525	3520
Pièce de 10 florins	818	813

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. LES GAULLISTES ET L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE : « Légitimistes ou opportunistes ? », par Jacques de Montalais ; « De toute manière », par le général Binoche ; « Une personnalité dont la France a besoin », par le vice-amiral Flohic ; « Le cœur n'y est pas », par Jacques Dauer ; « Celui qui a fait ses preuves », par Jean-Louis Beaumont.

ÉTRANGER

3. AMÉRIQUES
— GUATEMALA : Amnesty International accuse le président Lucas Garcia de diriger un « *programme de meurtre et de torture* ».
4. DIPLOMATIE
4. AFRIQUE
4. PROCHE-ORIENT
5. EUROPE
5-6-7. ASIE
— *Le voyage de Jean-Paul II en Extrême-Orient.*
— CAMBODGE : une déclaration du prince Sihanouk.
— « La Corée du Nord au-delà du décor » (III), par Philippe Pons.

POLITIQUE

8-9. LA PRÉPARATION DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE.
— M. Chirac : « *Je suis candidat pour être gagnant au deuxième tour.* »
— M. Marchais souligne les « *prétextes* » avancés par le P.S. pour refuser de gouverner avec le P.C.

SOCIÉTÉ

10. La polémique sur les incidents au cours de l'émission sur les jeunes et sur la drogue.
11. JUSTICE : le procès d'Yves Maupetit et de Jeanne Terriel.
12. MÉDECINE : M. Giscard d'Estaing dresse un bilan de son septennat.
14. PRESSE.
— SPORTS.

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

15. CINÉMA : « Robert de Niro, autoportrait », par Yvonne Baby ; « Entretien avec Martin Scorsese », par Louis Marcorelles, à propos du film *Raging Bull.*
16-17. SUR LES SCÈNES ET SUR LES ÉCRANS D'ALLEMAGNE : « Grand peur et dérision du IIIe Reich », par Colette Godard ; « Jumelage Ronconi-Peter Stein à Milan », par Franco Quadri ; *Lili Marlène*, la chanson par Jacques Siclier.
18. UNE SÉLECTION.
19 à 22. PROGRAMMES EXPOSITIONS ET SPECTACLES.

ÉQUIPEMENT

29. A PROPOS DE... : les sociétés de chasse.
30. ENVIRONNEMENT : MM. Méhaignerie et d'Ornano annoncent de nouvelles mesures pour rendre l'agriculture plus écologique.

ÉCONOMIE

32. SOCIAL : des travailleurs turcs en situation irrégulière réclament le respect du droit du travail.
33. AFFAIRES : le Sicob cherche à faire peau neuve.
— LOGEMENT : un indice discuté.
34. ÉNERGIE.

RADIO-TÉLÉVISION (14)
INFORMATIONS « SERVICES » (24)
La maison ; Météorologie ; Mots croisés ; « Journal officiel ».
Annonces classées (26 à 28) ; Carnet (25) ; Bourse (35).

Le numéro du « Monde » daté 18 février 1981 a été tiré à 547 502 exemplaires.

VRAIES TROUVAILLES ET BONNES AFFAIRES !
NOUVEAUX TISSUS « COUTURE » ET « DÉCORATION » (depuis 18,50 F le mètre)
RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

AU CONSEIL DES MINISTRES

La position française à la conférence de Madrid

Au cours du conseil des ministres qui s'est réuni mercredi 18 février sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing, M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, a dressé l'état des relations Est-Ouest. Il a rendu compte des travaux de la réunion de Madrid à laquelle participent les trente-cinq pays signataires de l'Acte final de la conférence d'Helsinki. Il a rappelé à ce sujet que la délégation française participe activement à ces travaux avec la volonté, a-t-il dit « d'obtenir *des résultats équilibrés et concrets* ». Selon M. Jean-Marie Poirier, porte-parole de la présidence, cette délégation française travaille sur le projet français de la conférence sur le désarmement en Europe. Conférence dont le principe recueille un large accord parmi les trente-cinq.

Pour la France, a indiqué M. Poirier, cette conférence ne pourra se tenir avec succès « *que si son objet est clairement défini* ». « *Le mandat adopté à Madrid* prévoit que la conférence *devra avoir pour objectif l'adoption d'un ensemble cohérent de mesures de confiance qui soient militairement significatives, contraignantes et applicables sur un pied d'égalité aux territoires européens de tous les Etats participants.* » « *Un accord*, a dit M. Poirier, rapportant les propos de M. François-Poncet, est *nécessaire sur ces points pour que la conférence puisse ouvrir la voie, dans une seconde phase, à une limitation effective — puis à une réduction — du niveau des armements en Europe.* »

Au cours de ce conseil, le gouvernement a aussi décidé l'envoi immédiat de 12 000 tonnes supplémentaires de blé aux réfugiés afghans se trouvant sur le territoire pakistanais (on en compte 1,5 million dans ce pays). Selon le gouvernement, cette situation « *appelle un effort accru de la part de notre pays* ». En 1980, la France avait déjà envoyé 5 000 tonnes de blé. Elle avait contribué au programme international pour le secours à l'enfance et participé à l'aide d'urgence des Communautés européennes.

La situation des entreprises publiques

M. Michel Cointat, ministre du commerce extérieur, a évoqué la question des relations entre la Communauté européenne et le Japon. Le conseil des Communautés a récemment réaffirmé sa « grave préoccupation » sur l'état actuel et les perspectives des échanges avec le Japon. Il a en outre approuvé la mise en œuvre d'un dispositif de surveillance des importations en provenance de ce pays (seront particulièrement surveillées les importations d'automobiles, de téléviseurs couleur et de certaines machines-outils). M. Cointat a souligné « *la nécessité d'une action ferme et rapide* » en direction du Japon.

M. Jean-François Deniau, ministre délégué auprès du premier ministre, chargé des simplifications administratives, a présenté cent quarante mesures nouvelles en ce domaine.

La situation financière des entreprises publiques a fait l'objet de communications de M. Monory, ministre de l'économie, et le développement du tourisme a été traité dans un exposé de M. Jean-Pierre Soisson. M. Ribes, secrétaire d'Etat, a évoqué la décentralisation des services nationaux des postes et télécommunications. Les quatre orientations qui vont guider l'action du gouvernement dans ce domaine sont : la poursuite de l'équipement du réseau téléphonique (on est passé de 1974 à 1981 de six à seize millions d'abonnés ; on en comptera trente millions en 1990) ; l'accroissement du nombre des « *procédés de débits importants* » (les gros câbles) ; la promotion de nouveaux services sur l'ensemble du territoire (multiconférences et duplex) ; enfin le développement du réseau de télématique.

M. Paul Dijoud a présenté le bilan de la politique en faveur du développement économique des départements d'outre-mer.

Ancien condamné du procès de Leningrad

IOSSIP MENDELEVITCH EST ARRIVÉ A VIENNE

Vienne (*A.F.P.*). — Le dissident soviétique Iossip Mendelevitch, condamné le 15 juin 1970 au procès de Leningrad à douze ans de camp à régime sévère et libéré avant terme, est arrivé mercredi 18 février à Vienne. Il s'est borné à dire qu'il allait quitter l'Autriche incessamment pour Israël.

Condamné pour « trahison de la patrie » avec onze autres personnes, dont neuf juifs, après avoir tenté de s'emparer d'un avion pour fuir l'U.R.S.S., Mendelevitch devait être libéré le 15 juin 1982. Mendelevitch, qui est de foi orthodoxe, est un « dissident religieux » et avait déposé en 1969 une demande de visa pour Israël. En 1970, il avait perdu son emploi.

Cette libération coïncide avec un soudain accroissement du nombre de juifs soviétiques autorisés à émigrer. Les visas seraient délivrés, depuis la mi-janvier, au rythme de deux mille par mois, contre quelques centaines au début de l'année.

[Iossip Mendelevitch avait encore deux autres compagnons de détention, coaccusés comme lui du procès de Leningrad, au cours duquel ils avaient été condamnés pour avoir tenté de détourner un avion : Alexis Murjenko et Youri Fiodorov. Rien n'indique pour le moment que les deux hommes bénéficieront d'une mesure d'élargissement.]

Nominations

LE GÉNÉRAL ROGER PERIER GOUVERNEUR MILITAIRE DE PARIS

Sur la proposition de M. Robert Galley, ministre de la défense, le conseil des ministres a nommé le général de corps d'armée Roger Perier, commandant la première région militaire, gouverneur militaire de Paris et commandant le troisième corps d'armée.

[Né le 5 octobre 1924 à Uzès (Gard) et ancien Saint-Cyrien sorti dans les troupes de marine, Roger Perier a longtemps servi en Extrême-Orient, en Algérie, en Afrique et à Madagascar avant de commander, en 1974, la 12e brigade à Offenbourg. En 1976, il commande les forces françaises de Djibouti et, en 1978, la 9e division d'infanterie de marine à Saint-Malo. Avec le rang et à l'appellation de général de corps d'armée, il commandait, depuis septembre 1980, la IIIe région militaire à Rennes.]

D'autre part, le général de corps aérien Philippe Archambeaud, est élevé au rang et à l'appellation de général d'armée et est nommé inspecteur général de l'armée de l'air.

Sur le marché des changes

Repli modéré du dollar

Le repli des cours du dollar, très vif mardi 17 février 1981 après la flambée du lundi 16 février, s'est poursuivi mercredi 18 février mais à un rythme beaucoup plus modéré. La monnaie américaine, qui avait bondi, en début de semaine, de 2,20 DM à 2,25 DM, s'est inscrite entre 2,17 et 2,18 DM contre 2,21 DM. A Paris, elle est revenue un peu au-dessous de 5,05 F contre 5,07 F mardi et 5,20 F lundi. Les marchés ont été extrêmement calmes, les milieux financiers attendant le discours qui devait être prononcé mercredi par M. Reagan.

Il était logique qu'après l'emballement des cours des derniers jours, une réaction technique eût lieu : mardi, des ventes arabes de dollars ont été signalées. Mais cette réaction ne peut donner aucune indication valable sur l'évolution de la monnaie américaine dans les prochains jours. Simplement, les milieux financiers internationaux se tiennent prêts à reprendre leurs achats si le programme Reagan ne les déçoit pas.

La *livre sterling*, affectée par les conflits sociaux en Grande-Bretagne (grève des mineurs de charbon) a suivi le dollar dans son repli, revenant, à Paris, de 11,54 F à 11,41 F après avoir dépassé 11,70 F en début de semaine.

Sur le marché de l'or, la remontée du cours de l'once de 31,1 g, amorcée mardi avec un bond de 10 dollars à 500 dollars environ, ne s'est pas poursuivie, le prix du métal s'établissant à 501-502 dollars mercredi 18 février en fin de matinée.

LA C.F.P. DÉCOUVRE DES « INDICES ENCOURAGEANTS » DE PÉTROLE EN MER DE CHINE

Total-Chine, filiale de la Compagnie française des pétroles, a découvert des « indices encourageants d'hydrocarbures » dans le sud de la mer de Chine. Le premier forage entrepris le 6 janvier, dans le cadre du contrat de coopération, signé en mai 1980 entre la C.F.P. et la Compagnie pétrolière de la République de Chine, était effectué en mer, à 20 kilomètres au sud-ouest de la presqu'île de Leizhou.

C'est la première fois qu'une compagnie occidentale découvre des « indices encourageants » de pétrole en Chine.

NOUVELLES BRÈVES

● *Attentats au Pays basque espagnol.* — Deux attentats ont été commis dans la nuit de mardi 17 à mercredi 18 février contre les transformateurs de la compagnie Iberduero, chargée de la construction de la centrale nucléaire de Lemoniz (Biscaye) ; l'une des explosions a privé une partie de la ville d'Urnieta (Guipuzcoa) d'électricité. Vingt-deux attentats, généralement revendiqués par l'ETA militaire, ont été commis depuis le début de l'année contre Iberduero. — (*A.F.P.*)

● *Six nouvelles interpellations au Pays basque.* — Dans la région de Saint-Jean-de-Luz et d'Hendaye, après l'arrestation de dix-sept Basques espagnols (*le Monde* du 17 février), les perquisitions continuent. Elles ont permis, mardi 17 février, l'interpellation de six personnes, dont trois Français. L'identité de cinq d'entre elles, qui ont été remises en liberté, n'a pas été révélée. La sixième, M. Daniel Ibanez, vingt-deux ans, de nationalité française, a été inculpée de participation à la reconstitution d'une association étrangère interdite en France. Il a été laissé en liberté. Une machine à écrire qui pourrait avoir servi à rédiger des lettres réclamant le paiement d'un « impôt révolutionnaire » a été saisie à son domicile.

● *La commission politique de l'Assemblée parlementaire de l'Union de l'Europe occidentale,* réunie lundi 16 février à Paris, a estimé qu'une intervention militaire étrangère en Pologne entraînerait des « *contre-mesures économiques, politiques et diplomatiques qui ne seraient pas limitées à l'Occident et auraient une incidence inévitable et probablement irréparable sur le concept de détente* ». La commission a chargé M. Charles Hanin, député belge social-chrétien, de présenter un rapport sur la situation en Pologne à la prochaine session de l'Assemblée en juin.

● *Toute tentative d'exclure Israël de l'Assemblée des Nations unies* serait considérée comme « illégale » par les Etats-Unis, qui s'y opposeraient « vigoureusement », a déclaré mardi 17 février le porte-parole du département d'Etat, M. Dyess, en commentant le communiqué du récent sommet des non-alignés. Il a jugé « *extrémistes* » et « *absurdes* » certaines positions sur le Proche-Orient, mais s'est félicité du passage d'un communiqué sur l'Afghanistan. — (*A.F.P.*)

● *Rencontre soviéto-roumaine.* — M. Gromyko a eu mardi 17 février à Moscou avec son collègue roumain, M. Stefan Andrei, un entretien qui s'est déroulé, selon l'agence Tass, dans un « *climat constructif de camaraderie* ». On pense à Moscou que le ministre roumain des affaires étrangères a tenu à préciser les conditions de la participation de M. Ceausescu au vingt-sixième congrès du P.C. soviétique, de même qu'il avait tenu à s'assurer, au début de décembre, que le sommet est européen convoqué à Moscou ne prendrait pas la décision d'intervenir militairement en Pologne. Selon M. Zamiatine, chef de la section d'information internationale du comité central soviétique, aucun sommet n'est prévu à l'occasion du congrès, mais cette précision n'exclut pas des rencontres informelles. — (*Corresp.*)

● *L'Allemagne fédérale* va saisir la Cour de justice de Luxembourg du différend budgétaire qui l'oppose à l'Assemblée européenne, apprend-on le 18 février au ministère des finances à Bonn. La décision en a été prise mercredi matin en conseil de cabinet et doit être rendue publique dans l'après-midi par le porte-parole du gouvernement, M. Kurt Becker. (A.F.P.)

● *Mille à mille cinq cents agriculteurs* ont manifesté, lundi 16 février à Mayenne, devant la coopérative d'insémination de La Beuvinière, pour le maintien de la concurrence. Depuis une vingtaine d'années, le monopole de la mise en place de la semence dans le département de la Mayenne, confié à la coopérative de La Beuvinière, n'est pas respecté par le centre d'insémination privé de La Crespelle, installé dans le département voisin d'Ille-et-Vilaine.

Ces deux dernières années, les dix-neuf inséminateurs de La Crespelle ont fait l'objet de deux condamnations à une amende par le tribunal correctionnel de Laval pour avoir pratiqué en Mayenne, et six d'entre eux sont convoqués le 18 février par le ministère de l'agriculture.

● *Les producteurs de porcs* ont manifesté mardi 17 février en Bretagne, pour protester contre la baisse de leurs revenus, et demander une hausse de 15,3 % des prix européens, la suppression totale et immédiate des montants compensatoires monétaires et l'arrêt des importations de porcs chinois. Dans le Finistère, à Pleyber-Christ, Landerneau et Rosporden, des groupes d'agriculteurs ont retardé pendant une heure les trains Brest-Paris et Quimper-Paris. A Rennes, deux cents manifestants ont retardé le départ du train Rennes-Paris, et une douzaine de wagons ont été recouverts de slogans exprimant les revendications des manifestants. La S.N.C.F. a décidé de déposer des plaintes pour entrave à la libre circulation des trains. — (*Corr.*)

● *Le centre informatique de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)* à Paris a été occupé vingt-quatre heures, le 17 février par le personnel, en solidarité avec les dactylo-codeuses du centre INSEE de Nantes, en grève depuis six semaines. (*Le Monde* du 13 février.)

● *M. Thierry Jeantet*, membre du secrétariat national du M.R.G., a estimé mardi 17 février, au Plessis-Robinson (Hauts-de-Seine), que « *ceux qui, à gauche, tentent d'escamoter le rôle du premier tour des élections présidentielles ont tort* ». M. Jeantet a ajouté : « *Le premier tour est aussi le moment de briser le monopole des quatre grands partis pour ouvrir le débat et assurer la naissance* d'un *courant politique large autour des thèmes radicaux et écologistes et donc autour de Michel Crépeau.* »

● *La comédienne Jeanne Hardeyn est morte* le 14 février, des suites d'une longue maladie. Elle était âgée de soixante-six ans.

[Née le 2 mars 1915, Jeanne Thoyot, dite Jeanne Hardeyn, est élève chez René Simon avant d'entrer au Conservatoire dans la classe de Georges Le Roy, où elle remporte le second prix de tragédie aux côtés de Serge Reggiani en 1941. Auparavant, elle crée *Un homme pas comme les autres* à l'Œuvre, *le Cap des tempêtes* au Gymnase, le rôle de Bertha dans *Ondine* de Giraudoux, participe à l'inauguration du Palais de Chaillot, part en tournée en Amérique latine. Les tournées sont nombreuses au cours de sa carrière. A Paris, elle crée *Corruption au palais de justice* de Ugo Betti, *Clytemnestre* au Vieux-Colombier, entre autres. A la télévision, on peut la voir dans *le Prussien, François Gaillard, Zola.*]

● *Michael Bloomfield*, le guitariste du groupe rock Butterfield, célèbre aux Etats-Unis durant les années 60, s'est donné la mort, à l'âge de trente-sept ans, le dimanche 15 février, à San-Francisco.

● *Les difficultés de la secte Krishna.* — Le tribunal administratif a confirmé un arrêté préfectoral interdisant les célébrations de l'Association internationale de la conscience de Krishna dans l'hôtel d'Argenson, 20, rue Vieille-du-Temple, à Paris (4e), (*le Monde* des 5 mars et 2 mai 1980). Le groupe français de la secte Krisna a déposé une requête en annulation de ce jugement devant le Conseil d'Etat, considérant cette mesure comme « *une atteinte à la liberté de religion* ».

● *Deux inspecteurs de la brigade des jeux et des courses suspectés de violences lors d'une garde à vue.* — Deux inspecteurs parisiens, MM. Jackie Croiset et Jean-Paul Papillon, devraient comparaître devant le tribunal de police de Paris sous l'accusation de « violences légères » sur la personne de M. Paul Nivol, entraîneur de chevaux de trot, qui avait déposé plainte, au mois de juin 1980. Au mois d'octobre 1978, M. Nivol, qui avait été interpellé sur commission rogatoire de M. Gazan Vilar, juge d'instruction à Grasse (Alpes-Maritimes), dans le cadre de l'enquête sur les courses truquées de Cagnes-sur-Mer, avait été gardé à vue dans les locaux de la brigade des jeux, à Paris. Le rapport des médecins-experts avait établi que le plaignant présentait sur tout le corps, au terme de son interrogatoire, de nombreuses ecchymoses.

● *M. Paul Laurent : insécurité grandissante dans les transports en commun parisiens.* « *Si des mesures ne sont pas prises d'urgence, on va vers une situation très grave* », à la R.A.T.P., a affirmé, mardi 17 février, M. Paul Laurent, membre du bureau politique du parti com-

Le député de Paris a souligné, au cours d'une conférence de presse, « *les responsabilités de la Régie* » dans les deux accidents récents du R.E.R. et du métro, « *résultant d'une politique de risques calculés et d'une priorité accordée à la rentabilité* ». « *De plus en plus le vide, laissé par les suppressions de personnels à la Régie, se remplit dans le métro par des bandes de malfrats* », a affirmé M. Laurent.
muniste français.

DANIEL MALINGUE
est acquéreur au plus haut cours d'importants tableaux impressionnistes et modernes
daniel malingue
26 AV MATIGNON PARIS 8e
266 60 33

PIANOS
Stock important de pianos neufs à ancien prix depuis 8.900 F, facilités de paiement jusqu'à 60 mois
Livraison rapide et gratuite
PIANOS DAUDÉ
DAUDÉ
75 bis, avenue de Wagram - 75017 Paris
Tél. 227-88-54 - 763-34-17

corrigez votre myopie ... avec vos larmes
Mais oui ! Les lentilles de contact Ysoptic sont légères, perméables : elles se remplissent (à 70 %) de la fine couche de liquide lacrymal qui recouvre l'œil et sur lequel elles reposent. C'est ce qui les rend souples et c'est pourquoi elles sont si confortables.
L'œil vit comme s'il était nu.
Faites vite un essai !
YSOPTIC
Le spécialiste des lentilles de contact
80, bd Malesherbes 75008 PARIS
Tél. : 563.85.32

SOLDES chez Tunmer.

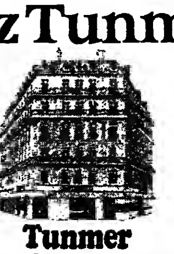

Tunmer
5, place St Augustin Paris 8e
Racines